

Philippe CARRER [1928-2023]

Ethnopsychiatre et psychanalyste, Bretagne

(2012)

Folies et déraisons
en Bretagne d'antan

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>
à partir du texte de :

Philippe CARRER

Folies et déraisons en Bretagne d'antan.

Coop Breizh, Bretagne, 2012, 255 pp.

L'épouse de l'auteur, Madame Ghislaine Carrer, ayant-droit des œuvres de son mari, nous a autorisé le 21 novembre 2023 la diffusion en libre accès à tous de la totalité des œuvres de l'auteur dans Les Classiques des sciences sociales.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

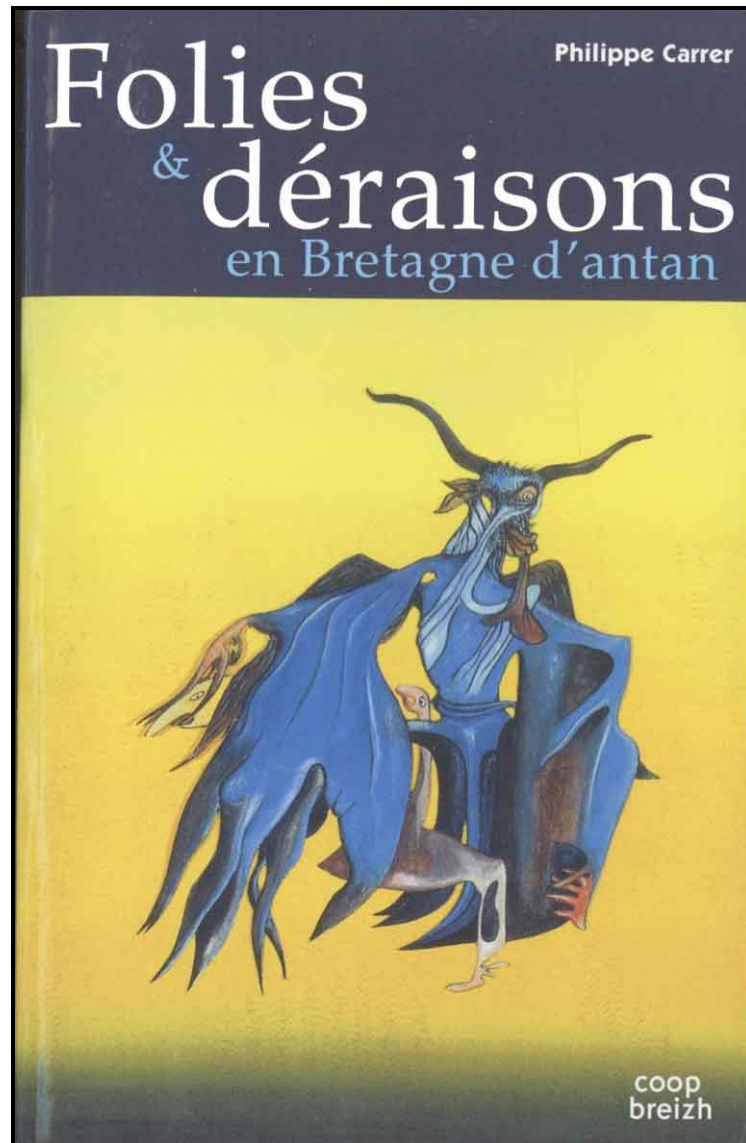
Édition numérique réalisée le 8 janvier 2024 à Chicoutimi, Québec.



Philippe CARRER [1928-2023]

Ethnopsychiatre et psychanalyste, Bretagne

Folies et déraisons
en Bretagne d'antan



Coop Breizh, Bretagne, 2012, 255 pp.

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Selon de nombreux spécialistes, comme dans bien d'autres domaines, il existerait un particularisme breton en matière de psychologie. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer comme les phénomènes d'acculturation, le changement de langue ou la disparition des cadres traditionnels de la société rurale. Mais cette singularité bretonne puise aussi dans des racines très anciennes qu'explore ici Philippe Carrer. Il dresse une série de portraits appartenant autant à l'histoire médiévale qu'à l'imaginaire breton et celtique. Ces personnages lui permettent d'étudier les différentes formes de folie dont on a crédit aussi bien Merlin l'enchanteur, Eon de l'étoile l'hérétique que le duc Pierre II, Gilles de Retz ou le poète Jean Meschinot. Folies plurielles, folies singulières, mais aussi solidarités populaires dans la manière dont la population percevait et prenait en charge ces malades : Philippe Carrer nous apporte un nouvel éclairage, original et pertinent, sur la civilisation bretonne.

Philippe Carrer, qui vit à côté de Quimperlé, a dirigé les services psychiatriques de plusieurs grands hôpitaux durant sa longue carrière de médecin. Il a publié depuis les années 1980 de nombreux articles et ouvrages de référence en ethnopsychiatrie, discipline dont il fut aussi un des pionniers dont Ethnopsychiatrie en Bretagne (éd. Coop Breizh). Il est également l'auteur de livres d'histoire, son autre grande passion, dont Louis de Plélo, Ermengarde d'Anjou (éd. Coop Breizh) et les Bretons et la guerre d'indépendance américaine (éd. Les Portes du Large).

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

Folies et déraisons en Bretagne d'antan

[2]

Du même auteur :

La Dépression d'Ovide, Laboratoires Ciba-Geigy, Rueil-Malmaison, 1976.

Le Matriarcat psychologique des Bretons, Payot, 1983.

L'Enfant breton et ses images parentales, Institut culturel de Bretagne, 1987.

Louis de Plélo, une folle aventure au siècle des Lumières, Coop Breizh, 1997.

L'Envers du décor. Ethnopsychiatrie en Bretagne et autres terres celtes, Coop Breizh, 1999. Réédition semi-poche Coop Breizh 2011.

Ermengarde d'Anjou, l'autre duchesse de Bretagne. La couronne ou le voile, préface d'Yves Pouliquen, de l'Académie française, Coop Breizh, 2003.

La Bretagne et la guerre d'indépendance américaine, Les Portes du Large, 2005.

Ethnopsychiatrie en Bretagne, nouvelles études, Coop Breizh, 2007, réédition semi-poche Coop Breizh, 2011.

Kemperle Quimperlé, 3 emblèmes pour 3 rivières, Yoran Embanner, 2010.

En couverture :

Yves Tanguy, *Le Minotaure*, 1943.

Fondation Joan Miré, Barcelone

@ADAGP, Paris, 2012.

ISBN 978-2-84346-550-5

© *Embannadurioù* / éditions Coop Breizh, 2012. Kerangwenn - 29540
Speied / Spézet *Pep gwir miret strizh* / Tous droits réservés.

[3]

Philippe CARRER

Folies et déraisons en Bretagne d'antan

[4]

[255]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Avant-propos](#) [5]

[Folies arthuriennes](#) [9]

[Requiem pour Éon de l'Étoile](#) [39]

[L'abominable Gilles de Retz](#) [109]

[Un couple à problèmes, Pierre de Bretagne et Françoise d'Amboise](#)
[151]

[Mélancolique Meschinot](#) [189]

[Folie et tradition](#) [233]

[Bibliographie](#) [249]

[5]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Le présent ouvrage propose au lecteur une série de portraits de personnages qui appartiennent à l'histoire et à l'imaginaire bretons de la période médiévale au sens large. En effet, Éon de l'Étoile a vécu au XII^e siècle, Gilles de Retz, Pierre de Bretagne, Jean Meschinot au XV^e siècle, tandis que Merlin l'Enchanteur et autres héros arthuriens, s'ils sont bien médiévaux, c'est à l'imaginaire breton et plus généralement celtique qu'ils appartiennent. Quant au chapitre où sont mis à contribution des contes et récits du XIX^e siècle, ceux-ci évoquent une tradition orale multiséculaire et, de surcroît, sont passés de l'oral à l'écrit au cours d'un siècle qui, dans une grande partie de l'Europe et notamment en Bretagne, prolongeait encore très largement les siècles antérieurs, même lointains ¹.

La folie dont on a crédité ces personnages de leur vivant et (ou) après leur mort, à tort ou à raison, celle dont ils se sont dits atteints, celle qu'ils ont présentée aux yeux des contemporains qui nous l'ont décrite, autorise à parler à leur sujet de « folie plurielle », tant ses formes sont multiples et variées, allant de degrés divers [6] de la mélancolie aux troubles bipolaires ou au délire paranoïaque en passant par la criminalité perverse. Ces aspects psychiatriques ne sont pas toute la folie appréhendée dans son acception la plus vaste et qui n'est parfois qu'une déraison, dans le sens où l'on dit d'une conduite qu'elle est

¹ L'historien médiéviste Jacques Le Goff estime que le Moyen Âge a pris fin au xix^e siècle.

« déraisonnable », ce qui est affaire d'appréciation personnelle. C'est pourquoi, chemin faisant, au cours de ces études, nous rencontrons aussi chez certains l'amour fou et chez d'autres ce que saint Paul appelait la « folie de la croix ».

Cette folie plurielle est également, et de façon paradoxale, singulière. Dans de précédents ouvrages, j'ai traité de certaines formes collectives dites « ethnopsychiatriques » de pathologies liées à une acculturation en partie pathogène et parfois mortifère subie par les Bretons. Ici, chacun des cas décrits n'est saisi que dans sa singularité irréductible au contexte sociohistorique, même si celui-ci ne doit pas être ignoré. En effet, si les symptômes de base demeurent inchangés au long des siècles, comme je l'ai montré jadis à propos de la dépression d'Ovide, le poète latin, le cadre dans lequel évolue le trouble mental peut intervenir dans sa coloration mais aussi dans la façon dont il est reçu, compris, interprété, éventuellement traité, ce qui peut en infléchir le cours et même l'aspect. « Singulier » peut aussi être entendu dans le sens de bizarre, étonnant, également d'extraordinaire, de spécial, de particulier. C'est ce que l'on peut dire de plusieurs des cas dont il est ici question. La folie de Merlin n'a pas fini de faire parler d'elle ; un hérésiarque et grand illusionniste en Brocéliande comme le fut Éon de l'Étoile, déclaré fou sans l'être, ne se rencontre pas dans toutes les pages d'une histoire des hérésies ni dans celles des fanatiques de l'Apocalypse ; le couple formé par Pierre de Bretagne et Françoise d'Amboise n'était pas banal, et c'est peu dire. L'abominable Gilles de Retz, quant à lui, [7] fut probablement unique en son genre. Si Meschinot fut plutôt moins singulier, il présente néanmoins des singularités qui le font grandement échapper à la banalité. Le dernier chapitre, consacré à la tradition bretonne dans ses rapports avec la folie, pourra convaincre le lecteur que la sollicitude coutumière de la population envers ses pauvres malades peut prendre un tour singulier dans notre monde impitoyable.

[8]

[9]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

Folies arthuriennes

Merlin, le fou des bois

[Retour à la table des matières](#)

[9]

Le promeneur en forêt de Brocéliande peut encore y voir la fontaine de Barenton, dont les enchantements furent décrits dès le XII^e siècle par le normand Wace dans son *Roman de Ron* puis par Chrétien de Troyes dans *Yvain ou le Chevalier au lion*. D'autres sites de la forêt évoquent aussi la légende arthurienne. Parmi eux, les ruines d'une allée couverte du néolithique sont désignées comme étant le tombeau de Merlin. Des esprits précis mais chagrins font valoir que cette appellation n'a, en Brocéliande, pas plus d'un siècle. Mais aurait-elle cinq cents ans ou davantage qu'elle serait tout autant contestable puisque nul ne peut affirmer que Merlin est mort et qu'il a été enterré. Certains ont dit l'avoir vu disparaître, mais personne n'a pu voir sa dépouille. On l'aura compris, Merlin intemporel appartient à l'univers du mythe. En revanche, il est bien né quelque part et si, devenu l'Enchanteur, il sera accueilli dans plusieurs pays d'Europe, [10] ce sont bien les traditions galloises, gaéliques et armoricaines qui l'ont vu naître et ont imprimé au personnage légendaire que nous connaissons une marque ineffaçable. En Bretagne Armorique, il a laissé son nom, depuis la nuit des temps, en divers lieux, surtout en Basse Bretagne finistérienne et cost-armoricaine². Précisons

² On trouve des Kermarzin ainsi que des Locmarzin, Lesmarzin, Lanmarzin, Tro-marzin et des Roche-Merlin, Saint-Merlin, etc... Roparz Hemon dans son dictionnaire franco-breton (*Al Liamm*) donne pour Merlin : *Merzin* et pour Martin : *Marzhin* ; ce que fait également C.J. Guyonvarc'h dans « *Les Légendes de Brocéliande et du roi Arthur* » (Ouest-France, 1997).

En revanche, La Villemarqué, tant dans son « *Barzaz Breiz* » que dans son « *Myrdhin* », ne retient en breton pour Merlin que *Marzin*. Dans sa note 5 de « *Myrdhin* », il signale que la forme brittonique la plus ancienne était *Marthin*, qui, dit-il, devait se prononcer à peu près comme *Marzhin* et qu'au XII^e siècle William of Newburgh rendait Merlin en latin par *Martinus*. Edmond Rébillé dans *Brocéliande(s)*, Coop Breizh, 1996, donne différents toponymes de Bretagne évoquant *Marzin* ou *Merlin* (cf. infra). Pour l'Office de la langue bretonne, les *Marzin* ou *Marzhin* sont en toponymie des formes bretonnes de *Martin*.

que cette nuit des temps doit à peu près correspondre aux siècles du plus haut Moyen Âge quand les peuples de grande et de petite Bretagne étaient encore en étroites relations et partageaient toujours une commune culture. Plus tard, de Merlin et de ses prophéties il allait être beaucoup question dans l'Angleterre anglo-normande du XII^e siècle. Les bardes gallois lors d'états de transe prophétiques continuaient de chanter le retour d'Arthur qui bientôt réunirait tous les Bretons et les conduirait à la victoire. Les princes anglo-angevins qui eurent vent des prophéties virent tout le parti que leur dynastie pourrait en tirer si l'un d'entre eux se présentait comme le nouvel Arthur. Leur flair politique coïncidait avec le patriotisme breton d'un clerc demeuré hostile aux Saxons, comme l'ensemble de ses compatriotes. C'est dans ce contexte que les prophéties et le personnage de Merlin passèrent de l'oralité à l'écriture, et des peuples celtiques au [11] monde savant européen. Vers 1135-1138, ce clerc, Geoffroy de Monmouth, publia en latin, à la demande de l'évêque de Lincoln, Robert de Chesney, son supérieur hiérarchique, *l'Historia Regum Britanniae* qui comprenait les prophéties de Merlin. Celles-ci, promises à un fabuleux destin et qui en constituaient le livre VII, avaient été publiées en premier séparément à titre de banc d'essai. Pour écrire son *Histoire des rois de Bretagne*, Geoffroy avait eu à sa disposition des manuscrits bretons anciens. C'est très probablement l'intérêt suscité par le personnage de Merlin et par ses prédictions qui conduisit ce même Geoffroy ³ à publier, une dizaine d'années plus tard, vers 1148 ou peu après, une *Vie de Merlin (Vita Merlini)*. Le portrait et l'histoire de l'Enchanteur s'y trouvaient complétés et aussi modifiés. Merlin sera un des principaux héros de la légende arthurienne qui s'épanouira et nourrira une grandiose littérature médiévale.

La *Vie de Merlin* qui débute par : « Je vais raconter la folie et l'histoire plaisante de Merlin le prophète... », fait une large place à la « folie » qui à plusieurs reprises s'empare du prophète breton, et c'est de cette folie, de son origine, de ses manifestations et de sa signification possible qu'il sera ici débattu.

Si Merlin est un personnage mythique, le mythe s'enracine ici comme toujours dans l'histoire. Merlin paraît avoir été un guerrier et un barde du VI^e siècle. Face à leurs ennemis, Irlandais, Pictes et Angles,

³ Certains estiment que l'auteur de la *Vita Merlini* n'est pas Geoffroy de Monmouth (cf. *Arthur, Merlin et le Graal*, par Arnaud de la Croix).

au lieu d'unir leurs forces, les Bretons se livraient souvent à des combats fratricides. Selon les traditions galloises, Myrdhin (Merlin) a participé à la bataille d'Ardeydd ⁴, entre Bretons qui [12] eut lieu en 573 et mit aux prises le prince Gwenddoleu et ses cousins Peredur et Gwrgi. Par ailleurs, des poèmes gallois disent que le prophète *Myrdhin* participa à cette bataille au cours de laquelle son courage lui valut d'obtenir un torque d'or. Il était très probablement le barde de Gwenddoleu, qui fut tué dans la bataille, après laquelle, disent les poèmes, *Myrdhin* perdit l'esprit et partit mener une vie sauvage dans la forêt de Celyddon en Écosse.

Mais la *Vita Merlini* de Monmouth nous en dit beaucoup plus. La « folie » survient aussi après une bataille, mais entre Bretons et *Scots*. La lutte est longtemps indécise. Le sang coule à flots. Trois frères du roi breton périssent, ce qui fait hurler de douleur Merlin, désespéré d'avoir perdu des compagnons si nobles et si valeureux : « ô mystérieux destin des hommes qui toujours inscrit la mort au cœur de leur vie, les pique d'un dard invisible et chasse de leur corps une vie misérable ! ô jeune gloire, qui donc maintenant se dressera en armes à mes côtés ?... », clame Merlin.

À la fin cependant, les Bretons enfoncent les lignes adverses et mettent leurs ennemis *Scots* en fuite. Après la bataille, Merlin accomplit les rites de deuil qui associent les traditions celtes au culte chrétien mais il se distingue des autres guerriers en manifestant une douleur morale intense et très extériorisée que ses compagnons tentent en vain d'apaiser. Nous le voyons couvrir ses cheveux de cendre, lacérer ses vêtements, verser d'abondantes larmes et refuser toute nourriture pendant trois jours. Cependant, les rites accomplis, il continue à remplir l'air de ses plaintes, repousse les consolations puis demeure prostré ou se roule sur le sol d'un côté et de l'autre. Pour finir, il s'éloigne secrètement et va chercher refuge dans la forêt, où il se dissimule et demeure caché à la façon des bêtes farouches. Il se nourrit d'herbes, de racines et de fruits, puis l'hiver venu se désole et gémit sur son triste [13] sort qu'il compare à celui, lamentable, du loup devenu vieux.

Ainsi, pour le narrateur, après des manifestations de deuil dont l'intensité même a surpris, la folie de Merlin consiste à s'être enfui dans la forêt, à y vivre caché comme font les bêtes sauvages et à y demeurer

⁴ À la frontière entre l'Écosse et l'Angleterre, près de Carlisle.

en grande souffrance, particulièrement pendant l'hiver, sans pouvoir se décider à revenir vivre parmi les hommes.

Cette histoire de roi devenu fou à la suite d'une bataille et qui se réfugie dans les bois est d'origine probablement panceltique, puisqu'elle se retrouve dans des œuvres irlandaises en gaélique et en latin. Mais le nom de Merlin (*Myrdhin* est la forme originelle et galloise) n'est présent que dans les œuvres dont les sources sont du domaine brittonique.

Suibhné est un roi gaélique d'Écosse qui a suscité la colère de saint Ronan puis tué un clerc venu avec le saint qui veut tenter d'interrompre une bataille à laquelle le roi participe. Ronan profère contre le roi une malédiction solennelle et lui prédit une mort identique. Le roi, à la surprise de tous, pris de panique, s'envole et s'élève dans les airs. Il arrive en Irlande, où il erre dans les bois pendant sept ans puis il installe sa demeure dans un if. Son beau-fils échoue d'abord à le persuader de reprendre son rang de roi, puis finit par le convaincre. Redevenu roi en Écosse, il est repris par sa folie à la suite d'une allusion à sa vie passée et à sa maladie. Il repart vivre en homme des bois mais souhaiterait reprendre une vie normale et envisage de le faire quand une vision maléfique inspirée par saint Ronan provoque chez lui une terreur panique et il s'enfuit encore. Accueilli dans l'ermitage de St Moling, il est tué d'un coup de javelot lancé par le mari jaloux d'une servante. Au cours de ses errances, Suibné, à plusieurs reprises, a chanté en poète son existence passée ou sa vie d'homme des bois.

Lailoken est aussi un personnage dont l'histoire [14] présente des points communs essentiels avec celles de Merlin et de Suibhné. Il figure dans la *Vie de saint Kentigern*, évangéliste du royaume de Strathclyde, fondateur du monastère de Saint-Asaph au pays de Galles. Cette *Vie* a probablement été écrite au XI^e siècle par le moine Josselin.

Lailoken, homme sauvage et fou, se présente au saint ermite Kentigern. Le saint apprend que Lailoken, tenu pour responsable du sang versé dans une bataille, expie ses fautes en solitaire parmi les bêtes des bois, comme une voix le lui avait annoncé. Puis Lailoken retourne dans les bois et, du haut d'un rocher qui domine un torrent, il crie et vaticine. Personne ne prête attention à ses propos obscurs. Puis il retourne voir Saint Kentigern et lui demande la communion parce qu'il va mourir ce jour même. Il varie dans ses déclarations, parle de pierres, de bâtons qui le frapperont, le perceront, puis d'eau qui le noiera. Le saint, peu

convaincu par des propos qui lui paraissent incohérents, lui donne néanmoins l'absolution et la communion. Le même jour, Lailoken est poursuivi par des bergers du roi Meldred qui lui lancent des pierres puis l'assomment à coups de bâton. Il tombe dans la rivière où un pieu le transperce.

Merlin comme Suibhné et Lailoken sont considérés comme des hommes qui ont perdu la raison et désignés comme fous parce qu'un état psychique morbide survenu à la suite d'un violent traumatisme moral les a poussés à rompre avec la vie en société et à se couper des autres hommes pour aller se cacher dans la forêt, y mener auprès des bêtes sauvages la même vie qu'elles. Ils demeurent cependant conscients de leur situation, en souffrent, s'en plaignent au cours d'accès de transe poétique et peuvent parfois revenir un moment parmi les hommes. Mais ils ne s'y maintiennent pas (du fait d'une allusion à la vie passée ou d'une vision maléfique pour [15] Suibhné), ils fuient à nouveau dans les bois, ce qui atteste la persistance de leur mal ou son retour rapide quand ils ont retrouvé la vie sociale.

Notons que l'adaptation au réel de nos trois personnages demeure suffisamment bonne pour assurer leur survie dans des conditions très difficiles, ce qui engage à relativiser l'intensité de leur folie et même à s'interroger sur la pertinence du terme, à prendre en compte le fait qu'elle est un objet de littérature et non de description clinique et enfin à approfondir la signification que les lecteurs et plus souvent auditeurs du XII^e siècle pouvaient lui attribuer. Il nous faut la situer dans son contexte historique et culturel afin de faire émerger un sens dans son non-sens apparent en procédant à la mise en situation plus qu'à son étiquetage ⁵.

⁵ La folie de Merlin peut évoquer une pathologie dépressive, une phobie sociale à laquelle renvoient certains passages de la *Vita Merlini* ou encore une paranoïa (cf. Les Rêveries du promeneur solitaire de J.J. Rousseau, septième promenade : « ... je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonc dans les bois pour me dérober autant qu'il est possible au souvenir des hommes et aux atteintes des méchants. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt, je suis oublié, libre et paisible comme si je n'avais plus d'ennemis ou que le feuillage des bois dû me garantir de leurs atteintes comme il les éloigne de mon souvenir... »).

Le phobique fuit ses semblables parce qu'il éprouve sans savoir pourquoi de l'anxiété en présence d'autrui ou seulement en présence de certaines personnes ou de certaines catégories de personnes. Le déprimé les fuit parce que

[16]

Constatons d'abord qu'il y a ce fait d'une bataille à l'origine de la folie chez Merlin autant que chez Suibhné et Lailoken, ce qui peut mettre en garde l'auditeur ou le lecteur du récit contre la violence guerrière et rappelle ses effets déstabilisants sur l'esprit. Chez Merlin, c'est le carnage du combat et la mort de ses amis qui le troublent en dépit de la victoire. Chez Suibhné, c'est la condamnation de l'Église qui affole ce guerrier récalcitrant, et chez Lailoken, qui a intériorisé l'interdit contre la guerre, c'est la voix de sa conscience qui le poursuit. Ces différents récits donnent l'impression de correspondre aux stades successifs par lesquels passe une société en voie de christianisation : l'Église, à défaut de supprimer la violence guerrière, s'efforce de la limiter, de la canaliser. La littérature lui permet aussi de délivrer son message.

Que la violence guerrière puisse provoquer des troubles psychiques chez le combattant est une réalité qui s'observe à toutes les époques de l'histoire. En revanche, les liens serrés qui unissent la folie et la forêt caractérisent la littérature arthurienne et plus généralement l'esprit du Moyen Âge central. Nous voyons la folie s'emparer du guerrier sur le champ de bataille couvert de morts, puis, à la fin du combat, l'entraînant vers la forêt pour y trouver refuge et pour divaguer en sa compagnie dans ce vaste espace livré à la sauvagerie. Ainsi, la forêt entretient d'étroites relations avec la folie dans les récits qui nous occupent ici et il nous faut chercher à voir comment elle était vue, appréhendée, ressentie par les contemporains.

Pendant le haut et le très haut Moyen Âge, la forêt demeure omniprésente dans la réalité et dans les esprits. Les hommes font corps avec

le contact avec autrui nécessite une dépense d'énergie qu'il n'est pas en état de soutenir. Converser avec autrui, être sociable deviennent pour lui une corvée. Enfin, le paranoïaque délirant fuit les autres parce que la plupart d'entre eux lui paraissent hostiles, mal intentionnés quand ils ne lui sont pas nuisibles, voire acharnés à sa perte. Toutefois, le phobique et le déprimé ne fuient pas tous les hommes, seulement ceux dont la vue ou la présence les angoissent (le phobique), soit ceux qu'ils connaissent et ne peuvent éviter (le déprimé). S'ils demeurent anonymes, ils peuvent très bien côtoyer la foule, voyager, ce que faisaient au xix^e siècle de riches déprimés accompagnés de leur médecin. C'est surtout le paranoïaque délirant qui cherchera la solitude dans la nature (cf. J.J. Rousseau), le plus possible loin de tout autre homme, ce qui lui procurera l'apaisement.

elle. La tradition celtique et son influence culturelle restent très fortes. Le christianisme lutte pour s'imposer. La forêt est pour l'Église un monde à conquérir et à faire reculer. La civilisation doit [17] l'emporter sur la sauvagerie. La tradition religieuse orientale ignore les forêts. La Bible n'y fait que de rares allusions, d'ailleurs défavorables. En Occident, l'Église est en présence de forêts imposantes, notamment dans les pays de l'Ancienne Gaule, de la Grande-Bretagne et de la Germanie. Les clercs n'éprouvent que méfiance à l'égard de l'univers forestier, toujours inquiétant. Ils le voient comme un monde sans mesure et sans morale, celui de la violence sans frein et de l'animalité, plongé dans l'obscurité, autant dire les ténèbres, où dominent les puissances du mal, où les formes s'enchevêtrent, étendent leurs tentacules comme font les démons. La forêt est aussi un monde sans cultures en attente d'être défriché. Moines et paysans vont s'en charger. Ils défrichent. À partir de l'an mil, la forêt recule. Des villages, des petites villes nouvelles se construisent. L'urbanisation, timide au début, progresse. Cependant, même entamée, la forêt demeure très présente. En Bretagne, les massifs forestiers sont séparés par d'immenses landes, parfois par des marais, les unes et les autres sont les déserts de l'Occident et c'est ainsi qu'on les nomme. Refuge des anciennes divinités dans ses rochers, ses arbres, ses sources, ses étangs, la forêt incarne le paganisme aux yeux de l'Église et par ailleurs ce qu'on pourrait appeler sa réalité sociale ne contribue pas, bien au contraire, à améliorer son image. Elle est, en effet, l'asile naturel de ceux qui ont rompu tout lien social, ainsi des amants adultères dont le modèle littéraire est *Tristan et Iseut*, des lépreux et autres pestiférés, des chevaliers cadets sans avoir, en rupture de ban, qui ont rejoint les rangs des brigands, parfois des assassins, appliqués à détrousser de gras chanoines, à piller de riches marchands et de moins riches et qui rançonnent les pèlerins sans défense quand ils n'enlèvent pas les pucelles. La forêt est aussi le territoire où s'activent des gens de métiers jugés souvent suspects et inquiétants, tels les charbonniers qui s'enfoncent [18] en son cœur et ne sont d'aucun terroir ou les bûcherons qui se tiennent sur ses lisières et sont vite accusés de maraude. En fin de compte, la forêt devient le domaine de tous les bannis, exclus, proscrits et fugitifs, de tous les gens étranges et louches. Il n'est pas surprenant qu'elle en vienne à se confondre avec le décor de la folie ⁶ et parvienne ainsi au sommet de la négativité. Mieux encore, la

⁶ « Délirer » vient du latin « *delirare* » sortir du sillon.

forêt devient la mère de la folie puisque y vivre en homme sauvage l'engendre presque nécessairement. Dans l'imaginaire médiéval, la folie, dont l'essence apparaît alors comme la régression vers l'animalité, est fille de la forêt.

Cependant, à partir de la fin du XI^e siècle arrivent dans les forêts des ermites venus en pénitents désireux d'expié leurs fautes passées et d'y vivre en solitaires dans un dénuement évangélique. Ce sont souvent des moines et parfois de simples laïcs. Grâce à une vie spirituelle intense qui élève leur âme vers Dieu, ils peuvent échapper à la chute dans la bestialité qui menace toujours l'homme des bois. De ce fait, la forêt n'apparaît plus sous son seul aspect négatif, son image tend à devenir ambivalente. Ainsi, elle abrite le diable, mais on peut aussi y mener une quête de Dieu. Repaire de brigands, elle peut aussi devenir le refuge d'infortunés. Nature mauvaise, elle est le domaine de bêtes féroces, mais aussi bonne nature, elle offre à celui qui sait chercher des baies, des châtaignes, du miel d'abeilles sauvages, de même que mauvaise l'hiver, elle est bonne l'été. Elle distille la peur, l'angoisse et l'ennui mais peut aussi apporter la paix d'une solitude bienvenue. Malgré tout, son image demeure sombre et les ermites seront plus ou moins bien tolérés plutôt qu'approuvés et encouragés. D'ailleurs, nombre d'entre eux, après un temps de solitude en forêt, mettront fin à leur expérience érémitique et s'en iront dans un monastère.

[19]

Si la forêt est le meilleur décor de la folie, ceux qui la hantent sont, certes, constamment sous sa menace, mais ils n'y succombent pas toujours et l'homme des bois ou homme sauvage demeure distinct du fou des bois. Merlin n'est pas désigné comme fou parce qu'il est devenu un homme de la forêt. Le sont aussi les réprouvés qui auraient sans doute préféré la compagnie des hommes mais qui en ont été chassés ou qui s'en sont éloignés pour sauver leur vie, sans oublier ceux qui viennent ou vivent en forêt parce qu'ils y trouvent leur gagne-pain. Cependant, il n'est pas dit de ces hommes plus ou moins sauvages qu'ils sont fous. Merlin est déclaré fou parce qu'il s'est séparé des autres hommes sans autre apparente nécessité qu'une contrainte intérieure incompréhensible aux yeux d'autrui mais aussi parce que, fuyant tout autre homme et en toute occasion, c⁷est dans la forêt qu'il se cache. Parmi les poèmes gallois transmis d'âge en âge et dont la langue est antérieure au IX^e siècle, plusieurs sont consacrés à Llywarch Hen, chef breton et barde du vi^e

siècle dont les vingt-quatre fils tombèrent au cours de divers combats contre les Saxons. Chassé de sa terre, devenu vieux, malade et solitaire, Llywarch Hen chante, comme l'ont fait aussi Suibhné et Lailoken, la beauté de la nature, le regret du passé, la cruauté du destin. Ce sont la défaite, la mort de ses proches, la vieillesse qui l'ont conduit à vivre en solitaire comme un vieux sanglier dans la forêt : « ... je suis vieux et tout replié ; je suis inconstant et insensé. Je suis fou ; je suis sauvage. Tout ce qui m'aimait ne m'aime plus... »

Dans la perspective chrétienne qui est celle des rédacteurs de textes où figurent Merlin, Suibhné ou Lailoken, c'est la faute commise et parfois le sentiment de culpabilité qui les ont poussés à fuir dans les bois. Les religieux chrétiens prêchent la paix et la concorde. Suibhné a tourné le dos à leurs appels, il a versé le sang et s'est enfui dans la forêt poursuivi par la malédiction de saint Ronan. [20] Lailoken est tenu pour responsable du sang répandu dans une bataille. Il a entendu une voix, sans doute celle de sa conscience, qui lui a révélé ce que serait sa destinée et il s'y est conformé. Il est appelé à vivre jusqu'à sa mort parmi les bêtes des bois. Dans sa *Vita Merlini*, Geoffroy de Monmouth se borne à établir un lien direct de causalité entre la bataille, l'extrême douleur de Merlin qui fait suite et sa fuite consécutive dans les bois. Dans son *Myrdhinn* (1862), La Villemarqué emboîte le pas à ceux qui mettent le sentiment de culpabilité à l'origine de la folie de Merlin : « Voyant couler le sang de ses compatriotes sous la main les uns des autres, se trouvant mêlé comme barde et comme guerrier à cette scène de carnage, le remords le saisit, il se crut assiégé de fantômes furieux et brisa son épée. La société des bêtes sauvages lui sembla désormais préférable à celle des hommes de sa nation... » Les loups pullulaient alors dans les forêts d'Occident, où vivaient aussi des ours. Sauvagerie pour sauvagerie, Merlin préférait à tout prendre celle des bêtes qui lorsqu'elles tuent ne pensent pas à mal. La culpabilité, le chagrin, le dégoût ressentis par Merlin provoquent chez lui un accès délirant hallucinatoire. Ce sont des fantômes furieux, ceux des guerriers morts peut-on croire, qui l'assaillent et le font fuir. On ne sait trop si ce sont seulement les violences meurtrières entre Bretons que Merlin refuse désormais ou si c'est le principe même de toute guerre qui pour lui est devenu inadmissible et s'il a intériorisé les principes chrétiens dans leur forme la plus absolue. Nous savons pourtant que l'Église a dû faire la part du feu et se contenter d'encadrer la violence de la chevalerie faute d'en venir à bout.

Certains détails des textes où Merlin paraît retiennent notre attention. Il est dit qu'il se retira en cachette ou secrètement, soucieux de ne pas être vu dans sa fuite et que vivant dans les bois il s'y cache. Dans la *Vita Merlini* [21] de Monmouth, Merlin fuit le regard des humains, ce qui évoque davantage la honte que la culpabilité qui peut d'ailleurs lui être associée. Merlin et Arthur de la légende arthurienne prennent appui sur des personnages ayant réellement vécu six siècles plus tôt. La société dans laquelle ils évoluaient, peu et mal christianisée, demeurait sous l'emprise des anciennes valeurs celtes. Les anthropologues distinguent les cultures de honte et les cultures de culpabilité. Les Celtes appartenaient à la première ⁷. Merlin, guerrier et barde, conseiller du roi plutôt que roi lui-même, ne supporte plus de voir ses compagnons mourir et ses compatriotes s'entretuer dans des guerres intestines, d'autant moins évitables que les solidarités claniques ou tribales propres à cette société engendrent de perpétuelles et inexpiables luttes qui font le jeu des envahisseurs saxons. À la douleur d'avoir perdu ses frères d'armes et amis, s'ajoute, semble-t-il, une honte dont l'origine est mal précisée. Par certaines allusions, Merlin fait penser qu'il se sent honteux d'être encore vivant et d'avoir survécu à ses compagnons morts. En s'enfuyant dans la forêt pour y vivre en solitaire, Merlin le Celte échappe à la honte en même temps qu'il se détache d'une société qu'il ne supporte plus.

Lorsqu'au XII^e siècle les littérateurs s'empareront du personnage de Merlin et construiront son mythe, ils mêleront les caractères de l'ancienne société à demi païenne à ceux du monde désormais très christianisé qu'ils ont sous les yeux, et Merlin, à la fois honteux et culpabilisé, fuira en forêt y cacher sa honte et expier sa faute, s'étant lui-même retranché de la société des hommes.

Quoi qu'il en soit, honte ou culpabilité, ou bien l'une [22] et l'autre, font suite chez Merlin au traumatisme suivi du bouleversement psychique provoqués par la violence guerrière et la mort qu'elle a semée. Ce traumatisme aura aussi d'autres effets. Caché dans les bois, Merlin se met à chanter son malheur et sa détresse. Ses lamentations lyriques sont bientôt suivies de prophéties. Ce don prophétique, apparu aussi chez Suibhné ainsi que chez Lailoken et associé à un don poétique, s'est

⁷ Dans *Les Grecs et l'irrationnel* (chapitres 1 et 2), Dodds montre comment la société grecque homérique, qui avait une culture de honte (*shame culture*), a évolué à l'âge classique vers une culture de culpabilité (*guilt culture*).

révélé après l'orage émotionnel et la désorganisation psychique concomitante dont Merlin a souffert et il en est l'une des conséquences. Cette aptitude à vaticiner (de *vates*, « devin » en latin), c'est-à-dire à prédire les choses futures, s'exprime au cours d'états psychiques particuliers que sont les états de transe. Ils se manifestent dans les sociétés traditionnelles.

Dans le *Phèdre* du philosophe Platon, Socrate évoque la prophétesse de Delphes, les prêtresses de Dodone, la Sibylle et autres devins qui sous l'emprise de la « folie » rendaient leurs oracles, et il en tire la conclusion que les biens les plus grands nous viennent de la folie, à condition qu'elle provienne d'un don divin, et il distinguait quatre démences d'origine divine, dont la démence poétique et la démence prophétique. Dans son *Myrdhinn*, La Villemarqué ne manque pas de signaler chez Merlin cette « singulière disposition mentale » qui le rendait sujet à un « état extraordinaire d'extase et de catalepsie où les perceptions acquièrent un développement prodigieux ». Ce même auteur rappelle qu'au XII^e siècle des oracles étaient rendus par des bardes gallois plongés dans cet état voisin de l'hypnose ou identique à elle puisqu'il fallait pour y mettre fin les réveiller en les secouant. On disait de ces hommes qu'ils étaient *aweny ddyon*, « conduits par l'esprit ». Les Bretons d'Armorique qualifiaient cet état de « mal sacré » (*drouk sant*), survenant après une joie ou une douleur extrême. La Villemarqué évoquait aussi deux [23] cas récents (en 1862), respectivement dans le Morbihan et le Finistère, d'un meunier inculte et d'une jeune paysanne névrosée qui avaient des accès de délire poétique avec jaillissement de poèmes improvisés. Aujourd'hui, nos sociétés modernes ont aussi désenchanté la folie.

Dans la *Vita Merlini* de Geoffroy de Monmouth, Merlin, qu'il nomme « le devin » ou « le prophète », ayant bu l'eau d'une source nouvellement jaillie, retrouve aussitôt la raison mais en même temps perd ce don qu'il avait acquis de lire dans les pensées, de connaître le secret des choses et de prédire l'avenir. « Cette connaissance, dit Merlin, me tourmentait et m'interdisait le repos naturel à l'esprit humain. » Il gardera le goût d'une vie sylvestre mais tournée vers Dieu, distincte de celle des bêtes sauvages, loin des hommes, mais sans les fuir.

Dans d'autres œuvres de la légende arthurienne, le don de prophétie de Merlin, ajouté à son pouvoir de se métamorphoser, à sa capacité à commander aux éléments et à communiquer avec les animaux sauvages, tous ces prodiges de l'ancienne magie druidique retrouvée feront

de l'homme sauvage et fou des bois celui qui opère des enchantements, autrement dit l'Enchanteur. Il ne lui restera qu'à devenir le conseiller du roi Arthur et à rejoindre les compagnons de la Table ronde pour être vraiment recommandable, pas tout à fait quand même puisque l'appel de la forêt le reprend de temps à autre et que, de toute façon, sa mère ayant été une jeune fille séduite et son père, un démon incube, ce couple atypique lui a fatalement transmis quelques-uns de ses travers et de ses problèmes. Ceux-ci sont, chez Merlin, peut-on penser avec sa bâtardise, à l'origine de sa personnalité prémorbide. Aussi richement doté et soumis à des événements traumatisants, Merlin pourra devenir un personnage mythique de premier plan.

Le mythe Merlin est inépuisable et l'étude de sa folie l'est également. Ainsi, l'aspect contestataire de Merlin [24] peut être mis en relief, car assurément il existe chez lui une attitude protestataire et même de révolte contre la guerre, contre la mort de ses compagnons d'armes et finalement contre la mort tout court quand elle aurait pu être évitée, contre la bêtise de ses compatriotes bretons acharnés à s'entretuer au lieu de s'unir pour chasser les envahisseurs saxons, révolte aussi contre la vie de cour artificielle, contre le poids des habitudes sociales et des coutumes, y compris celle du mariage. Ce non-conformisme fait de Merlin, à certains égards, un personnage moderne. Les raisons, nous dit-on aussi, qui le font fuir la société sont qu'il préfère souffrir du froid plutôt que d'exercer la justice et de dompter les nations féroces, de même qu'il est oublieux du roi et des siens. Il y a chez lui un refus des charges et des responsabilités. Revenu à la cour et accueilli avec joie : « il cherche à retourner dans la forêt et à vivre à la manière d'une bête sauvage, sans autre abri que les arbres, alors qu'il pourrait détenir le pouvoir royal et faire régner la justice auprès des peuples intrépides », ce qui ressemble, en moins confortable, à ce que l'un de nos hommes politiques contemporains appelait « la tentation de Venise ». Les autres motivations de sa fuite ont le caractère d'une recherche ascétique. Il refuse les biens matériels, les richesses, les dons méprisables. Il ne veut plus entendre parler de vêtements, d'oiseaux (de proie pour chasser), de chiens, de chevaux rapides, d'or, de pierres précieuses, de coupes ciselées. En quelque sorte, il est fâché avec la classe riche à laquelle il appartient et avec la société de consommation. Il veut vivre selon la nature. Il n'est pas loin d'être un écologiste médiéval, ce que Markale avait déjà envisagé il y a trente ans (cf. bibliographie).

Merlin vit en forêt, en homme sauvage, à la façon des ermites, mais il est différent parce que son comportement [25] est davantage déterminé par ce qu'il fuit que par ce qu'il recherche. D'où ses plaintes quand, l'hiver venu, il en subit toutes les pénibles conséquences.

Guéri par l'eau de source, Merlin accepte de revenir parmi les hommes, mais, à peine revenu, il n'a qu'un désir, celui de repartir. Sa folie est, selon ceux qui parlent de lui, de fuir le monde, mais lui, il fuit le monde parce que le monde le rend fou. Il peut être sain de s'éloigner d'une société malade. La fin de *La Vie de Merlin* nous apprend comment l'Enchanteur trouve, en conclusion, un heureux compromis. Il demande à sa très aimée sœur Ganieda de lui faire construire une grande maison dans les bois. Durant l'été, il vit en pleine nature et, l'hiver venu, il demeure confortablement dans cette maison, s'adonnant à l'observation et l'étude des astres. Ayant renoncé à être un vagabond solitaire, un clochard céleste, Merlin vieilli nous offre l'image d'un savant sage et douillet, mais toujours seul, qui aurait en partie transigé avec une société qu'il abhorre.

Avec le *Lancelot en prose* au XIII^e siècle, Merlin aura encore une belle carrière littéraire, mais de sa folie sylvestre il ne sera plus guère question.

Carl-Gustav Jung dit que Merlin issu de l'inconscient médiéval est le frère obscur de Perceval le héros chrétien d'où son exil et ce « cri de Merlin » qui a continué à retentir dans la forêt après sa mort et qui les siècles passant ne s'éteint pas (cf. *Ma vie* de C.-G. Jung, Gallimard).

Le délire du Chevalier au lion

Les liens étroits de la folie et de la forêt apparaissent aussi dans un roman de Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion* (vers 1181) dans lequel le lecteur découvre les enchantements de la fameuse fontaine de Barenton en [26] Brocéliande. La folie d'Yvain, fils du roi Urien et compagnon d'Arthur, héros du roman, survient dans un contexte d'amour déraisonnable et l'on démêle difficilement les rôles respectifs de la honte, du chagrin... ou de la forêt dans le déclenchement des désordres de l'esprit.

Venu de Brocéliande « venger la honte » d'un proche cousin, Yvain combat et blesse à mort un chevalier, puis peu après se trouve prisonnier dans le château de sa veuve, Laudine. Il en devient amoureux fou, réussit à s'en faire aimer et l'épouse. Contraint de s'absenter et de retourner dans son pays, il jure d'être de retour avant un an. L'année écoulée, Yvain, qui n'a pas vu le temps passer, est, publiquement et en présence du roi Arthur, fustigé par une demoiselle envoyée par son épouse esseulée qui l'accuse d'être un menteur, traître, déloyal, tricheur qui l'a trompée et tant déçue, et même tuée.

Un peu avant d'avoir reçu cette volée de bois vert, Yvain, bien convaincu d'avoir violé sa promesse puisque le terme que lui-même avait fixé était passé, se sentait déjà accablé de chagrin et de honte. Après l'algarade publique ce fut pire : « Tout ce qu'il voit est un tourment. Tout ce qu'il entend l'incommode. Il voudrait être au loin, s'enfuir en une terre si sauvage qu'on ne sache plus le quérir ; où n'y ait ni homme ni femme qui ne connaisse rien de lui non plus que s'il était au profond de l'abîme. Il ne hait rien tant que lui-même. »

Après cet accès d'anxiété, de douleur morale, de honte, de peur de perdre la raison (de « *foleyer* ») devant autrui, il s'éloigne sans prononcer une parole : « Alors s'empara de lui le délire. Il lacéra ses vêtements puis s'enfuit par champs et prés. »

Ensuite, Yvain court « comme un insensé » qu'il n'est pas encore tout à fait puisque, « ayant encore un peu de sens », il arrache un arc et des flèches des mains d'un garçon et perd totalement la mémoire. Cependant, il est [27] encore capable de se mettre à l'affût dans les bois et de tuer des bêtes dont il mange la viande crue. Il déroge à la noblesse en se servant d'un arc qui est une arme des vilains et parfois des traîtres, condamnée par l'Église au 2^e concile de Latran⁸, et il abandonne sa condition de chevalier. Sa guérison va s'opérer en deux séquences. Pour commencer, une ébauche de resocialisation se produira grâce à un ermite de la forêt avec lequel il n'a pas de contacts mais auprès duquel il dépose chaque jour son gibier. L'ermite, qui a une certaine crainte d'Yvain tout en priant pour lui, vend les peaux des bêtes, ce qui lui permet de procurer au fou du bois du bon pain avec de la viande cuite. Mais la vraie et complète guérison surviendra quand Yvain recevra les

⁸ Concile de Latran II (1139). Le canon 29 interdisait « l'art mortel et haï de Dieu, des arbalétriers et archers ».

soins d'une demoiselle prise de compassion à la vue du malheureux étendu tout nu, endormi sous les arbres. Elle pourra se procurer un onguent venant d'une fée et, comme sa parente le lui a recommandé, elle viendra frotter avec l'onguent le front et les tempes d'Yvain toujours endormi : « Elle le frotta si bien que rage et mélancolie lui sortirent du cerveau. » Réveillé et guéri, Yvain trouve les vêtements neufs déposés près de lui, mais encore très affaibli, il aura besoin de l'aide de la demoiselle pour regagner des lieux civilisés.

Dans *Owein et Luned* récit gallois dont Chrétien de Troyes s'est inspiré dans son *Chevalier au lion*, Owein (Yvain), oublieux de ses devoirs d'époux (il avait une « autorisation » de trois mois d'absence et trois ans déjà s'étaient écoulés), couvert de honte par l'injure d'une pucelle, part aux extrémités du monde et dans les montagnes désertes, vit en homme sauvage, reçoit l'attachement et le compagnonnage d'un lion reconnaissant [28] comme dans *Le Chevalier au lion*. Pour finir, il s'affaiblit et s'endort jusqu'au moment où une jeune femme le découvre et le soigne au moyen d'un onguent. Devenu homme des bois pour échapper à la honte, Owein n'est pas un fou des bois.

Lancelot mélancolique

Dans un roman d'un auteur anonyme du XII^e siècle consacré à Lancelot, reparaît la folie sylvestre sous la forme cette fois d'un état confuso-délinant précédé d'une crise dépressive. Lancelot, congédié par sa dame s'enfonce dans la forêt en criant : « Mort, mort, dépêche-toi de venir à moi car je suis rassasié de vivre ! Trois jours il erra à travers la forêt sans boire et sans manger, dans les lieux les plus retirés qu'il savait pour échapper à toute recherche. Il fut six jours dans une telle prostration que c'était un miracle qu'il continuât à vivre et, pendant tout ce temps, sans personne pour le consoler, il était privé totalement de subsistance. Il en perdit la raison au point de ne plus savoir ce qu'il faisait : il ne rencontrait ni homme ni femme à qui il ne s'en prît, il fit beaucoup de mal aux gens pendant cette période et ne se trouvait sur son chemin dame ni demoiselle qu'il ne laissât aller sans les avoir maltraitées. » Apercevant un écu suspendu, il le frappe de son épée pour en défier le possesseur, mais son esprit est si confus et désorganisé qu'il s'acharne sur l'écu et le met en pièces. Un nain tente de s'interposer et de lui arracher son épée : il saisit le nain par les épaules, le lance en l'air puis recommence à frapper l'écu. La sauvagerie de Lancelot garde l'empreinte de la violence guerrière mais se manifeste sous la forme d'une agressivité désordonnée, sans mesure, incessante, exprimée envers tout et tous, hors de tout discernement. Survenu à la suite [29] d'une déception amoureuse, l'accès d'agitation délirante de Lancelot est lié à la forêt, dont la sauvagerie réelle ou fantasmée s'accorde avec la sienne.

Dans la littérature arthurienne des XII^e et XIII^e siècles, la forêt demeure le cadre habituel dans lequel se déploie la folie. Mais, tandis que chez Merlin celle-ci se présentait avant tout comme une fuite hors du monde et un retrait propice à l'inspiration poétique, dans la matière de Bretagne des poètes et littérateurs de France, elle devient clairement un trouble mental et gagne en précision clinique autant qu'en négativité. Le revêtement féodal et courtois ainsi que l'imprégnation chrétienne croissante des légendes arthuriennes au Moyen Âge central, n'effacent pas le fond celtique qui les irradie de sa magie poétique et de son merveilleux, cependant que ses mythes obscurcis, presque méconnaissables et désormais inopérants se dégradent en romanesque psychologique. Chrétien de Troyes et ses continuateurs romanciers, dont les œuvres

étaient destinées à être lues à haute voix pour un public choisi, avaient connaissance de sources orales transmises par les jongleurs ou écrites, galloises et parfois panceltiques, parmi lesquelles certaines étaient bretonnes armoricaines. Dans ces sources, ils puisaient abondamment. Cependant, si dans leurs œuvres on entend encore la voix des anciens celtes ou seulement son écho, en revanche on n'y retrouve plus leur esprit. Les siècles avaient passé, les temps avaient changé. Une nouvelle culture avait remplacé l'ancienne, qui séduisait encore mais n'était plus comprise, comme ne l'étaient plus les ressorts sous-tendus par les valeurs de la société celtique d'antan.

La folie elle-même n'est plus ce qu'elle était mais ce n'est peut-être pas par hasard qu'elle est aussi présente et multiforme dans la littérature arthurienne. Le merveilleux celtique se révèle sous l'aspect d'un monde peuplé de personnages énigmatiques où dans des lieux [30] étranges et inquiétants se produisent des surgissements inexplicables d'objets magiques et d'émissaires de l'Autre Monde. Le désir et la peur, le sexe et la mort sont toujours menaçants, et l'ensemble baigne dans une atmosphère onirique de surnaturel. Les troubles de l'esprit et les désordres du comportement qu'ils entraînent sont très accordés à ce monde où règnent le mystère, l'étrangeté et l'angoisse.

Nous avons vu Lancelot aux prises avec une dépression suivie de confusion mentale et de délire furieux. Le voici suicidaire dans *Le Chevalier de la charrette* de Chrétien de Troyes, (œuvre qui date de la même époque que *Le Chevalier au lion*). Nous voyons Lancelot du Lac, un des meilleurs chevaliers du roi Arthur, saisi à deux reprises par une impulsion à en finir avec la vie. Follement épris de la reine Guenièvre, l'épouse du roi Arthur, qui a été enlevée, Lancelot accepte pour la retrouver de monter dans une charrette conduite par un nain, non sans hésitation car c'est dans ce genre de voiture patibulaire que l'on conduit les assassins au gibet ou que l'on promène les petits délinquants désignés à la vindicte des populations. Au cours d'une halte dans un château, du haut d'une tour située sur une roche escarpée qui surplombe la vallée, Lancelot aperçoit un cortège dans lequel se trouve la reine prisonnière qu'il suit du regard, fasciné et malgré tout ravi : « Et quand il lui fut impossible de la voir encore, il voulut se laisser tomber, son corps basculant dans le vide. » Gauvain, un autre des principaux chevaliers de la Table ronde, le tire en arrière et lui dit qu'il n'a aucune raison de haïr la vie. Telle n'est pas l'opinion d'une demoiselle du château qui déjà

la veille lui a clairement dit que la charrette infâmante le déshonorait. Il a raison de vouloir mourir, dit-elle, car la nouvelle du voyage en charrette sera connue partout : « pour lui la mort est préférable à la vie puisqu'il [31] doit vivre désormais dans la honte, le mépris et le malheur ». Nous demeurons dans l'incertitude au sujet de la cause précise de ce premier passage à l'acte. Est-ce parce que la reine qu'il aime à la folie, nous dit Chrétien de Troyes, est, dans l'instant présent, inaccessible ou parce qu'il doit se couvrir de honte pour la retrouver ? Plus tard, alors qu'il vient de délivrer par les armes ceux qui étaient prisonniers avec la reine, on lui annonce qu'elle est morte. Lancelot fait alors une seconde tentative de suicide, décrite en détail par Chrétien de Troyes. Accablé de douleur et de tristesse quand il apprend cette nouvelle qui se révélera fausse, « il en vint à mépriser la vie. Il voulut se suicider sans délai... il prit la ceinture qu'il avait autour de sa taille pour lui faire un nœud coulant à une extrémité tout en se lamentant les larmes aux yeux... "Je suis malade et pourtant je n'éprouve aucun mal sauf cette douleur qui me tombe sur le cœur". Puis, après un dialogue pathétique avec la mort au terme duquel il dit son impatience de la trouver : « Alors sans autre attente ni délai, il fait passer sa tête dans le nœud coulant qu'il ajuste à son cou. Et pour bien préparer son malheur, il attache solidement l'autre bout de la ceinture à l'arçon de sa selle et se laisse glisser à terre. Il veut se faire traîner par son cheval pour mourir étranglé ; il ne daigne pas vivre une heure de plus... » Ses compagnons le croient évanoui, le secourent et le relèvent, découvrent le lacet, le tranchent rapidement. À demi étranglé, il ne peut plus parler mais, acharné à vouloir mourir, s'apprête à se faire à nouveau du mal. Ses compagnons le surveillent et l'en empêchent, ce qui le met en fureur. Il entame alors un long monologue, d'abord avec la mort puis avec lui-même, jusqu'au moment où lui parvient la nouvelle que la reine n'est pas morte, ce qui met aussitôt fin à son désespoir et à l'agitation de son esprit. La littérature du XII^e siècle n'offre guère de descriptions aussi précises et [32] détaillées de conduites suicidaires que l'Église condamnait. Le thème principal du Chevalier de la charrette est celui de l'amour fou. Lancelot est fou d'amour pour la reine Guenièvre, prêt à tout subir, tout supporter d'elle, tout affronter pour elle, et le caractère déraisonnable de cet amour atteint son paroxysme quand il le conduit à des tentatives de suicide. La douleur morale intense qu'il éprouve alors avec l'envie de se tuer, il la ressent comme la manifestation d'une maladie, sans culpabilité particulière. Les désordres mentaux de Lancelot, « le Chevalier

mélancolique » (ainsi le nomme Chrétien de Troyes) ont une tonalité qu'on pourrait qualifier de moderne par la façon dont ils sont ressentis par Lancelot lui-même et par l'attitude de l'entourage à son égard. Il faut également noter la précision et l'exactitude cliniques du récit de Chrétien de Troyes.

Lancelot, le plus célèbre des compagnons de la Table ronde, n'apparaît que tardivement dans la légende arthurienne et, à l'inverse des autres compagnons, il semble avoir été plus armoricain que gallois. C'est ce qui ressort de l'étude du *Lanzelet* d'Ulrich von Zatzikhoven, prêtre du canton suisse de Thurgovie, récit en moyen haut-allemand publié après 1194 mais qui s'inspirait d'un livre de langue française communiqué par un noble anglo-normand et dans lequel l'influence armoricaine est patente. Cependant, si, comme il a été dit précédemment, les manifestations bruyantes de la folie d'Yvain ou de celle de Lancelot ne détonnent pas dans la littérature arthurienne mais, au contraire, renforcent son pouvoir d'envoûtement, en revanche, en tant qu'entités psychiatriques dont les symptômes sont parfois remarquablement décrits, elles sont fort éloignées du fond celtique originel ⁹.

[33]

L'acédie du roi Arthur

Un roman en prose de la première moitié du XIII^e siècle d'un auteur anonyme *Le Haut Livre du Graal*, intitulé aussi *Perlesvaus* ¹⁰, débute par la description de l'état dépressif dont souffre le roi Arthur. À l'époque où ce roman fut écrit s'insinuait dans le corps social un mal qu'on appelait l'acédie et qui était fait de tristesse et de lassitude avec un complet dégoût pour une quelconque activité et pour le commerce

⁹ Cf. le chapitre : « La saga primitive de Lancelot du Lac dans la tradition celtique en Bretagne armoricaine », Jean Markale, Payot, 1971.

¹⁰ Cette œuvre en langue romane dont l'action se situe en Écosse, au pays de Galles et en Cornouailles anglaise a conservé la géographie canonique des romans arthuriens. Par ailleurs, « dicté par un ange » et hyper-christianisé, ce roman a gardé de ses origines celtiques la férocité archaïque attribuée aux anciens Celtes (cf. l'introduction de Christiane Marchello-Nizia à *Perlesvaus* dans la légende arthurienne, Robert Laffont, 1989)

des humains. C'est dans les monastères qu'on l'observait surtout, mais il frappait parfois les seigneurs, et même du plus haut rang avec des conséquences toutes différentes. Ce mal est survenu chez Arthur après dix années durant lesquelles ce roi puissant et très chrétien a été un exemple pour tous. Il était entouré des meilleurs chevaliers du monde et conduisait sa cour vers de belles aventures en quête de prouesses et d'actions glorieuses. Il avait grande réputation, « mais un jour sa volonté se trouva comme paralysée et il perdit le désir de se montrer généreux. Il n'avait plus envie de tenir sa cour ». La libéralité, ou disposition à donner généreusement, et la largesse, qui est cette même disposition à donner, mais abondamment, sont inséparables de la dignité royale, princière ou simplement seigneuriale. Dès lors qu'elles font défaut au roi Arthur, ses chevaliers désertent sa cour. De trois cent soixante-dix qu'ils étaient, il n'en reste plus que vingt-cinq. Les belles et chevaleresques aventures prennent fin. Le spectacle de la déchéance royale pousse les princes du royaume à mal se conduire, et la reine est désemparée. [34] Heureusement, cette triste situation, ni le lamentable état du roi ne s'éterniseront. Grâce aux judicieux conseils de son épouse et à ceux de l'ermite auquel elle l'a adressé, le roi redeviendra comme il était auparavant.

À l'époque du conte du Graal, l'Église n'a pas une bonne opinion du trouble dépressif confondu avec l'acédie faite, entre autres, de paresse, d'oisiveté, de désœuvrement et qui est propice à l'action du démon, tout autant qu'elle est opposée à la vertu chrétienne d'espérance. L'acédie médiévale n'offre que des aspects négatifs tandis qu'à la Renaissance on verra apparaître la mélancolie, favorable à l'éclosion du génie intellectuel.

Ainsi, le haut conte du Graal nous donne à voir un état morbide dont nous apprendrons qu'il a été causé chez le roi Arthur par l'absence de réaction et le silence de *Perlesvaus* (Perceval) devant la lance qui saigne et le Graal, chez le roi-pêcheur. La défaillance psychique du roi révèle, en creux, le rôle central du souverain dans la vie et la prospérité du royaume. Le conte nous montre aussi l'omniprésence et la puissance de l'Église, qui détient la clef de la guérison. Il met enfin en scène une chevalerie idéalisée, tout occupée à chevaucher au hasard des forêts et à rompre des lances — ce que sont les aventures de la littérature arthurienne — et aussi préoccupée de honte et d'honneur. Quant aux symptômes de fond de la mélancolie du roi, dont la description nous est

offerte et qui sont visibles en filigrane dans le conte, ils demeurent inchangés huit siècles plus tard, de même que l'incompréhension habituelle de ceux qui la côtoient et la souffrance de ceux qui l'éprouvent.

[35]

Tristan fou

Si Tristan n'appartient pas au monde arthurien, les romans de Tristan et Yseut sont toutefois du domaine de la « matière de Bretagne ».

Dans les récits celtiques, notamment gaéliques, le lien amoureux passionnel surgit, puis noué à l'initiative de la femme, se trouve tout empreint d'une fatalité implacable, embrase le corps et l'esprit, se déploie violent et tragique jusqu'à la mort qui seule le rompt. Loin des subtilités psychologiques de Chrétien de Troyes et de la dévotion courtoise du chevalier pour sa dame, à l'invite des troubadours occitans, le héros celte amoureux, privé par le destin et pour toujours de son aimée, ne se suicide pas mais, tel Tristan, cette fois proche du mythe originel, « le cœur lui crève et son âme s'en va ».

Quant à l'épisode dit « de la folie de Tristan » de la légende romane qui nous est parvenue, il n'a que des liens ténus avec ses origines celtiques. La folie dont Tristan est atteint est une folie simulée pour approcher Yseut à la cour du roi Marc, son époux, et cette folie ressemble beaucoup à celle des bouffons ou fous de cour de l'entourage des rois, à cette différence près qu'elle permet à Tristan de rappeler, en présence du roi, à Yseut, qui ne le reconnaît pas, des moments parmi les plus inoubliables de leur passion partagée.

Folies non dépourvues de sens

Nous avons vu Merlin, Yvain, Lancelot en proie à la folie et identifiés comme tels. Ces folies sylvestres ont aussi pour caractère commun d'être passagères et de connaître une évolution heureuse. La démence de ces fous des bois se présente sous l'aspect d'une fuite hors [36] de la société, dont ils font sécession. Abrité et libéré du regard d'autrui, le fou des bois ignore les convenances sociales et d'une certaine façon rejoint les bêtes brutes qu'il côtoie, il renonce au cuit pour le cru, comme nous avons vu Yvain le faire, son habitus s'harmonise avec le cadre forestier au point de bientôt se confondre avec lui et il erre sans but ni raisons apparentes. L'accent est mis sur la sauvagerie et la chute dans une animalité confondue avec la rupture de tout lien social. Même si des comportements pathologiques et des tableaux cliniques psychiatriques, anxi-dépressifs ou confuso-délirants par exemple, sont reconnaissables, ils ne sont ici que des figurants au service d'une vaste et ambitieuse construction littéraire à visée esthétique mais aussi morale. Les auteurs s'adressent à une caste aristocratique et guerrière qui regimbe devant les valeurs chrétiennes prônées par l'Église. La chevalerie se retrouve bien davantage dans celles de l'antique société celte dont l'Irlande, l'Écosse, le pays de Galles, la Cornouailles et la Bretagne armoricaine conservent le souvenir tandis que leurs jongleurs en apportent l'écho troublant. La légende arthurienne, avec ses enchantements et sa magie, ses forêts profondes, mais aussi la hantise de la honte, ses combats pour l'honneur et pour la gloire, répond à cette fascination. Mais il faut aussi mettre en garde contre la violence déchaînée qui pour l'Église menace une telle société. La folie de Merlin, d'Yvain, de Lancelot montre le danger qui guette ces héros et les récits qui la mettent en scène indiquent aussi les remèdes à ceux qui auraient succombé.

[37]

[38]

[39]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

Requiem pour Eon de l'Étoile

Un personnage d'accès difficile

[Retour à la table des matières](#)

[39]

À première vue, il n'y a pas grand-chose à ajouter aux maigres récits et commentaires des chroniqueurs et des historiens au sujet d'Éon de l'Étoile, cet illuminé breton du XII^e siècle qui, disent-ils, se croyait Dieu ou prétendait l'être et qui, de son repaire de la forêt de Brocéliande, partait à la tête de coquins fanatisés piller les églises et les monastères.

Les gens d'Église ont, en tout temps, souligné chez lui les divagations d'un esprit malade et soumis à l'emprise du démon, ajoutaient-ils jadis. D'autres l'ont vu comme un Robin des bois, redresseur de torts, détrousseur de nantis, et plus récemment comme un communiste médiéval, un partageux. Quelques-uns même ont reconnu en lui un druide ou, au moins, ont cru qu'il avait recueilli ce qui avait pu survivre de la tradition druidique.

Les sources rares, minces et toutes hostiles qui le mentionnent ou relatent son histoire laissent de vastes zones d'ombre, de sorte que le personnage ne se laisse pas facilement connaître et que son aventure garde, pour ceux [40] qui veulent parler de lui, un mystère propice à l'envol de l'imaginaire, qui d'ailleurs peut parfois saisir la vérité du personnage.

Dans son ouvrage paru à Londres en 1957 et à Paris en 1962, Norman Cohn situe brièvement Éon parmi « les fanatiques de l'Apocalypse » (c'est le titre du livre), ces prophètes messianiques influencés par l'Apocalypse biblique qui, de la fin du XI^e siècle à la première moitié du XVI^e, ont en Europe soulevé et entraîné des foules miséreuses auxquelles ils prédisaient le Millenium, c'est-à-dire l'avènement de mille ans d'âge d'or quand elles auraient précipité la fin du monde injuste dans lequel elles vivaient. Cependant, si l'arrière-plan historique et religieux de l'équipée d'Éon de l'Étoile se trouve mieux éclairé par l'étude de Norman Cohn, en revanche, le caractère totalement rural de l'Éonisme ne correspond pas à ce que cet historien a mis en évidence

dans les autres révoltes millénaristes de la même époque et qui est leur surgissement parmi le prolétariat urbain, très présent dans les régions précocement industrialisées de Flandres et d'Allemagne rhénane.

Plus récemment, J.C. Cassard a procédé à un inventaire critique de la littérature consacrée à celui qu'il désigne comme « l'ermite et hérésiarque breton ». Il évacue les scories, les assertions sans preuve, les partis pris idéologiques culturellement datés, récuse la présence chez Éon d'un dérangement mental et trace le portrait d'un ermite devenu, presque sans le vouloir, prophète millénariste et chef de bande assez modeste auprès de paysans pauvres qui associent la révolte à la foi, une révolte sans meurtre et aussi sans avenir, par temps de famine qui ne durera pas. Cet ermite, nous dit Cassard, se lance dans une action qu'il n'aura ni la capacité ni les moyens de soutenir longtemps car il n'a l'étoffe ni d'un réformateur, ni d'un hérétique et il demeure, au fond, un paysan parmi les paysans.

[41]

Il semble qu'au fil des ans et même des siècles se laisse mieux approcher la vérité d'un personnage qui pourtant n'en finit pas de se dérober à notre observation. Aussi, en dépit d'aussi nombreuses et persistantes incertitudes et de l'absence de données neuves, nous pourrions tenter d'approfondir la réflexion sur Éon lui-même et sur certains aspects de son aventure. Car il nous reste à comprendre comment, à une époque d'hérésie ubiquitaire « hydre toujours décapitée et toujours renaissante » (Duby), une affaire locale, considérée en fin de compte comme ayant été sans grande portée, dont l'acteur et le héros principal était, nous dit-on, un homme sans grande envergure, a pu, après quelques années d'agitation et de tumulte, trouver sa conclusion au loin, à six cent kilomètres de la forêt de Brocéliande, devant un impressionnant aréopage de plusieurs centaines de dignitaires religieux réunis en concile à Reims, sous la présidence du pape en personne, et qui, après avoir entendu l'hérétique, le trouvèrent fou, mais cependant le condamnèrent à la réclusion pour que sa folie cessât d'être contagieuse. Nous pouvons aussi nous demander comment il se fait qu'on en parle encore.

Fils d'un petit chevalier de village

Éon était originaire du pays de Loudéac, à 85 kilomètres à l'ouest de Rennes en centre Bretagne, qui appartenait au Porhoët, l'une des grandes seigneuries du comté de Rennes. Au XII^e siècle, bien que la langue bretonne ait commencé, au nord de la péninsule, à refluer vers l'ouest, le pays de Loudéac était encore bretonnant. À l'entour de la frontière linguistique, la population était souvent bilingue. L'immense vicomté du Porhoët de 140 paroisses avait été scindée vers 1120. Les territoires situés à l'ouest de l'Oust avaient constitué la seigneurie de Rohan. À [42] l'est demeurait le Porhoët, avec 60 paroisses. Le vicomte résidait à Josselin.

Éon était de famille noble. Il existe à ce sujet un consensus et il est généralement admis qu'il s'agissait d'une petite noblesse. Cependant, plusieurs évêques, au concile de Reims, auraient assuré qu'il appartenait à une des plus importantes familles bretonnes. Certains ont même cru qu'il était apparenté à Eudon ou Éon de Porhoët, puissant seigneur devenu gendre du duc de Bretagne Conan III en 1446 et qui, à la mort de ce dernier, allait jouer un rôle de premier plan. Le prénom de l'hérésiarque Éon, contraction familière d'Eudon et d'usage fréquent, a pu favoriser cette croyance. Pendant plusieurs années, Éon a échappé à toutes les poursuites, et sans doute a-t-il bénéficié de complicités. William of Newburgh, moine et historien presque contemporain d'Éon (1136-1208), dont nous tenons un des deux récits essentiels pour l'histoire de l'ermite contestataire, dit de lui, d'après les témoignages d'éoniens repentis qu'il a rencontrés et interrogés, qu'il n'était pas *infirmi generis*, c'est-à-dire « de la plus basse naissance », litote destinée à faire comprendre que sa famille avait un rang social plutôt bon. Le même auteur nous montre des parents, dont l'un était accompagné de son écuyer, c'est-à-dire d'un jeune noble futur chevalier, venus à plusieurs reprises dans la forêt rencontrer Éon et tenter de le remettre dans le droit chemin. Il n'était donc pas coupé de sa famille ni rejeté par elle et, s'il n'éprouvait pas la nécessité de se réfugier dans une retraite moins accessible, c'est que des protections lui procuraient, au moins pour un temps, un sentiment de suffisante sécurité. Précieuse parentèle à une époque et dans un pays où les solidarités lignagères primaient tout. En outre, les nobles avaient des griefs à l'égard de l'Église. Sa réforme qui

avait été lancée par Grégoire vu trois quarts de siècle auparavant, continuait en Bretagne de susciter [43] de vives oppositions, notamment dans la partie occidentale du duché, où elle était quasiment en panne. Le but de cette réforme était d'améliorer la valeur morale et intellectuelle du clergé en le rendant plus indépendant des autorités laïques. Dans les paroisses, les bâtiments religieux affectés au culte, le plus souvent d'anciens oratoires privés de châtelains, avaient été construits par les familles nobles, qui en étaient demeurées propriétaires et qui avaient le privilège, usurpé selon l'Église, de choisir et de nommer les prêtres desservant, dont le célibat était maintenant exigé, de recevoir les dîmes, à charge pour elles d'entretenir les édifices et de rétribuer le clergé. Les prêtres ne recevaient en général qu'une faible rétribution et ils amélioreraient leurs revenus en cultivant quelques champs des alentours qui appartenaient à la dotation foncière de la paroisse. La qualité du clergé s'en ressentait. La réforme consistait à soustraire les bâtiments religieux et la désignation des recteurs de paroisse aux familles nobles et à les transférer sans compensation à des monastères, le plus souvent prestigieux et situés hors de Bretagne (principalement Marmoutier près de Tours, Saint-Florent, Saint-Nicolas et Saint-Serge d'Angers). Ceci est dû au fait que le monachisme breton était encore mal relevé des destructions Scandinaves. Ces mesures suscitaient de sérieuses tensions entre l'Église et les familles nobles, qui pouvaient être pauvres et dont une partie des dîmes constituait parfois le plus clair de leurs revenus. Ni le vicomte du Porhoët, ni les sires des châteaux de même que leurs agents seigneuriaux, prévôts et sergents, pendant longtemps ne se sont guère mobilisés pour mettre fin aux actions d'Éon sur leur territoire. Plus sa famille était puissante, connue, estimée, plus pouvaient jouer les solidarités de caste.

Il est possible qu'Éon ait été le fils d'un petit chevalier de village comme les appelle J. Le Goff, mais apparenté à [44] une famille de plus grand prestige car, dans cette société féodale du XII^e siècle, la femme noble était le plus souvent de meilleur lignage que son mari, ce qui était dû à l'état du marché matrimonial : « Pléthore de filles offertes, pénurie de garçons preneurs » (Georges Duby). Soit le père d'Éon, soit un oncle paternel ou maternel d'Éon avait pu épouser une femme de plus haute extraction et plus fortunée, auquel cas Éon aurait été apparenté à une famille bretonne importante, comme il a été dit parfois. À ce sujet, une autre possibilité sera envisagée plus loin. Éon a également pu conserver

l'amitié d'anciens compagnons de jeu, les enfants nobles d'extraction modeste étant souvent élevés au château avec ceux du seigneur dont le père était vassal.

De la chevalerie à l'érémisme

Quel fut le parcours de l'enfant de Loudéac avant qu'il vienne se faire ermite en Bréchéliant (en breton *Brekilien*), comme on a dit autrefois pour désigner la forêt de Brocéliande ? À ce sujet, les informations sont squelettiques. Les ermites venaient du clergé séculier ou monastique. Ils pouvaient aussi être de simples clercs ou même des laïques.

William of Newburgh, avec emphase, s'acharne à présenter Éon non seulement comme un insensé mais aussi comme un individu inculte, d'une ignorance crasse, parfaitement ignare. Otto von Freisingen, le second contemporain capital, beaucoup plus concis, également plus sobre de style, dit simplement qu'il était un *rusticanus illiteratus*, un « paysan ignorant ». Était *illiteratus* celui qui ignorait le latin, la seule langue écrite. Il dit aussi qu'Éon était *pene laicus*, « presque laïque », ce qui sous-entend qu'il était un peu clerc, au moins frotté de clergie. Ce « presque laïque », qui peut exprimer le simple mépris [45] d'un prélat de très haute lignée envers un clerc peu instruit, donne à penser qu'Éon, jeune ou moins jeune, s'est orienté vers une vie religieuse traditionnelle dont il a assez tôt interrompu le cours pour emprunter des voies moins fréquentées.

William of Newburgh dit que le surnom (*agnomen*) d'Éon était « de l'Étoile » (de *Stella*). Certains ont avancé que c'était son nom de famille, ce qui paraît peu probable. Beaucoup ont dit que ce surnom lui avait été donné parce qu'une comète était apparue en 1145 quand le bruit de ses actions commençait à se répandre. L'apparition de cette comète avait, dit-on, décidé le roi de France à se croiser (il s'agissait de la comète dite aujourd'hui « de Halley », qui revient tous les soixante-seize ans). Les prodiges étaient alors reçus comme des signes et ces « nouvelles étoiles » qu'étaient les comètes étaient prodigieuses. Pour la plupart des gens, elles présageaient des événements terrifiants. La famine apparue peu après est venue confirmer le présage. Notons enfin qu'à l'époque deux abbayes portaient le nom de l'Étoile et que certains moines, il est

vrai en général les abbés, portaient le nom de leurs abbayes, ainsi Bernard de Clairvaux (saint Bernard). L'une de ces abbayes se trouvait dans la paroisse d'Archigny dans le Poitou, à trente kilomètres à l'est de Poitiers, et portait le nom de (Pierre de) l'Étoile, frère de son fondateur, Isembeau. D'abord abbaye bénédictine à sa naissance en 1124, elle sera rattachée à l'ordre de Cîteaux en 1145 ; vers 1147, Isaac, cistercien d'origine anglaise, devient pour vingt-deux ans son abbé. Isaac de l'Étoile figure dans les histoires de la philosophie médiévale pour son œuvre théologique d'inspiration platonicienne.

La seconde abbaye portant le nom d'Étoile se trouvait à Authon, à l'époque dans le diocèse de Chartres, au sud de Vendôme, à l'ouest de Blois. Bénédictine depuis une haute antiquité, elle passait en 1130 aux prémontrés, [46] dont l'ordre avait été fondé dix ans auparavant. Les prémontrés étaient des chanoines réguliers, vivant donc en communauté comme des moines, mais associant à cette vie conventuelle la prédication et le ministère paroissial. Leur règle était celle dite « de saint Augustin » dans sa forme la plus sévère. Curieusement, un prêtre historien du XIX^e siècle fait état d'une tradition locale selon laquelle Éon aurait été le prieur d'une petite communauté d'ermites de saint Augustin, à Saint-Léry ou à Concoret, paroisses situées au nord-ouest de la forêt de Brocéliande. Ces ermites paraissent avoir plutôt été implantés en Italie tandis qu'en France se développaient au XII^e siècle des communautés de chanoines réguliers de saint Augustin. Les bénédictins de Saint-Maur dans leur *Recueil des historiens des Gaules et de la France* font figurer l'*Auctarium gemblacense*, dans lequel ont été consignés par un annaliste les événements survenus de 1137 à 1149. Pour l'année 1146, il est noté que l'hérésie des ermites pullule dans le pays breton et que Éon est son chef : « bien que sans aucune instruction et ignorant au point de savoir à peine ses lettres, cet homme vil et souillé (Éon) se met à discourir et à controverser sur les choses divines, sans avoir reçu les saints ordres. Par une criminelle audace, il célèbre la messe d'une manière indigne, consommant ainsi l'erreur et la ruine de ces hommes déjà perdus... » (traduction de Bellamy). Ceci, où les contradictions ne manquent pas, confirmerait qu'Éon, avant de venir à Brocéliande, avait reçu quelque instruction (dans une école de monastère ?) ainsi qu'une formation ecclésiastique au moins partielle. William of Newburgh, précédemment cité, était chanoine de saint Augustin à Cantorbéry, ce qui aurait pu le conduire à s'intéresser à l'histoire d'un clerc

déviant formé chez les prémontrés en même temps qu'à se démarquer de lui en insistant sur son illettrisme. Notons surtout que dans l'*Auctarium gemblacense*, [47] Éon figure en tant qu'hérésiarque, c'est-à-dire chef d'une secte hérétique et non pas comme chef d'une bande de brigands. Les vicomtes du Porhoët avaient des liens étroits avec un lignage ligérien vers lequel ils auraient pu diriger un jeune parent attiré par la vie monastique.

L'orientation religieuse d'un individu était souvent liée à des traits de personnalité manifestés dans un contexte familial favorable ; elle pouvait aussi avoir été provoquée par des causes principalement sociales, ainsi, Éon aurait pu être poussé vers cette orientation parce qu'il était un de ces chevaliers de rang modeste « que la prolifération des lignages et la coutume du partage égalitaire entre tous les héritiers mâle, nous dit J.C. Cassard, ont appauvri au point qu'ils sont tentés par le retrait du monde s'ils ne trouvent pas une riche héritière ou par les aventures de la croisade ».

Ermite en Brocéliande

Le fils de chevalier, attiré par la vie religieuse, s'était cru destiné à l'état monastique ou canonial. Le voici de retour au pays, avec ou sans l'autorisation de son supérieur, et ermite dans la forêt de Brocéliande. Si les défrichements commencés depuis longtemps déjà avaient beaucoup réduit les forêts dans cette Bretagne du XII^e siècle, les massifs forestiers étaient encore assez nombreux et séparés par d'immenses landes à peu près désertes. De vaste étendue, elles étaient assurément davantage désertes que les forêts, refuges depuis toujours des réprouvés, proscrits et hors-la-loi de toutes sortes qui tentaient de se soustraire à la justice des hommes ou à leur malignité, mais aussi forêts fréquentées ou habitées par des bûcherons, charbonniers ou porchers conduisant leur troupeau à la glandée. Leurs chemins croisaient ceux des chercheurs de bois pour faire des fagots, des torches, [48] des palissades, et ceux des arracheurs d'écorce de chêne pour le tannage du cuir, d'écorce d'orme ou de tilleul pour le tressage des cordes. Les forêts retentissaient aussi des cris des chasseurs et des aboiements des meutes à la poursuite

de cerfs, de daims, de sangliers, de loups, parfois d'ours. En chassant, les seigneurs éprouvaient leur vaillance et s'entraînaient à la guerre.

D'autres hommes en marge les rejoignaient. Depuis la fin du XI^e siècle, la réforme entreprise par Grégoire vu pour le relèvement spirituel du clergé avait eu pour résultat paradoxal d'enrichir considérablement l'Église, ce qui avait conduit des âmes ardentes et exigeantes à s'éloigner des formes habituelles de la vie religieuse.

Alors apparurent dans les forêts, sur les confins de la Bretagne puis à l'intérieur, des ermites qui, dans la solitude, la prière et les humbles travaux, faisaient pénitence et cherchaient Dieu. Les forêts bretonnes concernées étaient celles de la Guerche, de Fougères, de Rennes, de Bréchéliant ou *Brekilien* (que par la suite on appela « Paimpont »), et de Loudéac.

La solitude dans ces forêts n'est pas garantie et les ermites sont importunés par les chasseurs et leurs chiens, les fugitifs qui peuvent être des brigands ou encore par ces « boisilleurs » précédemment évoqués qui trouvent leur gagne-pain dans la forêt. Ici interviennent les tempéraments des ermites. Les vrais solitaires se mettent à la recherche de retraites inaccessibles. Le silence, la pénombre, la majesté des arbres inspirent des sentiments de crainte respectueuse devant la nature sacrée et inclinent l'âme à ressentir la présence d'une divinité créatrice constamment à l'œuvre et toute-puissante. Loin du monde, de son agitation, de ses mesquineries et turpitudes, l'ermite sent la proximité de Dieu et parfois réalise avec Lui l'union mystique. Mais le diable est quand même toujours en embuscade et peut faire surgir des images [49] tentatrices qui, trop insistantes, le feraient renoncer à la vie érémitique. Les conditions de vie très rudes de l'ermite, l'ascèse recherchée, la mortification éloignent Satan et mettent la pénitence au cœur de son existence quotidienne. D'autres ermites, plus sociables mais tout autant pénitents, ne refusent cependant pas le contact avec leurs frères humains aventurés dans la forêt. Ces hôtes des bois prennent l'habitude de les visiter et de leur apporter de la nourriture, surtout pendant l'hiver. Le solitaire leur prodigue des conseils, des encouragements, leur donne des bénédictions, renseigne le voyageur égaré. S'il a quelque don pour la parole, il leur parle de l'amour de Dieu pour ses créatures, même les plus chétives, de sa dilection pour les humbles, les plus pauvres, les plus malheureux, de son pardon pour les plus coupables. Il leur parle aussi du fils de Dieu fait homme venu se sacrifier pour eux et leur montrer la

voie à suivre. La réputation de sainteté de l'ermite se répand et plus encore s'il manifeste des dons de thaumaturge et opère des guérisons miraculeuses. S'il a de la prestance, s'il est éloquent et paraît versé dans les sciences religieuses, son influence grandit autant que le flot de visiteurs, ce qui peut provoquer l'irritation jalouse du recteur de la paroisse.

Les ermites, hommes chastes, pauvres et humbles, vivaient seuls le plus souvent mais parfois s'assemblaient à trois ou quatre. Chacun construisait sa hutte de branchages. Les lits étaient de joncs ou de fougères sur un matelas de mousse. Un fossé pouvait les protéger des bêtes sauvages. Les loups pullulaient alors en Bretagne. Un petit jardin entretenu dans une clairière défrichée fournissait quelques légumes. Ils se nourrissaient aussi de champignons, de noisettes, de mûres sauvages, de myrtilles, de merises, de prunelles et même de bouillie de glands de chêne et, à l'occasion, recueillaient des dons en nature de la part des habitants des villages et hameaux [50] voisins touchés par leur vie sainte et qui appréciaient les services rendus.

Même pour les gens à la vie rude et pauvrement vêtus qui lui rendent visite, l'aspect de l'ermite est saisissant. Il est hirsute avec une longue barbe, ses vêtements en lambeaux laissent voir sa maigreur extrême. L'évêque se méfie des ermites, surtout de ceux qui en prêchant acquièrent de la popularité, car il ne contrôle pas leur prédication. Leur tenue lui paraît excentrique et déplacée, tandis qu'aux yeux des populations, au contraire, elle atteste qu'ils sont des pénitents et signe leur sainteté. Inquiet, agacé, excédé parfois, l'évêque tente de les regrouper, de les fixer dans un lieu de son choix, de leur faire adopter une règle. Nous ignorons si Éon de l'Étoile a été un de ces ermites solitaires qui mènent une vie sauvage au profond des forêts ou si, comme le veut la tradition locale, il dirigeait un prieuré de quelques frères vivant sous la règle de saint Augustin et pratiquait un érémitisme mitigé à l'orée des bois. Peut-être est-il passé de l'une à l'autre forme de vie religieuse comme il arrivait souvent, pressé par l'évêque, encouragé par ses fidèles et après avoir convaincu de le rejoindre quelques compagnons attirés par son exemple et conquis par son charisme. Il a choisi la forêt de *Brekilien* plutôt que celle de Loudéac, son pays d'origine, peut-être parce que nul n'est prophète en son pays et qu'il a déjà le pressentiment d'une mission à venir, peut-être aussi parce qu'une aura de magie légèrement sulfureuse flottait autour de Brocéliande. Autrefois, la forêt s'étendait très loin à l'ouest. Les rois bretons de la haute époque y avaient résidé,

affichant ainsi leur rupture avec la civilisation gallo-romaine et leur retour à la tradition celtique rurale. Christianisé depuis des siècles, le pays avait cependant bien du mal à renoncer au culte des arbres, des sources, des pierres qui cheminait encore souterrainement sous forme de contes, de chants, [51] de fêtes et de coutumes dont le sens originel s'était obscurci. Le monastère de Gaël, qui avait été construit au nord de la forêt pour endiguer les esprits mauvais, continuait à monter la garde. L'évêque se préoccupait de tenir en lisière un espace toujours prêt à retomber aux mains des païens.

L'atmosphère de magie qui imprégnait la forêt avait subi comme une cure de rajeunissement quand, un demi-siècle plus tôt, Raoul de Gaël était venu d'Angleterre avec ses jongleurs, ses conteurs et ses musiciens dont les récits écossais et gallois allaient repeupler Bréchéliant de personnages et de légendes qui avaient tendance à la désarter. Ce Raoul de Gaël était un individu hors normes. Élevé en Angleterre, il était le fils de Raoul l'Écuyer, d'origine armoricaine, fidèle conseiller d'Édouard le Confesseur ¹¹, qui avait rejoint Guillaume de Normandie dont il avait partagé la victoire. En récompense de ses services, il avait reçu le fief d'East-Anglia. Peu après, son fils Raoul lui succédait, mais il avait été furieux de voir son *earldom* d'East-Anglia réduit par Guillaume au seul *shire* de Norfolk, et il avait été l'âme d'une rébellion contre le Conquérant. Vaincu, il s'était enfui au Danemark avant de gagner la Bretagne, où l'attendait son fief de Gaël qui comprenait Bréchéliant.

Raoul, qui plus tard allait mourir à la croisade, au siège de Nicée, avait semble-t-il, dans son château breton de Gaël, la nostalgie de son enfance vécue dans une Angleterre encore tout imprégnée d'influences celtiques et de légendes arthuriennes, et sans doute ses musiciens et ses jongleurs étaient-ils chargés de lui restituer cette ambiance. Toujours est-il que Bréchéliant fut peu à peu réenchantée. Des multitudes de fées y réapparurent. Les conteurs le disaient, les littérateurs l'écrivaient. Merlin [52] lui-même devenu homme sauvage puis fou des bois quittait la forêt calédonienne où il s'était enfui, venait en Bretagne, en Brocéliande, où la fontaine de Barenton retrouvait son pouvoir magique de provoquer l'orage et l'averse quand on versait de l'eau sur son perron.

¹¹ Selon La Villemarqué, dans *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin*, sa mère était une princesse galloise.

De ce pouvoir, personne ne doutait, pas plus que de la présence des fées.

Au moment où Éon de l'Étoile vient, comme Merlin, vivre en ermite dans la forêt, le seigneur des lieux est le fils de Raoul, Guillaume de Gaël-Montfort, qui meurt en 1143. Le petit-fils viendra résider à Montfort, à l'est de la forêt, où, vers 1090, Raoul avait construit un château.

Approche de la personnalité d'Éon

Que peut-on dire de la personnalité de cet homme qui, au point où en est ce récit, ne va pas tarder à faire parler de lui ? Les nobles aspirations religieuses et morales des ermites ont été évoquées précédemment, cependant les dispositions de caractère avaient aussi leur importance. Par définition, l'ermite est un contestataire qui a horreur de la routine, ne supporte pas l'enfermement, s'accommode mal de la discipline, fuit les complications relationnelles qui peuvent surgir dans un cloître et qu'il redoute, précisément parce qu'elles se fondent souvent sur lui, se méfie des valeurs religieuses établies. Par ailleurs, si l'ermite peut être un contemplatif, plus souvent c'est un actif qui travaille de ses mains, par nécessité certes, mais souvent aussi parce que l'activité physique lui convient. Enfin, s'il peut préférer la solitude, souvent il ne refuse pas la compagnie de ses semblables, heureux quand l'occasion se présente d'apporter du réconfort moral, notamment aux plus pauvres, aux plus déshérités. Ce qui lui convient dans le style de vie qu'il a choisi, c'est de pouvoir exercer son apostolat d'une façon très libre et de disposer également d'une grande mobilité. L'ermite devient [53] facilement un prédicateur errant. La suite des événements montrera qu'Éon était doté d'un grand charisme et que son ascendant sur les foules était considérable. Cohn dit de lui que « d'allure imposante, il jouissait d'un grand pouvoir de fascination ». Ailleurs, l'historien mentionne sa prestance et son éloquence.

Si s'impose naturellement l'image d'un homme décidé, sûr de lui, de caractère indépendant, probablement ombrageux et même impérieux, doté d'une grande présence, sachant d'instinct trouver les mots qui touchent son auditoire, en revanche, il sera moins facile de démêler les raisons qui font que cet ermite appartient à la catégorie de ceux qui ont

« mal tourné » selon l'expression de Barthélémy, lequel visait d'ailleurs certains ermites devenus prédicateurs populaires errants. Tous ne tournaient pas mal, ainsi Robert d'Arbrissel, ermite, puis grand prédicateur vagabond, compatriote breton d'Éon de l'Étoile qui, après des années d'errance, avait fondé dans un bois, refuge de brigands, le monastère mixte, devenu plus tard fameux, de Fontevraud. Il y avait eu aussi l'exemple de saint Norbert de la famille des comtes de Gennepe, qui avait en premier lieu reçu la prêtrise de façon irrégulière et, ermite errant vêtu de loques, avait prêché avec succès, puis avait fondé dans un lieu sauvage (appelé « Prémontré ») près de Laon, un monastère qui allait être à l'origine de l'ordre des prémontrés. Son exemple était une belle source d'inspiration pour Éon s'il avait fréquenté les prémontrés d'Authon.

Un grand évêque intraitable

La tradition locale recueillie par Guillotin de Courson peut nous mettre sur la voie d'un traumatisme psychique à l'origine du basculement d'Éon dans une contestation qui deviendra de plus en plus radicale. Selon cette [54] tradition, le sire de Montfort, qui était ce Guillaume déjà mentionné, avait voulu déplacer Éon et ses religieux de saint Augustin, dont le prieuré se trouvait près de Concoret, pour les installer dans d'autres bâtiments, à Barenton dans la forêt. Pour ce faire, il aurait eu l'accord de l'évêque, qui, peut-être manipulé, assurait vouloir déplacer les religieux pour qu'ils aillent lutter contre des pratiques païennes ou si possible les éradiquer. En réalité, les agents seigneuriaux convoitaient les bâtiments des ermites. Non seulement Éon avait très mal pris ce déménagement forcé, mais « il tomba dans des égarements d'esprit, se mit à prophétiser et à débiter des extravagances », ce qui rappelle étonnamment la conduite de Myrdhinn (Merlin) après la bataille d'Arderydd. Ce traumatisme, vécu comme majeur par Éon, peut-on penser, car peut-être réveillait-il de vieilles blessures de l'enfance, fut chez lui à l'origine d'états de transe prophétique comme on en voyait encore au pays de Galles (cf. infra) et sans doute en Bretagne, et qui accrurent encore son aura. À défaut de pouvoir adhérer sans réserve au détail du récit, retenons tout de même l'idée de la survenue d'une mesure ressentie comme injuste, imposée arbitrairement, qui vient frapper Éon, engendre chez lui un sentiment de préjudice, provoque un refus de

s'incliner, au moins intérieur dans un premier temps, et se traduira bientôt par une révolte. Là où certains, plus souples ou moins combattifs, tendront à s'accommoder de la situation nouvelle, voire, quand c'est possible, à en tirer le moins mauvais parti, d'autres dotés d'une sensibilité particulière, plus facilement atteints par ce qui leur paraît blessant, humiliant au point d'en être insupportable, à plus forte raison quand ils sont au XII^e siècle issus du milieu chevaleresque, réagissent en se cabrant contre celui qui ne les comprend pas, ne les aime pas et leur fait du mal. L'évêque de Saint-Malo fut cet homme-là pour Éon de l'Étoile.

[55]

La personnalité de l'évêque Jean de Châtillon, que l'on verra acharné à décapiter l'hérésie, doit être prise en compte par qui veut comprendre comment Éon de l'Étoile a été poussé hors de l'orthodoxie. Né avec le siècle, ou peu avant, bourguignon, comme saint Bernard qu'il avait rencontré dans sa jeunesse quand il étudiait à Paris chez les chanoines de Saint-Victor, centre intellectuel brillant et reconnu, il avait été abbé du monastère de Bourg-Moyen de Blois puis était venu en Bretagne en 1134 à la demande d'Étienne, comte de Penthièvre, fonder l'abbaye Sainte-Croix de Guingamp. Dix ans plus tard, il avait été élu évêque de Tréguier et la même semaine évêque d'Alet. Bien lui prit de quitter Guingamp car son successeur eut plus que des démêlés avec l'insupportable fils d'Étienne, Henri de Penthièvre. Le nouvel évêque avait préféré Alet plutôt que Tréguier et, à peine en possession de son diocèse, montra une détermination, une autorité et un sens de l'organisation sans faille. Le diocèse d'Alet, qui allait devenir diocèse de Saint-Malo, s'étendait de l'embouchure de la Rance au nord jusqu'à la baronnie de Gaël Montfort qui comprenait Bréchéliant au sud. Vu de plus près, Alet paru en perdition au nouvel évêque, non spirituellement mais économiquement et démographiquement. Tandis qu'Alet végétait lamentablement, tout le trafic portuaire et la pêche, c'est-à-dire la vie, s'étaient développés en face, à Saint-Malo de l'Isle. Les forbans, nombreux, qui y prospéraient aussi ne découragèrent pas l'évêque, qui, sans barguigner, transféra son siège épiscopal à Saint Malo. Ce transfert le fit aussitôt entrer en conflit avec les moines de l'abbaye tourangelles de Marmoutier, possesseurs des lieux. Après un long procès, une bulle papale lui donna définitivement satisfaction en 1153.

Jean de Châtillon était pleinement acquis à cet aspect de la réforme de l'Église, ardemment encouragé par Bernard de Clairvaux, saint

Bernard, sa « plus haute colonne », qui [56] consistait à inciter le plus possible les chanoines des chapitres cathédraux à vivre en communauté selon la règle de saint Augustin. Cette vie semi-monastique, éloignée des contingences terrestres, apparaissait de nature à épurer les mœurs et à développer la spiritualité d'un clergé séculier trop soumis aux tentations de toutes sortes, y compris celle d'accorder trop d'importance aux intérêts financiers. Jean, l'évêque de Saint-Malo, ancien augustin lui-même, soumit son chapitre à cette règle.

À cette époque se créaient un peu partout non seulement des abbayes cisterciennes mais également des abbayes et des communautés de chanoines réguliers qui, à la différence de celles des cisterciens, associaient à leur vie conventuelle leur participation au ministère paroissial. C'est sous l'impulsion de Jean de Châtillon que plus tard seront fondées dans le sud du diocèse, là où l'éonisme avait été le mieux implanté, deux abbayes de chanoines réguliers, la première à Montfort en 1152, qui avait une règle particulièrement austère, la seconde à Saint-Jean-des-Prés en 1160.

Un évêque de cette trempe était peu enclin à s'accommoder de l'anarchie érémitique qui pourtant prospérait dans les forêts bretonnes, où les ermites fourmillaient. En ce milieu du XII^e siècle, alors que l'hérésie menaçait un peu partout dans la chrétienté, l'Église perdait patience. Elle pressait les brebis égarées ou en voie d'égarément de rentrer dans le rang, et la Bretagne traînait les pieds. Jean de Châtillon, quand il était à Blois, avait pu constater quel grand souvenir avait laissé Yves, l'évêque de Chartres, initiateur de cette école épiscopale qui allait briller d'un si vif éclat et comment au tournant du siècle il avait mis au pas les ermites du Perche.

Qu'Éon ait été un religieux de saint Augustin associé à quelques confrères dans un modeste prieuré et invité à rejoindre un établissement mieux contrôlé ou un [57] religieux contestataire prié avec ses collègues de déménager ou encore un solitaire presque laïque non autorisé peu pressé de rentrer dans le rang, dans l'un ou l'autre cas, entre le nouvel évêque du diocèse de Saint-Malo et l'ermite de Brocéliande, ce dut être un choc frontal. Éon de l'Étoile, né non loin de là, où vivait encore toute une parentèle, éduqué en guerrier, implanté en Bréchéliant depuis plusieurs années, avait l'oreille et l'estime d'une population presque entièrement paysanne qui appréciait ses qualités d'homme pieux attentif à

autrui, secourable au pauvre peuple. Éon n'avait que faire des injonctions de cet étranger.

Quant à Jean de Châtillon, encore dans la force de l'âge, habitué à imposer sa marque, protégé de Bernard de Clairvaux, reçu à Rome à l'occasion par le Saint-Père et bien décidé à faire de son diocèse un modèle de piété et d'orthodoxie catholique romaine, il ne laisserait pas ce prêcheur agité et agitateur se mettre en travers de sa route.

La réforme grégorienne avait déclenché une sorte de révolution culturelle, avec l'accord et même les encouragements du pontife que certains jugeaient imprudent et qui n'en avait cure. Quelques décennies plus tard, elle n'en finissait pas de faire des vagues. Prêtres et religieux laxistes étaient sévèrement fustigés par des confrères rigoristes, et les ermites prédicateurs errants étaient souvent à la pointe de cette contestation. L'autorité de l'Église vacillait parfois, la hiérarchie était contestée et même le sacerdoce, mis en question par des laïques déçus par le clergé. Jean de Châtillon ainsi qu'Éon de l'Etoile étaient tous les deux réformistes, mais le premier voulait la réforme sous l'autorité de l'Église, tandis que le second la voulait plus radicale et contre cette autorité.

Sans doute Éon de l'Étoile tutoyait-il déjà l'hérésie avant l'arrivée de l'évêque Jean de Châtillon. Nous ignorons comment entre eux s'est creusé le fossé, s'est aggravé [58] le divorce, ont commencé les hostilités. Dans ce genre de situation, souvent des heurts de comparses ou de subordonnés provoquent l'étincelle qui va mettre le feu aux poudres. On peut imaginer que des sergents forestiers de Guillaume de Gaël-Montfort, après intervention de l'évêque, aient bousculé les ermites ralliés à Éon et jeté bas leurs cabanes. Ensuite, ce fut l'escalade. Mais à la même époque des événements terribles surgirent.

Famine, rébellion, hérésie

En 1143 et 1144, selon les chroniques, deux hivers effroyables furent suivis de printemps désastreux pour les cultures, et la famine fit son apparition en Bretagne. Notamment dans les classes populaires, les céréales constituaient l'élément majeur de l'alimentation. Privés de nourriture, les enfants et les vieillards aux corps enflés par des œdèmes

de carence mouraient les premiers, d'abord chez les plus pauvres, ensuite chez les autres. La faim tenaillait les vivants et avec elle l'angoisse de mourir de faim qui poussait les malheureux affamés à se nourrir de tout ce qu'ils trouvaient, charognes comprises, et, à l'occasion, de chair humaine. Les mendiants innombrables s'assemblaient à l'entour des monastères et prieurés ainsi que devant les maisons-fortes des nobles dans l'espoir de quelque distribution de pain. La détresse des humains était à son comble et leur désespoir, insondable. Affaiblis par un jeûne prolongé, absorbant sans discernement des plantes et des champignons toxiques, certains étaient envahis par des hallucinations et gagnés par des terreurs incontrôlables. Cette abominable famine, annoncée par la comète, et ses funestes conséquences firent penser à la fin du monde. C'est alors qu'on entendit parler d'un ermite de la forêt de Bréchéliant, inspiré par l'Esprit-Saint, qui annonçait la fin des temps attendue par [59] les chrétiens et disait à ceux qui l'écoutaient de lui faire confiance car il saurait conduire à bon port sa cohorte d'élus. Plus les prêtres assuraient qu'il fallait se méfier de lui et le fuir car c'était un faux prophète, plus on se pressait pour l'entendre. Passant outre aux conseils du clergé puis aux menaces, l'ermite contestataire devenait rebelle. Bientôt, le rebelle se fera hérésiarque ou chef d'une secte hérétique. À beaucoup, parmi ceux qui se sont intéressés à Éon, le terme d'« hérésie » a paru bien grand pour qualifier ce que certains ont considéré comme des « élucubrations » de la part d'un homme que les gens d'Église considéraient comme un ignorant, un profane en matière religieuse.

L'image de ce révolté généralement mise en avant est celle d'un être frustré qui avait fini par se prendre au sérieux et en imposait à de plus frustrés encore que lui, surtout quand il leur distribuait par temps de famine ce qu'il était allé voler avec sa bande dans les couvents de la région. Ce goût accentué pour la rapine a paru mal compatible avec une quelconque spiritualité, c'est pourquoi beaucoup ont vu dans ses prétentions à se mêler des sciences sacrées et un jour à se dire nouveau Messie au mieux les divagations d'un esprit malade, au pire les effronteries d'un imposteur. Dans le premier cas, comment a-t-il pu tenir la campagne, narguer et déjouer ses poursuivants aussi longtemps ? Dans le second, comment a-t-il pu susciter des attachements et des dévouements aussi nombreux et aussi profonds de la part de fidèles dont certains ont préféré mourir plutôt que de le renier ?

Que sait-on de ce qu'il a fait pendant cette période de trois ans qui part de 1145 quand il commence à faire parler de lui et se termine par son arrestation en 1148 ? Il a été décrit comme le chef d'une horde sauvage (Cohn et aussi Le Goff) attaquant les châteaux, les monastères, les églises, pillant et brûlant tout, massacrant les ermites qui [60] ne se ralliaient pas à lui et, ses forfaits accomplis, se retirant dans ses repaires des forêts et des landes désertes pour faire bombance et préparer ses nouveaux brigandages. Les rares textes qui le concernent ne font pas état de ces méfaits, à l'exclusion des chroniques de William of Newburgh¹². Cet auteur dit d'abord qu'Éon était principalement hostile (*infestus*) aux églises et monastères et ensuite qu'il quittait brusquement les lieux déserts où il s'était retiré pour se faire plus spécialement le persécuteur (*infestator*) des églises et monastères. Des châteaux il n'en est pas question. Quant aux églises, prieurés et monastères, ils paraissent avoir été plutôt rançonnés que pillés ou incendiés. Si Éon détroussait, façon Robin des bois, de riches marchands, de gras abbés insuffisamment escortés, assurément peu nombreux car ils empruntaient plutôt les voies qui longeaient le nord et le sud de la péninsule, rien ne vient le confirmer. Enfin, c'est très certainement à tort que lui sont imputés les incendies des nombreuses demeures d'ermites en Bréchéliant et autres forêts tandis que leurs habitants « périssaient par la faim et le glaive ». L'historien Pierre Le Baud, qui avait eu connaissance du texte des chroniques bretonnes de Nantes, dépourvues des lacunes qu'elles ont eu ensuite, précisait bien que ces ermites avaient subi ce sort parce qu'ils suivaient l'erreur d'un hérétique habitant ces forêts avec d'autres complices. Ils étaient donc ralliés à Éon ce qui leur a valu cette répression féroce.

Quelques particularités de sa conduite paraissent avoir frappé l'esprit des contemporains et de ceux qui en ont parlé ensuite. Cet homme n'était pas instruit des sciences religieuses et profanes, disaient-ils, et cependant il se permettait d'en parler : « Il combattait, contredisait [61] et répugnait tant qu'il pouvait le clergé, les évêques et autres prélats », ce qui était peut-être sa manière de « persécuter » les églises et couvents.

¹² Appartenait au prieuré augustin de Newburgh, près de Bridlington, dans le Yorkshire. L'histoire d'Éon de l'Étoile se trouve dans son *Historia - Rerum Anglicarum*.

D'une certaine façon, l'érémisme pratiqué par des laïques autant que par des clercs, et souvent par des clercs qui n'avaient pas été ordonnés prêtres, anticipait le mouvement de réforme protestante qui devait se manifester avec éclat quelques siècles plus tard. En supprimant la séparation entre le clergé et les laïques, cette « promotion religieuse des fidèles » (Vauchez) menaçait fatalement l'expertise du clergé à qui étaient réservées dans l'Église non seulement la célébration du saint sacrifice de la messe et l'administration des sacrements, mais aussi la connaissance des textes sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est ce qui explique la véhémence avec laquelle les hommes d'Église ont insisté sur l'ignorance d'Éon et sur la bêtise de ceux qui écoutaient ses insanités et le suivaient.

Le Christ aussi s'était heurté au clergé et à la hiérarchie religieuse juive, dont il dénonçait l'hypocrisie et la mauvaise foi, et c'est à leur demande que les Romains l'avaient mis à mort. Éon de l'Étoile pensait peut-être qu'il était un nouveau Christ quand il se disait le « fils de Dieu ». C'est cette prétention à être un Messie qui sera semble-t-il le principal chef d'inculpation retenu contre lui.

Éon avait désigné des évêques parmi ses fidèles et il a été accusé de célébrer des messes sans avoir reçu les ordres. Plus tard, les protestants auront aussi leurs pasteurs et leur culte, parmi eux les luthériens et les anglicans auront des évêques, mais ces pasteurs et dignitaires religieux ne constitueront pas un clergé distinct des fidèles et le culte protestant ne sera pas une messe, c'est-à-dire un saint sacrifice.

Les noms qu'Éon donnait à ses « apôtres », certains disent à ses « principaux lieutenants », à savoir Sagesse, Jugement, Science, achèvent de nous convaincre que les [62] éoniens étaient au moins une ébauche d'Église parallèle plutôt qu'une bande de brigands. Éon en était le chef. Dans son ouvrage *Les Cisterciens en Bretagne*, A. Dufief dit que des clercs se trouvaient sans doute parmi eux car « il fallait, en effet, un minimum de connaissances théologiques et scripturaires pour contester les dogmes de la religion catholique ». Ainsi, l'hypothèse qui s'offre à nous avec le plus de consistance est qu'Éon a d'abord été un ermite contestataire en délicatesse avec sa hiérarchie religieuse. Passé de la contestation à la rébellion, il a entraîné dans son sillage d'autres ermites qui n'étaient pas sans influence sur les populations. Il prêchait auprès des paysans le retour à l'Église des premiers temps, la simplicité évangélique, l'amour des pauvres et le partage, la dignité des femmes

et l'égalité des sexes devant Dieu. Il s'est attaché des groupes de fidèles séduits ou subjugués et a constitué ce qu'il considérait comme une nouvelle Église.

Prophète d'Apocalypse, réformateur religieux, Éon l'aura été, semble-t-il, bien plus qu'un pilleur d'Églises et d'abbayes. Déjà, il paraît surprenant qu'aucun meurtre n'ait été commis — aucun ne lui a été reproché — par des foules décrites parfois comme des hordes paysannes déchaînées. Il a été accusé « de contredire et répugner (même sens que « contredire », en plus fort) le clergé », ce qui correspond davantage à l'attitude d'un opposant religieux qui polémique plutôt qu'à celle d'un chef de bande qui lance sa troupe à l'assaut des monastères et des églises. Cassard souligne que, s'agissant des méfaits qui lui sont imputés, aucune précision n'est apportée, aucun nom de paroisse ou d'abbaye n'est indiqué. Les éoniens « répugnaient » le clergé en s'opposant au baptême des enfants, au mariage religieux et sans doute encourageaient-ils les paysans à refuser de payer la dîme.

Quand la famine a sévi en Bretagne, Éon a franchi [63] le dernier pas. Lors d'états de transe prophétique qui impressionnaient ses auditeurs, il annonçait la proche fin du monde et se présentait comme un nouveau Messie. Aux paysans désemparés, en situation d'extrême précarité, aux miséreux de toutes sortes, aux déclassés, aux opprimés, Éon apportait des raisons de ne pas désespérer car l'Apocalypse serait suivie de mille ans d'Âge d'or et l'on verrait le loup fraterniser avec l'agneau. Après les bouleversements de la fin des temps et le jugement dernier viendrait l'heure bénie et rêvée qu'aucune guerre ni aucune famine ne viendrait troubler. Il n'y aurait plus ni riches ni pauvres.

L'insistance de William of Newburgh à dénoncer les persécutions infligées par Éon de l'Étoile aux églises et monastères conduit à se demander si l'hérésiarque et ses adeptes n'auraient pas éprouvé une hostilité de caractère religieux envers la construction d'édifices voués au culte. Robert d'Arbrissel, mort en 1147 et demeuré célèbre, avait été longtemps réticent au sujet de l'édification d'églises. Il était alors prédicateur itinérant. Maints passages de la Bible pouvaient nourrir cette opposition. Des témoins, certains il est vrai disaient de « faux témoins », ont assuré que le Christ avait déclaré qu'il détruirait le temple de Jérusalem dont par ailleurs il avait chassé les marchands. À la Samaritaine, il avait rappelé que Dieu doit être adoré en esprit et en vérité, non pas dans des lieux particuliers mais en tous lieux de la Terre dont c'est

l'ensemble qui est sacré. Après sa mort, les chrétiens qui n'étaient pas d'origine juive et qu'on appela les « hellénistes » parce qu'ils étaient de culture grecque s'opposaient aux chrétiens hébreux demeurés attachés au judaïsme traditionnel. Étienne, l'un de ces hellénistes dont les Actes des Apôtres racontent l'histoire, accusé d'avoir prêché contre le Temple et contre la loi, traduit devant le sanhédrin, s'était réclamé de Jésus mais aussi d'une [64] tradition beaucoup plus ancienne. Il interprétait la prophétie de Nathan dans le second livre de Samuel, dont le texte primitif avait été altéré comme une opposition de Dieu à tout sanctuaire construit. Ceci était la pure tradition juive instituée par Moïse. Le tabernacle des Hébreux nomades était le seul sanctuaire légitime et son modèle avait été communiqué par Dieu à Moïse sur la montagne sainte. Ceux qui déviaient de cette tradition étaient les mêmes que les adorateurs du Veau d'or. Le roi David était resté fidèle à l'arche sainte, tandis que Salomon, son successeur, en construisant le temple s'était écarté du droit chemin car, disait Étienne : « Le Très Haut n'habite pas dans ce qui est fait de main d'homme » (Actes 7, 48).

La plupart des ermites ont, sans nul doute, partagé cette opinion, qui devait également être celle des éoniens. En Bretagne, elle rejoignait les conceptions religieuses des anciens Celtes qui célébraient leurs cérémonies druidiques dans leur németon, espace sacré, en pleine nature, généralement dans la forêt. Les populations en avaient certes perdu le souvenir, mais l'attachement à la nature et le maintien d'une étroite relation avec elle demeuraient une constante de leur mentalité. À la même époque, Pierre de Bruys, autre hérésiarque et ses sectateurs du Dauphiné, de Provence, du Languedoc et de Gascogne, plus violents que les Bretons, refusaient les lieux de cultes spécifiques et détruisaient les églises et aussi les croix.

Les éoniens les plus versés dans les sciences religieuses semblent avoir considéré leur maître comme un prophète dans la lignée de Moïse et du Christ. C'est ce que confirmerait un passage du récit de William of Newburgh se rapportant au témoignage d'un ancien éonien qui, à Reims, avait assisté au supplice des compagnons d'Éon venus en Champagne avec lui. Ce témoin avait dit au moine anglais que l'un des proches d'Éon, celui qu'ils appelaient « Jugement » répétait en criant tandis [65] qu'on le conduisait au bûcher : « Terre, ouvre-toi ! », comme l'avait fait Moïse pour que la terre engloutisse Coré, Datan, Abiram et leurs familles qui s'étaient révoltées contre lui (Nombres - 16).

Ceci confirme au moins les connaissances bibliques de certains disciples d'Éon.

Les noms qu'il donnait à ses « apôtres » ont conduit certains, et parmi eux déjà Bertrand d'Argentré au XVI^e siècle, à faire le rapprochement avec un hérésiarque du II^e siècle. Il s'agit de Valentin d'Alexandrie, le plus célèbre des grands gnostiques, dont la doctrine est connue par les réfutations de saint Irénée, évêque de Lyon. Intermédiaire entre le panthéisme et le théisme, incluant des éléments platoniciens, des traditions juives, le dualisme persan et des dogmes chrétiens altérés, cette doctrine avait pour base ce qui a été qualifié de « panthéisme émanatiste ». Elle assurait que, d'un principe premier, immobile et inépuisable, « émanent », comme la chaleur rayonne du feu et de la lumière du soleil, des êtres moins parfaits participant cependant de sa nature. Ces émanations du divin sont des Éons (du grec *aiôn*, « temps, durée »). Diverses sectes gnostiques ralliées à cette métaphysique variaient au sujet du nombre et de la nature exacte des éons. Elles s'accordaient davantage pour dire qu'à la fin des temps ces émanations qui ont présidé aux formations successives de l'univers se confondront à nouveau avec le principe suprême ou « plérome ».

L'identité du terme qui désigne en grec les « émanations » et du prénom de l'ermite par sa coïncidence a pu troubler quelques éoniens ou Éon lui-même s'il était plus savant qu'on ne l'a dit. Peut-être a-t-elle orienté des choix religieux ou doctrinaux. Cependant, l'éonisme paraît avoir été beaucoup plus un mouvement populaire qu'une secte d'initiés. Serge Hutin, auteur d'un ouvrage sur « les gnostiques » (aux PUF en 1958) mentionne dans une courte note : « Eudes de l'Étoile (qui se faisait appeler [66] Éon de l'Étoile, et ses disciples dans la région de Saint-Malo (vers 1140) », ainsi qu'un groupe gnostique près de Soissons, vers 1125. Ces précisions sont données à la fin d'un paragraphe sur les sectes néo-manichéennes. Même si Éon n'a pas été aussi inculte que l'ont dit ses détracteurs, on le voit mal cependant à la tête d'une secte gnostique. La gnose, c'est la recherche individuelle du salut par la connaissance et l'initiation, pas par la foi ou les œuvres. Les groupes gnostiques sont composés d'initiés peu nombreux qui ont le privilège de recevoir un enseignement secret progressivement révélé. Nous ne voyons rien de tel dans l'éonisme. Les noms donnés par Éon à certains de ses anges et ses apôtres sont sans doute calqués sur ceux des anciens gnostiques, suggérés peut-être par un clerc rallié à Éon, mais plaqués de façon

superficielle, sans relation avec une quelconque gnose. Les gnostiques croyaient que le monde mauvais, le monde de la matière dans lequel nous vivons, était l'œuvre d'un dieu inférieur, maudit, un démiurge au-dessus ou à côté duquel se trouvait une divinité suprême et bonne, symbolisée par la lumière, dont émanait le monde des esprits. Dans une lutte permanente s'opposaient le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, l'esprit et la matière. Ce dualisme religieux appartenait aussi aux doctrines des manichéens, avec lesquels les gnostiques étaient souvent confondus.

Les disciples de Manès (ou Mani, 216-277) s'étaient répandus de l'Occident jusqu'à l'Extrême-Orient et ils furent partout persécutés. En Europe occidentale, ils avaient connu une grande diffusion aux IV^e et V^e siècles avant de succomber sous les coups qui leur étaient portés. La difficulté à concilier un monde empli d'horreurs, de violence et de méchanceté avec un créateur bon et tout-puissant, c'est-à-dire le problème du mal persistant immuablement, le dualisme religieux avait fait retour en [67] Europe au XI^e siècle sous la forme de groupes sectaires néo-manichéens. Parmi eux, les cathares du midi occitan après une grande expansion connaîtront un destin tragique. On en brûlait à Orléans tandis que leur présence était signalée en Champagne au mont Wimer (ou mont Aimé à 50 kilomètres au sud de Reims) en 1042, 1048 et au siècle suivant en 1144. Ils voulaient abolir la dîme. L'hostilité qu'ils inspi- raient à l'Église pourrait expliquer l'empressement de l'évêque de Reims à la mise au pas des hérétiques bretons (cf. supra), souvent considérés comme appartenant à ces groupes néo-manichéens. Hostiles à l'Église, au paiement de la dîme, au mariage religieux en tant que sacrement, les éoniens ont pu leur être assimilés sans pour autant partager l'ensemble de leurs croyances et de leurs pratiques. Nous ne savons pas si les éoniens étaient demeurés des évangélistes, c'est-à-dire des chrétiens hostiles aux structures de l'Église sans toutefois qu'ils aient rejeté les fondements dogmatiques du christianisme, ou si leur remise en question était allée plus loin et les rapprochait des hérétiques manichéens qui s'étaient éloignés du corps de doctrines enseignées par l'Église. Peut-être flottaient-ils entre ces deux conceptions. Notons que les éoniens désignaient des évêques, ce que faisaient aussi les cathares. L'*Auctarium gemblacense* mentionne qu'Éon ordonnait aussi des archevêques et une autre chronique (*Ex appendice ad Sigebertum alterius Roberti*, Robert Le Prémontré) précise que ces nominations d'évêques sont un

clair indice d'appartenance manichéenne. Ceci n'est pourtant aucunement certain.

Duby (dans *Mâle Moyen Âge*) dit que l'hérésiarque est généralement un intellectuel provenant de cercles dirigeants d'une Église ou encore de cénacles, d'écoles, et que l'élaboration, individuelle ou par un petit groupe, d'une hérésie suppose un raisonnement, une mise en forme intellectuelle, par conséquent, de la culture. Or, [68] les documents d'époque insistent sur le faible niveau culturel d'Éon de l'Étoile.

Nora Chadwick, dans *Early Brittany*, le voit plutôt comme un combattant justicier, un chef de maquisards secourable aux faibles, surgissant de la forêt pour des attaques surprises suivies de brusques replis terminés par de fraternelles agapes. Éon aurait-il été un chef charismatique plus militaire que religieux, flanqué d'un ou de plusieurs acolytes plus versés que lui dans la théologie et qui auraient élaboré une doctrine dont il aurait surtout retenu le caractère subversif ? William of Newburgh dit que les éoniens n'avaient pas une doctrine profonde. C'est donc qu'ils en avaient tout de même une.

Insaisissable Eon ?

Dans les récits qui le concernent, un leitmotiv manque rarement. Éon se serait découvert fils de Dieu en entendant un prêtre conclure des prières d'exorcisme par l'habituel : *per eum qui venturas est judicare vivos et mortuos et seculuni per ignem* (« par celui qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu »). L'ermite aurait eu une illumination et cru que ce *per eum* latin mal prononcé signifiait « par Éon ». Ce qui offre à tous ceux qui relatent l'histoire l'occasion de stigmatiser la stupidité, l'indigence intellectuelle, l'absence de jugement de cet hérétique, pourtant capable de mettre la paysannerie bretonne en ébullition.

L'éclair subit qui aurait jailli dans la conscience d'Éon à l'audition de la formule fatidique obligerait à conclure qu'il s'agissait là du moment fécond initiateur d'un délire d'interprétation rapidement chroniqué, ce qui n'est pas compatible avec ce que nous savons de la conduite de l'hérésiarque en Brocéliande. L'ascendant qu'il avait sur les foules et sur ses proches compagnons, « ses anges et ses [69] apôtres », l'échec

des troupes seigneuriales ou ducales à s'emparer de lui pendant au moins plusieurs mois ne sont pas compatibles avec une pathologie mentale aussi lourde.

En revanche, alors que Duby invite à s'intéresser à la psychologie des hérésiarques et à la présence chez eux d'une possible névrose, nous pouvons légitimement nous interroger au sujet de la personnalité d'Éon, peut-être infiltrée de paranoïa caractérielle faite d'orgueil, de méfiance, de psychorigidité. Ceci nous renvoie à ce qui a été dit précédemment au sujet des circonstances de son entrée en dissidence.

Un éclairage inattendu pourrait nous aider à progresser dans la compréhension de l'insaisissable Éon. Dans l'introduction à sa biographie, *Alexandre le Grand ou le roman d'un dieu*, Maurice Druon au premier abord, loin de notre sujet, s'intéresse à la psychologie des enfants qualifiés de naturels, illégitimes ou adultérins, plus particulièrement à quelques-uns d'entre eux, historiques ou légendaires, qui ont connu un grand destin. Outre Alexandre auquel son livre est consacré, il cite Thésée et Romulus, qui figurent dans les vies parallèles de Plutarque, mais aussi Moïse, également Jésus-Christ. Nous pouvons joindre à la liste... l'Enchanteur Merlin. Notre intérêt croît quand Maurice Druon établit un ensemble de traits de personnalité qui s'observent chez ces personnages avec une régularité qui ne doit rien au hasard et dont plusieurs correspondent à ce que nous savons d'Éon de l'Étoile : « affirmation d'un lien filial avec le surnaturel, aptitudes prophétiques, vocation messianique, résistance physique exceptionnelle, agilité d'esprit, révolte contre le milieu de naissance, mésentente avec les proches, instabilité, colères, homicides, fugues »... Toutes caractéristiques liées à « un certain opprobre inquiet, une curiosité soupçonneuse » de la part de leur environnement social au long de leur enfance et de leur jeunesse. Druon [70] dit aussi qu'ils cherchent à dominer le sol et les femmes, qu'ils créent des cités, des empires, des doctrines religieuses, qu'ils se rendent insupportables à leurs contemporains et qu'ils ont une fin tragique et prématurée ou solitaire et désolée.

Si l'on tient également compte du fait que l'Église se méfie des bâtards et leur interdit, sauf rares dispenses, l'accès au sacerdoce (ce que dit aussi Druon), nous pourrions avoir ici la clef du destin de l'hérésiarque de Brocéliande qui aurait été apparenté à une famille bretonne de haut rang, mais du côté gauche, c'est-à-dire qu'il serait né hors mariage, à moins que sa mère ait été mariée à temps à un chevalier de

village, père nourricier. Ces enfants, s'ils ne sont pas rejetés, sont souvent l'objet d'une particulière tendresse de la part de leur mère, souvent observée chez ceux qui, plus tard, ont une attirance pour l'état religieux, comme il vient d'être dit, pour eux rarement accessible. Ces considérations sur une éventuelle bâtardise d'Éon sont proposées au lecteur pour alimenter sa réflexion.

Si beaucoup ont pensé qu'il n'avait pas l'envergure intellectuelle qui lui aurait permis de construire et de soutenir une hérésie de grande portée, en revanche, peu contestent qu'il ait laissé le souvenir d'un grand magicien. C'est surtout cet aspect de l'ermite de Brocéliande qui est décrit par William of Newburgh et par les auteurs qui suivront. À l'inverse, Otto von Freisingen ¹³ refuse visiblement de se laisser impressionner par cette atmosphère de magie qui accompagne le personnage. Le privant de son aura, il le banalise à l'extrême.

William, qui, sans doute, veut mettre en relief les attributs diaboliques d'Éon, dit qu'il traversait différentes [71] provinces avec une incroyable vélocité. Les ermites avaient coutume de se déplacer à pied ou à dos d'âne. Notons que pour des raisons inconnues ces équidés sympathiques, mais réputés cabochards, étaient très rares en Bretagne. Marcheurs entraînés, infatigables, Éon et ses compagnons se déplaçaient facilement et pouvaient faire de grandes randonnées pour apparaître à peu d'intervalle dans des lieux éloignés les uns des autres. Mais on ne peut exclure qu'un noble rallié aux éoniens ait prêté des montures, et c'est alors au galop d'un cheval, comme au temps de sa jeunesse, que le fils de chevalier se serait soudain élancé loin de Brocéliande avec quelques compagnons pour se manifester là où on ne l'attendait pas. Sa renommée croissante aidant, on s'est mis à le voir partout. Il devenait un personnage mythique. Ce don d'ubiquité avait jadis été attribué à Pythagore.

William dit aussi que l'ermite apparaissait revêtu d'une dignité considérable, soulignée par un faste royal. Ceux qui l'entouraient ne manifestaient pas d'inquiétude, n'accomplissaient aucun travail. Ils étaient magnifiquement vêtus, banquetaient splendidement et vivaient dans une joie parfaite. Ceux qui étaient envoyés pour se saisir de lui étaient

¹³ Avant de devenir évêque de Freisingen en Bavière (évêché transféré à Munich en 1817), Otto avait été moine à l'abbaye cistercienne de Morimont près de Langres où, peu après l'équipée d'Éon de l'Étoile, il en avait recueilli des échos.

abusés par une gloire imaginaire. C'est cet aspect de l'hérésiarque que nous présente le vitrail de l'église de Tréhorenteuc.

Ici nous sommes très éloignés de l'austère vie érémitique. Soit le témoignage dont le moine anglais fait état n'était pas fiable et les faits rapportés ont été pour la plupart imaginés ou déformés jusqu'à devenir méconnaissables, soit il faut y ajouter foi comme l'ont fait Dom Lobineau et plus récemment Cohn. Dans ce cas, il faut admettre avec eux qu'Éon et ses compagnons revêtaient les habits sacerdotaux dérobés dans les églises et les couvents et se régalaient avec les nourritures confisquées. Il se peut aussi que ce « faste royal » ait été rapporté par des [72] témoins suggestionnés. Sans doute Cohn rapproche-t-il ce qui a été dit du faste d'Éon de celui de Tanchelm, cet hérésiarque flamand qui agitait Utrecht trente ans auparavant : « Il (Tanchelm) se rendait en chaire, écrit Cohn, avec son escorte, précédé non pas d'un crucifix mais de sa propre épée et d'un oriflamme à ses armes, brandis comme des emblèmes royaux. Il avait renoncé à la bure monacale pour revêtir des robes d'or et sa chevelure était ceinte d'un triple diadème d'or. » Ses nombreux partisans, d'un dévouement aveugle, constituaient une force terrible et fanatique qui répandait la crainte. Il disposait d'une garde importante qu'il conviait à de plantureux festins. Il avait supprimé les dîmes pour les remplacer par des impôts perçus à son profit, et les épouses des riches lui faisaient des offrandes de leurs bijoux. Le règne à Utrecht de ce nouveau monarque était dictatorial et s'était terminé par son assassinat.

Selon Cohn, Éon partageait avec Tanchelm le goût du faste, les habits splendides, les somptueux festins. Quant à ses partisans, l'historien anglais les voit accordés à l'idée qu'il se fait d'une Bretagne alors sauvage et désolée, mal remise des invasions Scandinaves. Ils sont, selon lui, une horde agitée et violente qui, déchaînée, dévaste tout sur son passage. Elle massacre, s'attaque aux églises, aux monastères, dont elle ne laisse pas une pierre debout, ce qui est, selon Cohn, son plaisir suprême !

Une lecture attentive des documents d'époque n'autorise pas de telles conclusions. Il est cependant bien probable que l'agitation populaire et anticléricale des éoniens n'ait pas eu lieu sans que des débordements l'aient parfois accompagnée, ni que, par temps de famine, sans que des « offrandes » imposées à la manière de Tanchelm et des distributions de vivres exigées de la part de rares nantis n'aient un peu soulagé la

détresse des miséreux. Toutefois, les récits d'époque n'en disent rien. Il se peut [73] qu'Éon, ayant entendu parler de Tanchelm, se soit inspiré de sa conduite. Une sœur du duc de Bretagne avait jadis épousé le comte de Flandres et, son triste mariage ayant été déclaré nul par l'Église, elle était revenue au pays. Des suivantes, des servantes revenues avec elle ont pu parler de Tanchelm. Remarquons toutefois que la royale mascarade est plus crédible sur les places d'Utrecht que dans les clairières de Brocéliande et que la description de William, peut-être influencée par ce qu'on avait dit de Tanchelm, évoque davantage les Dieux de l'Olympe et leur farniente arrosé d'ambrosie que les tribulations de hors-la-loi pourchassés et, hiver comme été, cachés dans la forêt. Il est vrai que la scène qui nous est proposée peut correspondre à la conduite d'un groupe restreint — Éon et ses principaux « apôtres » — dans un temps et un lieu donnés et dans l'attente de la fin du monde qu'ils croyaient proche.

Éon et ceux qui l'entouraient, nous dit-on, paraissaient sans inquiétude et manifestaient une joie parfaite. À cette évocation, l'image qui vient à l'esprit n'est pas celle de brigands faisant ripaille, mais celle de fidèles, à l'âme pacifiée et même joyeuse, communiant dans la foi et l'espérance. Ce calme et cette gaieté devaient impressionner et même être contagieux puisque ceux qui étaient chargés de les arrêter tombaient sous le charme et renonçaient à s'en emparer quand ils ne se joignaient pas à eux. Il est vrai qu'Éon paraît avoir été doté de remarquables dons de metteur en scène, ce qui nous autorise à imaginer la foule de disciples saisie de crainte respectueuse à le voir entouré de ses apôtres revenus de leurs missions et de ses anges, comme ceux de l'Apocalypse, vêtus de lin resplendissant qui reflétait dans la nuit la lumière des torches. Ses apôtres étaient ceux qu'il chargeait d'aller de tous côtés prêcher la bonne parole, et ses anges, comme les parfaits chez les cathares, à mi-chemin entre Dieu et [74] les hommes, avaient renoncé au monde de la matière pour n'appartenir qu'à celui de l'esprit.

Le récit du moine chroniqueur du Yorkshire révèle également chez Éon d'exceptionnels pouvoirs de suggestion. Il pouvait, en effet, faire apparaître, dans des lieux désertiques, devant une foule affamée, toutes sortes de nourritures frugales ou délicates. Sans doute l'illusion chez les participants en état d'hypnose d'absorber ces aliments, s'accompagnait-elle d'aérophagie qui leur procurait une sensation de réplétion gastrique puisque, nous dit-on, un peu plus tard, une simple éructation renouvelait

chez eux une faim insatiable, ce qui fait dire à William que les aliments absorbés n'étaient pas réels ni substantiels, mais aériens. En revanche, il ne nous est pas précisé si ces malheureux qui avaient faim trouvaient en fin de compte quelque apaisement dans ces agapes virtuelles. C'est toutefois probable car, dit William, ceux qui avaient eu l'imprudence d'y participer, le moindre peu, ne quittaient plus l'ermite hérésiarque, qui, de toute évidence, selon William, recevait pour ces tours de magie l'assistance des démons. C'est aussi ce que disaient certaines autorités religieuses juives du Christ qui avait multiplié les pains.

Les pouvoirs d'Éon pouvaient se révéler encore plus extraordinaires. Un parent était venu l'exhorter à revenir vers ses frères chrétiens et un écuyer qui accompagnait ce parent avait eu l'imprudence, en dépit des conseils pressants reçus, d'accepter en cadeau un magnifique faucon, parmi d'autres trésors proposés par Éon. Peu après, l'animal s'envolait, soulevant dans les airs l'infortuné écuyer pendu par le poing et qui avait disparu à la vue de tous. L'histoire ne dit pas s'il avait rejoint secrètement les éoniens. Quoi qu'il en soit, Éon semble avoir été un illusionniste de grand talent, ce qui expliquerait que les âmes simples s'y soient laissées prendre, dit William, comme des mouches dans une toile d'araignée. Notons [75] que la présence chez les éoniens d'un rapace dressé montrerait qu'il y avait parmi eux des nobles et qu'ils ne se contentaient pas du régime végétarien des ermites.

Le témoignage d'époque le plus détaillé (William of Newburgh) met l'accent sur l'extraordinaire capacité d'entraînement d'Éon et sur ses actions magiques qui pour une large part, contribuaient à étendre sa popularité et son pouvoir. À propos d'une des plus spectaculaires de ses actions consistant à faire apparaître aux foules affamées une abondance de nourriture qui calmait un temps leur fringale, Bertrand d'Argentré signale que, selon l'histoire grecque, un certain Bases faisait de même. Éon pouvait aussi faire apparaître à ses visiteurs d'incroyables trésors et d'innombrables pièces de monnaie, et d'Argentré ajoute que c'était illusion diabolique. C'était aussi ce dont était convaincu quatre siècles auparavant William of Newburgh, qui, comme beaucoup de ses contemporains, vivait dans la hantise du démon. Quoi de plus diabolique, en effet, que de tenter les faibles humains en les abusant par des trésors imaginaires pour leur faire miroiter un futur partage s'ils lui vendaient leur âme. Cependant, si les détails rapportés par le moine anglais semblent bien montrer qu'Éon suggestionnait ses fidèles affamés pour

calmer leur faim, on voit mal l'intérêt qu'il aurait eu à entretenir chez des gens pauvres et exaspérés l'illusion qu'il était possesseur d'immenses richesses. Les témoins qui ont rapporté ces faits y avaient-ils assisté ou répétaient-ils ce que d'autres leur avaient dit ? L'aventure de l'homme emporté dans les airs par un rapace et soustrait à la vue des témoins avait aussi marqué les esprits. Les voûtes sombres de Brocéliande retentissaient de ces histoires fantastiques dont l'écho se répercutait au loin.

Éon avait donc la capacité de plonger l'assistance dans un état hypnotique ou semi-hypnotique. Dans son [76] *Histoire de l'inconscient*, Henri Ellenberger évoque la réalité de ces pouvoirs chez les guérisseurs aborigènes australiens, capables, entre autres, de provoquer des hallucinations collectives, également chez les Tibétains, et il signale la description dans un manuscrit égyptien du ⁿⁱe siècle d'un état d'hypnose provoqué chez un jeune garçon. Les pouvoirs d'Éon qui nous ont été décrits entrent dans le champ de la magie, qui peut englober le domaine médical mais est beaucoup plus vaste que celui de la médecine. Ses techniques peuvent relever de la simple supercherie ou de la prestidigitation, également de l'utilisation inavouée de drogues, mais le plus souvent de la suggestion, qui peut être hypnotique. La croyance en la magie est universellement répandue dans les populations primitives.

Bertrand d'Argentré conclut son chapitre sur Éon de l'Étoile en disant qu'il ne mérita pas le nom d'hérétique mais plutôt d'esprit fanatique et d'enchanteur. Esprit fanatique, peut-être, enchanteur sûrement, ce en quoi il rejoint Merlin et, comme lui, il est un héritier lointain de pouvoirs magiques des druides. Il rompt toutefois avec ce passé celtique en se proclamant Messie et en mettant ses enchantements au service de ce messianisme.

Éon de l'Étoile et Merlin l'Enchanteur

Ce William of Newburgh, « historien anglo-saxon, ennemi des Bretons » dit La Villemarqué, leur reprochait « de trop tableter » et, débusquant leurs fables, il attaquait violemment l'*Historia Regum*

Britanniae, l'Histoire des Rois de Bretagne de Geoffroy de Monmouth ¹⁴, qui avait un immense succès et il ne croyait pas un mot de l'épopée du roi Arthur racontée par Geoffroy. Il était plus hésitant à [77] propos de Merlin, dont les prophéties figuraient dans cette même *Historia*, car Merlin, avait réellement existé, ceci ne faisait aucun doute chez les contemporains d'Éon, anglo-normands ou français, laïcs ou religieux, savants ou ignorants, simples ou importants, tel Suger, le conseiller du roi Louis vi le Gros, puis de Louis vu, son fils et successeur et que nous retrouverons plus loin. William of Newburgh, s'il ne refuse pas d'admettre que Merlin avait le don de prophétiser, estime qu'il aurait dû conclure ses prophéties non pas en disant comme le prophète Isaïe : « voici ce que dit le Seigneur », mais « voici ce que dit le diable, comme il convient à un barde, fils d'un démon incube ». Merlin, rappelons-le, était selon l'*Historia Regum*, le fils d'une princesse devenue nonne, séduite par un incube et tombée enceinte. Chez Éon de l'Étoile, William dénonce les mêmes enchantements que ceux attribués à Merlin et qui ont, selon lui, la même origine diabolique. Le rapprochement entre Éon de l'Étoile et Merlin s'imposait du fait que tous deux étaient des Bretons (et des bâtards ?) qui, à la suite d'un traumatisme psychique, avaient été pris de folie et s'étaient réfugiés dans la forêt où ils avaient des accès de transe prophétique aussi sataniques que leurs tours de magie. À noter que les pouvoirs thaumaturgiques du Christ avaient été attribués au démon par certains juifs et que Jeanne d'Arc subira la même accusation de magie et de prophéties diaboliques associées.

La question se pose de savoir si ce que William dit d'Éon n'est pas infiltré à son insu parce qu'il sait de Merlin ou par ce que l'on en dit.

[78]

Les Eoniens

Éon et ses fidèles les plus actifs vivaient au nord-ouest de la forêt de Brocéliande, qui débutait à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Rennes et s'étendait d'est en ouest sur une quinzaine de kilomètres et sur une dizaine du nord au sud ; son étendue n'a guère varié depuis. Au

¹⁴ Cf. supra (chapitre 1).

nord et à l'est de la forêt et de la ville de Rennes plus encore, se trouvaient des zones peuplées et une multitude d'églises paroissiales et de prieurés. Ceux-ci dépendaient de l'abbaye de Saint-Méen, au nord, de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes à l'est, de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon au sud, et par ailleurs dans toutes les directions, mais cependant très peu à l'ouest, se trouvaient des prieurés dépendant de l'abbaye tourangelle de Marmoutier. À l'ouest de la forêt de Brocéliande, la Bretagne centrale, peu peuplée et qui était presque totalement dépourvue d'établissements monastiques, offrait aux éoniens, jusqu'à l'extrémité de la péninsule avec ses forêts et ses landes, de vastes espaces où ils pouvaient si nécessaire trouver refuge. D'autres éoniens campaient dans la forêt de Loudéac, à l'ouest de Brocéliande.

Il nous faut nous interroger sur l'audience réelle d'Éon en pays breton, et ailleurs éventuellement, ainsi que sur l'importance et l'étendue de sa sédition religieuse. William of Newburgh dit que, grâce à ses artifices et à l'aide des démons, il séduisait en divers lieux des multitudes et que plus la foule de ceux qui le suivaient grossissait, plus il en arrivait d'autres.

Otto von Freisingen, bien que sobre dans son exposé, parle d'immense multitude. En ce qui concerne l'extension de l'hérésie, il ajoute la Gascogne à la Bretagne, régions qu'il considère comme périphériques, éloignées des centres de la civilisation.

Si Duby affirme qu'il est difficile, sinon impossible, de situer les milieux hérétiques ruraux qui sont [79] insaisissables, il dit aussi que ce sont les êtres insatisfaits qui accueillent l'hérésie et se détournent de l'Église. Frustrés dans leurs exigences spirituelles, ils prêtent alors l'oreille à d'autres messages.

Le même historien évoque ces sectes rassemblant les exclus du pouvoir par la féodalité qui se consolidait. Ce sont les paysans aisés exclus de la chevalerie et soumis aux abus seigneuriaux, mais aussi des paysans plus modestes qui subissent de trop forts prélèvements seigneuriaux et « peinent la bise au cul » (Duby). Il y a, à cette époque, une forte poussée démographique et, en Bretagne, peu de villes où aller travailler. Ces jeunes sans emploi des campagnes ou sous-employés peuvent être attirés par la contestation. Tous ces insatisfaits et mécontents sont rejoints par des clercs faméliques animés d'une sourde hostilité envers des prélats repus. Selon l'historien La Borderie, Éon, à ses débuts

prophétiques, prêche sa doctrine aux bûcherons, aux charbonniers, aux sabotiers de la forêt. Des femmes nobles sont également susceptibles de prêter une oreille favorable aux éoniens. Enjeux de pouvoir, elles sont des objets passifs dans les stratégies matrimoniales et elles en souffrent. Si l'Église insiste sur leur nécessaire consentement au mariage pour que celui-ci soit valide, ce qui marque un notable progrès, elle n'insiste pas moins sur la subordination de l'épouse à l'époux, ce qui contrarie vivement la tendance égalitaire voire matriarcalisante bretonne venue des origines celtiques et qui ne s'efface pas. Ainsi, des femmes nobles ou des paysannes aisées peuvent être tentées par l'hérésie, mais aussi de pauvres paysannes écrasées par un triple assujettissement lié à leur condition de femmes, de paysannes et de pauvres. Dans *Le Chevalier, la Femme et le Prêtre*, G. Duby établit un parallèle entre le « fourmillement » de groupes hérétiques et les dégradations de la condition féminine pour conclure que sur le fait ces [80] sectes déviantes étaient perçues par leurs adversaires comme des mouvements féministes. L'historien les voit aussi exprimant une résistance à l'implantation de la féodalité.

Les femmes n'apparaissent clairement à aucun moment dans l'histoire d'Éon, cependant, elles se manifestent indirectement et tardivement dans l'évocation allusive de débauches plus ou moins orgiaques auxquelles se seraient livrés les éoniens. De telles accusations ont été récurrentes à propos des hérétiques. En réalité, les sectes étaient composées en priorité de petits groupes d'élus, dont l'idéal spirituel et le style de vie, bannissant le sexuel, tournant le dos au monde en perdition, ressemblaient beaucoup à ceux des moines à ceci près que les deux sexes vivaient côte à côte, ce qui attisait les fantasmes de ceux qui les combattaient. Ces groupes hérétiques, hostiles au mariage, voyaient dans l'Église une institution oppressive qui faisait écran entre eux-mêmes et le divin, qu'elle obscurcissait plutôt qu'elle ne l'éclairait, d'où leur refus du clergé et pour finir leur volonté de supprimer cette institution. L'extension et le succès de l'hérésie en Bretagne ont pu être liés à sa capacité à se gagner la sympathie des femmes, des hommes des bois, des paysans, des ermites et de clercs contestataires, et aussi parce qu'elle est apparue comme une forme de résistance à deux pouvoirs qui s'épaulaient et apparaissaient comme un carcan, l'Église et la féodalité.

La réforme grégorienne se développait dans la partie orientale romanophone de la Bretagne et les transferts d'églises à la riche abbaye

tourangelle de Marmoutier, notamment, s'étaient multipliés. Plusieurs d'entre elles se trouvaient à proximité de Brocéliande. Les actions hostiles des éoniens à l'égard de ces églises ont pu prêter à confusion, au moins au début, et faire croire aux nobles spoliés ou craignant de l'être que les éoniens soutenaient [81] leurs intérêts et qu'ils étaient opposés à ces transferts de propriétés à des étrangers à la Bretagne. L'isolement des éoniens s'est accru quand le malentendu, qu'ils avaient peut-être entretenu plus ou moins volontairement, s'est dissipé.

Les éoniens étaient vraisemblablement composés de cercles concentriques. Au centre, le groupe restreint de l'entourage d'Éon comprenait ceux, semble-t-il, qu'il appelait ses « apôtres », puis les membres actifs de la secte qui peuvent être comparés aux parfaits cathares. Ils récusait le mariage et les relations sexuelles, ce qui a peut-être conduit certains à confondre l'éonisme avec le manichéisme, enfin le troisième cercle, le plus large, était celui des sympathisants, plus ou moins engagés dans l'action. Il faut aussi ajouter la foule de ceux qui, sans relations précises avec les éoniens, éprouaient à leur égard une bienveillante neutralité quand ce n'était pas une secrète sympathie. Il est bien probable que les éoniens aient été dans un premier temps un petit groupe d'élus, une secte pseudo-gnostique peu à peu transformée par la parole et l'action d'Éon rebelle, en une multitude millénariste, survoltée par temps de famine. Dès qu'il sortait de ses caches entouré de partisans et de sympathisants, Éon voyait battre en retraite devant leur foule menaçante, les petites troupes venues l'intercepter.

Il serait cependant bien excessif de voir les éoniens sous l'aspect d'une horde de pillards. Il est vrai que les foules qui passaient facilement de l'enthousiasme à l'abattement pouvaient aussi se révolter et passer de la résignation à la violence. Cependant, Éon semble plutôt, par la magie de son verbe et par ses « artifices » (William of Newburgh), avoir fait dévier vers le rêve et l'utopie millénariste la sourde hostilité par temps de famine des paysans et paysannes, ainsi que celle du peuple des forêts envers l'ordre établi, l'Église des riches et des puissants. [82] Dans une société médiévale rurale où nobles et paysans partageaient une commune admiration pour la force et l'exploit physiques, l'hérésiarque et magicien n'a-t-il pas assuré davantage encore son prestige par de telles prouesses ? Nous ignorons s'il était un grand costaud tonitruant ou un petit nerveux et frêle.

Bertrand d'Argentré au XVI^e siècle disait que l'ermite hérétique de Brocéliande était devenu redoutable et malaisé à mettre à la raison, voire aux magistrats, du fait du grand nombre d'hommes qu'il avait pervertis. Il disait aussi qu'après sa capture on eut peine à exterminer le nombre infini d'ermites qui s'étaient parqués en la forêt de *Brekilien*, Loudéac et autres et s'y tinrent opiniâtrement.

Une lettre de Hugues, archevêque de Rouen et contemporain d'Éon, adressé à Albéric, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siège, évoque le voyage que ces deux prélats effectuèrent de concert en 1144 ou 1145, à Nantes, pour faire la translation des corps des saints Donatien et Rogatien. Il y mentionne « l'hérésie qui infestait alors l'Armorique » et ajoute : « À votre prédication orthodoxe, cette plèbe hérétique ne pouvait résister. Son chef eut peur et n'osa se montrer. » Bobineau, au XVIII^e siècle, ne paraît pas douter que l'archevêque ait ainsi désigné sans la nommer l'hérésie éonienne, car, après avoir dit que la secte d'Éon de l'Étoile faisait en Bretagne d'étranges dégâts, il ajoute qu'il se peut que le pape « ait envoyé le légat à Nantes pour s'informer des désordres de ces fanatiques et pour en faire un rapport au concile qui devait se tenir à Reims pendant le carême ».

Dans son *Histoire de Bretagne*, Arthur de la Borderie partage ce point de vue et précise même que l'archevêque et le légat « se dirigèrent vers le repaire des éoniens et le légat les convoqua à une conférence où il devait réfuter leur hérésie. Mais nul d'entre eux ne se présenta ». Ceci [83] confirmerait que la secte éonienne avait en Bretagne, un peu avant 1148, une étendue et une influence telles qu'elle inquiétait sérieusement les autorités religieuses, notamment celles du diocèse de Saint-Malo, où la secte était le plus et le mieux implantée. Il est possible qu'elle ait débordé les limites de la Bretagne. La Gascogne a été citée, mais peut-être s'agissait-il d'autres hérétiques ?

Ultérieurement, Hugues a rédigé une étude théologique consacrée aux hérétiques bretons, sans préciser lesquels, mais il ne peut guère s'agir que des éoniens. Il indique qu'ils étaient hostiles au sacerdoce et hostiles à l'Église. Il n'est pas du tout certain que leur théologie et leur ecclésiologie n'aient été que des élucubrations, comme l'avance tel ouvrage contemporain consacré à l'histoire religieuse de la Bretagne. La faiblesse doctrinale des mouvements hérétiques a souvent été mise en avant pour expliquer leur effacement, tandis que la répression subie était sous-estimée. Pour la philosophe chrétienne Simone Weil, une

telle méconnaissance de la puissance de la force à détruire les valeurs spirituelles est cruelle. Elle ajoutait que, sans craindre le démenti des morts, on tuait ainsi une seconde fois ce qui avait péri.

L'arrestation

La secte millénariste d'Éon prospérait, les convertis se multipliaient, surtout en Bretagne centrale et plus particulièrement dans le sud du diocèse de Saint-Malo, dont l'évêque Jean de Châtillon, de plus en plus irrité, demandait aux autorités civiles de mettre fin au scandale. Eudon (ou Éon) de Porhoët ne paraissait guère empressé d'agir, aussi l'évêque s'était-il adressé au duc de Bretagne, qui était aussi comte de Rennes. Mais le duc était peu en situation d'intervenir chez son puissant vassal. Une certaine passivité ducal a dû être aggravée par le contexte [84] politique breton de plus en plus incertain à l'époque où flambait l'hérésie éonienne.

En 1146 mourait Alain le Noir, l'époux de Berthe, la fille aînée du duc, et des bruits s'étaient mis à courir. On disait que Berthe n'était pas étrangère à ce décès. Peu après, elle convolait avec Éon de Porhoët, tandis que Conan, le duc, fatigué ou peut-être usé par trente ans de règne, écartait de sa succession son fils Hoël et prévoyait qu'à sa mort la régence serait confiée à Éon et Berthe, en attendant la majorité de son petit-fils Conan, fils de Berthe et de feu Alain le Noir.

En juin 1147, Ermengarde, la mère du duc et duchesse douairière, quittait ce monde. Amie de Robert d'Arbrissel puis de Bernard de Clairvaux, hésitant à plusieurs reprises entre la couronne et le voile, protectrice d'abbayes cisterciennes, elle avait finalement préféré la couronne. Pendant un demi-siècle, elle avait joué un rôle politique majeur auprès de son mari, le duc Alain Fergant, ou quand elle avait pendant cinq ans exercé la régence en l'absence du duc, parti en 1095 à la croisade, à la tête d'un contingent breton, jusqu'à la prise de Jérusalem, à laquelle il avait participé. Son mari disparu, elle avait continué à jouer un rôle de premier plan auprès de son fils Conan, le nouveau duc qui regimait parfois mais n'avait jamais pu secouer vraiment la tutelle d'une mère dotée d'une aussi forte personnalité. Son influence constamment exercée en faveur de l'Église était demeurée considérable en dépit de son

grand âge. Elle avait toujours soutenu le courant réformiste de l'Église et favorisé l'implantation en Bretagne des moines cisterciens. De son côté, l'Église ne lui marchandait pas son appui. Son fils n'allait pas lui survivre longtemps. Le duc Conan est mort en septembre 1148. Une période des plus troublées s'ouvrait pour la Bretagne, mais, à cette date, Éon de l'Étoile n'existait plus. Il est possible qu'une [85] des dernières interventions d'Ermengarde, qui était demeurée en relation avec Bernard de Clairvaux, ait eu pour objet de presser son fils de faire le nécessaire pour mettre fin à la carrière de l'hérésiarque. En 1146, âgée de presque 80 ans, elle avait encore eu la force de quitter son douaire de Redon pour venir participer à une assemblée tenue par le duc à l'abbaye de Saint-Sulpice, près de Rennes, abbaye double comme celle de Fontevraud et qui était sous sa protection. Le duc, en froid avec Bernard de Clairvaux depuis 1144 et plus encore depuis qu'il faisait la sourde oreille aux appels du saint moine à la nouvelle croisade, a pu cependant estimer qu'il n'était pas souhaitable de laisser plus longtemps pourrir la situation. Il avait à craindre de s'aliéner une Église dont le soutien était plus que jamais nécessaire quand de graves décisions engageaient l'avenir de la dynastie.

Quant à Éon de Porhoët, plus directement concerné et qui jusque-là ne s'était pas beaucoup mobilisé contre l'hérésie, il avait de sérieux motifs pour sortir de son inaction maintenant qu'il était le gendre du duc et l'époux de l'héritière du duché depuis que Hoël avait été évincé. Quand viendrait la mort de Conan III, il lui faudrait avoir l'appui du haut clergé de Bretagne pour se voir confirmé dans sa dignité de nouveau duc. Enfin, si au début de sa rébellion Éon de l'Étoile avait bénéficié de sympathies et même de complicités parmi les gens de sa caste, il avait depuis perdu tout soutien de leur part. Ils étaient maintenant effrayés de le voir saper le système qui était le fondement de leur existence. Ce qui aurait pu constituer la devise d'Éon, et qui était « pauvreté, égalité, marginalité » se trouvait aux antipodes de l'esprit féodal.

Pourchassé par les hommes du vicomte de Porhoët, renforcés par ceux du duc, désormais privé de tout soutien de caste ou familial, Éon de l'Étoile n'avait aucune [86] chance d'échapper à ses poursuivants. Son sort était scellé car Jean de Châtillon, l'évêque de Saint-Malo, ne désarmait pas. C'est dans son diocèse que les nombreux hérétiques étaient les mieux organisés et que leur chef avait ses caches les plus sûres. C'est ce dignitaire religieux qui était le plus attaché à leur perte

et le plus déterminé à en finir avec la secte hérétique. Les forêts situées plus à l'ouest ne pouvaient leur offrir qu'un refuge momentané. Plus Éon et ses compagnons s'éloignaient de leurs bases et moins la population leur était familière et susceptible de leur venir en aide. À cette époque, tel qui partait sans peur en pèlerinage vers Compostelle à quinze cents kilomètres de chez lui se sentait étranger dans une paroisse proche de la sienne. Quant à recevoir le concours d'éoniens sympathisants, Éon, bientôt traqué comme une bête sauvage, ne pouvait plus guère y compter.

Pour réussir dans son entreprise, l'évêque avait un atout maître, l'appui et l'amitié de Bernard, abbé de Clairvaux qui sera saint Bernard, le moine le plus influent de la chrétienté. Bernard avait donné un éclat incomparable à l'ordre monastique de Cîteaux et rien ne lui résistait depuis l'avènement en 1145 du nouveau pontife Eugène III, qui était un de ses anciens moines.

En 1134 avait été fondée, en présence de Conan, duc de Bretagne, et de sa mère Ermengarde, l'abbaye cistercienne de Buzay, près de Nantes au sud de la Loire. Peu auparavant, Bernard, qui se rendait à Poitiers, avait rencontré à Nantes le duc Conan pour préparer cette fondation. Dix ans plus tard, l'abbaye s'étiolait tristement et même périssait car le duc n'avait pas tenu ses engagements et l'avait insuffisamment dotée.

Saint Bernard recevait des nouvelles alarmantes qu'il avait peine à croire et il voulait se rendre compte par lui-même de la situation. Il était venu, il avait vu et il avait été édifié. Furieux, il s'était rendu à Nantes, avait dit au [87] duc qu'il était un menteur, un homme sans honneur et qu'il allait rapatrier ses moines. Ermengarde avait réussi à calmer la colère de l'homme de Dieu tandis que Conan multipliait les gestes d'apaisement et de contrition. Peu après avait lieu, en 1144, la seconde fondation de l'abbaye de Buzay, en présence des évêques de Nantes, de Rennes et de Saint-Malo, ce dernier étant le nouvel évêque, Jean de Châtillon, dont la présence montrait le poids qu'il allait avoir dans le duché breton. C'était pour cet évêque l'occasion d'informer saint Bernard, dont l'intérêt pour la Bretagne s'était éveillé lors de son récent voyage, de plusieurs problèmes qui concernaient à la fois l'Église et le duché. Le premier était l'éternelle question de la métropole bretonne de Dol, qui ne conservait plus que les évêques suffragants de Saint-Brieuc et Tréguier, tous les autres évêques bretons étant ralliés à Tours. Le roi

de France faisait pression sur le Saint-Siège pour que les derniers évêques bretons récalcitrants soient mis au pas. Il voulait une Église bretonne dépendante de l'archevêché de Tours, donc tournés vers la France plutôt qu'autonome, et susceptible, de soutenir une politique ducale contraire aux intérêts français...

Jean de Châtillon avait ensuite évoqué le litige né du transfert du siège épiscopal d'Alet à Saint-Malo. Enfin le troisième problème qui concernait comme le précédent le diocèse de Saint-Malo et qui n'était pas le moins important, était la mise hors d'état de nuire d'Éon de l'Étoile, le retour au sein de l'Église des brebis égarées et l'anéantissement des irréductibles.

Nous savons que saint Bernard intervint avec succès auprès du pape au sujet du transfert du siège épiscopal d'Alet à Saint-Malo, même si le règlement définitif n'eut lieu que quelques années plus tard. Nous savons aussi qu'il échoua à propos de la métropole de Dol, le compromis qu'il avait proposé n'ayant pas eu l'accord des [88] parties. En ce qui concerne Éon et sa secte, ce que nous savons c'est qu'Éon fut arrêté et traduit devant le concile de Reims dont saint Bernard fut le grand ordonnateur. Les circonstances, le lieu et les conditions de l'arrestation d'Éon demeurent floues. Les uns disent que l'évêque de Reims s'en est emparé, ainsi que de ses principaux lieutenants, sans grande difficulté tandis que les autres attribuent sa capture au duc de Bretagne, qui l'aurait ensuite fait conduire à Reims.

Que la capture d'Éon ait eu lieu en Bretagne ou sur les terres de l'évêque de Reims, n'est-ce pas une ruse qui l'a facilitée ? Au VI^e siècle, c'est une ruse qui avait permis d'approcher le « Christ de Bourges » venu en Auvergne. Il disait qu'il était le Christ, revenu sur terre pour le Millenium. Il guérissait les malades en les touchant de sa main, prédisait l'avenir, prenait aux riches, donnait aux pauvres. Les hommes de l'évêque étaient venus à lui et, feignant de s'incliner pour le saluer, s'étaient saisis de lui et l'avaient aussitôt abattu.

Si l'archevêque de Rouen et le légat pontifical, venus en Bretagne en 1145 s'informer de l'hérésie et arrêter sa propagation, avaient tenté de l'approcher comme l'a soutenu La Borderie, Éon a pu, trois ans plus tard, alors que les menaces se précisaient, accepter une proposition de rencontre qui n'aurait plus été qu'un traquenard. La politique constante de l'Église était, avant de frapper, de tenter de ramener les hérétiques

dans son giron. En cas d'échecs renouvelés à convaincre, elle prononçait une condamnation et demandait éventuellement au bras séculier d'appliquer les sentences, ce qui était conforme à la doctrine dite des deux glaives, le glaive spirituel de l'Église et le glaive temporel ou force armée de l'autorité civile qui doit s'employer à la défense de l'Église. Pour autant, tous les coups pour s'emparer de l'hérétique étaient-ils permis ?

[89]

À l'époque d'Éon de l'Étoile, l'Église était aux prises avec diverses hérésies qui menaçaient la foi catholique et la discipline ecclésiastique. Elles sévissaient notamment dans les régions rhénane et toulousaine, où elles étaient d'inspiration manichéenne, également dans les milieux universitaires parisiens, où elles s'abritaient dans les replis subtils de la dialectique, et aussi chez les partisans d'Arnaud de Brescia, les lombards, où elles prenaient le caractère d'une révolte sociale. Au royaume de France, cette période est celle de l'agitation urbaine. Des villes se constituent en communes avec des fortunes diverses. Tantôt le roi cède et elles obtiennent leurs premières chartes, tantôt il refuse et c'est la répression. La Bretagne, toute rurale, ignore cette turbulence. L'Église, quant à elle, doit faire face à une hérésie ubiquitaire et, dit Duby, permanente, foisonnante, endémique, et l'historien ajoute, nécessaire, vitale même (en ce sens qu'elle entretient sa vitalité).

Toujours décapitée, l'hérésie renaît toujours. Si elle manque de virulence, elle est étouffée après une courte vie. Quant au milieu hérétique, dit encore Duby, il est aussi fluide que très souvent clandestin.

L'intervention de saint Bernard est sollicitée de toutes parts. Au chanoine rhénan troublé par les hérétiques de Cologne et de Bonn, nombreux et résolu, qui affirment être la véritable et unique Église et, en 1144, montent sans trembler sur le bûcher, il répond par une série de sermons sur le Cantique des cantiques. Mais, quand en 1145 Albéric d'Ostie, ce haut prélat de la curie romaine, français de naissance et ancien moine de Cluny, l'informe des dégâts causés à Toulouse par le moine Henri de Lausanne, qu'il connaît bien et l'appelle à la rescousse, il part pour Toulouse, où l'anticléricalisme acharné du moine hérétique a détaché de l'Église, de ses fêtes, de ses sacrements, une bonne partie du peuple. Reçu d'abord froidement, [90] Bernard, par sa prédication ardente et poétique, regagne une partie du terrain perdu et met Henri de

Lausanne en fuite. À Verfeuil, en revanche, c'est l'échec. Il est la cible de moqueries et de quolibets. À Albi, les résultats seront mitigés.

Face à l'hydre hérétique, Bernard est sur tous les fronts. La vigilance doit s'imposer sans défaut vis-à-vis des intellectuels, notamment de ceux qui croient pouvoir assurer que la philosophie demeure la servante de la théologie, mais s'égarent en route de telle sorte que c'est bientôt la servante qui gouverne la maîtresse. N'est-ce pas le cas d'Abélard, ce Breton au passé agité, ce professeur incomparable et dialecticien redoutable ? Les étudiants parisiens se bousculent à ses cours sur la montagne Sainte-Geneviève et se précipitent sur les livres qu'il publie. Voici qu'un moine, ami de saint Bernard, découvre dans ces ouvrages des formulations qui lui paraissent hétérodoxes et les lui signale. Bernard échoue à persuader Abélard de rectifier quatorze propositions incriminées et l'affaire se termine un lendemain de Pentecôte 1140, à Sens, devant un parterre d'évêques invités puis demeurés après la fête. Abélard rêvait de discussions publiques car son art oratoire lui aurait permis d'évacuer tout soupçon d'hérésie et de l'emporter sur un Bernard moins entraîné à ce type de joute. Le piège dont il a provoqué la mise en place va se refermer sur lui. Les évêques, informés par Bernard, le mettent en demeure de se justifier. Surprise ! Aucun son ne sort de la bouche d'Abélard. Il est peut-être victime d'un malaise ou bien il refuse de répondre parce qu'il est dérouteré par la tournure des événements ou humilié par le procédé dont on use à son égard et furieux. Il garde le silence puis s'éloigne. Il en appellera au pape, qui, un peu plus tard, lui interdira de s'exprimer publiquement par la parole ou par l'écrit et prescrira sa réclusion dans un monastère. Ses écrits passés seront brûlés.

[91]

Huit ans plus tard, Bernard de Clairvaux, fils et frère de chevaliers et toujours aussi pugnace, est plus que jamais au cœur de la mêlée. Depuis qu'il a lancé, en présence du roi de France, la nouvelle croisade, à Vézelay, le 31 mars 1146, non sans hésitation ni réticence et pour obéir au Saint-Père, il s'est dépensé sans compter avec sa fougue habituelle, sillonnant la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, l'Allemagne et la Suisse. Partout il soulève l'enthousiasme et peu à peu c'est tout l'Occident qui prend la croix et se mobilise pour aller défendre les lieux saints menacés par la reconquête musulmane.

À peine est-il de retour à Clairvaux qu'il lui faut accueillir, en juillet 1147, le pape Eugène III, qui, chassé de Rome et de ses états romains en 1146 par la révolution communale, a souhaité revoir Clairvaux, où il était moine jadis. À Rome, Arnaud de Brescia, un ancien élève d'Abélard soulève les foules : « La curie n'est pas l'Église de Dieu, mais une maison de voleurs », clame-t-il. Auparavant, il avait provoqué, à Brescia, en Lombardie, une révolution qui avait chassé l'évêque puis il s'était réfugié en France auprès de son ancien maître Abélard, qu'il soutenait ardemment. Il l'avait accompagné au concile de Sens, où il avait assisté, navré, à sa condamnation.

Bernard, abbé de Clairvaux, accompagne le pape Eugène dans ses déplacements et tous deux vont se retrouver en mars 1148 à Reims, où se jouera le sort d'Éon de l'Étoile. Tout événement important, comme l'est le concile, survenant dans cette ville du sacre du roi de France, située dans ce pays champenois débordant de vitalité, ne peut manquer d'avoir un grand retentissement. À cette époque, le Comté de Champagne brille de mille feux. Sa situation géographique fait de lui le point de rencontre entre le commerce méditerranéen et la grande industrie septentrionale, notamment celle des [92] Flandres. L'industrie textile y est florissante. Les foires se succèdent au long de l'année à Lagny, Bar-sur-Aube, Provins et Troyes, la capitale champenoise. On y vend des draps, des étoffes de laine, des soieries, des toiles, surtout celles de Reims, qui ont une réputation internationale, mais aussi des cuirs, pelletteries et fourrures. On y vient de France, de Lorraine, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie surtout, et même d'Orient. Les banquiers lombards et cahorsains pratiquent le change des monnaies. Les marchands se déplacent en toute sûreté sous la sauvegarde du comte de Champagne, dont le Trésor trouve de grands avantages à des échanges commerciaux paisibles et réguliers.

Si le commerce domine les villes précédemment nommées, c'est à Reims que la vie intellectuelle et artistique est la plus active. L'école canoniale de l'archevêché connaît un rayonnement international. Les *scriptoria* de l'archevêché et des monastères qui en dépendent produisent en grand nombre, grâce à de nombreux copistes, des manuscrits d'usage courant, tels que les bibles, évangiles ou psautiers, et de moins nombreux ouvrages de grand luxe.

En Champagne, Bernard de Clairvaux est assurément en pays de connaissance. Le rayonnement de son abbaye, Clairvaux, qui compte

plusieurs centaines de moines, est immense. Elle ne cesse de donner naissance à d'autres abbayes, qu'on appelle des « filles », dont plusieurs en Champagne. Bernard entretient des relations amicales et suivies avec Thibaut IV, le comte de Champagne, et connaît bien Samson de Mauvoisin, le seigneur archevêque de Reims, qui se souvient avoir été son obligé. Profitant de la vacance du siège épiscopal de Reims en 1138, les échevins avaient érigé la ville en commune, ce qu'une charte royale les autorisait à faire, mais ils avaient eu le tort ou commis l'erreur et l'imprudence [93] d'empiéter sur les droits traditionnels de l'Église. Bernard, élu évêque, refuse le siège de Reims comme il avait refusé celui de Milan. Le nouvel évêque Samson ne parvient pas à s'entendre avec les échevins, qui refusent un partage du pouvoir. L'émeute gronde. Bernard vient à plusieurs reprises et tente en vain de calmer les contestataires violents. Pour terminer, Thibaut envoie un millier de chevaliers briser la rébellion. Des décennies passeront en attendant le retour de la commune emportée dans la tourmente. Toute cette période est marquée par l'essor du commerce, la force croissante de la bourgeoisie et ses luttes pour l'acquisition de libertés communales. Saint Bernard n'éprouve pas de sympathie pour ce mouvement qu'il comprend mal et dans lequel il voit surtout les ravages de la soif de l'or et de la cupidité. En Bretagne, cette montée de la bourgeoisie est discrète, le mouvement communal, inconnu car les villes sont peu importantes, inexistantes en Bretagne centrale, mais les campagnes peuvent devenir turbulentes.

Après les événements dramatiques survenus à Reims, la politique modérée de l'évêque Samson a contribué à pacifier les esprits et, en ce carême de l'an 1148, la ville se prépare avec fierté à accueillir le concile, qui, convoqué à Troyes, a été transféré à Reims pour des raisons qui demeurent inconnues. Notons que plusieurs conciles s'étaient déjà tenus à Reims, le précédent en 1119, tandis que Troyes faisait plutôt figure de capitale du judaïsme de la France septentrionale. Les célèbres foires de Champagne avaient attiré une importante immigration juive venue de la vallée du Rhin ou d'Italie du Nord. Les comtes de Champagne protégeaient les communautés juives plutôt bien intégrées. Celle de Troyes et des villages voisins était la plus importante. Le pays champenois comptait alors environ trente mille juifs, avec soixante-douze rabbins, et Troyes, où avait vécu le célèbre Salomon ben [94] Isaac, dit

« Rachi » (1040-1105) ¹⁵, qu'on appelait « le maître de Troyes » ou « le prince des commentateurs », était l'un des plus brillants foyers du judaïsme européen. En 1150, s'y tiendra un synode considéré comme « le grand Parlement des juifs de France ».

Otto von Freisingen dit que le changement de ville eu lieu parce qu'Éon de l'Étoile se trouvait prisonnier à Reims. Ce contemporain d'Éon, au style concis, paraît avoir été attaché à l'exactitude des faits qu'il rapporte et si son propos correspond à la réalité, il indiquerait que les autorités religieuses attribuaient beaucoup d'importance à ce prisonnier bien gardé de l'évêque de Reims au point de changer pour lui le lieu du concile. Ses plus proches compagnons arrêtés en même temps que lui partageaient son sort. Où et comment son arrestation a-t-elle eu lieu ? La question reste sans réponse. Les uns disent que l'évêque de Reims s'en empara sans grande difficulté, les autres que le duc Conan les fit arrêter en Bretagne et qu'ils furent transférés à Reims, certains précisent « sous la conduite d'un évêque breton ». Pourtant, d'une part, on les voit difficilement quitter leur Bretagne spontanément et se trouver en Champagne précisément à l'époque du concile et à proximité, d'autre part, s'ils ont été capturés en Bretagne, pourquoi n'y ont-ils pas été jugés comme l'ont été par la suite d'autres éoniens ? L'histoire de Jean Hus, cet hérésiarque tchèque du XV^e siècle met sur la voie d'un possible déroulement des faits qui cadrerait avec l'arrestation à Reims en tenant compte des différences d'époques et de personnages. Jan Hus était un prêtre et docteur en théologie de l'université de Prague, influencé par les idées de Wyclif, le précurseur anglais [95] de la Réforme. Convaincu d'hérésie, excommunié, Hus ne pouvait être jugé en Bohême car toute la population le soutenait. Il fut convoqué au concile de Constance en 1415, reçu un sauf-conduit de l'Empereur, eut la naïveté de croire qu'il pourrait se justifier, fut arrêté peu après son arrivée, puis jugé, refusa d'abjurer les erreurs qu'il estimait n'avoir pas commises, fut condamné et brûlé vif.

Un scénario comparable s'est peut-être déroulé en Bretagne, au XII^e siècle. Les autorités ducales et seigneuriales sont convaincues qu'il est

¹⁵ Les petits-fils de Rachi, Samuel et Jacob dit « Rabbenou Tam » s'installent à Ramerupt, près de Troyes où des érudits se pressent aux conférences de Rabbenou Tam, qui révolutionne la science talmudique. En 1147, au passage des croisés, il manque de perdre la vie et va s'installer à Troyes.

difficile de capturer Éon, qui, depuis les meurtres d'ermite en Bréchéliant et autres forêts, se déplace souvent, change de caches, dispose de galeries souterraines et aussi de complicités locales multiples. Il est populaire comme magicien, comme prophète et comme chef d'une secte qui compte beaucoup d'adeptes et de sympathisants, avoués ou non. De toute façon, sa capture en Bretagne ni son jugement dans ce pays ne sont souhaitables du fait de sa popularité et de solidarités familiales persistantes. En outre, le duc Conan et le vicomte Éon de Porhoët ont bien d'autres sujets de préoccupation avec le bouleversement de la succession dynastique.

L'Église elle-même est partagée au sujet de l'ermite breton. Le caractère hérétique de sa doctrine n'est peut-être pas aussi évident que certains le disent. Il serait bon de l'entendre au sujet du mariage et du sacerdoce car les échos qui parviennent à ce sujet sont confus. Il se dit, paraît-il, fils de Dieu, ce que disaient aussi la plupart des prophètes d'Israël et qui est assez banal. Le pape Eugène et Bernard de Clairvaux entendent ce que dit d'Éon Jean de Châtillon que tous les deux connaissent bien, mais ils entendent aussi d'autres sons de cloche. Certains vont jusqu'à prétendre que les éoniens et leurs amis ermites favoriseraient plutôt en Bretagne une réforme qui a tendance à s'enliser. Éon serait peut-être récupérable.

[96]

De son côté, Éon prend conscience qu'il est dans une impasse. La famine s'éloigne. La peur diminue. Les dévouements à la cause se font plus rares, moins empressés. Une certaine lassitude gagne les fidèles et l'évêque ne désarme pas. C'est alors que parvient à Éon — tous les ponts qui le relie à sa famille ne sont pas rompus — la proposition de venir à Reims, à l'occasion du concile, préciser les points de doctrine qu'il conteste. Ce pourrait être pour lui l'occasion de faire la paix avec l'Église. Il voyagera sous la sauvegarde d'un évêque breton qui doit se rendre au concile. Éon consulte ses apôtres qui, peu convaincus, mais résignés, l'accompagneront.

Éon devant le pape et les évêques conciliaires

Le 21 mars 1148, quatrième dimanche du carême, Eugène II, le souverain pontife, ouvre solennellement un grand concile dans la basilique Notre-Dame de Reims en présence de plus de quatre-cents évêques, abbés ou écolâtres célèbres de divers pays, dont la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Bien qu'assaillie par les ennemis de l'extérieur et secouée par ceux de l'intérieur, la barque de Saint-Pierre ne donne pas l'impression de manquer de puissance ni d'unité à qui peut contempler cette auguste assemblée réunie autour de son chef, vicaire du Christ, et communiquant aisément dans sa langue latine.

Les travaux du concile, qui commencent le lendemain de l'ouverture, le lundi 22 mars, se rapportent à différents problèmes de discipline ecclésiastique : un abbé est déposé, deux archevêques suspendus, des moniales et des chanoines ont leurs biens confisqués. L'affaire de la métropole de Dol, en Bretagne, revient une fois encore en discussion. Les évêques français n'ont jamais accepté cette métropole bretonne, et le soutien que lui apporte le roi d'Angleterre renforce leur hostilité. Ils veulent que tous [97] les évêques de Bretagne soient des suffragants de Tours. Il s'agit maintenant d'en finir avec les derniers rebelles. Le concile prononce l'excommunication des évêques de Dol et de Saint-Briec. Bernard de Clairvaux qui aurait souhaité un arrangement, sans doute également préféré par le duc Conan, n'a pu intervenir car il va avoir besoin des évêques français pour faire condamner Gilbert de la Porrée, hautain évêque de Poitiers, subtil théologien dont certaines thèses sur Dieu, l'essence divine, la nature de Dieu, sa substance, le consternent et l'indignent. Eu égard au respect qui entoure Gilbert, le Saint-Père décide de prononcer la fin du concile avant que son cas soit examiné en comité restreint. Pour finir, l'évêque échappera à une condamnation en acceptant de rectifier les définitions litigieuses.

Peu après l'ouverture du concile, des mesures appropriées avaient été prévues à l'encontre des hérétiques de Gascogne et de Provence. Puis Éon avait comparu devant l'assemblée conciliaire. Extrait des prisons de l'évêque, il est entravé, ses bras sont chargés de chaînes. S'il est arrivé à Reims en captif, il a aussitôt été jeté en prison. S'il est venu librement, il a été interrogé et ses réponses ont confirmé ce qui avait été rapporté à son sujet, ce qui a motivé son arrestation et son incarcération.

L'entrée du prisonnier dont on disait que magicien il avait soulevé les foules entières dans ce pays lointain, exotique et mystérieux qu'était la Bretagne, avait suscité un mouvement de curiosité chez les distingués

prélats et les seigneurs présents. Tandis que le brouhaha des conversations faiblissait et que lui succédait un silence de plus en plus dense, les hauts dignitaires à qui l'on venait d'annoncer la venue de l'hérétique breton, *Eudo de Stella*, éprouvaient des sentiments mélangés devant cet homme des bois hirsute, d'une maigreur extrême. Son bâton fourchu avait été placé sur un siège près de lui. William of Newburgh dit que le souverain pontife lui demanda qui il était et qu'il répondit : [98] « Je suis celui qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu. » Puis, comme il était interrogé à propos de la forme inhabituelle de son bâton, il aurait répondu que c'était une chose de grand mystère, ajoutant que s'il dirigeait vers le ciel la partie fourchue, Dieu possédait deux parts du monde et lui cédaient la troisième, tandis que s'il dirigeait la fourche vers la terre et l'autre extrémité vers le ciel, il retiendrait deux parts du monde pour lui et laisserait la troisième part à Dieu. Les pères conciliaires attendaient des enchantements de magicien, ou peut-être la diatribe d'un fanatique, moins probablement des arguties théologiques, cette déclaration inattendue, effectuée, peut-on croire, dans un latin très approximatif ou plus probablement traduite en latin d'un roman au fort accent breton, déclencha un éclat de rire général, assure William of Newburgh.

En considération de son évident et grave trouble mental qui le privait de tout bon sens, peut-être aussi de ses origines familiales ou sur les instances de l'évêque breton, qui, selon certains, avait accompagné le prisonnier à Reims et craignait que sa mise à mort n'enrichisse sa légende, Éon, en dépit de son opiniâtreté à soutenir ses erreurs, insensées aux yeux de tous, ne fut condamné qu'à un enfermement sévère, au pain et à l'eau. Confié à la garde du ministre et régent Suger, il mourut peu après, soit naturellement, soit qu'on l'y ait un peu aidé.

L'impression qui ressort des témoignages est que les pères conciliaires furent, d'emblée et à la réflexion plus encore, surpris d'avoir été mis en présence de cet ermite haut en couleur et extravagant, drôle certes, mais déplacé dans leur enceinte. Ils s'interrogèrent vainement sur les raisons qui avaient conduit à le produire devant leur auguste compagnie. Cependant, la prestation, inattendue pour la plupart, de cet Éon apparut peut-être a posteriori à certains comme une petite mais agréable récréation qui avait rompu la monotonie de leurs austères travaux. Notons [99] qu'à aucun moment il n'avait été question de remettre

Éon au bras séculier pour un procès criminel qui aurait dû se tenir s'il avait été coupable d'exactions telles que meurtres, incendies, pillages.

Et nous ? Qu'en pensons-nous ? Éon a-t-il tenu les propos qu'on lui prête ? Otto von Freisingen ne les cite pas. Il se contente de signaler qu'il se disait le fils de Dieu. Les pères conciliaires attendaient un hérétique mettant en cause les sacrements, le rôle des prêtres et de l'Église. Ils se trouvent devant un homme qui se proclame le Messie. « Qui es-tu ? » lui demande le souverain pontife, qui veut entendre de sa bouche la confirmation de ce qu'ont dit les témoins à charge. « Qui es-tu ? », c'est la question que Caïphe, le grand prêtre pose à Jésus traduit devant le Sanhédrin. La réponse d'Éon, comme nous l'avons vu précédemment, est du même ordre que celle du Christ, citant le prophète Daniel : « Je vous le déclare, vous verrez de vos yeux le fils de l'homme siéger à la droite de la Toute-Puissance et venir sur les nuées du Ciel. » Le grand prêtre indigné avait déchiré ses vêtements en signe de deuil et dit : « Il a blasphémé. Qu'avons-nous besoin de témoin. » Cette réponse du Christ lui vaudra d'être crucifié ¹⁶.

¹⁶ À plusieurs reprises, dans ce chapitre, j'ai noté des points de ressemblance entre l'histoire du Christ et celle d'Éon de l'Étoile car l'un et l'autre se dressèrent contre l'ordre établi et plus précisément contre l'ordre établi religieux qu'ils scandalisèrent. Ils captivèrent des foules et, à l'issue de la lutte, tous les deux furent broyés par cet ordre. Cependant, il est totalement étranger à ma pensée de pousser plus loin une comparaison qui me paraîtrait absurde entre le Christ des évangiles, avec l'enseignement qu'il a laissé, et l'hérésiarque de Brocéliande, sans message connu et sans postérité. Notons que d'autres hommes qu'Éon de l'Étoile se sont attribués des caractères divins sans pour autant être taxés de folie. Les purifications, un des deux grands poèmes du philosophe grec Empédocle d'Agrigente (env. 484-424 av. J.C.) commence ainsi :

*« ô vous, mes bien-aimés, qui du haut de la Grande
Cité, dominez l'Acragas aux eaux fauves, salut.
Je m'adresse à vous tel un dieu et non tel un mortel.
Tous doivent m'honorer, comme il sied à ma nature.
Je traverse les grandes cités,
La tête couronnée de bandelettes et de fleurs,
Suivi d'hommes et de femmes
par Milliers, je suis honoré
Par tous ceux qui veulent connaître la voie du bien,
Tandis que d'autres veulent apprendre de moi l'avenir
Et d'autres encore les formules par lesquelles*

[100]

Le pape Eugène sait qu'Éon s'appuie sur les cures miraculeuses qu'il a accomplies, sur ses prophéties millénaristes, qui, selon lui, sont plus que jamais d'actualité, sur les succès de sa prédication auprès des foules qui le suivaient, ce que beaucoup de témoins pourraient attester. Le pape ne peut manquer d'observer qu'Éon, hors de toute mesure, s'identifie au Christ-Messie. Il sait aussi, pour en avoir été instruit par ceux qui ont interrogé Éon, que certains de ses propos font, sans nul doute possible, douter de son bon sens. Il l'interroge au sujet de son bâton fourchu d'ermite pour mettre sa déraison en évidence, car déjà la décision a été prise de ne pas le mettre à mort. Nous ignorons les motifs de cette mansuétude. Vient alors la réponse prêtée à Éon, peut-être inventée mais qui tombe bien et s'accorderait avec le personnage, en tout cas d'interprétation délicate s'il faut y chercher un sens caché.

Entouré de disciples enthousiastes et dévots, suivi et vénéré par des foules désespérées, cet homme a bien pu se prendre pour un nouveau Messie, s'autosuggestionnant en virtuose comme il suggestionnait autrui, d'autant plus convaincant qu'il était lui-même convaincu et que le cours des événements l'avait confirmé dans cette conviction.

Le succès, la popularité, l'incapacité des autorités à mettre fin à ses actions auront fortifié d'éventuelles tendances mégalomaniaques sans qu'il ait pour autant souffert d'une authentique pathologie psychique. Il avait connu les horreurs des temps de famine et vécu avec son entourage ainsi qu'avec ceux qui le suivaient dans l'attente d'une proche Apocalypse, à la fois crainte et désirée puisqu'elle précéderait le Millenium. Devant ses juges, étant toujours dans cette attente, il aurait pu en manière de défi, et aussi croyant faire peur, dire qu'il viendrait en compagnie des prophètes bibliques assister Dieu jugeant [101] les vivants et les morts. En même temps, il menaçait du feu céleste ceux qui allaient le condamner.

Reste, si Éon a bien prononcé les mots qu'on lui attribue, son surprenant et surréaliste discours sur son bâton d'ermite, plus fort que la baguette des fées puisqu'il lui permettrait de partager le monde avec Dieu en proportion variable selon l'orientation qu'il lui imprimait.

Je guéris toutes les maladies. »

(Cf. *Histoire de la philosophie occidentale*, Jean-François Revel, 1994)

Certains ont avancé qu'il avait simulé la folie pour échapper au pire, opération couronnée de succès mais qui ne correspond guère à ce que nous savons de sa vie et de ses actes. Si son courage défaillait, il pouvait se rétracter et solliciter le pardon de l'Église.

On pourrait aussi imaginer que, lassé par les questions qu'on lui posait, agacé, voire exaspéré par un juridisme ecclésial qu'il jugeait absurde, humilié par la source de mépris qu'il ressentait de la part des distingués dignitaires et princes de l'Église, le Breton, plus paysan qu'aristocrate, interrogé au sujet de la forme inusitée de son bâton, ait donné, par provocation, la plus abracadabrante des réponses qui lui soient venues à l'esprit. La franche et générale hilarité de l'assemblée ferait penser que l'humour de l'ermite était involontaire, à moins que cet enchanteur illusionniste n'ait été un acteur de grand talent, ce qui cadrerait bien avec la fascination qu'il exerçait sur les foules. Éon se serait moqué de ses juges à leur insu. Notons que d'autres rapportent différemment la réponse d'Éon à propos de son bâton fourchu : « Ceci, aurait-il dit, est un grand mystère... mais toutes oreilles ne sont pas faites pour le comprendre. Toutefois, les vôtres me semblent confectionnées bien à point. » Pour Markale, Éon aurait voulu évoquer la possibilité d'un partage avec Dieu de la puissance spirituelle et temporelle, tandis que pour Nora Chadwick, ses propos énigmatiques se seraient référés à l'autorité divine qu'il manifestait à ses fidèles en levant son bâton quand ils devaient [102] se mobiliser ou en le baissant quand ils devaient interrompre leur action (pour cet auteur, Éon lançait ses partisans à l'attaque des monastères et des manoirs des nobles). On ne peut tout à fait exclure qu'à un moment de son parcours agité Éon ait versé dans une pathologie psychotique ni qu'il ait déliré. Ces événements traumatisants, tels l'incendie des ermitages et le massacre des ermites ralliés à sa cause, auraient pu constituer un tournant dans l'histoire de sa rébellion. Une cruelle réalité venait battre en brèche ses fantasmes de toute-puissance. Incapable d'admettre ce retour du réel, il y aurait répondu par un supplément de mégalomanie compensatrice greffée sur un socle ancien d'interrogation identitaire. Qui suis-je exactement ? Qui est mon père ? Cette plongée dans l'univers psychotique l'aurait rendu vulnérable et aurait facilité sa capture.

Si l'histoire d'Éon de l'Étoile et son personnage laissent beaucoup de questions en suspens, ce qui, en fin de compte, surprend le plus, c'est que ce grand concile de Reims, en 1148, sous la présidence du pape, ait

eu à connaître de ce petit ermite breton, réputé hérétique. Des hérétiques, il y en avait partout et de toutes sortes, mais guère devant un concile où la présence d'Éon garde un caractère insolite, à plus forte raison s'il était un *vir rusticanus et illiteratus, nec haeritici nomine dignus* (« homme de la campagne », ne sachant pas le latin, pas digne du nom d'hérétique), selon le distingué Otto, demi-frère d'un empereur allemand et oncle d'un autre, qui, à l'époque d'Éon, commandait en Asie Mineure un corps de croisés germaniques, échappait de peu à la mort et plus tard devenait moine cistercien puis prince-évêque de Freisingen. Il relatait brièvement l'aventure d'Éon dans ses *Gesta Friderici imperatoris*, rédigés peu avant sa mort, survenue en 1158. Il est clair que, ce faisant, il agissait par acquit de conscience, en chroniqueur scrupuleux, [103] mais que cette affaire le laissait perplexe. D'ailleurs, il ne savait pas trop si elle avait eu pour théâtre la Bretagne ou la Gascogne. Ce dont il était sûr, en revanche, c'est qu'elle s'était située loin du cœur de la France, dans ces périphéries gauloises où, à la faveur de la naïveté ou plutôt de la bêtise sous-entendue générale, l'erreur se glisse facilement, puis déborde et s'approprie les paroles de la prédication pour entraîner finalement des multitudes dans son sillage. De toute évidence, à ses yeux, un individu aussi rustique n'avait pu faire illusion à ce point et obtenir autant de succès que parce qu'il avait affaire à des brutes encore plus bornées que lui. C'est, dit-il, au « peuple des vaches » (*in vaccis popularum*) c'est-à-dire à des paysans, que ce paysan s'était adressé. C'est aussi ce que retiendront d'autres religieux qui en parleront ultérieurement. Mais ils mettront aussi l'accent sur l'exceptionnel pouvoir d'entraînement qu'il avait sur les gens.

Par ailleurs, dans ce concile de 1148, rien n'a pu se faire sans l'accord conjoint du pape Eugène et de Bernard de Clairvaux. Depuis la réforme du pape Grégoire VII et la centralisation de l'Église extrêmement poussée qui en était résultée, les évêques avaient facilement accès au pape, sans intermédiaire. Jean de Châtillon ne s'en privait pas et ne reculait pas devant les fatigues du voyage quand il voulait faire appel au pontife. Il était, d'autre part, un vieil ami de Bernard de Clairvaux, qui le tenait en haute estime. Le concile en Champagne allait offrir l'occasion d'en finir avec Éon, s'il était possible de le conduire jusque là-bas. L'archevêque de Reims apporterait un concours essentiel. Exécuté de main de maître, le plan fut couronné d'un plein succès. Nous ignorons si, prisonnier de l'archevêque de Reims, Éon était encore en possession de ses

moyens quand il fut traduit devant le concile, ni s'il était en état d'être jugé. Nous ignorons s'il avait été maltraité, s'il était abattu, assommé par ce qui [104] lui arrivait. Il n'est donc pas possible de savoir si la piètre impression qu'il fit à ses juges était due aux circonstances ou s'il faisait illusion dans les clairières de Brocéliande.

Fin d'Éon et de l'éonisme

Bernard de Clairvaux n'était pas présent, semble-t-il, quand Éon fut présenté à l'assemblée conciliaire. Peut-être avait-il été prévenu que l'ermite était en matière d'hérésie un plus petit poisson que ce qu'on lui en avait dit. Son objectif principal était de faire condamner Gilbert de la Porrée, dont il jugeait les errements théologiques d'autant plus dangereux qu'il avait l'art de les envelopper dans des formulations ambiguës. Bernard de Clairvaux se serait alors désintéressé du sort d'Éon et n'aurait plus voulu paraître concerné par cette affaire qui risquait de sombrer dans le ridicule. Cependant, il était trop tard pour faire marche arrière. Éon parut devant les pères conciliaires et l'épisode fut vite oublié. Le concile était tout occupé de prévoir si Bernard de Clairvaux ne ferait qu'une bouchée de Gilbert de la Porrée comme il avait fait d'Abélard.

Éon de l'Étoile a été transféré dans la prison de l'abbaye de Saint-Denis, dont l'abbé est Suger, également ami de saint Bernard et régent de France en l'absence du roi parti à la croisade. Le prisonnier apprendra bientôt que ses compagnons arrêtés en même temps que lui et qui sont aussi ses plus fidèles disciples, ceux qu'il appelle « ses apôtres », ont préféré monter sur le bûcher sur une place de Reims plutôt que de le renier et de se rétracter. L'aventure se termine. Il n'aura pas été le plus fort. Peut-être se laisse-t-il mourir de faim tandis que ses pensées le conduisent vers ces foules de simples gens qui accouraient à ses prédications et prophéties qu'elles écoutaient, recueillies ou enthousiastes, et vers ces forêts et landes [105] bretonnes où il a vécu avec ses bons compagnons de belles années d'homme libre. La mort viendra vite le délivrer.

Débarrassé d'Éon, Jean de Châtillon fait poursuivre dans son diocèse les fidèles désemparés de l'hérésiarque. Pour l'exemple et aussi pour en

finir avec l'hérésie, quelques-uns des plus entêtés, des plus voyants, des plus bruyants montent à leur tour, en Bretagne, sur le bûcher. Nous ne savons rien d'autre de ces humbles sans nom, sans visage, sans voix.

Au début du XIII^e siècle, plus d'un demi-siècle après ces événements, il y avait encore des éoniens en Bretagne. Après, on n'en parlait plus.

Eon l'hérésiarque et les enchantements de Brocéliande

Certains assurent que si Otto von Freisingen ni William of Newburgh n'en ont rien dit, il fut cependant beaucoup question au concile de Reims et après sa clôture, non pas de la doctrine d'Éon, jugée fumeuse, ni de sa personne trop rustique, mais des tours de magie de l'hérésiarque et des enchantements de la forêt de Brocéliande, qui avait été le principal théâtre de ses exploits. Puis, venu des participants au concile, ce fut le bouche-à-oreilles qui assura la diffusion de ce merveilleux celtique dont Wace en Normandie et Chrétien de Troyes en Champagne reçurent les échos. Wace vint quelques années plus tard en Brocéliande pour s'assurer que la fontaine de Barenton n'était pas inférieure à sa légende et il en parla dans son *Roman de Rou* vers 1155-1160. Quant à Chrétien de Troyes, enfant champenois à l'époque du concile et voisin de celui-ci, il mit la célèbre forêt dans ses romans bretons, qui sont des bijoux de la littérature médiévale. C'est peut-être aux talents d'enchanteur d'Éon de l'Étoile que la forêt de Brocéliande garde encore aujourd'hui sa dimension mythique.

[106]

En conclusion

À celui qui tente aujourd'hui d'approfondir l'aventure d'Éon de l'étoile se révèle progressivement le tableau de la conjonction dans ce XII^e siècle au cours duquel l'Église domine et les hérésies fleurissent, d'une situation bretonne propice et d'un personnage contestataire, proche du peuple des campagnes et doté d'un charisme hors du commun.

À propos de la situation bretonne, évoquons encore l'atmosphère de fin de règne, les hauts barons qui redressent la tête, la guerre de succession qui se prépare et, s'agissant de l'Église, la Réforme, qui en satisfait quelques-uns, en mécontente davantage, et que la vieille duchesse douairière, si puissante jadis et maintenant près de sa fin, ne peut plus soutenir. Pendant un demi-siècle, la dynastie ducal et l'Église ont

marché main dans la main et voici qu'ils ne sont plus aussi soudés. L'hérésie peut s'engouffrer dans la brèche. Le ciel enfin se met de la partie. Des hivers de glace suivis de pluies torrentielles prolongées vont détruire les cultures et provoquer une abominable famine. Aux foules de paysans affamés, désemparés, abandonnés, un ermite éloquent, persuasif, doué d'un exceptionnel pouvoir de suggestion, apporte des raisons de ne pas désespérer. Bien qu'il existe une sourde opposition paysanne au système féodal, la contestation ne sera sociale que par ricochet. De nombreux petits nobles ne sont pas beaucoup plus riches que leurs paysans et les grands seigneurs sont hors d'atteinte. La contestation d'Éon sera religieuse. L'Église, peu présente en Bretagne centrale, apparaît lointaine et riche. Vue de loin et parfois de moins loin, elle contredit le christianisme primitif, qui s'adressait aux pauvres. C'est avec ce christianisme-là que renouent les ermites qui abondent dans les landes et les forêts.

[107]

Éon apporte du rêve et de l'espoir, il prêche l'entraide mutuelle aux paysans bretons, dont il connaît le langage et la tournure d'esprit. Ses dons de magicien et ses prophéties nourrissent un prestige qui ne cesse de grandir et lui gagnent de plus en plus de partisans. À sa protestation devenue révolte, il donne les habits religieux conformes à l'époque et s'éloigne de l'Église catholique, peut-être conseillé par des prêtres et théologiens dissidents qui l'ont rejoint. Sa secte, réputée hérétique prend de l'ampleur. Le désordre qu'elle représente et propage exige qu'elle soit combattue énergiquement et détruite. L'Église ne peut demeurer l'arme au pied. Au XII^e siècle elle demeure invincible. L'homme ne vit pas seulement de pain, il lui faut aussi des rêves, et le rêve peut parfois remplacer le pain. La folie d'Éon est probablement d'avoir ignoré que tôt ou tard le réel reprend ses droits.

[108]

[109]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

L'abominable Gilles de Retz

Rumeur et terreur

[Retour à la table des matières](#)

[109]

Intermittente d'abord puis répétée, insistante de plus en plus, stridente enfin, la rumeur était devenue clameur. En Bretagne, en Anjou, en Poitou, il n'était plus question que de multiples disparitions de jeunes garçons. L'époque était troublée et quelques absences inexplicables d'enfants de familles nombreuses et pauvres n'avaient pas beaucoup surpris mais, le temps passant, ces vides qui se multipliaient prenaient l'allure d'un fléau. Un ogre jamais rassasié devait être à l'œuvre. Après l'angoisse, la peur et aussi la colère s'étaient emparées des populations. Les mères ne perdaient plus leurs enfants des yeux et disaient aux autres de prendre garde. Si l'émotion se répandait jusqu'à Vannes, Rennes et Angers, les disparitions se produisaient à Nantes et surtout au sud de cette ville dans le pays de Retz (ou Rais) et celui de Clisson, ainsi que dans les régions angevines et poitevines limitrophes de la Bretagne. La guerre avec l'Anglais faisait dire à certains que des soldats déserteurs volaient des enfants.

[110]

D'autres y voyaient la main de mauvaises fées ou de sorcières. Des parents partaient à la recherche des petits disparus, souvent de beaux enfants. Peu à peu, il avait bien fallu se rendre à l'évidence, les garçons la plupart du temps, s'évanouissaient comme par enchantement, se volatilisaient aux environs d'une des quatre principales résidences du haut et puissant seigneur Gilles de Retz, ses châteaux de Champtocé en Anjou, de Tiffauges en Poitou, de Machecoul en Bretagne, comme l'était son hôtel de la Suze à Nantes. Des familiers, des domestiques aux ordres du maître étaient le plus souvent aperçus là où un enfant disparaissait. Des parents disaient que, plongés dans la misère, ils avaient autrefois envoyé leur petit à une distribution d'aumônes à la porte d'un des châteaux du baron de Retz et qu'ils ne l'avaient plus revu. Venus inquiets aux nouvelles, ils n'avaient reçu que de vagues assurances. D'autres avaient accepté de confier imprudemment leur progéniture à un ami persuasif du maître pour en faire un chanteur à la collégiale du

baron de Retz à Tiffauges et pleuraient la perte de leur bel enfant, disparu on ne sait comment. Certains disaient qu'une femme horrible, le visage voilé d'une étamine noire, attirait de jeunes bergers dans un piège et que des hommes de main de Retz les emportaient dans des sacs ou poches. On les appelait « les empocheurs ».

Plus personne n'en doutait. L'ogre était Gilles de Retz qu'on appelait maintenant Barbe-Bleue parce que, croyait-on, il était souvent monté sur un cheval barbe aux reflets bleutés. Il avait conclu un pacte avec le diable, disait-on, et il lui sacrifiait de jeunes enfants, presque toujours des garçons.

Ces diableries criminelles sont réellement advenues durant la troisième décennie du XV^e siècle, au terme de laquelle, en 1440, Gilles de Retz fut pris, jugé, condamné, exécuté. Mais qui était-il ?

[111]

Orphelin gâté

Né en 1404, en Anjou, à Champtocé (actuel Maine et Loire), forteresse des Craon, sa famille maternelle, dans une tour appelée la tour Noire ; orphelin de mère, puis de père à 11 ans, la même année 1415, élevé par son grand-père maternel Jean de Craon, il est à 28 ans, à la mort de celui-ci en 1432, un des grands feudataires (possesseur de fief) de l'ouest de la France et de Bretagne, doté d'un vaste patrimoine et d'une fortune considérable. Aux domaines de son père, de la maison de Montmorency-Laval en Anjou, Maine et Poitou, et ceux venus de sa mère, de la maison des Craon-Machecoul, en Maine et Bretagne, il ajoutera, en épousant à 18 ans Catherine de Thouars en 1422, de nombreux domaines en Poitou.

Son père Guy II de Montmorency-Laval, sans illusion sur son beau-père, avait placé avant de mourir ses fils Gilles, l'aîné, et René, le cadet, sous la tutelle d'un cousin. Précaution sans effet, puisque Jean de Craon avait fait casser le testament. Cet homme était intelligent et cultivé mais orgueilleux, violent, rusé et sans scrupule. Sa grande fortune ne lui suffisait pas. Il demeurait avide de biens matériels. Il aimait l'argent et pouvait à l'occasion se conduire comme un bandit. Il avait veillé à ce

que Gilles fut instruit et reçut une formation guerrière. Cependant, en matière d'éducation morale de son pupille, il fut très défaillant. Le mariage de Gilles, arrangé par ses soins, fut l'aboutissement d'une stratégie matrimoniale, habilement et tenacement menée, sans faiblesse et avec le plus parfait cynisme.

Quant à Gilles de Retz jeune, pour le peu qu'on en sache, il s'instruisait sans répugnance, acquérait une honnête culture, était sensible aux arts, apprenait avec ardeur le métier des armes au point de tuer, par accident semble-t-il, un compagnon au cours d'un combat. Il avait [112] pour ami et compagnon de jeux son cousin Bricqueville, recueilli et élevé par le grand-père Craon, ce qui laisserait peut-être voir chez cet homme plus de sensibilité qu'il n'y paraissait. Gilles de Retz et ce Bricqueville, qui deviendra autant qu'un autre cousin, Gilles de Sillé, son âme damnée, avaient une commune et préférentielle attirance pour les garçons.

Guerrier sans repos

En 1420, Jean V, duc de Bretagne, tombé dans un piège, devient le prisonnier des Penthièvre, qui espèrent toujours, avec l'aide du dauphin de France, obtenir la couronne ducale de Bretagne. Elle leur avait échappé quand ils avaient, au siècle précédent, perdu la guerre de succession de Bretagne et ils ne s'en consolent pas. Pour sauver son époux prisonnier, Jeanne de France, duchesse de Bretagne, appelle les vassaux fidèles à l'aide. Pierre de Craon, lié aux Penthièvre mais calculateur adroit, répond à l'appel de la duchesse pour Gilles, vassal du dauphin de France, mais aussi du duc de Bretagne du fait de ses importantes possessions de Machecoul et de Retz. Gilles fait ses premières armes sous la bannière ducale et sous les ordres de Pierre de Craon. Il se distingue par son courage à Lamballe et Guingamp. Le retour à Nantes des vainqueurs est triomphal. Jean V, sorti de ce guêpier n'oubliera pas Pierre de Craon, ni Gilles, son jeune vassal qui, par ses châteaux de Champtocé, Machecoul et bientôt Tiffauges à l'orée de la Bretagne, occupe des positions stratégiques de première importance.

Ce fut la première des chevauchées qui, pendant quinze ans, ont jalonné la vie de Gilles de Retz. Depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 31 ans, il

a été au cœur de la mêlée, dans tous les sens du terme. Il a participé à cent combats dans cette guerre dite de « Cent Ans » car elle n'en finissait pas.

[113]

À 20 ans, il obtient son premier commandement dans l'armée royale et lève à ses frais cinq compagnies peuplées de Bretons. Richemont, frère du duc de Bretagne et depuis connétable de France (mars 1425), lance contre les Anglais une campagne à laquelle Gilles de Retz participe dans le pays manceau. Son action la plus glorieuse est celle du château du Lude (1427). Monté à l'assaut le premier, il se trouve face au capitaine anglais, engage le combat et le tue. Bientôt Retz quitte la clientèle de Richemont, tombé en disgrâce, pour rejoindre celle du dauphin dont La Trémoille, cousin de Retz, est le nouveau favori.

Retz est taciturne, déterminé et, bien que jeune, il est expérimenté. Il obtient mieux que d'autres des résultats car il se fait renseigner par des espions qu'il paie bien. Il a déjà un goût du faste qui surprend. Il n'est pas plus cruel que d'autres mais pas moins. Quand il fait des prisonniers, il fait pendre les Français du parti anglais, ce que tous ne font pas.

Compagnonnage rétrospectivement insolite

Dans son parcours militaire le plus surprenant chez ce futur champion du crime est son étroit compagnonnage avec Jeanne d'Arc. Il avait reçu du dauphin la mission de la conseiller et de la protéger car elle s'exposait trop. Son cousin, La Trémoille, puissant mais fragile, lui avait demandé de la surveiller aussi car le charisme, la popularité et le sens politique de Jeanne l'inquiétaient. Gilles de Retz s'est bien acquitté de ces tâches, qui ne lui ont pas parues contradictoires. Il a été impressionné par Jeanne et s'est beaucoup dévoué pour elle. De son côté, Jeanne appréciait semble-t-il la façon dont il se comportait à son égard. Elle éprouvait le juste sentiment d'être sous sa protection et exigeait de l'avoir près d'elle dans les combats. Lui-même, selon certains, ressentait une [114] trouble attirance envers le côté garçon de Jeanne, au physique comme au moral. À ses côtés avec Dunois, La Hire, Xaintrilles,

d'Alençon et d'autres, Retz a grandement participé à la délivrance et la victoire d'Orléans.

Après Orléans, leur chevauchée victorieuse se poursuit par la prise de Jargeau (12 juin), de Meung (15 juin), de Beaugency (17 juin). Le sacre du roi à Reims le 17 juillet 1429 marque le sommet de l'estime en laquelle Gilles de Retz est tenu, et de sa gloire. Ce dont témoigne sa présence aux côtés du roi, parmi les hauts dignitaires du royaume, qui, il est vrai, ne sont pas venus en nombre. Peu auparavant, il avait eu l'insigne honneur d'aller chercher à l'abbaye de Saint-Rémi, avec trois autres seigneurs, la sainte ampoule destinée au sacre des rois de France. Le jour du sacre, alors qu'il est âgé de 25 ans, il est fait maréchal de France par le roi et, en raison des services rendus, est autorisé à entourer ses armoiries d'une bordure de fleurs de lys sur fond d'azur. Il y avait alors quatre maréchaux de France placés sous l'autorité du connétable. Gilles de Retz n'exercera cette charge, obtenue grâce à la protection de La Trémoille, que pendant quelques années, quatre à cinq ans au plus.

Il est encore aux côtés de Jeanne quand, malgré la réticence du roi et de La Trémoille, elle lance en août l'assaut sur Paris et y est blessée. Gilles de Retz prend son parti et, avant de s'incliner, s'emporte quand vient l'ordre royal de repli, ce qui ne lui sera pas pardonné malgré les éloges dont on le couvre et qui masquent mal sa disgrâce.

Il disparaît et n'est plus auprès de Jeanne quand elle est faite prisonnière à Compiègne, en mai 1430. Sans doute a-t-il regagné ses domaines. Il reparait quelques mois plus tard, propose au roi, qu'il a parfois aidé financièrement, de l'argent destiné au paiement d'une rançon pour Jeanne, ce que La Trémoille refuse. Un peu plus tard, Gilles est avec La Hire et un parti de vétérans [115] bretons et gascons à bouviers près de Rouen, où Jeanne est prisonnière des Anglais. Il leur faudra admettre que sa délivrance est hors de portée. Jeanne est brûlée le 31 mai 1431.

Retiré dans ses châteaux, sa fortune très écornée, Gilles de Retz participe, avec son incorrigible grand-père Craon, à quelques actions sans gloire de brigandage seigneurial et de guerre civile. En 1432, à la demande du roi, il reprend le harnais pour aller délivrer Lagny en basse Marne, assiégée par Bedford, et, en 1435, ce sera sa dernière chevauchée auprès de Richemont, le connétable, avant l'adieu aux armes. Le héros est fatigué depuis plusieurs années déjà, peut-être depuis la mort

de Jeanne. Son cousin, La Trémoille, écarté des affaires, Retz est sans appui et sans commandement. Devenu chef de bande, appauvri par la guerre, il ne peut plus solder ses troupes.

Face sombre et cachée du baron de Retz

Au lieu de prendre le repos du guerrier auprès de son épouse, qui en 1429 lui a donné une petite fille prénommée Marie, ce sera, à partir de 1432, après la mort de Pierre de Craon, son grand-père, selon ses propres dires, la plongée dans l'horreur, l'ignominie, l'innommable.

Sans doute le jeune seigneur de 16 ans était-il déjà souvent odieux, cruel, inquiétant. Mais, après douze ans de guerre et de tueries et dans la familiarité des grands fauves du royaume quand le bruit des armes faiblissait entre deux combats, quelque chose s'est détraqué chez Gilles de Retz devenu dangereux. À la guerre, où les deux camps, français, anglais et leurs alliés, sont intriqués partout, presque une guerre civile en somme, où les soldats vivent sur l'habitant, où les routiers déserteurs terrorisent les campagnes, où les massacres, pendaisons, pillages, viols et incendies sont monnaie courante, non seulement [116] Gilles a tout vu mais, dans la symphonie du carnage, il a bien tenu sa partition. Comme un tigre, il renifle parfois avec plaisir l'odeur du sang. À la cour, il a vu les intrigues, complots, règlements de compte, rivalités, haines implacables et recuites, exécutions sommaires parfois. Il n'y a pas participé. Il n'avait pas l'échine souple, n'était pas calculateur comme l'était son grand-père et, à certains égards, demeurait un naïf. Il se croyait blasé, revenu de tout mais il y avait chez lui persistance d'éléments largement infantiles.

De retour dans ses domaines, Gilles de Retz installe sa femme et sa fille à Pouzauges (dans l'actuelle Vendée) et à Ingrandes. Il s'en désintéressera totalement. Il va manifester une incapacité radicale à gérer ses biens et même un total dégoût pour les affaires d'argent. Dans l'armée royale, il n'a été capitaine que pendant deux ans. Ensuite, il n'a combattu qu'en tant que chef des compagnies de routiers, levées et soldées à ses frais, ce qui a entraîné pour lui de très grosses dépenses alors qu'au même moment ses châtellenies d'Anjou et de Poitou souffraient de dévastations provoquées par la guerre. Revenu chez lui, au lieu de serrer

les cordons de la bourse, il s'est appliqué à les desserrer. Il réside de préférence à Tiffauges, où le personnage que l'on croit connaître, admiré par certains, craint par la plupart, possède une face sombre et cachée.

Course a l'abîme

Le baron de Retz se signale à ses contemporains par un faste d'une ostentation inouïe, qui, malgré le rang et la fortune de ce seigneur, est déplacé et peut faire douter de son bon sens d'autant plus qu'elle s'associe à l'incurie précédemment évoquée. L'expression « folie des grands » ou le terme plus médical de « mégalomanie » paraissent bien convenir à ce comportement puisque [117] le baron de Retz donne l'impression de vouloir par ce train de vie ruineux égaler ou plutôt dépasser, si ce n'est éclipser les princes territoriaux, tel le duc de Bretagne, prince lui-même fastueux, son suzerain, susceptible de prendre ombrage d'un étalage aussi provocateur. Dans son hôtel de la Suze à Nantes et ses forteresses de Tiffauges en Poitou, les murs sont recouverts de draps d'or, des vitraux colorés filtrent la lumière, qui met en valeur une profusion d'objets d'art. La bibliothèque est d'une exceptionnelle richesse. Le maître des lieux, servi par une nuée de domestiques, est accompagné d'innombrables courtisans parasites.

Sa maison militaire contribue à donner le ton. Une garde à cheval de deux cents hommes assure sa protection. Ils sont habillés de neuf trois fois par an et montent les plus beaux chevaux qu'il soit possible de trouver. Cependant, certains disent que, dans son désir de rivaliser avec le duc de Bretagne, Gilles de Retz, par une habile publicité, s'est fait plus grandiose qu'il ne l'était. Car dépasser ou même égaler Jean V qui avait une cour quasi-royale était hors de sa portée ¹⁷.

¹⁷ Cf. *Vivre et mourir à la cour des ducs de Bretagne*, A. Kozérawski et G. Rozec, Skol Vreizh, 1993. Voir page 11, faste de la cour ducale : « À la fin du Moyen Âge, le duc de Bretagne est un seigneur puissant, respecté de toute l'Europe [...] les princes Montfort crurent nécessaire de donner un éclat exceptionnel à leur dynastie ». Jean V fut « le plus large prince de son temps ».

Faste, crimes et dévotion

Dans le droit fil de la tradition familiale, il fonde, en 1432, au Louroux-Bottereau (en actuelle Loire-Atlantique), une aumônerie « pour les pauvres voyageurs passant en ce lieu ». Mais il se singularise en se faisant recevoir chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, privilège qu'il ne partage qu'avec les ducs d'Aquitaine. Pour l'obtenir, il a créé [118] deux prébendes (revenus de chanoine). Cependant ce dont il sera le plus fier, ce sera la collégiale fondée par lui à la même époque à Machecoul et qu'il fera transférer à Tiffauges trois ans plus tard. Ce qui est déjà extraordinaire c'est que, devenu tueur, d'enfants il la dédie aux saints innocents, ces petits enfants massacrés sur l'ordre d'Hérode à la naissance du Christ et dont parle la Bible. Peut-être voit-il Dieu comme un teneur de comptes qui met leurs fautes au débit des pauvres pécheurs, leurs bonnes actions à leur crédit et espère-t-il équilibrer cette balance ? La collégiale ¹⁸ comprend de vingt-cinq à trente personnes. Il y a le doyen, désigné comme évêque par Gilles de Retz, mais seulement par lui, un archidiacre, un vicaire, un trésorier, un écolâtre, les chanoines, chapelains, coadjuteurs, clercs et les chantres ainsi que des enfants de chœur. Tous ces gens sont somptueusement et différemment vêtus pour la vie courante, pour les voyages à cheval et pour les cérémonies, et sont servis par une trentaine de valets. Les ornements, les objets du culte sont d'une incroyable richesse et variété. Un orfèvre est attaché à la collégiale. Gilles de Retz est immensément fier de sa collégiale et, par-dessus tout, de sa chorale, sa « psalette », qui est aussi une école de musique où sont instruits les chantres et enfants de chœur. Il veut que les chantres soient magnifiquement vêtus de « robes traînantes d'écarlate, fourrées de petit gris et menu vair » et coiffés « de chapeaux de chœur de fin gris, doublé de fin menu ». Mais il exige aussi que sa chorale ait un niveau musical exceptionnel, ce qu'il obtient, au point que parfois le roi lui-même la lui emprunte.

La musique est l'art auquel il est le plus sensible et il lui arrive d'avoir les larmes aux yeux quand il en écoute. C'est aussi ce qu'on a pu observer plus récemment chez [119] certains tortionnaires nazis

¹⁸ Une collégiale est une église qui, sans être cathédrale, c'est-à-dire siège de l'autorité épiscopale, possède un chapitre de chanoines.

mélomanes. Jean V, le duc de Bretagne, est très amateur de cette musique que l'on dit grande et savante et qui est à l'époque presque exclusivement religieuse. Gilles de Retz veut que son ensemble instrumental ne soit pas inférieur à celui du duc. L'orgue est son instrument de prédilection. Cependant, la musique vocale l'émeut plus que tout. Les voix du chœur d'enfants impubères de sa psalette le plongent dans le ravissement. Il veut des services religieux qui déroulent lentement et longuement leur pompe exceptionnelle. Il y a chez lui du producteur de spectacle et du metteur en scène. Il aime que les cérémonies éblouissent les yeux et enchantent l'oreille. Il réduit la liturgie à une suite de représentations théâtrales qui doivent plaire mais aussi impressionner car ses motivations ne sont pas seulement sensuelles et esthétiques. Tout ce décorum doit contribuer à grandir sans cesse son prestige. Il désire donner au public le sentiment que cette imposante machinerie est animée par une puissance colossale, la sienne. Cet appareil, ce besoin d'en imposer ont peut-être pour fonction de masquer un vide intérieur associé à un sentiment d'échec. À l'armée, il n'a jamais exercé de grand commandement en dépit de sa dignité de maréchal, et par ailleurs la cour de France tout autant que celle de Bretagne l'ignorent.

Quand la sodomie constitue aux yeux de la toute-puissante Église un crime passible du bûcher, une homosexualité pédophile aussi ostentatoire que la sienne ne peut qu'engendrer l'opprobre. Il n'est pas dupe des marques apparentes de respect de la part de ceux qui vivent à ses dépens ou seulement ont intérêt à le ménager.

Enfin chez cet homme d'un orgueil incommensurable mais qui cependant croyait en Dieu et redoutait l'enfer persistait peut-être l'espoir d'une indulgence divine que lui vaudrait sa magnifique, ruineuse et pour tout dire invraisemblable collégiale. C'est pourquoi le spectacle [120] n'est jamais assez beau, assez riche, assez imposant. S'il députe, d'ailleurs en vain, auprès du pape plusieurs émissaires pour obtenir que ses chanoines soient mitrés et vêtus de la *capa magna*, c'est pour que sa collégiale se hisse au niveau des plus prestigieuses de la chrétienté. Les ecclésiastiques qui se prêtent à ce jeu et figurent dans les cérémonies majestueuses mais que toute spiritualité a déserté sont soit des gens de sac et de corde, soit des benêts qui ne voient rien ou ne veulent rien voir, ou encore des techniciens de la liturgie, sans âme peut-être, sans états d'âme sûrement.

Le goût passionné de Gilles de Retz pour la mise en scène se retrouve dans l'intérêt qu'il porte à l'art théâtral proprement dit. Il dispose d'une troupe qui joue surtout des « mystères » puisque, comme pour la musique, le théâtre sérieux est, à l'époque, le plus souvent religieux. Des farces et soties sont aussi représentées. Chaque année, à la Pentecôte, sa troupe monte et présente un nouveau et important spectacle.

Superproduction à Orléans

En août 1434, Gilles de Retz part pour Orléans, où, pendant deux ans, il va résider le plus souvent en compagnie de son frère, René de la Suze, personnage falot. Son intention est de monter une immense pièce de théâtre *Le Mystère du siège d'Orléans*, de deux mille cinq cents vers, qui retrace la délivrance de la ville et dont la première représentation sera donnée le jour anniversaire de cette action glorieuse. Le baron de Retz va se surpasser puisqu'il sera non seulement le producteur unique, au moins principal, mais aussi son metteur en scène, également, sinon l'auteur, du moins son inspirateur et probable participant à son écriture, et encore le héros principal avec Jeanne d'Arc, et enfin, sans que nous en ayons [121] la certitude, l'acteur jouant son propre personnage.

Gilles de Retz se loge à l'hôtel de la Croix d'or tandis que tous les hôtels et auberges de la ville, où le coût de la vie ne tarde pas à monter, sont occupés par son innombrable suite. Ses charpentiers, entraînés à travailler pour son théâtre, vont construire un échafaudage gigantesque, haut de plusieurs étages, large de trente mètres, sur lequel, lors des représentations, évolueront cent quarante comédiens et cinq cents figurants. Les costumes sont tous neufs et somptueux. Une foule d'invités importants se presse pour assister à la représentation de l'anniversaire le 8 mai 1435, mais aussi le peuple entier, qui ce jour-là doit impérativement chômer, a aussi été convié au spectacle, gratuit pour tous. Les boissons et nourritures sont distribuées à profusion. La pièce, dont le début se situe en Angleterre, s'achève après plusieurs heures de représentation, en apothéose dans Orléans délivrée par l'entrée de Jeanne d'Arc à cheval avec, à ses côtés, le maréchal de Retz et tout un cortège dans un flot de bannières et d'oriflammes et dans un concert de carillons, de tambours, de cris et de vivats.

Mais la popularité de Retz à Orléans est trompeuse et artificielle. De retour à Tiffauges il sera isolé socialement. Ses dépenses extravagantes et ses mœurs qui scandalisent, car affichées sans retenue, effrayent. Son entourage sera désormais pour l'essentiel composé de petits seigneurs besogneux et de magiciens sulfureux.

Ruiné et interdit

Quand en septembre 1436 Gilles de Retz rentre à Tiffauges, il n'est pas loin d'être ruiné. Malgré d'énormes revenus, il n'a pu soutenir un train de vie d'une telle ampleur qu'en aliénant une bonne partie de ses propriétés foncières ou en les gageant sans avoir la capacité de se libérer. Son comportement peut être qualifié de [122] folle prodigalité. Il emprunte de l'argent à tous ceux qui veulent bien lui en prêter et, quand ils sont devenus rares, il met en gage les trésors qu'il possède. Quelques proches, parmi lesquels son cousin et ami Roger de Bricqueville, auxquels il remet des blancs-seings signés de sa main et de son nom, authentifiés par son sceau, sont chargés de vendre ou d'hypothéquer ses biens. Quand il le peut, il achète à crédit. Il est couvert de dettes. Son frère René, qui à Orléans était bien placé pour voir ce que devenait l'héritage de si glorieuses lignées, et Catherine de Thouars, l'épouse de Gilles de Retz, au nom de sa fille, pour sauver ce qui peut encore l'être, engagent une procédure qui trouve sa conclusion devant le roi lui-même, dont le Grand Conseil, par un acte du 2 juillet 1435, interdit au maréchal de vendre et d'aliéner ses terres, rentes et seigneuries et à quiconque de traiter avec lui. Son frère et sa femme ont pu faire valoir que Gilles de Retz avait, sans doute possible, perdu la raison puisqu'il était allé jusqu'à signer devant témoin, le 28 décembre 1434, une procuration remettant à Roger de Bricqueville des pouvoirs illimités, y compris de traiter le mariage de sa fille. Cette « folie » survenait-elle par accès ? Depuis quelque temps déjà, le maréchal abusait de l'hypocras, ce vin enrichi de cannelle, de girofle, de vanille et de sucre. Ne dit-on pas que le surmoi est soluble dans l'alcool ? L'hypocras pouvait contribuer à anesthésier ce qu'il restait à Gilles de Retz de conscience morale et cette opération lui était bien nécessaire vu l'énormité des crimes qu'il accomplissait.

Stratégie bretonne

À la cour de Bretagne, on suivait attentivement la course à l'abîme du maréchal de Retz. Déjà la plus grande partie de ses possessions du Poitou et de l'Anjou avait été aliénée quand la mesure d'interdiction avait été [123] prise à son encontre sans toutefois qu'aucun tuteur ait pu être trouvé. La plupart des châtelainies qui restaient se trouvaient en Bretagne, où la curée avait commencé. En dépit des bruits fâcheux qui courraient sur le compte du maréchal, le duc de Bretagne lui marquait une particulière sympathie depuis qu'il était interdit. Il l'assurait que la décision royale ne concernait en rien la Bretagne et il retirait la lieutenance générale de Bretagne au comte de Laval pour la confier à celui qu'on n'appelait plus que Barbe-Bleue et dont on disait que, pour réussir à fabriquer de l'or, il sacrifiait au diable des jeunes enfants ce que le duc avait peine à croire. En même temps, par l'intermédiaire de prête-noms, qui étaient son chancelier, Jean de Malestroit, également évêque de Nantes, et Geoffroy Le Ferron qui allait devenir trésorier général, il acquérait, en vue d'agrandir le domaine ducal de nombreuses possessions de Gille de Retz, toutes situées au sud de la Loire, dans l'évêché de Nantes et dont il souhaitait depuis longtemps s'emparer. Les motivations du duc Jean V, qui tenait les rênes de la Bretagne depuis plus de trois décennies (depuis 1404) et celles de son chancelier, l'homme fort du duché qui depuis longtemps avait fortune faite, étaient avant tout politiques et stratégiques. Il ne manquait plus que Champtocé pour verrouiller la frontière sud de la Bretagne et, afin de mener cette politique à bien, il fallait accompagner amicalement le sire de Retz jusqu'à la trappe vers laquelle il n'y aurait plus qu'à le pousser pour l'y précipiter. Le duc hésitait encore à croire ce qu'on disait du maréchal de Retz, qu'il voyait comme un débauché prodigue. En revanche, son chancelier-évêque, mieux informé et doté d'un service de renseignement plus performant, était chaque jour plus convaincu que la folle prodigalité de Retz s'accompagnait de crimes et de diableries dont il aurait tôt ou tard à rendre des comptes. Plus il serait dépouillé, moins il [124] paraîtrait redoutable et plus il deviendrait possible de recueillir des témoignages pour entamer une procédure destinée à le mettre hors d'état de nuire.

En 1436, Jean V se rend dans plusieurs châteaux bretons qui appartenaient à Retz et sont déjà acquis ou en cours d'acquisition. À Machecoul, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Pornic, le Loroux-Bottereau, il fait prêter serment aux capitaines de ces châteaux. En 1438, il propose à Gilles de Retz, aux abois, de lui acheter pour cent mille écus d'or, Champtocé, Ingrandes et tout le pays de Retz comprenant Machecoul, Prigné, Bourgneuf et l'île de Bouin. Gilles de Retz, qui va devoir prochainement rembourser au duc une dette de trente mille écus, se résigne à lui abandonner à regret Champtocé et reçoit une avance de quinze cents saluz d'or. Une clause du contrat lui permettra cependant de récupérer son bien dans un délai de six ans, ce qu'il croit encore possible puisqu'il est convaincu de pouvoir produire de l'or prochainement à volonté. Il est seul à le croire et le vide commence à se faire autour de lui. De Tiffauges et Machecoul qui seuls lui restent, ses familiers, complices, amis et serviteurs les plus prudents prennent le large, tandis que le chancelier-évêque prévoit de commencer son enquête. Jean de Malestroit sait désormais à quoi s'en tenir et, de même que le duc mis au courant, il n'attend plus que le moment favorable pour passer à l'action. Gilles de Retz n'a pas senti le vent tourner et il va commettre une erreur qui va fournir au duc et à Malestroit l'occasion d'intervenir.

Imprudence fatale

Faute de pouvoir s'en prendre au duc de Bretagne qui le plume, ni au chancelier-évêque qui aide avec ardeur le duc à le plumer, il dirige sa fureur contre Guillaume [125] Le Ferron, évêque du Léon, prête-nom du duc, qui lui a acheté sa seigneurie et forteresse de Saint-Étienne-de-Mer-Morte pour une bouchée de pain et ne lui a versé qu'une maigre avance. Jean, frère de Guillaume, cleric tonsuré, venu avec le sergent général de Bretagne et un receveur des taxes du duc, s'est installé dans le château et, dit-on, brutalise les paysans qui n'ont pas payé leurs impôts.

Avec soixante hommes d'armes à cheval, Retz fonce vers Saint-Étienne le jour de la Pentecôte 1440 et, parmi tout le peuple rassemblé à l'église, trouve Jean Le Ferron avec les deux agents du duc, les terrorise puis s'empare de la forteresse et pour terminer jette l'homme

d'Église et les deux autres dans les oubliettes de Tiffauges où il les a fait conduire. Quelques années auparavant, il avait déjà commis l'imprudence de faire arrêter à Angers puis enfermer à Machecoul Michel de Fontenay, son ancien précepteur et prêtre, qui, scandalisé de le voir ruiner sa famille, s'activait à faire mieux appliquer le jugement d'interdiction. Il avait dû le libérer sous la pression de l'Église.

Jean V, qui ne peut consentir à la violation d'un lieu sacré suivie d'un sacrilège (envers un homme d'Église) et d'une félonie (enlèvement de sujets du duc), fait reprendre Saint-Étienne-de-Mer-Morte par ses troupes et condamne Retz à payer une amende de cinquante mille écus d'or, puis il confère avec Richemont, son frère, connétable de France, pour qu'il s'empare de Tiffauges.

L'étai se resserre

De son côté, Jean de Malestroit a entrepris une enquête destinée à établir la diffamation à l'encontre du baron de Retz puisqu'aucune plainte n'a été déposée contre ce démon qui fait trembler tout le monde. Les langues ne se délieront que si les autorités s'impliquent au plus haut niveau. C'est pourquoi, à Nantes d'abord puis sur [126] les terres de Gilles de Retz, l'évêque conduit lui-même la commission rogatoire qui enquête dans les paroisses et recueille méthodiquement d'abord des on-dit, des rumeurs, puis, de la part de paroissiens enhardis par sa présence, des témoignages de plus en plus précis, concordants et qui paraissent accablants.

Le 29 juillet 1440, Malestroit signe les conclusions de son enquête qui dans un premier temps ne sont pas rendues publiques mais constituent une avancée décisive vers la mise en accusation de Gilles de Retz. Après avoir brièvement énuméré les lieux visités et les personnes entendues, l'évêque de conclure : « (...) nous avons appris, entre autres choses, comme étant pour nous certain, que noble homme, messire Gilles de Retz, notre sujet et notre justiciable, avec certains de ses complices, avait égorgé, tué et massacré de façon odieuse plusieurs jeunes garçons innocents, qu'il avait pratiqué avec ces enfants la luxure contre nature et le vice de sodomie, souvent fait et fait faire l'horrible évocation des démons, avait sacrifié à ceux-ci et fait des pactes avec eux et

perpétré d'autres crimes énormes dans la limite de notre juridiction (...) comme en plusieurs lieux de celle-ci. »

Ce document montre à quel point l'enquête a progressé : les précisions de l'accusation sont telles que seuls des témoins des crimes ont pu les apporter. Des familiers de Retz ont déjà parlé et révélé ce qu'ils savaient. Les conclusions de l'enquête vont permettre au duc d'obtenir du connétable de Richement qu'il s'empare de Tiffauges, ce qu'il fait le 24 août. Retz, qui avait renoncé à défendre Tiffauges, s'est réfugié à Machecoul, en Bretagne, où il est désormais à la merci du duc.

Malestroit rend la diffamation de Retz publique et, le 13 septembre, le cite à comparaître. La citation, devenue immédiatement exécutoire par les soins du notaire public du diocèse, est remise à l'autorité civile, qui envoie à [127] Machecoul un détachement armé sous les ordres du capitaine Jean Labbé.

L'arrestation

La troupe se trouve le lendemain, 14 septembre, devant les murailles de la forteresse et après une première sonnerie de trompe, le héraut d'armes lit à haute voix la sommation à « Gilles, comte de Brienne, seigneur de Laval, Pouzauges, Tiffauges, Machecoul, Champtocé et autres lieux, maréchal de France et lieutenant général de Bretagne d'avoir à (nous) donner sur l'heure accès à son château, et à se constituer prisonnier (entre nos mains) pour avoir à répondre devant les juridictions religieuse et civile de la triple inculpation de sorcellerie, assassinat et sodomie [...] ». Suivent une seconde puis une troisième sonnerie de trompe. Le capitaine et ses hommes se demandent s'ils ne vont pas recevoir, en guise de réponse, au pire une volée de flèches, au mieux un méprisant silence. La forteresse est en état de soutenir un siège. Mais quelles options sont encore envisageables par le baron de Retz ? Le gibier est si gros, les charges retenues contre lui sont encore si loin d'être prouvées que les autorités religieuses et civiles souhaiteraient peut-être le voir prendre la fuite et aller se faire pendre ailleurs. Beaucoup pensent que c'est ce qu'il fera.

Quand le pont-levis s'abaisse et que Retz se constitue prisonnier, c'est la surprise. Sont arrêtés en même temps que lui Poitou et Henriët,

serviteurs anciens, fidèles et aveugles complices. Retz paraît détendu, distribue des pièces d'or aux soldats, plaisante au sujet du nom du capitaine (Labbé). Il est conduit et incarcéré dans une chambre haute du château ducal de la Tour neuve à Nantes et ses deux co-accusés, dans la prison ducal, où ils sont rejoints par François Prelati, italien, clerc tonsuré [128] et alchimiste recruté à Florence en 1439 pour Retz, dont il est devenu à Tiffauges l'hôte et l'ami. Il se terrait dans le bourg de Machecoul dans le même lieu qu'Eustache Blanchet, prêtre normand sodomiste, évocateur de démons, appelé pour cette raison à Tiffauges en 1438 et recruteur de Prelati, qu'il accompagne en prison. La Mef-fraye, de son vrai nom Perrine Martin, est arrêtée à Nantes et emprisonnée.

Le procès commence

Le duc de Bretagne et son chancelier sont soulagés et satisfaits par la tournure des événements, mais ils se demandent si le plus dur est fait ou s'il reste à faire. Retz apparaît encore comme un personnage formidable, aussi ne sont-ils qu'à demi rassurés en dépit de l'appui du roi de France, qui a fait éconduire Catherine de Thouars, la femme de Gilles, venue solliciter son aide, et aussi en dépit du soutien du pape, dûment informé du caractère satanique du baron de Retz et bien disposé envers Jean V, dont la principauté entretient depuis toujours les meilleurs relations avec l'Église et la papauté.

Les crimes de Retz, plus précisément leur durée, leur nombre, la longue impunité sont à relier à leur cadre féodal. Près du sommet de la pyramide sociale la très haute aristocratie peut à peu près tout se permettre. Après les lenteurs de la justice à se mettre en route et à sévir, les égards des juges envers leur prisonnier et surtout leur surprenante soumission à plusieurs de ses demandes, souhaits et volontés, outre qu'ils contribuent à nous éclairer sur l'étrange personnalité de Retz, sont aussi à mettre en relation avec l'architecture sociale de ce Moyen Âge finissant et avec l'habitude qu'ont ces juges, dont certains sont des politiques avertis, d'apprécier avec réalisme les rapports de force. Quant aux péripéties du procès et de sa [129] conclusion, qui ne sont pas la partie la moins extraordinaire de la destinée du maréchal de Retz, elles

sont inséparables des mentalités de l'époque, de la puissance de l'Église, de son prestige, de son influence, de l'adhésion des populations à la foi catholique, du haut en bas de l'échelle sociale, mais aussi, comme on le verra, de la métaphysique de cette religion, en particulier ce qui touche à l'existence du mal sur cette terre, et la rédemption toujours possible, même pour les plus grands pécheurs.

Le rang social du maréchal, l'aura d'épouvante qui s'attache à sa puissance, sa combativité présumée rendent le duc de Bretagne et son chancelier prudents et circonspects. Dans l'organisation du procès et sa conduite, rien ne sera laissé au hasard. Deux procès vont être menés conjointement. Le plus important, et de loin, aux yeux des contemporains, est le procès ecclésiastique épiscopal sous la présidence de Jean de Malestroit, évêque de Nantes. Le tribunal est formé du président, de trois autres évêques et de deux curés de paroisse de Nantes auxquels est associé le frère Jean Blouyn, moine dominicain, délégué pour la ville et le diocèse de Nantes par le grand inquisiteur. Sa présence donne au procès « les traits d'une procédure inquisitoriale », sans qu'il s'agisse toutefois d'un procès d'inquisition proprement dit. L'acte d'accusation n'est pas présenté par ce moine mais par Guillaume Chapeillon, curé de Nantes, qui avait conduit les enquêtes et les interrogatoires de témoins. Dans l'ombre et la foulée du tribunal religieux se tiendra le tribunal civil ou séculier, présidé par Pierre de l'Hospital, sénéchal de Rennes, qui a chargé le clerc Jean de Touscheronde de recueillir les témoignages, ce qu'il fera pendant trois semaines à partir du 18 septembre. Pierre de l'Hospital est président de Bretagne, c'est-à-dire chef élu de la commission judiciaire du Parlement. Ce procès civil est instruit à la demande du duc de Bretagne et de son [130] Parlement, et c'est seulement le tribunal civil qui aura à connaître des assassinats.

Des juges retors et madrés

La méfiance de Retz est endormie par des conditions d'incarcération plus que confortables : chambre haute spacieuse et bien meublée, le prisonnier étant bien pourvu de vêtements et commodités. Puis, cinq jours après son arrestation, soit le 19 septembre, Gilles de Retz comparaît devant Jean de Malestroit assisté du « promoteur » (chargé du ministère public) Guillaume Chapeillon, curé de Saint-Nicolas de Nantes, homme énergique et décidé, pour s'entendre dire qu'il devra répondre de l'affaire de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, mais aussi du crime d'hérésie. Des autres crimes, on ne lui parle plus. Il s'agit par cette ruse de mieux ferrer le gros poisson. Retz trouve cette accusation extravagante et pense pouvoir aisément se disculper d'une rébellion civile vénielle et d'une hérésie imaginaire. À la fois surpris et soulagé, il n'est pas loin de croire à une reculade de Malestroit et reconnaît sans difficulté l'évêque de Nantes comme son juge en même temps qu'il se dit prêt à comparaître devant le vicaire de l'inquisition. Cet imprudent acquiescement aura entre autres conséquences de le priver d'avocat.

Tandis que ces mesures tendent à désorienter le prisonnier et à l'anesthésier, le bruit de l'arrestation de Gilles de Retz s'est partout répandu. Au soulagement des populations ont vite succédé la colère, chez certains la fureur, chez tous l'exigence de justice. L'enfermement de Barbe-Bleue a libéré la parole et les témoignages se multiplient qui viennent nourrir l'acte d'accusation. Le 28 septembre, dans la chapelle du manoir épiscopal et devant l'évêque et le vice-inquisiteur qui veulent entendre les [131] témoins à charge, c'est le défilé lamentable des pères et mères, grands-parents, oncles et tantes des enfants disparus, invités à faire le récit de leur infortune, ce qu'ils font dans les larmes, les sanglots, les clameurs.

Le samedi 8 octobre au matin, le prisonnier est introduit dans la grande salle haute du château ducal où le tribunal au complet siège en audience publique. Jean de Malestroit préside, assisté des juges, évêques, de l'official (juge ecclésiastique) de Nantes, du vicaire de l'inquisition et du promoteur, tous en grand appareil. Dans un angle de la salle siègent des juges séculiers sous la présidence de Pierre de l'Hospital, avec les notaires et les greffiers. Gilles de Retz est somptueusement vêtu de blanc, hormis le pourpoint qui est de soie grise, bordé

d'hermine au col et aux manches comme l'est son couvre-chef rond. Ses bottes sont en cuir blanc et à sa ceinture pend un poignard dans sa gaine recouverte de velours rouge.

Lorsqu'il entend reprendre d'emblée avec une impressionnante liste de témoignages les accusations de sorcellerie, assassinat et sodomie qui lui avaient été signifiées lors de son arrestation, son arrogance cède à la stupéfaction puis à la fureur. Il comprend qu'il a été berné et a commis l'erreur irréparable de ne pas d'emblée interjeter appel au sujet de la constitution tendancieuse du tribunal. Comment des juges qui depuis des lustres sont en affaire avec lui et pour certains ne se sont pas acquittés de leurs dettes à son égard pourraient-ils le juger sereinement ? Il se ressaisit, pense ou espère pouvoir encore stopper le mouvement du mécanisme qui s'apprête à le broyer et d'une voix blanche « en appelle des seigneurs évêques et vicaires de l'inquisition ainsi que du promoteur ». Malestroit probablement s'y attendait et lui répond aussitôt que son appel est frivole car il n'est pas écrit, ce qui est se moquer de l'accusé, et le vice-inquisiteur renchérit en précisant que les causes de cette nature ne sont pas de droit [132] déferées. Ce qui signifie que l'attribution à une autre juridiction exige que l'actuelle juridiction soit contestée dans les règles et de façon argumentée. Les juges se déclarent donc légitimes et l'appel est rejeté. Malestroit ajoute benoîtement, ce que les greffiers prennent en note, que les juges ne sont pas animés de mauvaise intention envers l'accusé, qu'ils ne l'ont pas accablé et ne veulent pas le faire. Le vrai est que l'appel de Gilles de Retz était juridiquement recevable mais sans doute politiquement impensable.

Retz, qui commence à perdre pied, tente de se raccrocher à l'accusation d'hérésie, crie qu'il a reçu le baptême, s'est toujours montré bon chrétien et n'est en rien coupable de ce dont on l'accuse. Le promoteur reprend ses accusations, dont il soutient la véracité en prêtant serment, et il somme Gilles d'accomplir le même geste pour soutenir ses dénégations. L'accusé refuse. Le promoteur insiste et le somme de jurer à quatre reprises. L'accusé se tait obstinément. Menacé d'excommunication, il maintient son refus. La séance est suspendue. Pour cet homme, la vie d'un enfant comptait pour rien mais un serment restait sacré puisqu'un faux serment provoquait la colère de Dieu et conduisait en enfer.

Les juges, qui ont souhaité se donner le temps de la réflexion, ont fixé la date de la prochaine séance au 13 octobre. Cependant, la ville de Nantes est en ébullition, le ton monte parmi les familles éplorées qui,

venues parfois de loin, ont trouvé dans la ville un gîte provisoire. Le tribunal leur montre sa sollicitude en les accueillant les 11 et 12 octobre dans la salle basse du château de la Tour neuve. Il y reçoit de nouveaux témoignages et doléances, dont les souffrances qu'ils révèlent, les lamentations qui les accompagnent, les supplications pour que la justice soit faite fortifient la résolution des juges d'en finir avec le suppôt de Satan qui les défie.

[133]

Le fauve acculé

Le 13 octobre vient enfin l'heure de vérité. Le tribunal siège au complet. L'audience est publique. Les juges sont maintenant en possession d'éléments qui doivent leur permettre de confondre Retz. Si les cousins Sillé et Bricqueville sont en fuite, La Meffraye, suicidée dans son cachot, en revanche, plus que l'ondoyant Prelati et le rusé Blanchet, les frustrés Henriet et Poitou ont commencé à faire d'accablantes révélations. L'official de Nantes, Jacques de Pencoëdic, donne lecture intégrale des quarante-neuf articles de l'acte d'accusation établi par le promoteur. Les quatorze premiers articles sont un rappel de vérités d'évidence, d'abord de caractère général puis plus particulières, mais que nul ne peut contester et dont l'accusé lui-même est bien obligé d'admettre l'exactitude. Ainsi, il est bien vrai que le diocèse de Nantes existe depuis des temps immémoriaux et qu'un évêque est à sa tête. De même, il est public et notoire que cet évêché a des limites précises à l'intérieur desquelles le peuple est justiciable de l'évêque, de même nul ne conteste que cet évêque est depuis vingt ans Jean de Malestroit ni que de droit il a le pouvoir de correction, de punition, de réformation des délits et des péchés. Puis l'official précise en quatre articles détaillés les pouvoirs du vice-inquisiteur ici présent pour en arriver sans transition à l'accusé Gilles de Retz et rappelle qu'il est notoirement paroissien de la paroisse de la Sainte-Trinité de Machecoul, dudit diocèse de Nantes (article IX) et que, depuis son enfance et adolescence, il est sujet et justiciable dudit seigneur évêque de Nantes (article X) et dudit inquisiteur, dont l'official précise en trois articles et en grand détail les pouvoirs dans le cas de Gilles de Retz particulièrement.

La tension dans la salle d'audience est de plus en plus [134] perceptible. Chacun attend maintenant la suite. L'assistance retient son souffle. Dans un silence oppressant, l'official attaque la lecture de l'article XV.

En préambule, il évoque la rumeur publique puis l'enquête menée par l'évêque de Nantes et enfin les dénonciations, l'ensemble assurant « que le dit Gilles de Retz, avait évoqué les démons et les malins esprits, sacrifié des enfants, tant garçons que filles, ceci pendant quatorze années, plus ou moins ». Ici l'official apporte des précisions dont le caractère atroce saisit d'effroi et glace le sang puis il passe à l'article XVI consacré aux évocations démoniaques à Tiffauges sous la direction de François Prelati et d'autres magiciens (dont il donne les noms).

Poursuivant sa lecture, l'official en vient aux crimes accomplis par Gilles de Retz en son hôtel de Nantes, où il a tué cent quarante enfants ¹⁹ de traîtresse, cruelle et inhumaine façon (article XXVII). Puis le magistrat relate le lugubre et sinistre transfert, de Champtocé à Machecoul de quarante-cinq têtes et ossements d'innocents inhumainement massacrés. Gilles de Sillé avec (Henriet) Griard et Étienne Corillaut (Poi-tou) ²⁰ avait accompli l'affreuse besogne avant la remise du château de Champtocé au duc de Bretagne (article XXXVI). Pour terminer, par la voix de l'official, le promoteur rappelle que tout cela est vrai et il demande aux juges à être admis à en faire la preuve.

Auparavant, les juges évêques et le vice-inquisiteur demandent à Gilles de Retz, jusque-là silencieux, s'il veut répondre à ce qui vient d'être dit, le contredire ou [135] en débattre. Retz furieux rugit, gesticule, vocifère, insulte les juges qu'il traite de simoniaques et de ribauds, trouvant intolérable de comparaître devant eux et préférant, dit-il, être pendu la corde au cou plutôt que de répondre à de tels juges et à de tels hommes d'Église.

¹⁹ L'époque n'a aucunement la religion des chiffres, ignore l'exactitude. Il s'agit ici de montrer qu'il y a eu un grand nombre de petites victimes.

²⁰ Les parents, amis, serviteurs de l'entourage immédiat de Gilles de Retz étaient ses cousins Sillé et Bricqueville, ses serviteurs H. Griard et E. Corillaut ainsi que Robin Romulant, deux chantres de sa psalette Jean Rossignol et André Buschet, deux familiers, Eonnet de Villeblanche et Hicquet de Brémont, tous recruteurs complices, participants. Quant aux femmes, outre Perinne Martin, il y avait Etiennette Blanchu.

Un des juges, official de Nantes, qui reprend certains points de l'accusation est interrompu et grossièrement contredit par l'accusé, qui s'étrangle de colère et s'en prend à Jean de Malestroit, dont il ne veut plus entendre parler.

Les juges évêques et le vice-inquisiteur somment à quatre reprises l'accusé de répondre à ce dont on l'accuse et quatre fois il refuse. Il leur répond qu'il connaît aussi bien qu'eux la foi catholique, qu'il est aussi bon chrétien et vrai catholique qu'eux-mêmes et il s'étonne que Pierre de l'Hospital, président de Bretagne, donne sa caution à de tels juges et à de telles accusations. À la demande du promoteur Jean de Malestroit et le vice-inquisiteur déclarent Gilles de Retz contumace, l'excommunient et publient l'excommunication. Ils rejettent une nouvelle fois son appel.

Avant que la séance soit levée et que la suivante soit fixée au surlendemain, un greffier donne lecture des lettres de pouvoir du vicaire de l'inquisition contre l'hérésie : « Puisque, selon l'apôtre, le mal de l'hérésie s'étend comme un chancre et sournoisement détruit les âmes simples s'il n'est extirpé à temps par le diligent sarcloir de l'inquisition. »

Le Gilles de Retz de la première partie de son procès a été orgueilleux, arrogant, violent, menteur, celui de la seconde partie sera tout différent. Pour comprendre comment un aussi complet retournement a été possible, il faut prendre en compte le fait que la criminalité perverse de Retz s'accompagnait d'une grande tension et qu'un jour il a ressenti le désir obscur d'en finir, d'une façon ou d'une autre. Il faut également voir que Retz, comme la [136] plupart de ses contemporains n'a jamais cessé de croire intensément en l'existence de Dieu. Un Dieu juge devant lequel il devrait tôt ou tard se présenter. Il croyait tout autant à l'existence du démon, prêt à s'emparer de son âme pour l'emporter en enfer, lieu d'éternels tourments. En 1438, son ami Prelati, en qui il avait une confiance aveugle, tentait au moyen d'un rituel magique de faire apparaître un diable nommé « Baron » qui accorderait à Gilles la science, la richesse, la puissance. Comme Baron se faisait beaucoup prier, Gilles, après plusieurs échecs, s'était décidé à signer de sa main l'engagement de se soumettre à tout ce que le démon demanderait « à l'exception de son âme et de sa vie ».

Enfin, Gilles de Retz, et sans doute n'était-il pas le seul, avait une conception magique de la religion. La soumission à la pratique religieuse, l'accomplissement des rites, l'assistance aux offices et peut-être même les sacrements faisaient à ses yeux le bon catholique, agissaient par eux-mêmes indépendamment des dispositions d'esprit et d'âme de celui qui les accomplissait. Le procès va entraîner chez lui un changement profond en ce domaine.

Derniers faux-fuyants

À l'issue de l'audience du 13 octobre, Retz a compris que son sort est maintenant scellé, qu'il mourra bientôt et que, excommunié, rejeté donc hors de la communauté des croyants, il quittera ce monde sans le secours des sacrements de l'Église et qu'il partira en enfer. Cette perspective lui paraît insupportable.

Depuis des lustres il se ment à lui-même, il affecte de croire qu'il est, en dépit de ses crimes, bon catholique parce qu'il croit en Dieu, assiste aux offices, fait semblant de se confesser à des prêtres complaisants, crée des fondations pieuses, établit et entretient une collégiale. [137] Depuis quatre semaines, les événements le confrontent à la triste réalité. L'Église et sa justice l'obligent à se regarder en face, à se voir tel qu'il est, et tel qu'il fut depuis des années, ce qu'il se résigne à faire. Plus exactement, il consent à ce retour au réel, ce qui bouleverse son économie psychique, mais les conséquences sont si rudes et il est si habitué à se mentir mais aussi à se croire au-dessus des lois qu'il freine tant qu'il le peut le mouvement, comme on va le voir.

À l'audience du 15 octobre, Gilles de Retz n'est plus le même homme. Sa tenue, plus modeste, son attitude, le son de sa voix signent une métamorphose qui surprend le tribunal et l'assistance. La suite les surprend davantage. D'emblée, Gilles de Retz reconnaît la compétence de ses juges, leur demande en larmes pardon de les avoir outragés par ses injures et ses paroles blessantes. Il avoue avoir méchamment perpétré les crimes et délits dont l'accusation a fait état. Mais, alors que le promoteur reprend un à un les articles qui l'accusent, il ne donne son accord qu'à ceux qui sont pour lui, estime-t-il, sans grande conséquence. Pour les autres il donne des réponses évasives ou même nie

catégoriquement les invocations démoniaques et, haussant le ton, dit qu'il consent à être brûlé vif si quelqu'un vient affirmer qu'il a fait un pacte avec le diable. Poussé dans ses retranchements par le promoteur, il dit renoncer à assister à l'interrogatoire de ses accusés et souscrit par avance à ce qu'ils diront.

En revanche, il supplie à genoux ses juges de lever l'excommunication dont ils l'ont frappé, ce qu'ils consentent à faire et même, à sa demande, à le faire par écrit.

Ses complices et co-accusés sont entendus les jours qui suivent. Si Prelati et Blanchet minimisent à l'extrême leur rôle et, disent-ils, ont seulement entendu parler de meurtres d'enfants sacrifiés aux démons par Gilles de Retz, Henriet et Poitou finissent par dire crûment ce [138] qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu. Le lendemain, ils refont, devant le tribunal séculier l'aveu de ces horreurs.

Retz ignore encore ces témoignages quand il se présente à l'audience du 20 octobre. Invité à revenir sur ses précédentes déclarations au sujet des accusations dont il est l'objet et à les préciser davantage, il répond qu'il s'en tiendra aux paroles des témoins et à ce qu'il a dit lui-même.

Devant cette succession d'aveux partiels suivis de reculades, les juges décident que Retz sera le lendemain « soumis aux questions et aux tortures ». La nuit passée, Retz, peu avant d'être soumis à la question, dit à ses juges qu'il ne conteste plus les crimes dont il est accusé et qu'il en fera l'aveu complet le lendemain matin s'ils consentent à différer de vingt-quatre heures l'application de la torture afin qu'il prépare sa confession. Décidément bien patients, les juges, après en avoir délibéré, acquiescent à sa demande. Toutefois, ils fixent un délai qui prendra fin à la mi-journée du lendemain. Sans doute estiment-ils que des aveux sans torture seraient préférables car ils feraient oublier leur mise en cause du début du procès.

Les confessions impensables

Les aveux spontanés, ou plus exactement cette confession, va se faire, le 21 octobre, « hors jugement », dans la chambre de Gilles de Retz, devant plusieurs témoins qui entourent le représentant du tribunal

ecclésiastique Jean Prigent, évêque de Saint-Brieuc, et celui de la cour civile, Pierre de l'Hospital. Le notaire Jean Petit enregistre.

Gilles de Retz ne cherche plus à dissimuler, à finasser, à minimiser. Ce qu'il dit confirme ce que ceux qui l'écoutent savaient déjà, mais de l'entendre de sa bouche les bouleverse. Ainsi, c'était bien la cruelle réalité, toutes ces infamies, ces enfants assassinés, égorgés, martyrisés, cette [139] sodomie pédophile meurtrière sadique toujours recommencée, ces vaines invocations au démon. C'était bien vrai cette addition de crimes, de lubricité et, pour terminer, de magie noire. Interrogé au sujet du début de ces turpitudes, il répond que ce fut peu après la mort de Jean de Craon son grand-père et tuteur. Quant au nombre d'enfants sacrifiés, il est incapable de le préciser tant il y en eut.

Abasourdi, éberlué, Pierre de l'Hospital voudrait comprendre et connaître le vrai motif d'une telle inconduite. Comment croire, en effet, que Gilles de Retz n'ait agi, comme il l'a dit, que pour son plaisir et sa délectation charnelle ? Et Retz lui répond qu'il se tourmente inutilement car telle était bien la cause de ses actes, comme il l'a déjà reconnu, et d'ajouter à l'intention de ceux qui étaient présents qu'il leur avait dit de plus grandes choses et de quoi faire mourir dix mille hommes.

Peu après, Prelati est introduit dans la pièce et sa déposition sur les invocations sataniques confirme ce qu'en avait dit Retz. Quand il repart, Gilles lui fait ses adieux avec des larmes, des manifestations d'affection, les paroles pieuses, délicates et sensibles, avec l'espoir de se revoir au paradis puisqu'il est maintenant réconcilié avec Dieu et pardonné.

Les témoins qui peu avant voyaient en Gilles de Retz un monstre se demandent s'ils ne rêvent pas devant cette scène inattendue et cet aspect déroutant d'un personnage décidément difficile à saisir. À Tiffauges, quand Prelati avait été très malade, Retz l'avait entouré avec une sollicitude, un dévouement de tous les instants.

L'éprouvante séance « hors jugement » terminée, Retz est informé qu'il devra refaire ses aveux, dès le lendemain, devant ses juges réunis pour une audience solennelle et publique. La séance « privée » préalable avait sans doute eu pour but de s'assurer que l'accusé renonçait désormais à toute dérobade et passait à des aveux complets.

[140]

Le samedi 22 octobre, en présence d'une foule silencieuse composée principalement des parents des enfants immolés, Gilles de Retz apparaît vêtu de drap grossier : il se présente en pécheur accablé par ses fautes et repentant. D'une voix brisée par l'émotion puis hachée par les sanglots, il répète ce qu'il a dit la veille mais plus longuement, en ajoutant des éléments d'une insoutenable précision pour les malheureux parents. Interrogé sur les motifs qui l'avaient conduit à commettre ces crimes, il répond que tout ce qu'il a fait c'était « pour sa mauvaise plaisance et sa délectation ». À l'entendre expliquer l'inexplicable, les assistants sont submergés par l'indignation ou saisis de vertige devant l'abîme sans fond de la nature humaine qui s'ouvre devant eux. Jean de Malestroit s'empare d'un grand linge qu'il déploie sur la statue du Christ pour lui voiler le visage. Il éprouve de la honte à voir et à entendre une espèce humaine tombée aussi bas et il veut la cacher au crucifié, dont les plaies, craint-il, vont à nouveau saigner.

Parvenu à la fin de sa confession, Gilles de Retz, dont la voix s'est raffermie, exhorte maintenant l'assistance à ne pas s'écarter du chemin que la sainte Église catholique enseigne de suivre et qui est, dit-il, le seul moyen d'échapper aux griffes du démon, toujours en embuscade. C'est ce que lui-même aurait dû faire et qui lui aurait permis d'éviter les errements dans lesquels il est tombé. Encore aurait-il fallu qu'il n'ait pas eu l'éducation déplorable qui l'a conduit à sa perte. Les parents, dit-il encore, doivent élever leurs enfants avec fermeté. Évoquant à nouveau le manque de direction dont il a souffert enfant, il tombe à genoux. En sanglotant, il demande à l'assistance de prier pour lui et la supplie de lui accorder le pardon et la miséricorde. L'évêque et président du tribunal prononce quelques pieuses paroles, puis il invite la foule demeurée silencieuse à prier, ce que [141] font certains tandis que d'autres quittent la salle en maugréant ou même en protestant à haute voix.

Sera pendu et ars

Le double procès religieux et civil s'achèvera le mardi suivant, 25 octobre. Les juges ecclésiastiques déclarent par la bouche de Jean de Malestroit l'accusé coupable d'hérésie, de sodomie et de l'horrible évocation des démons. Pour ces crimes, il a encouru la sentence

d'excommunication et toutes les autres peines prévues par le droit. Il doit donc être puni et corrigé ainsi que le veut le droit et que l'exigent les saints canons. Cela signifie que le condamné sera livré au bras séculier, c'est-à-dire à l'autorité civile, dont par ailleurs relèvent les assassins. C'est elle qui prononcera puis exécutera la peine capitale.

Gilles de Retz supplie à nouveau ses juges de lever son excommunication. Devant sa repentance, les vifs regrets qu'il exprime, sa demande de pardon, ils acceptent de lever la sentence et de le réintégrer dans la communauté des croyants. Aussitôt après, Retz quitte le château ducal de la Tour neuve et, sous la garde de hoquetons ou archers de la garde prévôtale, est conduit à l'antique forteresse du Bouffay, où résidaient jadis les ducs de Bretagne durant leurs séjours nantais et qui, à l'époque du procès abrite l'autorité civile et la justice séculière. Le procès, du maréchal baron de Retz est un événement considérable qui agite toute la Bretagne, et en particulier Nantes avec le pays nantais. La foule se masse le long du parcours du prisonnier maudit qu'elle hue copieusement.

Au Bouffay, Retz retrouve Henri et Poitou, qui, deux jours auparavant, ont renouvelé leurs aveux et ont dit avoir livré soixante enfants au maréchal. Ils ont été condamnés à la pendaison et au bûcher, leur exécution étant un peu différée. Devant la cour séculière et publiquement, Retz [142] fait une nouvelle fois, la troisième, la confession de ses crimes. Ensuite, le procès est vite expédié. Après le réquisitoire et les délibérations, le président Pierre de l'Hospital prononce la sentence du tribunal. Coupable de félonie envers le duc de Bretagne (l'affaire de Saint-Étienne-de-Mer-Morte), Retz subit une première condamnation à une peine pécuniaire de cinquante mille écus. Pour les « horribles et énormes » crimes qu'il a commis, il est condamné à être pendu et ars (brûlé).

« Criez merci à Dieu et disposez-vous à bien mourir, demain à onze heures, à grande déplaisance d'avoir commis de tels crimes », dit le président de Bretagne au condamné. Retz prend alors la parole pour prier le tribunal de lui accorder la faveur de faire exécuter la sentence à la même heure et au même jour que ses serviteurs Henri et Poitou. Il demande à mourir le premier et devant eux afin de les exhorter par son exemple à bien mourir. Dans le cas contraire, il redoute, dit-il, qu'ils tombent dans le désespoir à l'idée de mourir tandis que lui, cause de leurs méfaits, demeurerait impuni. Le président accède à sa demande et

permet que son corps, quand il aura été embrasé par le feu mais non consumé, soit mis dans un cercueil et enseveli à Nantes dans l'église de son choix.

Retz demande encore au président s'il veut bien prier l'évêque de Nantes et les gens de son Église d'accepter de faire une procession générale pour demander à Dieu de maintenir en lui et ses serviteurs le ferme espoir de salut.

Retz, qui, en dépit de ses tentatives pour garder la maîtrise du déroulement de son procès, avait vu celle-ci lui échapper, va s'efforcer de la regagner pour être l'ordonnateur de la mise en scène de son exécution. La réceptivité des juges à ses demandes et plus encore une certaine prévenance, peuvent surprendre.

[143]

La dernière scène

Gilles de Retz, réconcilié avec Dieu et ses frères chrétiens, a souhaité faire de sa mise à mort et de celle de ses deux compagnons un acte de foi, un autodafé mais aussi un grand spectacle, la puissance évocatrice de l'une et de l'autre se renforçant mutuellement. L'évêque de Nantes, Jean de Malestroit, a pleinement adhéré à ce désir qui coïncidait avec son vœu d'édifier le peuple par ce châtement consenti et cette mort chrétienne.

Le peuple de Nantes et d'alentour, qui pendant le procès a fait montre d'un sang-froid remarquable et d'une grande dignité, est invité à participer à l'événement comme spectateur mais aussi comme acteur. Ainsi était le chœur dans la tragédie grecque antique. Le peuple de Nantes répondra en masse à l'appel qui lui a été lancé et le lendemain, mercredi 26 octobre 1440, à neuf heures du matin, après une nuit que l'on peut croire courte pour la plupart tant la tension est grande, il se presse devant la cathédrale Saint-Pierre, dont les portes s'ouvrent grandes pour laisser passer l'évêque de Nantes et son clergé qui prennent la tête de la procession. Les autorités diverses suivent, puis le peuple, dont le flot grossit à chaque instant. Ils sont rejoints par les trois condamnés et leurs gardes qui ferment la marche. Le long du parcours

interminable retentissent les cantiques et les prières. Le cortège funèbre, après avoir traversé les deux bras de la Loire, parvient enfin aux prairies de Liesse, en bordure de Loire, où se dressent trois gibets qui dominant trois bûchers. Gilles de Retz, qui pendant le long trajet a exhorté ses deux compagnons à supporter courageusement leur supplice, s'adresse encore à eux au pied des potences dans des termes rapportés dans le procès-verbal de l'exécution. Il leur dit d'avoir grande déplaisance et contrition de leurs méfaits et grande confiance en la miséricorde [144] divine. Ainsi, ils pourront être forts dans l'épreuve, car Dieu sait pardonner les plus grands crimes au pécheur qui se repent. Il leur dit aussi de remercier Dieu, qui a déjà été pour eux bien miséricordieux puisqu'il aurait pu les frapper au cours de leurs maléfices et les expédier en enfer ou les laisser poursuivre une vie d'ignominie. Il leur dit encore qu'il ne fallait pas craindre de quitter cette terre de misère ni redouter la mort, ce bien petit trépas à franchir avant de trouver la paix du ciel et de contempler Dieu dans sa gloire. Il perçoit peut-être une lueur de surprise, de doute voire d'incrédulité dans le regard de ses anciens serviteurs et complices, car les larmes lui viennent aux yeux et il les supplie de le croire quand il les assure que tous trois se trouveront bientôt ensemble au paradis. Puis il s'adresse à la foule, lui dit qu'il est le frère chrétien de tous ceux qui sont présents, demande à tous de lui pardonner, mais plus particulièrement à ceux dont il a tué les enfants et aussi de prier pour son salut, pour l'amour et la passion de notre seigneur Jésus-Christ.

Pour terminer, il prie saint Jacques d'intercéder pour lui auprès de Dieu et saint Michel de présenter à Dieu son âme séparée du corps.

Tandis que s'élèvent les prières des agonisants et le chant du *de profundis*, le condamné fait signe au bourreau et à ses aides qu'ils peuvent accomplir leur office. Ils lui font gravir les degrés d'un grand et haut escabeau placé près du gibet central, le plus élevé des trois, lui passent la corde au cou tandis que des porteurs de torche mettent le feu au bûcher, et peu après ils font basculer l'escabeau. Ensuite Henri et Poitou, qui ont assisté à la scène, subissent le même sort. Pour leur cadavre, il en ira différemment. Tandis que le corps de Retz est rapidement retiré du bûcher, placé dans un cercueil et conduit par six demoiselles de son lignage jusqu'à l'église du monastère des Carmes à Nantes, où il a souhaité être inhumé dans le [145] caveau de famille, les corps de deux

acolytes demeurent sur le bûcher et se consomment jusqu'à ce qu'ils soient réduits en cendres qui seront dispersées dans la Loire.

La légende assure que les enfants de Nantes reçurent ce jour une raclée mémorable pour que, devenus adultes, ils aient gardé le souvenir de ce qui arrive à ceux qui tuent les petits enfants.

À propos du cas Gilles de Retz

La destinée de Gilles de Retz inspire quelques remarques et réflexions. Ce petit neveu de Du Guesclin, apparenté aux plus illustres et riches familles de Bretagne, d'Anjou et du Poitou a été d'abord le fils de son siècle. La violence quotidienne était plus présente qu'aujourd'hui et de plus aggravée par une guerre interminable. Un abîme séparait les puissants du pauvre peuple et l'Église régentait la vie publique et privée des humains du berceau à la tombe.

Sa carrière militaire durant laquelle il fut un combattant d'élite sans avoir obtenu de grands commandements, son compagnonnage avec Jeanne d'Arc, comme avec plusieurs autres capitaines, précisent sa silhouette mais ne suffisent pas à le singulariser, ni même son homosexualité, pas plus que l'association d'une extrême piété et dévotion avec une extrême débauche. Il sort des sentiers battus quand, de retour dans ses châteaux, il se ruine en compagnie de mignons, de chanteurs, de parasites dévoyés et de magiciens, alchimistes ou se disant tels. Mais ce qui en fait un personnage totalement hors normes ce sont ses crimes, leur nombre, leur caractère atroce et pervers, son incommensurable orgueil : « Je suis né sous une telle étoile que nul au monde n'a jamais fait et ne pourra jamais faire ce que j'ai fait », disait-il à ses juges, et le plus terrifiant est qu'il n'était pas très loin de [146] la vérité. Seul peut-être le cas de la comtesse hongroise Erzsebeth (Elisabeth) Báthory (1560-1614) évoque une criminalité perverse d'une telle envergure dont l'histoire est le thème du film *La Comtesse* de Julie Delpy. D'une ancienne famille hongroise qui a donné plusieurs princes à la Transylvanie et un roi à la Pologne, elle avait fait égorger quatre-vingts paysannes dans son château de Csejte (comitat de Nyitra). Surprise en flagrant délit, elle avait été condamnée à la détention perpétuelle.

Le procès de Gilles de Retz fut, comme sa vie, assez extraordinaire. Avec celui de Jeanne d'Arc, il fut le plus important du siècle. Si les crimes de cet homme répugnent, ils fascinent aussi par les interrogations infinies qu'ils suscitent sur la présence du mal dans la condition terrestre. L'horreur, le malaise qu'ils provoquent demeurent inchangés depuis des siècles. En revanche, ce qui distingue notre époque et notre société de celle qui au XV^e siècle a découvert les crimes pervers de Gilles de Retz et a eu à les juger, c'est la nature des efforts tentés pour donner du sens à ce qui défie la raison. C'est aussi l'attitude de ces sociétés envers le criminel monstrueux et singulièrement du monstre repent et redevenu homme.

Si de nos jours il est bien rarement question du diable, même dans les homélies du dimanche à l'église, il en était tout autrement à l'époque de Gilles de Retz. L'Église catholique, bien qu'hostile au manichéisme qu'elle classait parmi les hérésies, n'en laissait pas moins une grande place à Lucifer, cet ange déchu, fou d'orgueil et révolté, qui défiait Dieu, s'acharnait à tenter les hommes comme il avait tenté le Christ au désert et cherchait à s'emparer de leur âme pour les conduire en enfer, son domaine, où d'autres diables à sa solde leur infligeraient d'éternels tourments. Toutefois, aux yeux de l'Église, ceci n'exonère pas les êtres humains de leur responsabilité dans le choix qu'ils font, grâce à leur libre arbitre, de repousser ou non les avances du démon.

[147]

Gilles de Retz croyait beaucoup au diable, comme ses contemporains, mais il ne s'en était guère préoccupé jusqu'au moment où, presque totalement ruiné, ses amis et protégés alchimistes ayant échoué à transformer pour lui de vils métaux en or, il s'était décidé, sur les conseils de Prelati, à faire appel au diable. Les rumeurs d'invocation au diable qui se sont alors propagées se sont mêlées à celles déjà anciennes de disparitions et, disait-on à voix basse, de meurtres d'enfant. Le bruit s'est alors répandu que Barbe-Bleue sacrifiait à Satan des jeunes enfants. Bien que le mage italien ne soit venu à Tiffauges avec deux compatriotes vite évincés, Antoine de Palerme et François Lombard, que tardivement, un an seulement avant l'arrestation du baron de Retz, ce sont ces sacrifices sanglants aux puissances infernales dont il était crédité qui ont le plus attiré puis retenu l'attention de l'Église, provoqué son intervention, horrifié les populations et qui sont devenus le symbole de toute l'activité criminelle de Retz. En réalité, les meurtres étaient sans relation avec la quête de l'or et avaient débuté bien longtemps auparavant. Cependant, pour l'Église et pour le peuple qui n'avaient que faire de cette chronologie, c'était l'intervention du démon qui était à l'origine de la démence criminelle de Gilles de Retz car seules sa présence et son intervention pouvaient expliquer d'aussi sanguinaires et lubriques aberrations que celles confessées par le criminel hors normes.

Aujourd'hui, c'est à la psychopathologie qu'on ferait appel pour tenter d'y voir plus clair dans le sombre psychisme de Retz et s'orienter dans les arcanes de sa personnalité perturbée. De tels cas de sadisme sanguinaire où s'intriquent un érotisme débridé et une agressivité sans limites renvoient à des formes archaïques de la sexualité infantile dans lesquelles ils plongent leurs racines et qui seront réactivées par des événements de [148] la vie adulte. « Il est criminel, écrit Marie-Laure Susini (dans *L'Auteur du crime pervers*), parce que sa relation à l'autre et d'abord à l'autre de la rencontre sexuelle l'y contraint. » Ces auteurs de crimes pervers, dit-elle aussi, tuent parce que leurs crimes « sont une réponse particulière à leur pulsion sexuelle ». Il faut toutefois convenir que l'existence et l'action des puissances infernales parlaient davantage aux hommes d'autrefois, confrontés aux crimes d'un Gilles de Retz et secoués émotionnellement, que les froides subtilités du langage psychologique ne parlent à ceux d'aujourd'hui. L'imagerie d'antan paraît en

meilleure adéquation que la moderne psychanalyse avec l'horreur suscitée par les crimes de l'abominable Gilles de Retz.

La distance entre notre époque et le XV^e siècle s'accroît encore s'il s'agit de considérer le procès de Gilles de Retz. On a vu le rôle dominant et déterminant de l'Église et de son clergé très lié au politique, ainsi que les égards insolites dont a bénéficié l'accusé du début à la fin de la procédure et même après sa mort. Le procès révèle aussi une particulière aptitude de la religion chrétienne et son Église à répondre à l'époque de Gilles de Retz à une question qui dans notre société contemporaine pourrait bien demeurer sans réponse : que faire d'un bourreau qui se repent ? L'évêque de Nantes, prenant acte du repentir sincère de l'accusé puis du condamné, accepte de lever l'excommunication, ce qui le réintègre dans la communauté des croyants et, pour tout dire, des hommes puisque à l'époque la quasi-totalité de la population était baptisée. Il semble même que l'évêque ait relevé Gilles de Retz en pleurs et lui ait donné un baiser de paix. Cependant, le tribunal ecclésiastique livre le criminel au bras séculier qui par une condamnation à mort le retranche du monde des vivants, personne alors ne croyant envisageable de le laisser en vie. Le pardon puis la mort paraissent alors [149] inséparables, l'un n'allant pas sans l'autre. Associés, ils obtiennent un profond assentiment de la population qui conduit religieusement au gibet le criminel et ses complices pardonnés. La participation très active du peuple nantais, et plus généralement breton, à ce mouvement processionnel qui signe sa réconciliation chrétienne avec le coupable en même temps qu'il le conduit à sa mise à mort, aura un effet cathartique et permettra à ce peuple apaisé, notamment aux parents des petites victimes, de tourner la page horrible et sanglante ²¹.

[150]

²¹ L'abolition de la peine de mort me paraît souhaitable et nécessaire. Je veux simplement dire ici que cette abolition ne règle pas tout.

[151]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

**Un couple à problèmes,
Pierre de Bretagne
et Françoise d'Amboise**

L'enfant sage

[Retour à la table des matières](#)

[151]

En 1431, l'année où fut brûlée Jeanne d'Arc, Françoise, petite gamine de 4 ans désemparée, venant de son château natal en Poitou, arrivait à la cour de Bretagne où elle allait vivre sous la protection du duc Jean V, dont la résidence la plus habituelle était le château de l'Hermine à Vannes. Fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de la Bretonne Marie de Pieux, la jeune Françoise d'Amboise, riche héritière convoitée dès sa naissance par ces La Trémoille sans scrupule et sans pitié, avait échappé à leurs griffes après l'emprisonnement de son père, tombé dans un guet-apens et ses biens confisqués pour avoir décliné leur proposition de mariage et soutenu Richement, le connétable, qui était devenu leur ennemi. Sa mère avait pu fuir avec elle et gagner Parthenay, où Arthur de Richement avait été heureux de les accueillir. Connétable de France depuis 1425, ce frère du duc de Bretagne s'appropriait à jouer un bon tour à La Trémoille, dont il avait fait la fortune en l'imposant quasiment au roi de France, Charles VII, et qui, en guise de remerciements, l'avait évincé de l'entourage royal au [152] point de lui faire interdire d'assister au couronnement du roi. Puisque La Trémoille convoitait pour son fils l'héritière de vastes seigneuries, Richement allait aider Marie de Rieux à réaliser l'union de l'enfant - c'était ainsi à l'époque dans les familles princières - avec l'un de ses neveux, fils du duc de Bretagne. Le connétable brûlait les étapes au point que, dès le 21 juillet 1431, était signé un contrat de mariage entre Pierre de Bretagne, âgé de 13 ans, fils du duc Jean V, et Françoise d'Amboise, âgée de 4 ans. Le maréchal de Rochefort, oncle et tuteur de Françoise, avait signé pour elle. Ce contrat était aussi un traité puisque, si la future apportait 4 000 livres de rentes et les terres de Benon, l'île de Ré, Montrichard (fiefs en possession des La Trémoille), la Bretagne s'engageait de son côté à délivrer le vicomte de Thouars et à reconquérir les terres confisquées. Peu après, l'enfant quittait sa mère, qu'elle ne devait pas revoir avant longtemps, et venait en Bretagne auprès de son futur époux. À Vannes, Françoise, qui était jolie, douce et docile, fut prise en sympathie puis en affection par la duchesse de Bretagne, qui devint

pour elle une sorte de mère adoptive. Elle avait eu six enfants, dont trois filles, avait perdu deux d'entre elles en bas âge et la troisième, mariée, vivait loin d'elle.

La duchesse Jeanne, très pieuse, fille de Charles VI, roi de France, et d'Isabeau de Bavière, avait reçu l'empreinte ineffaçable de Vincent Ferrier (Vicente Ferrer), ce prédicateur moine dominicain espagnol dont les missions avaient un peu partout soulevé les foules en Europe et pour finir en Armorique, où il avait, précisément à Vannes en 1419, terminé son parcours terrestre. Françoise, précoce et posée, s'était aussitôt nourrie de cette foi et de cette pratique religieuse qui lui étaient transmises par la duchesse Jeanne et auxquelles elle avait intensément adhéré. L'enfant sage était en même temps un modèle de piété.

[153]

Deux années après sa venue en Bretagne alors qu'elle était âgée de six ans, elle subit un nouveau traumatisme majeur. Celle qui est devenue sa seconde mère meurt, le 20 septembre 1433, après une courte maladie qui était peut-être l'aggravation d'un mal plus ancien. La gouvernante dévouée qui a toujours accompagné Françoise depuis son départ de Thouars assurera néanmoins une certaine continuité affective. Peu avant de mourir, la duchesse a fait promettre à l'enfant sage de s'employer plus tard à obtenir la canonisation de Vincent Ferrier, ce dont elle s'acquittera. Le duc, très chagriné, ne supporte plus de vivre à Vannes et vient à Nantes, où il transfère sa cour. La petite fiancée grandit auprès des fils de Jean V, François, Pierre et Gilles, qui sont pour elle presque des frères. Pierre est son promis. Il a neuf ans de plus qu'elle. Taciturne, inhibé, lent d'esprit, il ne s'intéresse guère à celle qui doit devenir sa femme, qui, il est vrai, n'est encore qu'une petite fille. Il fait ses premières armes auprès de son oncle Richement, qui reconquiert les territoires de François d'Amboise dont s'était emparé La Trémoille, qu'il capture et auquel il impose ses conditions tandis que le roi se désintéresse de son ancien favori. Richement, guerrier tout d'une pièce, donnera de multiples preuves de son attachement à Françoise, qu'il dotera généreusement et au jeune couple, qu'il soutiendra toujours sans défaillance. Jean V également traitera son fils Pierre avec une grande générosité en vue de son union à Françoise. Le duc de Bretagne apprécie sa future belle-fille, secourable à tous, et cependant élégante, musicienne de talent qui le charme en jouant du luth et ne donne aucune prise aux ragots.

En 1438, Pierre fête ses 20 ans et à cette occasion son père lui donne en apanage le comté de Guingamp. Plus tard, en 1441, il lui fera un don de 50 000 saluz d'or, probablement pour qu'il fasse reconstruire le château [154] de Guingamp et qu'il l'aménage en vue de son futur mariage.

En 1440, la ville de Nantes a été le théâtre du procès de Gilles de Retz et de son exécution. Ces événements, restés gravés dans la mémoire des habitants de l'époque, ont pu susciter des échos d'autant plus forts dans l'esprit de Françoise, petite demoiselle de 13 ans, qu'elle était deux fois parente du sinistre baron de Retz, parente de sa femme Catherine de Thouars, et de lui-même puisque sa femme et lui étaient cousins au quatrième degré. Peut-être était-elle du groupe des « six demoiselles du lignage de Gilles et de grand estât vêtues de robes blanches, un voile sur leur visage » qui, avec quatre carmes porteurs d'une châsse, avaient conduit le corps du supplicié vite retiré du bûcher jusqu'à l'église des Carmes, où il avait été enseveli.

À la même époque, Pierre, devenu comte de Guingamp, fait procéder dans cette ville à de grands travaux. La vieille forteresse avait été détruite par son père Jean V à la suite du complot ourdi contre lui par les Penthievre, alors maîtres de Guingamp. Pierre fait construire un nouveau château, dont le maître d'œuvre est l'architecte ducal Jean de Beuves. Sans doute le duc de Bretagne lui-même, plus que son jeune fils, est-il à l'origine de ces initiatives.

Quatre belles tours coiffées de toits en poivrières et couronnées d'un parapet de mâchicoulis en pyramide renversée sont reliées par deux corps de logis. Pierre fait aussi relever, consolider et agrandir l'enceinte en forme de demi-cercle dont la longueur dépasse mille six cents mètres et l'épaisseur atteint parfois trois mètres, tandis que six tours la renforcent. Quatre portes, dont trois sont imposantes, permettent de pénétrer dans la ville. La plus belle est la porte de Rennes, grande arcade de forme ogivale, percée entre deux grosses tours et protégée par une demi-lune.

[155]

Après un long règne bénéfique pour la Bretagne, Jean V mourait, le 29 août 1442, au manoir de la Touche, près de Nantes, résidence d'été des évêques de Nantes. Le titulaire de l'évêché étant alors son chance-lier et ami, Jean de Malestroit. François le fils aîné, succédait à Jean V.

Mariage blanc

Quelque temps plus tard, la même année, Pierre épousait Françoise. Il avait 24 ans, elle, 15 ans. Les chroniqueurs religieux ont noté que l'épousée était entièrement vêtue de damas blanc, ce qu'ils ont interprété à la lumière de ce qui s'est passé ensuite comme le symbole d'une innocence destinée à se prolonger indéfiniment. On apprit en effet beaucoup plus tard, à la mort de Pierre, en 1457, que le mariage n'avait jamais été consommé et que les époux avaient vécu comme frère et sœur. Déjà dix siècles auparavant, les époux (saint) Eflamm et (sainte) Enora, demeurée vierge, princes pieux venus d'Irlande et de Bretagne insulaire, vivaient en frère et sœur sur le littoral nord-armoricain.

Guingamp en pays bretonnant, ou si l'on préfère brittophone, capitale du comté de Penthièvre, est en ce XV^e siècle une des villes importantes du duché dans une Bretagne peu urbanisée. Proche de la mer, elle l'est encore davantage du port fluvial de Pontrioux, petit mais très actif. Ses navires exportent les toiles bretonnes et importent les vins d'Aunis.

À Guingamp, Pierre et Françoise tiennent leur cour, que fréquentent des nobles du Trégor et du Goëlo. Pierre, chasseur infatigable, traque le gibier à longueur de journée, tandis que Françoise consacre une grande part de son temps aux exercices religieux et à secourir les pauvres et les malades. Sensible aux souffrances d'autrui, facilement abordable, elle ne tarde pas à recueillir des marques [156] de sympathie de plus en plus vives de la part du peuple de Penthièvre, toutes classes confondues, plus particulièrement des gens les plus modestes. Peu présent auprès de sa femme charitable, Pierre ne prête qu'une attention distraite aux échos qui lui parviennent d'une popularité de Françoise qui cependant va crescendo. Il veille à ce qu'elle dispose de ressources financières suffisantes destinées à l'aide aux plus démunis. Il accède même, sans difficulté, aux demandes de la comtesse de Guingamp en faveur d'un accroissement des sommes mises à sa disposition pour ses œuvres charitables. Bientôt, le contraste devient flagrant entre l'amour que le peuple porte à Françoise et sa réserve envers Pierre, d'un naturel peu expansif et qui a tendance à éviter le contact avec la foule. Le comte de Guingamp souffre de ce déficit du sentiment populaire à son égard

et il ressent vis-à-vis de sa femme de l'agacement qui peu à peu se transforme en irritation. L'absence de relations sexuelles entre les époux, peut-on penser, ne réchauffe pas une atmosphère conjugale dont la glaciation se précise.

On ignore tout des causes et des circonstances qui sont à l'origine de cette singularité de leur union. On sait seulement, ce qui est déjà beaucoup, qu'ils ont vécu l'un près de l'autre dès leur enfance, qu'aucun des deux n'a choisi l'autre et même qu'aucun autre choix ne leur a été laissé, leur mariage ayant été le fruit de stratégies matrimoniales et d'arrangements dynastiques. Il est vrai également qu'aucun d'eux n'a manifesté de franche opposition et moins encore de révolte. Par ailleurs, il paraît évident que le mysticisme religieux de Françoise et son tempérament s'accommodaient bien de cette situation. Cependant, c'est plutôt du côté de Pierre qu'il faudrait en situer l'origine car, quelles qu'aient été la complexion psychologique des épouses, leur réserve voire leur répugnance en ces domaines, l'Église prêchait la soumission à l'époux et [157] la pieuse résignation. Les comptes des trésoriers de Bretagne nous apprennent que Pierre a eu une fille naturelle prénommée Jeanne. Compte tenu de ce que nous savons de la personnalité du prince breton, une hypothèse plausible est que la proximité des futurs époux depuis leur enfance ait, entre autres, entraîné chez lui des inhibitions paralysantes venues s'ajouter à celles de son épouse et que l'abstention des débuts du mariage soit ensuite devenue leur mode habituel de fonctionnement. Le pèlerinage du couple à Notre-Dame de Folgoët, en janvier 1443 après quelques semaines de vie commune donnerait à penser que la situation n'était pas encore figée et que persistaient de leur part des intentions et peut-être des vœux de normalisation. Des démarches ultérieures du même type auront un caractère uniquement tactique, sans autre but que de se concilier l'opinion bretonne. Sachant son mari peu apte à gouverner, Françoise d'Amboise, persuadée aussi que les Bretons n'étaient pas faciles à diriger, paraît avoir eu un grand souci de « régner paisiblement », selon ses propres termes. Avant de vivre pacifiquement son abstinence, le couple allait devoir traverser une crise qui a bien failli avoir pour lui des conséquences dramatiques. Elle est survenue dans un contexte d'affrontement à la fois de personnes et politique qui secouait la famille ducale et devait se conclure par un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de Bretagne.

L'affaire Gilles de Bretagne

Le conflit de personnes opposait le nouveau duc de Bretagne, François I^{er}, à son plus jeune frère Gilles. François était né en 1412, Pierre, en 1418 (le 7 juillet), Gilles, en 1424. Vingt ans plus tard, le benjamin de la famille, petit dernier choyé et prince charmant, était brouillé avec son frère le duc et les événements s'enchaînaient, [158] se précipitaient, rien ne paraissant susceptible d'en arrêter le cours. Dans l'histoire de la vie brève de Gilles de Bretagne, tout donne l'impression que le destin est en marche dès le début. Il avait alors 8 ans, c'était en 1432. Après la mort de Jeanne d'Arc, les Anglais reprenaient du poil de la bête, tandis que du côté français une guerre civile opposait La Trémoille, le tout puissant favori du roi, à Richemont, le connétable. Les Anglais lançaient une offensive diplomatique et militaire. Ils offraient le Poitou aux Bretons, l'épée de connétable d'Angleterre avec l'Aunis et la Saintonge à Richemont. Presque autant anglophile que son père Jean IV, Jean V était cependant plus prudent. Entre la France et l'Angleterre, qui toutes deux rêvaient de faire main basse sur son beau duché, il penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en fonction des circonstances. Pour répondre aux amabilités anglaises, il leur avait envoyé son plus jeune et sympathique fils en ambassade. Le gouverneur de l'enfant, des religieux, des médecins l'accompagnaient ainsi que plusieurs seigneurs bretons et une escorte d'honneur de cent quarante cavaliers. Mais le véritable chef de l'ambassade était ce Jean de Malestroit, l'évêque chancelier dont l'influence et la puissance ont été précédemment dites.

À Londres, le bel enfant blond avait retrouvé sa grand-mère Jeanne de Navarre et peu après son arrivée, n'avait plus quitté le jeune Henri VI, de trois ans son aîné, roi d'Angleterre et, qui était son cousin germain ²². Leurs mères étaient sœurs. Le jeune Anglais avait aussi été sacré roi de France à Paris en décembre 1430. Il était [159] craintif et rêveur, Gilles, vif et spontané, et tous deux aimaient la musique et les arts. Le peuple anglais ne marchandait pas sa sympathie envers le

²² Henri aura le même destin tragique que Gilles. Il sera emprisonné dans la tour de Londres et assassiné dans sa prison à l'âge de 49 ans en 1470. Filles de Charles VI, roi de France et d'Isabeau de Bavière, Jeanne de France (1397-1433) et Catherine de France (1401-1437) étaient les mères respectives de Gilles de Bretagne et d'Henri d'Angleterre, qui étaient donc cousins germains.

prince breton, et le gouvernement anglais n'était pas pressé de voir repartir ce gage d'amitié entre les deux pays. Le séjour de Gilles en Angleterre allait se prolonger pendant deux ans et, à son départ, les deux cousins étaient liés d'une amitié qui se révélera dangereusement indéfectible, tandis que le Trésor anglais verserait une pension de 1 000 marks à l'ami breton de la Couronne.

Huit années passent, François devient duc. Avant de mourir, Jean V a donné les seigneuries d'Ingrandes et Champtocé, jadis à Gilles de Retz, en apanage à Gilles de Bretagne, qu'il avait fait auparavant gouverneur de Saint-Malo et de Moncontour dans le Penthièvre. Confier à son plus jeune fils ces domaines qui, en terre française, protégeaient le flanc sud de la Bretagne était de sa part une marque de confiance. Entré en leur possession après la mort de son père, Gilles ne voit plus que la modestie de son apanage en regard de ce qui est échu à son frère aîné. De plus, son anglophilie affichée lui fait clamer à qui veut l'entendre qu'il est affligeant pour un prince breton de relever de la suzeraineté exclusive du roi de France. La francophobie affichée de Gilles agaçait le très francophile duc François et de plus en plus elle l'embarrassait car les Français s'étaient ressaisis et refoulaient peu à peu les Anglais, qui perdaient leurs possessions continentales. L'oncle Richement jouait dans cette reconquête un rôle de premier plan. La brutalité des Anglais en France et leur morgue, sauf en Normandie et en Aquitaine, qu'ils traitaient différemment et qui leur restaient encore, avaient dressé contre eux les populations. La Bretagne, qui avait souffert de leur présence au siècle précédent, était cette fois restée pour l'essentiel à l'écart de la guerre. Cependant, les gens du littoral qui, à plusieurs reprises, avaient [160] subi leurs attaques, n'avaient que méfiance à leur égard. Malgré tout, beaucoup pensaient, notamment dans les hautes classes, que, si elle voulait ne pas être avalée par la France, la Bretagne se devait de ménager l'Angleterre.

Dès son accession au trône ducal, le duc François avait cru trouver le moyen de mettre en difficulté son jeune frère et aussi, peut-être, de calmer ses ardeurs anglophiles. Il l'avait envoyé outre-Manche demander à ses amis anglais de restituer aux Bretons, à l'intention de Gilles, ce magnifique honneur de Richemont qui leur avait jadis été attribué par Guillaume le Conquérant à la victoire duquel ils avaient bien participé. Ce comté du nord de l'Angleterre, venu aux mains des ducs de Bretagne, leur était assez souvent confisqué en fonction des aléas des

relations entre les deux pays. Jean IV l'avait recouvré, Jean V, pourtant favorable aux Anglais mais pas suffisamment à leur gré, l'avait à nouveau perdu.

Gilles, à défaut d'un apanage en Bretagne comme celui de Pierre, plus chanceux et mieux loti que lui, s'était pris à rêver à l'honneur de Richemont, qui, de Richemont dans le nord du Yorkshire jusqu'aux domaines des Lincolnshire, Norfolk, Suffolk dans le centre et le sud-est de l'Angleterre et même quelques terres isolées du Devon, s'étendait sur onze comtés anglais comptait deux cent vingt-six manoirs et procurait à son possesseur des revenus considérables. En juin 1443, voici Gilles pour la deuxième fois chez ses amis anglais, et auprès de son cher Henri, qui le reçoit somptueusement. Quant à rendre Richemont, c'est une autre affaire. Le roi y consentirait peut-être au nom des liens familiaux et de l'amitié, mais le Grand Conseil d'Angleterre estime que ce serait folie alors que le connétable de Richemont, titulaire du comté, les boute hors de France, ce que le nouveau duc de Bretagne, neveu d'Arthur, applaudit fort. Le roi Henri se range sagement à l'avis du Conseil et il presse Gilles [161] de mettre son énergie et ses talents au service de l'Angleterre, qui le récompensera. Gilles, quant à lui, ne se résout pas à perdre toute chance d'apanage en Bretagne pour de vagues promesses anglaises, peut-être simples mirages. Le roi de France, Charles VII, a eu vent, par ses services de renseignements, des tractations entre le prince breton et son cousin anglais. Il en prend prétexte pour confisquer, en août 1443 les terres d'Ingrandes et de Champtocé dont il fait don à l'amiral de Coëtivy, l'époux de la fille de feu Gilles de Retz. Le duc François s'apprête à protester quand il apprend que la ville frontière bretonne de La Guerche vient d'être attaquée par le duc de Somerset, débarqué à Cherbourg avec huit mille hommes et qui a traversé la Normandie, puis le Maine et l'Anjou. Furieux, le duc breton exige de Gilles qu'il regagne sans tarder la Bretagne, et il récupère La Guerche en traitant avec Somerset, que son roi affecte de désavouer.

Après un séjour plus enchanteur encore mais plus bref que le précédent, dix ans auparavant, Gilles rentre en Bretagne, déconfit mais néanmoins comblé de cadeaux et pensionné par le Trésor anglais de 2000 doubles d'or, payables tous les ans en deux termes à la recette de l'Échiquier, « en considération de la proximité du sang et de l'amitié entre le roi et lui ainsi que des services rendus et de ceux qu'il pourrait rendre au roi ».

Ces événements illustrent la difficulté croissante de la Bretagne à maintenir sa neutralité. On la voit tiraillée entre la France et l'Angleterre qui tentent de la séduire, de l'acheter, plus souvent de l'intimider. Le duc de Bretagne y trouve motif à se rapprocher de la France quand Gilles n'y voit rien qui l'oblige à renoncer à ses amitiés anglaises.

Gilles, déçu mais pas abattu et toujours sans apanage, décide de positiver et de trouver dans le mariage les ressources qui lui font défaut. Cet art de rebondir après les [162] épreuves a pris aujourd'hui le nom de « résilience ». Il jette en 1444 son dévolu sur Françoise de Dinan, une enfant de huit ans, richissime héritière (entre autres, de la baronnie de Châteaubriant). Orpheline de père depuis peu, elle vit avec sa mère, Catherine de Rohan, dans un manoir du Penthièvre, d'où, à la tête d'une troupe armée, il l'enlève. Ce genre de rapt n'était pas exceptionnel. Gilles de Retz avait procédé de même avec Catherine de Thouars. Gilles de Bretagne s'installe avec Françoise dans une des nombreuses seigneuries de la demoiselle, au Guildo, au bord de la mer, entre Saint-Jacut et Saint-Cast, à l'embouchure de l'Arguenon, un lieu enchanteur, mais également bien fortifié. L'acte de mariage est signé quelques jours après l'enlèvement. Un prêtre célèbre la cérémonie religieuse et l'époux ne consomme que symboliquement l'union en mettant un instant sa jambe dans le lit de la mariée.

Spirituel et charmeur, Gilles, plus play-boy que jamais, se distrait souvent en galante compagnie, tandis que sa femme enfant, rejointe par sa mère, grandit. Trois bâtards connus de Gilles sont vraisemblablement nés à cette époque. Par ailleurs, il résiste victorieusement à l'offensive juridique conjuguée d'Alain de Dinan, le grand-père de la fillette, et de Guy XIV de Laval, qui avant le rapt avait fiancé son tout jeune fils à Françoise, décidément très convoitée. Le duc François, qui approuve le mariage vient au secours de son frère en faisant tinter aux oreilles des plaignants des milliers d'écus qui les dissuadent d'insister. Entre François et Gilles, tout paraît réglé alors que rien ne l'est. Gilles voudrait en Bretagne un apanage que continue à lui refuser son frère parce qu'il doute de sa loyauté. Gilles est en relations suivies avec l'Angleterre et en particulier avec son cousin Henri, le roi auquel il multiplie les manifestations d'allégeance. Au Guildo, il s'entoure de quelques seigneurs anglais ou normands liés à l'Angleterre et, dans sa garde, il y a des archers anglais. [163] Cependant, Gilles, impulsif, irréfléchi, mais comme ses frères, plutôt faible de caractère et influençable, s'emporte

beaucoup au sujet de l'injustice dont il se sent victime et le clame à tous vents mais agit peu. Ce qui va faire basculer le destin de Gilles dans le drame, c'est la présence auprès du duc de Bretagne d'un favori du duc qui a juré sa perte. Arthur de Montauban, de père breton, de mère lombarde, beau, débauché, sans scrupule, cadet sans fortune d'une puissante famille ²³, convoitait celle de Françoise de Dinan et il enrage parce qu'elle lui a échappé. Grâce à l'emprise qu'il exerce sur l'esprit du duc jointe aux imprudences de Gilles, il pense pouvoir encore éliminer son rival, d'autant plus qu'il peut compter sur l'assistance empressée du roi de France. Il croit même réussir une première fois en 1445. Probablement grâce à ses soins, une lettre compromettante de Gilles écrite en juillet au roi d'Angleterre tombe entre les mains du duc de Bretagne : « Je me regarde comme votre loyal serviteur en tous lieux où vous aurez à besogner. Toujours j'ai tenu et je tiendrai le parti anglais. Vous êtes mon principal seigneur et je suis prêt à ce titre à vous exposer, soit en France, soit en Angleterre, la question de mon apanage. Je me mets à votre disposition. »

Le duc se laisse convaincre que Gilles est prêt à livrer aux Anglais les places bretonnes en sa possession, et en particulier Saint-Malo, ainsi que les châteaux de sa femme. Il cite Gilles à comparaître devant le conseil ducal. Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, l'autre frère, est embarrassé par la tournure des événements. [164] Françoise d'Amboise, sans hésiter, prend parti pour son beau-frère Gilles et alerte Arthur de Richemont, le connétable, qui plein d'affection et d'indulgence pour son neveu dont l'ardeur lui rappelle sa jeunesse, veut réconcilier les frères ennemis. Il insiste auprès d'un Gilles hésitant pour qu'il vienne se présenter devant le conseil ducal, car, estime-t-il, l'affaire est très grave et de grandes conséquences. Il faut, dit-il, qu'il vienne repentant et sollicite le pardon du duc. Gilles se présente mais se défend d'avoir écrit la lettre. Sommé de jurer sur les Saintes Écritures qu'il dit la vérité, il perd pied et, craignant une éternelle damnation, il refuse de jurer et, en fin de compte, il avoue. Les membres du conseil sont contraints de dire

²³ Son frère Jean était maréchal de Bretagne, chambellan du duc de Bretagne. En 1449, auprès du duc, il mène les troupes à la conquête de la Normandie. Le chancelier de Bretagne était un de leurs neveux. Le grand maître de l'Hôtel ducal, Robert d'Espinay, était le beau-père de leur sœur Béatrice. Françoise d'Amboise était leur nièce. Jean, l'aîné, était le seigneur de neuf paroisses dans la région de Montauban (actuelle Ille-et-Vilaine).

qu'en pareille matière sont appliquées la peine de mort et la confiscation des biens. Gilles se jette aux genoux de son frère impassible et demande grâce. Richemont intervient alors avec force en se bornant à invoquer le jeune âge de son neveu et son repentir. François, sensible à cet appel à la clémence, s'approche et relève son frère, qui renonce aux relations avec des étrangers et doit se démettre de ses gouvernements de Saint-Malo et Moncontour. Chacun respire et se réjouit de la concorde retrouvée. Montauban est convaincu que ce n'est que partie remise. Il ne se trompe pas. Les échos de la séance mémorable du conseil ducal ne sont pas éteints qu'une lettre au duc de Bretagne adressée par le roi d'Angleterre, dont Gilles avait demandé l'aide, risque de ranimer la querelle : « Notre cher et très aimé cousin Gilles n'est pas coupable de ce dont on l'accuse et vous devez lui accorder, au nom de l'équité, l'apanage breton qu'il réclame... » Le roi d'Angleterre exprime aussi sa surprise : « On nous a raconté que vous n'avez pas été content qu'il soit allé s'esbattre dans notre duché de Normandie et qu'il eut à son service quelques-uns de nos sujets de langue française ou autre... » et il en tire cette conclusion : « Cela nous ferait [165] croire que vous n'avez pas l'intention de vivre avec nous dans les mêmes termes que feu notre bel oncle, votre père. » De nouveaux développements douloureux sont à craindre.

En attendant, la cour ducale festoie à l'occasion de la présentation de Catherine de Luxembourg, la nouvelle épouse de Richemont, lequel, deux fois veuf, convole en troisièmes noces. On fête aussi, sans le dire, la réconciliation des frères. Gilles est présent avec sa femme-enfant ainsi que Pierre avec Françoise. La charmante comtesse de Guingamp, « de maintien doux et grave », d'esprit gracieux, affable avec tous, est unanimement appréciée.

Après cette accalmie trompeuse, les événements vont se précipiter. L'infortuné Gilles est tiré à hue et à dia et même écartelé entre les Anglais, qui, plus que jamais, le harcèlent pour l'attirer à eux, et les Français, qui excitent tant qu'ils le peuvent le duc contre son frère pour qu'il le mette, définitivement si possible, hors d'état de leur nuire. Quant au duc, qui penche de plus en plus du côté français, son refus obstiné de donner un apanage à Gilles a pour effet de rendre son frère plus sensible aux chants des sirènes d'outre-Manche. Incapable de prendre une décision ferme dans un sens ou dans un autre, soit, à défaut de rompre avec les Anglais, au moins prendre ses distances avec eux et se contenter d'administrer les biens assez considérables de sa femme en espérant

rentrer un jour en grâce auprès du duc, soit passer en Angleterre et se mettre au service du roi, son cousin, il se contente de hausser le ton et de proférer des menaces irréalistes qui, rapportées au duc de Bretagne, lèveront ses dernières hésitations à satisfaire l'allié français en le brisant.

Au printemps 1446, François se rend à Chinon auprès du roi de France Charles VII pour la cérémonie traditionnelle de l'hommage, un hommage simple de pure déférence dont le roi se contente. À cette occasion, le duc [166] demeure deux mois auprès du roi, qui lui fait cadeau de l'hôtel de Nesle à Paris. Durant son séjour, il fut beaucoup question de Gilles et de ses amis anglais. Le duc a reçu une lettre sympathique et pacifique, datée du 11 mars, de Gilles qui paraît souhaiter un rapprochement. Cependant, la méfiance l'emporte. Le duc craint ou feint de craindre une attaque anglaise et il demande au roi de faire poster une troupe à la frontière bretonne. En réalité, c'est l'arrestation de Gilles qui est programmée. La participation des Français impressionnera et garantira le succès de l'opération. Le roi donne son accord à une mesure qu'il a vraisemblablement suggérée et il envoie quatre cents hommes d'armes qui campent à la frontière.

De retour de Chinon, le duc réside près de Vannes, où Gilles accourt et à nouveau demande à son frère un apanage en Bretagne avec promesse de parfaite loyauté. Le duc le repousse durement et, Gilles reparti, il rédige, le 19 juin, l'ordre à Coëtivy de se préparer à prendre le commandement des quatre cents français en vue d'arrêter le rebelle. Richement, informé, encore fougueux malgré le poids des ans (cinquante-deux dont trente de combats), court chez le roi, puis chez le duc et réussit à retourner une fois encore la situation. À contrecœur, François charge l'un de ses chambellans, Jean Hingant, capitaine de Dinan, de porter à Gilles un message d'apaisement. Hingant, reçu au Guildo plus que fraîchement, croit réchauffer l'atmosphère en faisant miroiter un futur apanage breton et en invitant Gilles à se rendre auprès du duc. Gilles, d'abord surpris, sceptique, sarcastique, puis gagné par l'indécision, l'espoir peut-être, réserve sa réponse et en attendant fait la fête en compagnie d'amis bretons, normands et anglais. Ils lui rappellent la cruelle réalité d'un frère hostile et tout entier tourné vers la France. Les amis partis, Gilles, déchaîné, s'emporte et crie à Hingant venu aux nouvelles qu'il a perdu toute [167] confiance en son frère et qu'il doute même du connétable, menace Hingant et lui dit qu'il l'écorchera s'il le

rencontre, clame avec fureur qu'il aura son droit coûte que coûte, qu'il ira avec sa femme vers le roi d'Angleterre, qu'il partira du Guildo avec six ou sept cents chevaux, que le duc le verra venir dans ses villes et tant pis pour lui s'il l'y trouve. Les dés sont jetés. Hingant, qui a cru mal finir, rend compte de sa mission au duc, à Rennes, le 23 juin. Aussitôt les troupes françaises sous le commandement de Pierre de Brézé, sénéchal du Poitou, reçoivent l'ordre de franchir la frontière, de se rendre au Guildo et de s'emparer de la personne de Gilles. Le 26 juin, Brézé se présente au château du Guildo, dont il se fait ouvrir les portes au nom du roi de France. Le trop confiant Gilles est fait prisonnier sans ménagement et conduit à Dinan. Les soldats fouillent le château, s'emparent de lettres compromettantes, de la vaisselle précieuse, des bijoux de Françoise de Dinan et de ceux de sa mère. Alors que le duc, venu à Dinan, s'y trouve encore, Françoise d'Amboise, Pierre, son mari, et Richemont accourus au secours de Gilles tentent de le fléchir. Françoise, très déterminée, plaide avec éloquence et sensibilité la cause de Gilles, amené sous bonne escorte. Échouant à convaincre, elle tombe à genoux, entraînant son mari et le prisonnier, suppliant le duc au nom de la miséricorde divine. Richemont se joint à eux. Nullement attendri mais au contraire furieux, le duc se met à insulter Gilles, qui alors se relève et lui tient tête. Pénible scène. Pour terminer, le duc fait part de son intention de demander aux États de Bretagne, équivalents d'un Parlement et jouant ici le rôle d'une cour souveraine, de se prononcer et de fixer le sort du prisonnier. Pierre et Françoise sont priés de regagner leurs terres de Guingamp et de s'y tenir.

Réunis à Redon le 5 août 1446, les États refusent catégoriquement de juger Gilles, défendu comme précédemment avec fougue par Richemont mais aussi par d'autres [168] qui le déclarent innocent. Mieux même, certains soutiennent qu'il n'y a pas meilleur Breton que lui et les États réclament sa pleine délivrance. Dépité, le duc obtient néanmoins la réouverture d'une enquête, au terme de laquelle, en juin 1447, le procureur conclut que l'internement est légitime. Gilles ne sera ni condamné, ni libéré. Il sera placé en résidence surveillée à Châteaubriant, baronnie appartenant à sa femme. Les conditions matérielles y seront confortables.

Jalousie

À l'automne 1446, Pierre et Françoise se sont retrouvés à Guingamp, ayant échoué à faire libérer Gilles. Le duc n'ignorait pas l'ardeur de Françoise à soutenir Gilles ni l'influence qu'elle avait sur son mari. Il ne tolérait plus les interventions du couple en faveur de ce frère qu'il savait aimé du peuple et qui pour de nombreux Bretons symbolisait le maintien de l'indépendance bretonne menacée par les prétentions françaises. Tous, cependant, ne partageaient pas ce point de vue, notamment dans le comté de Guingamp, qui, au siècle précédent, lors de la guerre de succession de Bretagne, dans le camp des Penthievre, avait combattu l'Anglais aux côtés de l'allié français. Le souvenir de ces trente ans de guerre civile n'était pas éteint. De plus, les jeunes générations avaient tendance à se tourner davantage vers la France, l'astre montant. Si ces dispositions nouvelles s'observaient surtout dans la partie orientale du duché, elles pouvaient diffuser vers l'ouest bretonnant, surtout au nord de la péninsule. Le conflit du duc avec son frère Gilles ne cessait quasiment pas d'occuper les esprits depuis trois ans, ni d'alimenter les conversations. Le dévouement de Françoise envers son malheureux et sympathique beau-frère ne passait pas inaperçu et pouvait contrarier certains ambitieux [169] qui, dans l'entourage du comte de Guingamp, souhaitaient se faire valoir auprès du duc. Ils s'employèrent à calomnier l'irréprochable comtesse et à distiller le poison dans l'oreille de son influençable mari. Othello a eu son Iago. Nous ignorons qui fut ou qui furent les Iago de Pierre. Partout et toujours les racontars érotiques, les histoires vraies ou fausses de femmes infidèles et de maris trompés ont eu un succès garanti. À la même époque ne disait-on pas que le bel Arthur de Montauban, qui était d'ailleurs un parent de Françoise d'Amboise et qui poursuivait Gilles de sa vindicte, était l'amant de la duchesse de Bretagne, la mélancolique Isabeau d'Écosse, et le père des deux filles du duc François, Marguerite et Marie ? Sans doute le comte Pierre en avait-il eu des échos, toujours est-il que, semées sur un terrain propice, les plantes vénéneuses prospéraient. Pierre, réflexion faite, voyait que son épouse s'accommodait bien facilement de l'absence, entre eux, d'union charnelle. Les amies qu'on prêtait à son mari, à tort souvent, à raison parfois, ne paraissaient guère susciter chez elle une quelconque contrariété, se disait Pierre, et, quand elle avait été informée de la naissance de la petite Jeanne, sa fille naturelle, elle avait veillé à ce que l'enfant ne manquât de rien. Si grave et sentencieuse avec

lui, n'était-elle pas tout sourire et toute grâce quand elle s'adressait à Gilles et même à d'autres ? Ne la voyait-on pas animée, volubile, le regard brillant quand elle conversait avec son beau-frère ? Lorsqu'elle plaidait sa cause auprès de François, n'était-ce pas avec une ardente conviction, avec véhémence, avec une passion ô combien suspecte et Pierre de se souvenir qu'elle l'avait pris pour époux avec résignation, tandis que sa préférence, comme chacun le savait, allait au plus jeune des frères, tellement plus séduisant. Le comte se demandait si sa femme n'était pas une sainte-nitouche qui s'aspergeait d'eau bénite pour masquer son dévergondage.

[170]

Paranoïa aiguë

Peu à peu, il perdait toute confiance en elle et voyait partout des rivaux. Il se trouvait terne, sans relief, sans valeur, tandis qu'elle rayonnait. Françoise était aimable et belle. Il avait d'abord été jaloux des démonstrations d'affection que lui prodiguait le peuple et maintenant s'y ajoutait une autre jalousie, plus vive et plus douloureuse. Des sentiments mauvais s'emparaient de son esprit et l'agitaient quand il observait les hommages qui étaient rendus à la cour comtale à son épouse par des seigneurs vassaux. Son attitude envers elle devenait de plus en plus désagréable et bientôt carrément hostile. Il ne cessait de lui faire des reproches et de lui chercher querelle.

Dans un premier temps, perplexe, désorientée, malheureuse, elle dissimulait du mieux possible la vie d'enfer qu'il lui menait. Elle voyait qu'il avait l'esprit troublé et s'efforçait de le désarmer par une gentillesse et une douceur qui n'avaient d'autre effet que d'accroître sa hargne. Les récits des biographes anciens de Françoise d'Amboise révèlent la survenue chez Pierre de Bretagne, à cette époque, d'un épisode pathologique qui paraît avoir eu toutes les caractéristiques d'une bouffée délirante ou, si l'on préfère, d'un accès de paranoïa aiguë. Plus d'un contemporain de Pierre s'est souvenu à cette occasion que par sa mère il était le petit-fils de Charles VI, dit « le Fou ». Ce roi de France avait à l'âge de 24 ans subi les atteintes d'une démence, qui d'abord intermittente, s'était peu à peu chronicisée jusqu'à sa mort survenue quand il avait

cinquante-quatre ans, sans qu'il ait jamais été écarté du trône, ce qui est une singularité de l'histoire de France. Pierre était l'enfant d'une des filles de Charles VI, Jeanne de France, une femme forte, courageuse, qui avait bien épaulé son mari, le duc Jean V. Quant à ce dernier, le père de Pierre, bien que manquant de confiance en lui, il [171] gouvernait un duché prospère en s'appuyant sur l'autorité sans défaillance de son chancelier, Jean de Malestroit, également évêque de Nantes et l'homme fort du duché. Jean V accordait toute sa confiance à ce politique avisé, qui était pour lui ce que sera plus tard en France Richelieu pour Louis XIII.

Doté d'une personnalité fragile, Pierre de Bretagne n'était pas en état de naviguer par gros temps, ce qui était précisément en train d'arriver. Tirailé depuis des mois entre ses deux frères, bousculé par l'activisme de sa femme, excité contre elle par des conseillers malintentionnés, mal à l'aise dans sa vie conjugale, Pierre de Bretagne, dépassé par une situation qui lui échappait, a commencé à surprendre son entourage par un comportement qui n'a pas tardé à paraître extravagant. Sa jalousie inquiète prenait des proportions qui ne permettaient plus de douter qu'il eût perdu l'esprit. Il ne cessait d'épier sa femme, se tenant à l'affût pour observer comment elle parlait, comment elle se déplaçait, comment elle gouvernait ses gens, se méfiant d'elle et de ceux qui l'approchaient, la regardant de travers et la harcelant de ses questions et de ses soupçons. Sa jalousie ne lui laissait aucun repos et n'épargnait personne. Il chassait ses domestiques, les remplaçait par des nouveaux qu'il renvoyait quelques jours plus tard. Il congédiait brusquement les seigneurs venus le visiter et qui stupéfaits devaient battre en retraite sous les menaces et les injures. Il faisait le vide autour de lui et son mal augmentait tous les jours. Il visitait vingt fois par jour toutes les chambres du château et il écoutait à toutes les portes. La pauvre femme, douce et résignée, tentait de le raisonner sans y parvenir. Elle lui jurait qu'elle était innocente, que jamais elle ne s'entretenait seule avec un homme. Elle ajoutait qu'elle aurait préféré mourir plutôt que de lui être infidèle. Peine perdue. La colère du prince [172] redoublait. Ne sachant plus que dire et craignant même d'irriter son mari par ses paroles, elle se taisait lorsqu'il lui disait que c'était la honte de ses turpitudes qui la laissait sans voix et que son silence l'accablait. Si elle s'efforçait de le calmer d'un geste affectueux, il la repoussait, lui disant qu'elle voulait le berner et le prenait pour un simplet. Pierre n'ignorait pas que précisément certains

l'avaient dit de lui ²⁴. Si elle se retirait dans son oratoire pour prier, il la traitait d'hypocrite, et s'il l'entendait tenir des propos obligeants à ses servantes, il disait qu'elle voulait en faire ses complices. Son mal augmentait tous les jours. Il ne dormait plus. Rien n'apaisait son angoisse ni son humeur coléreuse. Son excitation croissante faisait redouter un éclat plus fort, un geste violent dirigé contre sa femme. Ce qui devait arriver arriva. Alors que Françoise, entourée de dames de sa cour, chantait accompagnée de son luth pour éloigner son chagrin, Pierre surgit, furieux, vociférant et s'avance pour frapper sa femme avec des verges fraîchement cueillies. Elle garde son sang-froid, lui demande qu'ils soient seuls pour qu'il lui dise ce qu'il veut lui dire et elle se retire dans sa chambre, où il la suit. Toujours en proie à une folle colère, il la gifle à plusieurs reprises, la force à se dévêtir et la fouette avec sauvagerie. « Dieu veuille nous pardonner », dit-elle avant qu'il la laisse étendue à terre, inanimée et ensanglantée. Plusieurs femmes de son entourage ont pénétré dans la chambre et lui portent secours. Elles pansent ses blessures puis se répandent dans le château qu'elles remplissent de leurs plaintes. La consternation est générale. Exaspéré par cette réprobation, le comte de Guingamp renvoya les dernières servantes fidèles que Françoise avait pu garder avec elle ainsi que ses dames de compagnie. Pire encore, il chassa sa gouvernante, cette femme [173] dévouée qui, depuis sa venue en Bretagne quinze ans auparavant, ne l'avait jamais quittée et vieillissait doucement auprès d'elle. Pour la malheureuse épouse, c'en était trop. Peu après elle tombait malade, cessait de s'alimenter et se trouvait rapidement aux portes de la mort.

Cependant, les événements survenus au château ne tardaient pas à être connus dans la ville et à l'entour. L'état grave de la comtesse, les mauvais traitements de son époux soulevaient une grande émotion qui gagnait tout le comté et au-delà. Partout, les églises et les chapelles se remplissaient de fidèles venus implorer par leurs prières la guérison de la malade. Chaque matin, la vieille gouvernante se présentait aux portes du château et elle était chaque fois éconduite, devant une foule mécontente qui grossissait de jour en jour. Puis des nobles vinrent en groupe au château comtal et sans ménagement firent savoir au comte de Guingamp tout le mal qu'eux-mêmes, et plus généralement les Bretons, pensaient du régime indigne auquel il soumettait l'innocente, charmante et

²⁴ Il passera à l'histoire sous le nom de « Pierre le Simple ».

bonne comtesse. Les historiens anciens font état de leur démarche sans rien nous dire de l'attitude des dignitaires religieux. Nous savons que Jacques d'Espinay, l'évêque de Saint-Malo, était très hostile au prince Gilles de Bretagne et sans doute n'appréciait-il guère ceux qui le soutenaient. Peut-être avait-il communiqué son hostilité à la hiérarchie ecclésiastique de l'évêché de Tréguier, dont Guingamp dépendait. Cependant, les prêtres de paroisse étaient aux côtés de leurs ouailles, qui venaient dans les églises prier pour la guérison de la bonne comtesse, ce que faisaient aussi dans leurs monastères les moines et les moniales.

Les remontrances des nobles furent suivies d'effets car peu après la gouvernante était autorisée à rejoindre sa maîtresse et à demeurer auprès d'elle. Le calme revenait au château. Pierre avait cessé d'être le persécuté [174] - persécuteur qui harcelait Françoise. L'état de santé de la malade s'améliorait un peu. Pierre demeurait triste, silencieux, insomniaque. Son entourage redoutait de sa part un geste suicidaire. À quelque temps de là, il se risqua à venir auprès de sa femme, qui restait alitée. Il s'agenouilla, tête nue, lui demanda pardon et pleura. Elle lui répondit qu'elle lui pardonnait et que cette malice ne venait pas de lui mais de l'ennemi de la nature (le démon). Elle le pria d'avoir meilleure opinion d'elle et de ne pas la croire du nombre de celles qui se gouvernent mal. Il pleura encore. Les jours qui suivirent, il fit pénitence en portant la haire et le cilice, et en se flagellant. Françoise recouvra peu à peu la santé.

Pendant les dix ans qu'il restait à vivre à Pierre de Bretagne, les époux, réconciliés pour toujours, allaient mener de concert, sous l'influence de Françoise d'Amboise, une vie à certains égards quasi monastique pour autant que leurs obligations et devoirs d'état le leur permettaient.

Le prince martyr

La santé de Françoise rétablie et l'harmonie des âmes établie, le couple vint à Nantes en 1447 pour tenter une fois encore de fléchir le duc François, qui maintenait Gilles prisonnier à Châteaubriant. Il fut fraîchement reçu et n'obtint rien. Le malheureux Gilles était un pion sur l'échiquier européen. Henri, roi d'Angleterre, intervenait à plusieurs

reprises et sans succès auprès du duc pour le faire élargir, et Charles VII, le roi de France, convainquait le duc de bien s'en garder. Chacun des deux pays, Angleterre et France, souhaitait s'assurer une étroite vassalité de la Bretagne, c'est pourquoi le duc François convenait à la France, tandis que les Anglais auraient aimé voir Gilles sur le trône ducal. Le résultat de ces influences contraires fut que Gilles, arraché à sa prison relativement dorée de [175] Châteaubriant, connu, à Moncontour où il fut transféré, un enfermement tout différent, fait de brimades, d'humiliations et de mauvais traitements. L'affaire Gilles de Bretagne se situait maintenant au cœur de la rivalité franco-anglaise et elle allait être à l'origine d'une reprise des hostilités entre les deux pays. Croyant faire plier la Bretagne et surtout son duc, les Anglais confient à un aventurier mercenaire éprouvé, François de Surienne, dit « l'Aragonais », la mission de s'emparer d'une ville bretonne de son choix. Il opte pour Fougères, riche ville bien peuplée, dont, à la tête de six cents hommes, il s'empare et qu'il met à sac le 24 mars 1449. Charles VII envoie des renforts aux Bretons et, le 30 juillet, déclare la guerre aux Anglais, qui ont refusé de rendre Fougères. Le duc François désigne son frère Pierre comme son lieutenant général dans le duché et le charge, à la tête d'une partie de l'armée, d'investir Fougères, ainsi l'éloigne-t-il de François, dont il n'apprécie pas le soutien à Gilles. Avec le gros de l'armée bretonne concentrée à Dinan, renforcée par des troupes françaises sous son commandement, le duc pénètre en Normandie en août et mène une campagne victorieuse dans le Cotentin. Il s'empare de Coutances, Saint-Lô et des principales places, puis il rejoint son frère à Fougères, où l'épidémie qui sévit parmi les troupes bretonnes l'oblige à traiter avec Surienne et à le laisser sortir de la ville avec sa garnison. Le duc fait son entrée dans Fougères ravagée le 4 novembre.

Au printemps 1450, les Franco-Bretons reprenaient l'offensive, qui se terminait, le 15 avril, par la victoire de Formigny, remportée par le connétable de Richemont et qui est une des grandes dates de cette guerre de Cent Ans dont l'issue allait être hâtée. Elle devait se terminer trois ans plus tard par l'éviction quasi complète des Anglais du continent et le plein succès de la monarchie française. [176] Pendant ce temps, Gilles l'infortuné croupissait en prison. Il avait été extrait du château-fort de Moncontour, d'où il avait cru un bref instant être libéré, pour être conduit au château du Touffou, près de Nantes. Il devait être livré aux Français, qui finalement n'en voulurent pas. La dernière étape

de son calvaire allait être le château de la Hardouinais ²⁵. Son sort avait été scellé à Moncontour au moment où il avait cru recouvrer la liberté. Montauban avait mis sous les yeux du duc François une lettre du roi d'Angleterre à Gilles, injurieuse et menaçante à l'égard du duc de Bretagne. Il s'agissait d'un faux si bien imité qu'il parut authentique à tous. Ensuite, le duc cachait mal son souhait d'en avoir fini avec son frère. Ce lugubre château de la Hardouinais, au fond des bois, serait comme un tombeau. On n'entendrait plus parler de Gilles, qui finirait bien par mourir d'inanition ou de chagrin. Ce n'était pas assez expéditif aux yeux de Montauban, qui chargea Olivier de Méel, son vassal et homme de main, d'empoisonner Gilles. Mais ce prince courageux et robuste résistait à tout. Pour terminer, après qu'on l'eut affamé, il fut étranglé et étouffé dans sa prison, le 24 avril 1450, par plusieurs assassins à la solde de Méel. Le connétable de Richemont, au milieu de ses troupes, en Normandie, après la victoire de Formigny, entra dans une violente colère quand il reçut, le 1^{er} mai, la triste nouvelle. Il eut une altercation avec le duc, qui dut aussi faire face à des réactions hostiles de son armée. Personne ne croyait à une mort naturelle. Le peuple breton, quant à lui, partagé entre la tristesse et l'indignation, pleurait le prince martyr inhumé dans l'église de l'abbaye cistercienne de Boquen et priait pour le repos de son âme.

[177]

Dans les semaines qui suivirent, quand on sut que le duc était rentré malade en Bretagne et que, à Vannes où il résidait, son mal s'aggravait, chacun pensa à un châtement du ciel. Bientôt, un récit commença d'être colporté de bouche à oreille. Un moine cordelier, disait-on, s'était approché du duc, qui, Tombelaine prise, quittait la Normandie et à la tête de son armée traversait les grèves du Mont-Saint-Michel. Comme il l'avait promis au prince Gilles, qu'il avait entendu en confession peu avant son trépas, le cordelier dit au duc qu'il l'assignait, au nom du trépassé, à comparaître devant Dieu pour réparer le tort, dans un délai de quarante jours. Le duc, malade, eut encore la force de se rendre à Rennes, où il réunit son conseil ducal vers le 15 juin puis regagna Vannes, où, à sa demande, l'avait rejoint son frère Pierre accompagné de son épouse. Le duc dépérissait, mais sans s'aliter, et son entourage le berçait d'un espoir de guérison. Françoise d'Amboise, à l'inverse,

²⁵ En Centre-Bretagne près de Merdrignac à l'ouest de Rennes.

l'encourageait à envisager le pire et à penser à son salut. Le duc François est mort dans la nuit du 16 au 17 juillet 1450. Il avait reçu les sacrements et fait ses adieux à ses proches, ses familiers, ses serviteurs, se gardant de toute allusion à son frère Gilles. Il ordonna cependant de faire une fondation solennelle en faveur de ce frère, dans l'abbaye de Boquen, où il avait été enterré. La mort du duc survenait trente-neuf jours après la sommation du cordelier, selon les récits qui couraient à ce sujet.

Le duc avait également fait des recommandations à son frère Pierre, qui allait lui succéder, et il lui avait dit d'abandonner son humeur sombre qui le portait à se cacher : « Les Bretons aiment voir leurs princes. L'affabilité est le plus sûr moyen de les gagner », lui avait-il rappelé. Françoise d'Amboise, qui allait avoir 23 ans, était bien consciente que les qualités nécessaires manquaient à son mari pour qu'il tienne solidement en main les rênes du duché de Bretagne.

[178]

Pierre II, duc de Bretagne, Françoise d'Amboise, duchesse

Son beau-frère au tombeau, Françoise s'adressait aussitôt à l'oncle Richemont, guerrier à poigne et tout auréolé de ses victoires sur les Anglais dans la Normandie reconquise : « Quand la Bretagne vous verra prendre de nos affaires, nous ne trouverons plus aucun obstacle à l'établissement du bien public. » L'oncle, qui avait compris le message, lui répondait qu'il accompagnerait les époux le jour de leur couronnement car peut-être sa présence n'y serait pas inutile pour raffermir les esprits dans l'obéissance. En septembre 1450, la cérémonie du couronnement, d'une grande solennité et quasi royale comme chaque fois, eut lieu à Rennes selon la tradition, et l'oncle Richemont était présent, comme il le fut le 12 octobre suivant lors de l'entrée solennelle du duc et de la duchesse de Bretagne dans leur bonne ville de Nantes, où ils voulaient fixer leur principale résidence. Ce sont encore le soutien actif au couple ducal et même l'intervention de Richemont qui permirent de régler le sort des assassins de Gilles, et en particulier du sinistre Méel, réfugié en France, où le connétable alla en personne le chercher pour le traduire devant la justice bretonne, qui le condamna à mort et le livra au bourreau. Montauban se mit hors d'atteinte en s'enfuyant dans le midi de la France pour se cacher dans un couvent puis se faire moine, pour plus tard reparaître dans le monde quand on cessa de le poursuivre. Françoise d'Amboise avait pris la précaution de remarier la jeune veuve de Gilles, que, semble-t-il, Montauban convoitait toujours.

Après François I^{er}, Pierre II gouverna le duché pendant sept ans, aidé, soutenu, et devrait-on dire, assisté par son épouse dévouée, discrète, infatigable. Le duché fut rarement aussi paisible, et l'étrange couple ducal fut unanimement apprécié, ce qui n'était pas courant. Entre Pierre [179] et Françoise, l'entente était exemplaire. Pierre tenait son épouse en haute estime. Dès 1447, peu après la crise du couple, ils étaient venus ensemble à Nantes, où ils avaient confirmé les dispositions prises trois ans auparavant en vue d'une future sépulture commune dans cette ville, et ils avaient pris l'engagement l'un envers l'autre de

refuser de nouvelles noces en cas de veuvage. En ce qui concerne la gouvernance de la Bretagne, il est difficile de préciser les domaines et les limites de la participation de Françoise. Notons au passage que Pierre II réunit sept fois en sept ans, en fait chaque année, les États de Bretagne, équivalents d'un Parlement, ce qui laisse paraître une pratique libérale du pouvoir (« démocrate » serait anachronique et inapproprié) dans un pays à gouvernance moins autocratique que le royaume de France.

Si le duc Pierre avait peu de dispositions pour les entreprises guerrières, ce qui était un handicap chez un prince au xv^e siècle, à plus forte raison dans un pays plutôt belliqueux comme l'était la Bretagne, en revanche il paraît avoir manifesté un réel intérêt à ce qui se rapportait à l'organisation du pays, à sa justice, à ses finances, à son administration civile et militaire. Beaucoup s'accordent à voir l'action personnelle de Françoise, son inspiration et son impulsion à l'origine des réformes judiciaires figurant dans la « Constitution » de 1451²⁶, soit peu après l'avènement de Pierre au trône ducal. Plusieurs mesures concernaient les avocats et les officiers publics. Elles étaient destinées à réprimer les abus qui multipliaient et prolongeaient indéfiniment les procès et à assurer la sûreté et la garantie des transactions. D'autres rendaient la justice moins onéreuse et même gratuite pour les plus pauvres. Certains y voient le début de l'assistance judiciaire.

[180]

L'influence de Françoise se fit particulièrement sentir dans le clergé breton. Elle veilla à écarter les intrigues et pressions de toutes sortes dans les nominations d'évêques, d'abbés de monastères et de curés de paroisses. Elle voulait en finir avec la pluralité des bénéfices. Elle exigeait que fussent choisis des ecclésiastiques doctes et vertueux mais aussi « gens d'actes » (des actifs dont les actes fussent en conformité avec leurs paroles) et que le choix se fasse en fonction du mérite seul. Les dignités ecclésiastiques, disait-elle, devaient être données à ceux qui les fuyaient et non pas à ceux qui les recherchaient. D'autres aspects de la politique religieuse de Pierre II, très certainement pressé par son épouse, nous paraissent moins bénéfiques. Tel le durcissement des lois

²⁶ Dispositions confirmées et développées dans les Constitutions de 1455 et 1456. Celle de 1451 fut publiée pendant la tenue des États de Bretagne à Vannes, du 25 mai 1451 au 22 mars 1452.

contre les blasphémateurs. On sait que de telles lois sont sans effet et même sont contre-productives et n'engendrent qu'un détestable climat répressif associé à une hypocrite bigoterie. Françoise d'Amboise, dès le début du règne de Pierre, est le défenseur inlassable des pauvres, des faibles, et on la voit parfois intervenir de façon catégorique auprès de son mari, influençable et peu sûr de lui. Ainsi, lors de la tenue des États de Bretagne en 1451 à Vannes, pour faire face aux dépenses occasionnées par la guerre en Normandie et à celles que provoqueraient de futures opérations en Guyenne, le dernier territoire anglais sur le continent, un nouvel impôt avait été prévu. Prévenue fortuitement de ce qui se tramait, Françoise était intervenue sans ménagement auprès de Pierre II pour lui ouvrir les yeux et lui faire comprendre que l'intention des conseillers n'était pas de remplir les coffres du duché, mais de « s'emplumer aux dépens du pauvre peuple ». Sans doute eut-elle aussi l'habileté de faire savoir que les « auteurs et inventeurs » de nouveaux impôts, revenus à la charge, avaient été brutalement éconduits car la popularité de la duchesse de Bretagne fut ensuite grande auprès du peuple.

[181]

Françoise d'Amboise était ambitieuse et volontaire. Elle visait à modifier en profondeur les mentalités. Elle pensait y parvenir en donnant l'exemple mais aussi en intervenant dans les nominations aux postes de responsabilité qui, selon elle, devaient être liées au mérite avant tout. Consciente du manque de charisme de son mari, faible de caractère et indécis, elle s'appliquait à raffermir en permanence la fidélité au prince et à la dynastie. Elle disait que « l'affection du peuple pour son souverain vaut mieux que tous les trésors du monde et assure mieux l'État d'une monarchie que les richesses acquises par des impôts injustes ». Quand les troupes bretonnes intervenaient en Guyenne lors de la dernière phase de la guerre dite de Cent Ans, elle veillait à ce que des prières publiques fussent dites partout dans le duché et des processions, organisées pour la victoire des armes bretonnes et françaises réunies, ce qui eut lieu lors de la dernière bataille de Castillon en 1453.

Très scrupuleuse et exigeante pour elle-même, et sans doute pour autrui, la duchesse avait une conscience aiguë de ses obligations de souveraine qui, pour elle, se confondaient avec ses devoirs de chrétienne. Dans ce domaine de la pratique religieuse, son mari la suivait encore plus aveuglément qu'en toutes choses. C'est ainsi que, levés dès quatre heures du matin, les époux gagnaient leurs oratoires, où ils priaient pendant deux heures, la première heure étant consacrée aux prières de l'Église, la seconde, à l'oraison mentale dont les thèmes leur étaient donnés par leur aumônier de semaine. À six heures ils entendaient la messe. Il est dit que, du *sanctus* à la communion, Françoise versait des torrents de larmes. Il est vrai qu'au XV^e siècle on pleurait beaucoup. Puis Pierre, après une collation, partait vaquer à ses affaires, tandis que Françoise se rendait à la cathédrale ou dans un monastère, où elle entendait le service divin une seconde fois. [182] Après un repas léger, elle travaillait avec ses suivantes à des ouvrages de broderie ou de dentelle. Souvent, elle allait visiter les hôpitaux ou les maladreries (léproseries). Elle veillait à ce qu'ils fussent fournis, si nécessaire, de lits, linge, meubles et objets divers. Elle se préoccupait particulièrement du sort des lépreux et consacrait des sommes considérables à soulager les misères de toutes sortes. Albert de Morlaix, son biographe, dit qu'elle était « la mère du peuple, le refuge des misérables, la nourrice des pauvres ». Cependant, soucieuse du prestige et de l'autorité de la dynastie, Françoise, qui dans sa vie quotidienne avait fait le choix de la simplicité, participait avec éclat aux fêtes et cérémonies où figurait le couple ducal. Par ailleurs, elle n'hésitait pas à s'impliquer dans les événements qui jalonnaient la vie sociale, notamment ceux de la cour ducale.

Pierre et Françoise ont soigneusement dissimulé l'absence totale entre eux de relations sexuelles depuis le début de leur mariage, ce qui n'a pas dû être facile parmi une vaste domesticité et de nombreux familiers. Quand, sur son lit de mort, Pierre l'a révélé à son oncle Arthur de Richemont, ou plutôt « Artus », comme on disait alors, qui allait lui succéder sur le trône ducal, le vieux connétable est tombé des nues. À Françoise, devenue veuve, il n'a jamais pardonné de l'avoir berné. À son sujet, il ne décolerait pas. Il affectionnait Pierre, qui devait être son héritier si lui-même mourait sans postérité et il considérait Françoise comme sa fille. Il estimait que c'était pour eux un devoir sacré de donner un héritier à la dynastie et un duc futur à la Bretagne. Aussi, c'est avec stupéfaction qu'il avait entendu Pierre lui dire qu'il laissait Françoise

intacte comme il l'avait trouvée. Artus avait accepté le berceau vide comme un décret du ciel mais qu'à l'origine de cette absence il y ait eu la carence et la désertion des époux ducaux passait son entendement. Sa colère [183] montait d'un cran quand il se souvenait de toutes les aumônes, processions et pèlerinages effectués pour que naisse un petit prince à la cour de Bretagne. Le couple ne s'était pas moqué seulement de lui, mais du peuple breton tout entier. Qu'en pensaient les hommes d'Église ?

Arthur III, le nouveau duc, allait fermer sa porte à Françoise d'Amboise et aussi la priver de son important douaire, qu'elle ne récupérerait qu'ultérieurement. Ce qu'en disait bien des années plus tard Françoise, devenue religieuse, laisse paraître chez elle, à ce sujet, une certaine inconscience. Interrogée sur ce point, réagissant peut-être à des reproches, elle avait maladroitement et puérilement justifié ces manifestations aussi ostentatoires que trompeuses en disant que le couple souhaitait donner en quelque sorte satisfaction au peuple de Bretagne, qui espérait la naissance d'un héritier ducal. Les confesseurs du duc et de la duchesse avaient su, peut-on penser, apaiser les scrupules du couple. Ils ont dû estimer très souhaitable pour l'Église et pour le peuple breton le maintien d'un tel couple à la tête de l'État et par ailleurs trop risqué de laisser croire que les époux s'accommodaient de l'absence d'héritier sans implorer le ciel.

Âgé de 38 ans, le duc Pierre tombe malade. Il ne lui reste qu'un peu plus d'un an à vivre car son décès se produira le 22 décembre 1450. Les médecins parlent alors d'une « maladie des bras » qui en quelques mois va évoluer vers la mort. Elle nous fait penser à une pathologie neuronale dégénérative telle que la sclérose latérale amyotrophique, qui se caractérise par une atteinte élective, en proportion variable, des cellules motrices de la moelle épinière, du tronc cérébral et des voies cortico-spinales. Elle débute généralement aux membres supérieurs et, après quelques mois d'évolution, propagée aux noyaux bulbaires, entraîne des troubles respiratoires et de la déglutition qui provoquent la mort. L'histoire a [184] retenu que Françoise, pendant tout le cours de la maladie de Pierre, lui fut totalement dévouée, lui manifesta un soutien de tous les instants, ne le quittant plus, de jour, ni de nuit, et même ne se reposant plus que sur un banc et quelques oreillers. Déroutés par sa maladie, les médecins y voyaient un envoûtement et suggéraient en désespoir de cause de faire appel à un sorcier, ce qui aurait entraîné de la part du

malade cette belle et catégorique réponse selon laquelle il préférerait mourir par Dieu que de vivre par le diable et qui montrait chez lui plus de caractère que ce qu'on lui en prête généralement.

La suite de la vie de Françoise d'Amboise, après la mort de son mari, sort du cadre de ce récit qui ne concerne que le couple. Rappelons toutefois qu'après quelques années vécues en compagnie de sa mère, qu'elle avait accueillie après un si long temps passé loin d'elle depuis sa petite enfance, elle n'aspirait qu'à la vie conventuelle. Auparavant, elle dut résister aux efforts acharnés et répétés du tortueux roi Louis XI pour la remarier et elle y parvint non sans mal. Elle fonda un premier monastère de carmélites près de Vannes et y fit son entrée dans la vie religieuse en 1466. Ayant revêtu l'habit de carmélites en 1468, elle refusa d'abord d'être la prieure puis dut y consentir. Les religieuses furent par la suite transférées au monastère des Couëts, près de Nantes, en 1479, où Françoise d'Amboise vécut jusqu'à sa mort, survenue le 4 novembre 1485, alors qu'elle était âgée de 58 ans. Elle avait cessé d'exercer la charge de prieure pour redevenir une simple religieuse. Cette femme qui aurait pu connaître un veuvage plus que confortable et même doré de duchesse douairière accomplissait les tâches les plus humbles et les plus rebutantes. Chargée de l'infirmerie, elle est morte à la suite des soins qu'elle donnait à une malade contagieuse. Françoise d'Amboise, qui a été béatifiée par l'Église catholique en 1863, s'était totalement identifiée [185] au Christ. Elle s'est effacée au profit d'un autrui souffrant. Cette folie de la croix, pour reprendre les paroles de saint Paul, peut-elle être encore comprise de nos contemporains ? Devant cette bienheureuse, notre époque d'hédonisme et de narcissisme exacerbés peut-elle se défaire de sa charge d'indifférence ou de son masque d'ironie ?

Le pardon accordé au pécheur qui se repent, nous l'avions vu lors du procès de Gilles de Retz et de nouveau quand y consent Françoise d'Amboise, à demi morte à la suite des mauvais traitements que lui a infligés son époux. Lorsqu'il vient en larmes l'implorer, elle ne détourne pas la tête. Elle n'envisage pas de fuir ce malade, de chercher une protection familiale, de se réfugier dans un monastère. Sans doute peut-elle compter sur l'aide de l'Église. Toutefois, sollicité pour donner un avis, qui se risquerait à lui conseiller de demeurer en compagnie de son époux ? Qui oserait croire que ce furieux ne retombera pas dans son délire, que de nouveaux favoris perfides et néfastes ne le mettront pas

sous leur coupe ? Cependant, c'est l'improbable qui se produira. Désormais, Françoise influencera cet homme influençable qui cessera d'être jaloux, n'aura plus aucun accès délirant, lui témoignera affection et respect. La paix, contre toute attente, régnera dans leur couple singulier, et l'ascendant de l'épouse sur son mari, les mesures, décisions, réformes qu'elle inspirera auront les effets les plus bénéfiques sur la gouvernance du duché. Les sept années durant lesquelles Pierre régnera sur la Bretagne — il faudrait plutôt dire : Françoise et Pierre régneront — seront parmi les plus calmes et heureuses de l'histoire troublée du duché.

Cependant, si la personnalité de cette duchesse de Bretagne peut être considérée avec sympathie ou même admirée, si le récit de sa vie peut être un thème utile de réflexion voire de méditation, son exemple peut difficilement être proposé en modèle, s'agissant du maintien [186] d'une vie commune avec un mari aussi perturbé, à l'époque sans thérapie connue. Le retour au calme ne s'est produit qu'après une crise dont les conséquences auraient pu être tragiques et l'on peut raisonnablement penser que l'émotion populaire, l'intervention des nobles et certainement celle de l'Église, très favorable à la bonne comtesse d'une exemplaire piété, ont pesé très fort dans cet heureux dénouement. Il n'est pas certain qu'un tel concours de circonstances et d'opinions ait pu se reproduire aisément. Le voile qui coupait Pierre de Bretagne du réel n'était pas d'une opacité telle que ce prince fut aveugle à certains messages très forts venus du corps social dans son ensemble. Il les percevait d'autant mieux que le plus aigu de sa crise était passé. Probablement cette pression sociale a-t-elle heureusement fait contrepoids à la résignation à tonalité masochiste de la comtesse, perçue par son agresseur comme un encouragement à la maltraiter et à la faire souffrir. Peut-être les troubles de Pierre auraient-ils pu évoluer vers une résolution spontanée suivie de probables rechutes si rien n'avait changé dans l'économie psychique du couple. Les secours très actifs reçus par Françoise d'Amboise associés à sa douceur de caractère ainsi que son pardon ont entraîné un réaménagement des relations du couple, dont l'équilibre allait se révéler stable, solide et fécond. Par ailleurs, pour le couple princier, comme auparavant pour Gilles de Retz, les principaux acteurs du drame, appuyés par l'ensemble de la société, ont réglé le problème en conformité avec la culture religieuse de l'époque. Il paraît peu probable que

confrontés à des situations de ce genre, nos contemporains fassent aussi bien.

[187]

[188]

[189]

Folies et déraisons
en Bretagne d'antan

Mélancolique Meschinot

Le poète oublié

[Retour à la table des matières](#)

[189]

Jean Meschinot, poète breton du XV^e siècle, est aujourd'hui méconnu, quasiment oublié, bien qu'il ait été célèbre en son temps et que son ouvrage le plus important *Les Lunettes des princes* ait été un « best-seller... un des premiers phénomènes de l'édition », dit Christine Martineau-Genieys (une trentaine d'éditions à la fin du XV^e siècle et dans la première partie du XVI^e). Dès le milieu du XVI^e siècle, et même un peu avant, on oublie Meschinot. Sa poésie n'est plus accordée aux temps nouveaux de la Renaissance, qui se détache des siècles « gothiques » et dont les humanistes, et à leur suite le public lettré ne jurant que par l'Antiquité, font leurs délices des nouveaux poètes de la Pléiade. Le purgatoire, qui pour lui dure depuis quatre siècles, commence-t-il peut-être à s'entrouvrir.

Après l'oubli viendra l'incompréhension, la méconnaissance puis la dérision et le mépris, qui frapperont Meschinot et ceux qui appartiennent à la même école [190] ou la même famille poétique dite « de la Grande Rhétorique ». Le Larousse du XX^e siècle (1928) les éreintait. Il leur reprochait « l'enflure, la prétention du style... la période latine imitée sans adresse et sans goût ». L'article du même ouvrage consacré à Meschinot ne retient de toute son œuvre qu'une oraison de huit vers qu'on peut lire de trente-deux manières différentes²⁷. Dans telle histoire de la littérature française autrefois très répandue dans les collèges, *Les Lunettes des princes* sont « une allégorie pénible, mais amusante ». Et dans son *Histoire de Bretagne*, Durtelle de Saint-Sauveur qui reconnaît tout de même en Meschinot « un honnête moraliste », assure que dans ses « ballades », l'artificiel et le convenu dominant. Quant à Henri

²⁷ Ce huitain de décasyllabes (huit vers de dix syllabes) peut même se lire de 254 façons différentes selon La Borderie et, selon des auteurs plus récents (Hüe), de 36 864 façons ou même (J. Roubaud) de 3 548 944 façons. Hüe a montré que cette oraison en XXXII manières devait être comprise comme une œuvre poétique et religieuse, une oraison mariale sans fin, « sorte de prière perpétuelle », comme une litanie de la Vierge, lue à haute voix, ce qu'on faisait jadis.

Poisson, qui est également l'auteur d'une *Histoire de Bretagne* estimable et très répandue, il ne lui consacre que quelques lignes et des *Lunettes des princes* dit seulement que « ce sont des conseils donnés aux grands de la Terre qu'il avait fréquentés toute sa vie », maigre et réductrice appréciation.

Si à la fin du XIX^e siècle Gourcuff propose une nouvelle édition des *Lunettes des princes* qui ranime le souvenir du poète oublié, tandis que l'historien La Borderie voit en lui un authentique patriote breton, il faut attendre la période contemporaine pour que paraisse (à Genève en 1972) l'édition des *Lunettes des princes*, « précédée d'une étude sur sa vie et son œuvre », de Christine Martineau-Genieys. Meschinot y est crédité par cette universitaire d'une profondeur poétique et humaine que confirmera [191] sans doute possible la thèse de doctorat de Denis Hüe (1984) consacrée aux ballades et autres œuvres du poète. Cependant, déjà en 1959, dans un ouvrage consacré aux *Trésors de la poésie médiévale*, André Chastel voit en Meschinot un des maîtres de la poésie politique du XV^e siècle et, à propos d'une de ses ballades parmi les plus connues, dit que le poète y fait dialoguer la France et son roi avec une force inoubliable. Chastel dit aussi de Meschinot qu'il s'égale par moments aux grands poètes et il détache des *Lunettes des princes* leur première partie, de mille vers, poème de la mort, du désespoir et de la terreur dont, dit-il, leur inspiration est d'une incontestable grandeur, pour conclure que « ce chef-d'œuvre de mauvais goût contient peut-être les plus belles pages de la poésie morale du XV^e siècle ».

Tradition familiale

Le voyageur qui sort de Nantes par l'échangeur près du château des ducs de Bretagne et les deux ponts d'amont sur la Loire, puis traverse le faubourg Saint-Jacques et poursuit en direction du sud-est, dépasse au vingt-et-unième kilomètre Le Pallet, où naquit Abélard, et parvient à Clisson à 28 kilomètres de Nantes. Cette charmante ville endormie, située au confluent de la Sèvre nantaise et de la Maine, qui avait été détruite par les troupes républicaines en 1793 et, lors de sa reconstruction au XIX^e siècle, embellie d'architectures italianisantes, laisse encore voir la masse imposante à demi ruinée du colossal château-fort des

barons de Clisson. À trois kilomètres au nord-ouest de la ville, où s'étendent des vignobles qui donnent le fameux muscadet, se trouvait jadis le manoir noble des Mortiers, où vers 1420 naquit Jean Meschinot. Aujourd'hui encore, plusieurs hameaux demeurent sur cette vieille terre argileuse des [192] Mortiers dans la commune des Monnières et en rappellent le nom, les Hauts Mortiers, les Bas Mortiers, les Mortiers Huet et la Cour des Mortiers où se trouvait le manoir. Guillaume Meschinot, le père de notre guerrier-poète, seigneur des Mortiers, et de cinq petits fiefs dans des paroisses voisines, possédait au total quelques trois cents hectares, mais de maigre rendement. Terres arables et courtils étaient de petite étendue, le bétail peu nombreux, les bois et garennes dominaient, de telle sorte que Guillaume Meschinot était un gentilhomme pauvre. Le jeune Jean Meschinot a grandi proche des paysans dans ce cadre paisible et lui est resté fidèle.

Sous la houlette de son duc avisé, la Bretagne d'alors est prospère et connaît un heureux répit. Le jeune Jean entend cependant les échos assourdis des guerres qui ravagent le royaume voisin et des combats auxquels participe parfois sa parentèle. Formé au métier des armes, il entre à 22 ans dans la maison militaire du duc de Bretagne, Jean V. La famille Meschinot était bien introduite à la cour et dans les armées ducales. Un Jean Meschinot, oncle possible de notre poète, avait accompagné au début du siècle le duc Jean V, alors âgé de 15 ans qui allait rendre hommage au roi de France, et un Guillaume Meschinot, probable grand-père du poète (son père et son grand-père se prénommaient Guillaume), exerçait un commandement dans les troupes bretonnes. Voici Jean, celui que nous cherchons à mieux connaître, écuyer d'un duc de Bretagne qui, depuis la mort de son épouse, la duchesse Jeanne, a transféré sa cour de Vannes à Nantes où désormais il réside le plus fréquemment. Jean V meurt en août 1442. Son fils aîné François lui succède. Jean Meschinot demeure à son service et à celui de la duchesse Isabeau Stuart d'Écosse, il est écuyer comme précédemment.

[193]

Drame conjugal

En 1443, un Jean Meschinot fut le héros malheureux et involontaire d'un drame familial. La Borderie exclut qu'il ait pu s'agir du guerrier-poète, ce qui n'est aucunement l'opinion de Christine Martineau-Genieys ni de Denis Hüe. Voici les faits.

Vers le milieu du mois d'août 1443, Jean Meschinot épouse Philippa d'Andouelle, à Pouzauges en Poitou, non loin de la frontière bretonne. Après son mariage, l'épouse continue à vivre à Pouzauges, vraisemblablement dans sa famille. Le mari, si c'est l'écuyer breton, sert le duc par quartiers, ce qui lui permet, hors service, de rejoindre son épouse en franchissant à cheval les cinquante kilomètres qui séparent Nantes de Pouzauges. Peu après le 1^{er} novembre, Philippa met au monde une fille, et ce qui aurait dû être une fête va bientôt se transformer en cauchemar. La suite des événements montrera que, lors de son mariage, Philippa était enceinte de six mois et demi des œuvres d'un autre homme que son futur mari, qui n'en a rien su, ni même n'en a rien soupçonné. Il ignore la grossesse jusqu'à son terme et sa cécité psychique se maintient au moment de l'accouchement : il est présent et dort profondément. La jeune femme accouche d'une petite fille qu'elle étrangle aussitôt. Si le mari n'a toujours rien remarqué, il en va différemment pour d'autres, sans doute des familiers. Les langues se délient, la rumeur enfle. Philippa est arrêtée, emprisonnée, interrogée. Elle avoue. Elle dit avec précision comment elle a procédé. Elle dit aussi l'ignorance du mari, le baptême qu'elle a donné comme elle a pu avant de tuer l'enfant, les motifs de son geste qui étaient la honte, le regard des gens, la crainte du mari.

Jean Meschinot aurait pu être furieux d'avoir été berné, honteux de ce qui lui arrivait, sans pitié envers [194] une épouse meurtrière ou encore trop content de ne pas être inquiété et dans tous les cas abandonner la malheureuse à son triste sort. Elle croupissait dans une geôle infecte de Pouzauges dans des conditions misérables qui ne la laisseraient pas vivre longtemps. L'ayant toujours eue et l'ayant encore en très grand amour, malgré ce qui était advenu, nous dit-on, le mari se démena tant

qu'il obtint du roi des lettres de rémission. Le roi faisait grâce à son épouse, qui retrouva la liberté en même temps que les charmes discrets de la vie conjugale.

Jean Meschinot avait eu, sans doute possible, l'appui de sa parentèle et de ses amis et protecteurs. Pour obtenir la miséricorde du roi, ils avaient fait valoir la jeunesse de Philippa, le fait « qu'en tout autre cas », elle était une jeune femme « de bonne et honnête conversation qui s'était prudemment gardée et gouvernée », et enfin ils avaient souligné l'amour de son mari. Celui-ci gardait l'espoir que, retournée auprès de lui, elle serait une bonne et loyale épouse, et il lui apportait son appui. Le roi avait entendu tous ces éléments à décharge qu'il reprenait dans ses lettres de rémission.

Qui était Philippa ? Assurément une très jeune demoiselle quand elle fut séduite. Par qui ? Nous n'en saurons jamais rien. Au XIX^e siècle encore, la loi interdisait toute recherche de paternité et dispensait les hommes de toute responsabilité à l'égard de leurs enfants « naturels ». C'est pourquoi ils étaient « remarquablement absents » (Annick Tillier) des dossiers d'infanticide. Le séducteur de Philippa, qui elle-même appartenait semble-t-il à la petite noblesse, était-il un jeune homme de condition plus modeste, un serviteur ou précepteur, un parent ou proche incestueux, un ami de la famille, voisin ou de passage, un ecclésiastique ? Il semble bien s'être agi d'un accident tant il est fait état avec insistance dans les lettres du roi du sérieux habituel de la jeune fille et de sa parfaite [195] honorabilité antérieure, ce qui peut sous-entendre que l'homme avait abusé de sa jeunesse et de son ignorance et peut-être de l'autorité morale qu'il tenait de son âge, de sa condition, de son état.

Les lettres ont aussi retenu l'appui ainsi que le très grand amour passé et présent du mari, totalement innocenté, qui, envers et contre tout, maintient sa confiance en sa femme. Les conditions dans lesquelles la rémission royale fut accordée sont de nature à conforter la conviction que le mari de Philippa était l'écuyer ducal, notre Jean Meschinot, qui ne prendra le titre de seigneur des Mortiers que plus tard, au décès de son père, ce qui explique l'absence de cette dénomination dans les lettres royales.

Le roi Charles VII les a signées à Nancy au mois de janvier de l'an de grâce 1444, le vingt-troisième de son règne. Il y était venu pour une expédition d'Alsace avec trente mille hommes d'armes et une escorte de

princes parmi lesquels Arthur de Richement, connétable de France, oncle du duc de Bretagne, frère de Jean V, le précédent duc, avant d'être un jour duc lui-même. Le roi allait joindre l'agréable à l'utile. On célébrait dans la capitale lorraine en liesse le mariage de Ferry de Vaudémont avec Yolande d'Anjou, fille du roi de Naples. Les tournois, les banquets, les chasses se succèdent. Le roi est heureux. Agnès Sorel, la favorite, présente à Nancy, vient d'accoucher d'une petite fille qui se porte bien et les nouvelles du royaume ne sont pas moins bonnes. La France se redresse enfin. Jacques Cœur est aux finances et le sénéchal Pierre de Brézé, homme de valeur, devenu principal ministre, orchestre l'ensemble. L'ambiance est euphorique.

En Bretagne, tandis que feu Jean V (beau-frère du roi de France et beau-fils du roi d'Angleterre) louvoyait entre la France et l'Angleterre, le jeune duc François est d'emblée plus francophile et il le fait savoir. Le roi n'ignore [196] pas qu'il aura besoin des Bretons pour achever de bouter l'Anglais hors du royaume et se réjouit de l'orientation nouvelle de leur politique étrangère. Le voici a priori bien disposé à leur égard. Toutefois, qui pourrait croire que, si bienveillant soit-il envers eux, la supplique concernant cette fille coupable aurait une quelconque chance de parvenir jusqu'à lui, puis d'être accueillie favorablement si elle n'était pas présentée et appuyée par un personnage considérable, de l'entourage royal si possible.

Jean Meschinot est précisément en mesure d'obtenir cette faveur. Si son père soigne ses vignes près de Clisson, lui-même est au service du duc et de la duchesse de Bretagne comme l'avait été, du précédent duc, son parent, un autre Jean Meschinot. Qui plus est, son grand-père Guillaume Meschinot, commandait en 1428 les troupes bretonnes venues en France au secours du connétable de Richemont, qui ne l'a pas oublié.

Le jeune mari éploré et sa famille pouvaient faire valoir le dévouement ancien et constant des Meschinot à la couronne et la personne ducal pour obtenir du connétable de Richemont, qui se trouvait à Nancy auprès du roi, qu'il intervienne en faveur de l'épouse coupable. Le roi ne pouvait rien refuser au second personnage du royaume, qui, chef des armées, avait déjà rendu d'éminents et glorieux services. Par ailleurs, la présence de Pierre de Brézé, sénéchal d'Anjou et du Poitou, dont il est fait mention dans la lettre de rémission, facilitait l'heureuse résolution d'une affaire qui se situait précisément au Poitou et concernait la justice.

Au sujet de Philippa d'Andouelle, nous n'en saurons pas davantage. Dans ses œuvres, qui sont presque toute poétiques, Meschinot est extrêmement avare de détails qui concernent sa vie publique ou privée. Il nous faut en reconstituer le tracé incertain à partir de quelques pointillés, de rares et brèves allusions dans ses œuvres et de [197] quelques documents d'archives. Il existe des époques, la nôtre par exemple, où chacun se croit autorisé à étaler son ego sans vergogne. Ce narcissisme outré n'était pas de mise chez les poètes de la Grande Rhétorique, qui étaient d'une retenue et d'une pudeur extrêmes.

Sous les armes

Dans son œuvre majeure, *Les Lunettes des Princes*, il évoque la mémoire des ducs qu'il a servis et qu'il a vu mourir l'un après l'autre. Il a peu connu le premier d'entre eux, le vieux duc Jean V « ce prince de sagesse, le bon duc Jehan, non pareil en largesse, prudent en faits et bénin en langage ». Puis le voici au service du duc François I^{er} âgé de 20 ans quand il est couronné à Rennes en 1442 et qui va régner huit années durant lesquelles Meschinot, à peine plus âgé que son souverain, servira dans la garde ducale. L'arrestation et l'emprisonnement en juin 1446 de Gilles de Bretagne, le plus jeune frère du duc, comme on l'a vu précédemment, avait tendu les relations entre la Bretagne et l'Angleterre et finalement provoqué la rupture entre ces pays en mars 1449. On se souvient aussi de la campagne éclair du duc de Bretagne dans le Cotentin et sa conclusion victorieuse, ainsi que du siège de Fougères, où le duc qui avait quitté la Normandie, faisait son entrée en novembre, puis, l'hiver passé, de la reprise des hostilités et de la victoire du connétable de Richemont, qui écrasait à Formigny près de Bayeux le 15 avril 1450 une armée anglaise débarquée à Cherbourg.

Il est bien probable que Meschinot ait participé à ces campagnes de 1449 et 1450 avec la garde à laquelle il appartenait, bien qu'on ignore où et dans quelles conditions la garde a été engagée. Elle était alors composée d'une trentaine de gentilshommes portant le titre d'écuyers du duc et d'un plus grand nombre d'archers. Plus tard, elle sera [198] renforcée par des coustilleurs (hommes de pied armés d'une lance et d'une dague). Elle ne cessera de grandir et, en 1488, sous François II,

elle comptera 276 gens d'armes dont 111 gentilshommes, 33 coustilleurs et 131 archers. Meschinot dit qu'il servit le duc en armes et il loue la grande générosité (la largesse) de ce prince. Celui-ci gagna, dit-il, l'attachement des braves qui contribuèrent à rabattre la superbe des Anglais. Meschinot se trouvait habituellement dans l'entourage relativement proche du jeune duc François, qui, à l'occasion des étrennes, lui a fait cadeau d'un gobelet d'argent le 1^{er} janvier 1446 et lui a offert un autre présent (dont la nature n'est pas précisée) le 1^{er} janvier 1447 à Suscinio, résidence vannetaise des ducs de Bretagne. Revenu malade de sa campagne de Normandie, le duc François mourait à l'âge de 28 ans, ce que Meschinot a brièvement évoqué :

« Mort, tu as mis grand-chose à petit pris

En jeunesse a notre prince surpris »

(*Les Lunettes des Princes*, XVII-10).

L'écuyer poète fut semble-t-il beaucoup affecté par cette perte. La mémoire du défunt duc, fastueux, généreux et qui aimait les beaux coups d'épée était cependant ternie par le meurtre de son frère, tacitement approuvé. Meschinot ne fait pas dans ses œuvres la plus petite allusion à l'infortuné Gilles de Bretagne, dont sans doute les circonstances de sa mort devaient l'embarrasser. Peut-être estimait-il que, tout bien considéré, le duc François ne pouvait être tenu pour responsable de la mort de Gilles, victime de ses imprudences autant que de circonstances défavorables.

François I^{er} mort sans postérité mâle, lui succédait son frère Pierre. Meschinot continue d'être écuyer du duc, dans sa maison militaire « et fut pendant son règne plusieurs fois en armes », dit-il. Les Bretons furent en alerte [199] en mai 1452 quand des flottes anglaises menaçaient les côtes du Trégor et de Cornouaille et en octobre de la même année quand une descente anglaise à Brest était crainte et que la garnison de ce port était renforcée par des éléments de la garde ducale (La Borderie). Malgré la victoire française de Castillon à laquelle participa un important contingent breton, suivie, en octobre, de la prise de Bordeaux, assiégée par deux flottes bretonnes, de nouvelles menaces anglaises survenaient en 1453 et 1454. La garde ducale était une fois encore mise à contribution et Meschinot était sous les armes. Demeuré fidèle à la tradition guerrière de ses ancêtres, il allait y joindre un intérêt

pour la poésie de plus en plus affirmé et une maîtrise de l'art poétique de plus en plus accomplie.

Déjà, sous le duc François, ce gobelet d'argent offert en cadeau, précédemment évoqué, a bien pu marquer la satisfaction du prince et sa générosité envers un de ses écuyers qui avait écrit un poème dans le ton courtois dont les cours raffolaient alors. La notoriété de Meschinot poète s'est accrue sous le règne de Pierre II et après la mort, également prématurée, de ce duc en 1457, sous celui d'Arthur III, l'oncle Riche-ment, le connétable. Ces deux ducs, à son égard les plus amicaux, n'ont pas été ingrats envers celui qui, demeurant un écuyer à leur service, rehaussait par un indiscutable talent l'éclat de leur cour. Ils ne lésinaient pas quand il s'agissait de le remercier et de l'encourager. Le soldat poète se souviendra de cette période faste :

« J'ai eu robes de martre et de bièvre (castor)
Oiseaux et chiens à perdrix et à lièvre »

(*Les Lunettes des princes*, I - XXXVI.1).

La réputation croissante de Meschinot lui permet de figurer parmi la suite d'une quarantaine de chevaliers et [200] d'écuyers qui, avec de grands seigneurs, accompagnent, au commencement de l'année 1452, le duc Pierre II, invité à rendre visite à Tours au roi Charles VII. En juillet de l'an 1455, il fait encore partie de la très nombreuse suite du jeune duc de Bretagne, reçue très fastueusement par le roi Charles de France, à Bourges et à Mehun-sur-Yèvre, où se succèdent de grandes fêtes, tournois et joutes et où brillent, entre autres, six lutteurs bretons, parmi les meilleurs de Bretagne, tous gentilshommes, dit La Borderie, qui l'était lui-même.

Arthur III, duc de Bretagne à 64 ans après une vie bien remplie, ne va régner qu'un peu plus d'un an du 22 septembre 1457 au 26 décembre 1458. Devenu souverain d'un duché quasiment indépendant, il refuse de rendre son épée de connétable de France. Cette singularité s'explique parce qu'il rêve de conduire une armée en Angleterre et de renouveler l'exploit de Guillaume le Conquérant. Une prophétie de Merlin disait qu'un prince nommé Arthur, né en Bretagne armoricaine, portant un sanglier dans ses armoiries, ce qui était le cas de Riche-ment, conquerrait l'Angleterre, en chasserait les Anglais et la repeuplerait de Bretons.

La mort le fauche sans qu'il ait pu réaliser son rêve. C'est le quatrième duc que Meschinot voit mourir et l'écuyer n'a encore que 38 ans. Chaque fois leur trépas l'affecte davantage. Il était très jeune quand est mort Jean V, qu'il avait assez peu connu. Puis les huit ans passés auprès de François I^{er} ont créé des liens plus étroits. Ensuite, Pierre II l'a honoré de son amitié, et enfin Arthur III, qui n'était pas un tendre lui portait presque de l'affection. Le vieux duc, qui ne paraît pas avoir été un passionné de poésie courtoise appréciait cependant le talent de Meschinot et savait le lui montrer. Sous ce duc se produisent en raccourci et influent sur la vie de Meschinot des événements semblables à ceux du précédent règne. Ce sont encore les menaces anglaises [201] et le branle-bas de combat pour y faire face, le voyage en Touraine avec un imposant cortège pour rencontrer le roi de France et, à Tours les fêtes incessantes, les lutteurs bretons, tout paraît semblable alors que tout est différent parce que les fêtes sont gâchées par l'annonce de la mort soudaine du jeune roi de Hongrie, Ladislas, dont les ambassadeurs venaient demander la main de Madeleine, la fille du roi de France, et aussi parce que le duc de Bretagne est déjà sérieusement atteint par la maladie qui l'emportera quelques mois plus tard. Indisposé pendant le voyage d'aller, il doit s'arrêter huit jours à Angers.

Quand meurt le duc « Artus » comme on disait alors, Meschinot, écuyer souvent sous les armes, n'est encore qu'un modeste poète de cour, auteur d'un nombre limité de ballades et de rondeaux. Nos contemporains estiment toutefois qu'il en a écrit davantage que ceux dont nous disposons et que très probablement un certain nombre s'est perdu.

Vocation poétique

La naissance d'une vocation comporte souvent quelque mystère mais souvent aussi les influences reçues, des rencontres qui peuvent être fortuites, jouent un rôle plus ou moins déterminant. Deux poètes français ont marqué l'époque, Charles d'Orléans et François Villon, qui est le plus grand. Meschinot a eu l'occasion de fréquenter le premier et peut-être de rencontrer le second.

Charles, prince de la maison d'Orléans, apparenté de très près à la famille royale (il était petit-fils, neveu, cousin de roi), avait été blessé

et fait prisonnier à Azincourt. Sa captivité plus ou moins sévère de vingt-cinq ans chez les Anglais était adoucie par la poésie, qu'il cultivait avec bonheur et facilité. Elle était un passe-temps en même temps qu'un remède quand la nostalgie [202] s'emparait de lui. À sa libération, Charles est âgé de 46 ans. Il voyage. Il va en Bourgogne, il est reçu par Philippe le Bon, qui lui donne la Toison d'or. Jean sans Peur, le père de Philippe, avait fait assassiner Louis d'Orléans, le père de Charles, quarante-trois ans auparavant, mais les temps ont changé. Philippe le Bon a beaucoup œuvré pour faire libérer Charles, tandis qu'Isabelle du Portugal, la duchesse de Bourgogne, va s'employer à lui trouver une épouse. Ce sera Marie de Clèves avec ses quatorze printemps. Quittant la Bourgogne, Charles vient en Bretagne. Il compte y rencontrer d'Alençon, son gendre, frondeur invétéré, toujours en délicatesse avec le pouvoir et qui trouve un bon accueil et des amitiés dans le duché breton. Il est tentant d'imaginer que Meschinot, alors jeune écuyer, a pu, à cette occasion, apercevoir le prestigieux Charles d'Orléans, l'approcher peut-être, entendre ses poèmes et rêver de l'imiter.

Ensuite, Charles se lance dans une équipée guerrière ratée en Italie pour tenter de recouvrer l'héritage milanais de sa mère, Valentine Visconti. Il échoue et se fixe vers 1450 dans son château de Blois, où il a vécu enfant. Il n'en bougera guère. Il se consacre à la poésie, s'entoure en permanence d'amis, de poètes, qui lui rendent visite et séjournent parfois chez lui. Parmi ceux-ci, Meschinot, dont le passage à Blois est attesté, au plus tard en 1458, par la présence de plusieurs de ses poèmes dans un manuscrit autographe de Charles d'Orléans.

Le poète breton a pu rencontrer à Blois François Villon. Celui-ci, d'humble origine, mais cependant gradué de l'université, ensuite mauvais sujet, est souvent en prison. Devenu meurtrier d'un prêtre au cours d'une rixe, il obtient des lettres de rémission qui le sauvent sans le guérir car l'année suivante, en 1455, il est impliqué dans un vol. Il s'enfuit à Angers puis se rend à Bourges et enfin à Blois où, en 1457, Charles d'Orléans le reçoit, l'héberge [203] quelques temps, le protège. La suite de sa vie sera tout aussi agitée et plus tragique encore. Charles d'Orléans, poète et grand seigneur blasé, a reconnu le génie poétique de Villon.

Meschinot a connu un autre milieu de cour amical et stimulant où la poésie était également à l'honneur, celui de la cour de Bourgogne, en relation assez étroite avec la cour de Bretagne. Les ducs de Bourgogne,

qui ont une cour fastueuse, comptent au XV^e siècle parmi les principaux souverains d'Europe. L'État bourguignon comprend, au moment de sa plus grande extension, un immense territoire étendu de la mer du Nord à la Suisse et qui, situé entre la France et l'Allemagne, correspond à l'ancienne Lotharingie. Il réunit sous un même sceptre des populations de langue et de coutumes très diverses et, si ses princes sont français d'origine, son fonctionnement très décentralisé l'apparente plus à l'empire allemand qu'au royaume de France ou plus exactement à ce vers quoi tend celui-ci. Le duc et sa dynastie sont le principe unificateur d'un ensemble disparate et dispersé. Ils ont besoin des intellectuels pour conforter leur pouvoir et leur popularité. Plus précisément, les historiens ou chroniqueurs relatent leurs hauts faits et les poètes célèbrent par des pièces de vers de circonstance les grands événements de leur règne. Parmi les plus connus, deux d'entre eux sont à la fois chroniqueurs et poètes. Le premier est Georges Chastellain, flamand, écuyer, conseiller de Philippe le Bon, historiographe de la maison de Bourgogne dont le style rappelle celui des tapisseries de Flandres et avec lequel Meschinot entretient des relations amicales et suivies. Le second est Olivier de La Marche, poète, historien et de surcroît un éminent fonctionnaire seigneurial, secrétaire au service du comte de Charolais, futur Charles le Téméraire. Il sera son maître de cérémonie quand ce prince deviendra duc de Bourgogne.

[204]

Ces poètes ont conservé les règles poétiques précises et rigoureuses des genres lyriques nouveaux apparus au siècle précédent, mais les règles ne cessent de se compliquer. Les difficultés techniques des rondeaux, ballades, chants royaux et autres lais et virelais se multiplient de telle sorte que la virtuosité du poète finit par nuire à sa sincérité, la sophistication des vers, à sa spontanéité. Peu à peu, la forme étouffe l'esprit, ce qui, à cette époque du Moyen Âge finissant, s'observe dans d'autres domaines également. Versifier devient un jeu complexe et le poète cherche à éblouir par son adresse plutôt qu'à émouvoir par sa sensibilité. Les poètes bourguignons, qui se donnaient à eux-mêmes le nom de « rhétoriciens » ont bien souvent gâté leur poésie et ne sont pas pour rien dans la connotation péjorative qui, par la suite, s'est attachée à cette dénomination qu'ils arboraient si fièrement. Chastellain et La Marche se sont imposés comme historiens, chroniqueurs et

mémorialistes, aujourd'hui encore consultés et cités tandis que nul ne se soucie plus de leurs vers.

Parmi ces influences diverses, Meschinot, jeune poète, cherche sa voie et la trouve dans la poésie légère et courtoise qu'il cultivera avec succès pendant un peu plus d'une décennie. Pendant ces années qui prennent fin à la mort du duc Artus ou peu après, quand il accompagnait les ducs de Bretagne à la cour de France, ou peut-être aussi lorsqu'il était reçu à Blois chez Charles d'Orléans, il lui est arrivé d'être pris dans les rets de quelques belles dames qui, semble-t-il, n'ont pas toutes été cruelles envers lui :

« S'en celuy temps je fus jeune et enrièvre [adonné au plaisir]
 Servant Dames à Tours, à Meun sur Yevre,... »
(Les lunettes des Princes, I - XXXVI)

[205]

Le roi de France, il est vrai, donne l'exemple. Agnès Sorel, « la dame de beauté » que le roi aimait, est morte par imprudence ou peut-être empoisonnée. Elle n'avait pas 28 ans. Une cousine la remplace et vite lassée du roi vieillissant mais toujours favorite et voulant le rester, entoure le monarque de belles filles faciles autant qu'inoffensives. Charles devient luxurieux, ce qui n'empêche pas qu'on l'encense. L'ancien « roi de Bourges » étant, à la surprise générale, venu à bout de toutes les difficultés qui l'assaillaient et de tous ses ennemis, il est désormais « le bien servi » et fait l'admiration de l'Europe.

Mélancolie

Une dizaine de rondeaux et ballades de Meschinot nous sont parvenus (précisément neuf rondeaux et une ballade), qui datent de la période où il était en relation avec la cour princière de Blois et la société poétique de l'entourage de Charles d'Orléans, ou peut-être un peu plus tard, quand, selon certains, il fréquentait un groupe poétique en Bretagne ou en Normandie, on ne sait trop, en compagnie du Normand Blosseville, qui, lui aussi, était accueilli au château de Blois. Il serait illusoire de

trouver dans ces poésies des informations autobiographiques. Tout au plus laissent-elles apercevoir quelques traits de sa personnalité dans les quatre premiers rondeaux. Le poète se présente vis-à-vis de la femme aimée ou seulement désirée comme un enfant tyrannique en insistante quête affective. Le questionnement inquiet (« M'aymerez-vous bien ? »), la quémante ou la sollicitation (« Donnez-moi encore cela ») et parfois la sommation (« Aimez-moi ») sont les modes de relation à la femme de Meschinot, poète et amoureux. Le ton, qui cependant demeurait léger, change dans le cinquième rondeau : « C'est par vous que tant fort soupire », la plus [206] populaire au XV^e siècle de toutes les œuvres de Meschinot. L'humeur du poète y devient plus sombre et cette tendance va s'accroître dans les rondeaux suivants²⁸. C'est ce qui conduit à les dater de l'époque où surviennent dans la vie du poète des événements qui vont retentir douloureusement sur son psychisme. Au décès d'Arthur III, le quatrième duc qu'il voit mourir, Meschinot, âgé de 38 ans, et qui sert dans la garde ducale depuis seize années, ne doute pas qu'il sera reconduit dans ses fonctions. Il ne tardera pas à éprouver une vive déception. François II, le nouveau souverain jeune et fringant (24 ans), veut une garde non seulement agrandie mais aussi rajeunie. En dépit des services rendus et de l'estime dans laquelle le tenaient les précédents ducs, Meschinot cesse d'appartenir à la garde, ce qui le blesse profondément d'autant plus qu'il ne dispose plus, pour tenir son rang ou même simplement pour vivre, que des maigres revenus de ses terres des Mortiers. C'est peut-être cette disgrâce qui donne une tonalité aussi sombre aux derniers rondeaux courtois. Le poète amoureux d'une femme cruelle n'éprouve plus que souffrance et sentiment de deuil ; il ne voit que la mort qui puisse mettre fin à ses tourments et ses larmes. La triste situation de Meschinot, qui se prolonge en 1460, va entraîner chez le poète un changement radical associé à une conversion religieuse évoquant celle de nos « *born again* » contemporains. Meschinot va échapper aux conséquences les plus redoutables du marasme dépressif par une activité poétique intense, et cette poésie fera de lui un vrai poète religieux et moraliste. Dans ce contexte, il met en chantier et réalise son œuvre majeure, les fameuses *Lunettes* [207] *des princes*, qui,

²⁸ Dans les dix pièces de courtoisie connues de Meschinot, on note quatre fois le mot « mort », deux fois « deuil », une fois « meurt », une fois « veuil mourir », une fois « n'ai plus d'espoir » et aussi : « Bien lui plairait quelle fust de moy veufve ».

discrètement autobiographiques nous apportent quelques éclaircissements sur sa mélancolie. Les *Lunettes* sont composées de trois parties, la première et la troisième en vers, encadrant une partie médiane en prose. C'est dans la première partie que le poète évoque avec force l'état lamentable dans lequel le plonge la triste contemplation de la condition humaine. « ô misérable et très dolente vie », lance-t-il. S'il est habituel d'entendre dire qu'après la pluie vient le beau temps, formule propre à encourager, Meschinot inverse la proposition et préfère : « Après beau temps vient la pluye et tempeste », et ailleurs brosse un tableau très désolant de la vie quotidienne de ses contemporains :

« La guerre avons, mortalité, famine,
Le froid, le chault, le soir, la nuit nous mine,
Quoyque façons, toujours notre temps court
Pulces, cirons et tant d'autres vermines
Nous guerroyent : bref misère domine... »

Rien de cela n'est réjouissant et ce n'est pas l'état de la société qui va nous reconforter :

« Les grands pillent les moyens et plus bas
Les moyens font aux moindres maint cabas [tracasseries]
Et les petits s'entreveillent détruire... »

Peut-être pourrions-nous envisager qu'un jour survienne une amélioration, un quelconque progrès. Ce n'est hélas pas ce qu'il est raisonnable d'attendre car c'est l'inverse qui fatalement se produira. « Notre fait va huy [aujourd'hui] mal et demain pire. » En attendant qu'il nous révèle ce que seront ou devront être les « lunettes » des princes, Meschinot, quant à lui, à l'évidence a chaussé [208] des béciclos très sombrement teintés pour entamer son poème. Rien ne vaut rien, semble de prime abord résumer sa vision du monde. Il est affligé d'un pessimisme noir, indice d'une anxiété sévère.

Il ne tarde pas à nous préciser ce qui alimente ce pessimisme et le conduit à ne retenir de la vie que ses aspects les plus pénibles. C'est l'omniprésence de la mort qui l'obsède et le poursuit, pas la sienne, car

le soldat qu'il est l'a souvent vue de près, encore que... mais plutôt celle qu'il voit frapper à tout moment autour de lui, sans discernement, y compris bien sûr ceux auxquels il est le plus attaché. Elle est toujours là, tapie dans l'ombre, prête à surgir et à faucher les vieux mais aussi les jeunes et les enfants, les riches, les pauvres, les puissants, les humbles, les bons, les méchants. Bref, tout le monde. Elle n'épargne pas les princes, comme il l'a constaté trop souvent depuis qu'il est à leur service. Les morts successives en seize ans de quatre ducs de Bretagne l'ont beaucoup affecté. Il nous le dit dans son poème. À propos du vieux duc Jean V qu'il avait peu connu, les regrets exprimés sont certes sincères, mais conventionnels. En revanche, c'est un vrai chagrin qu'il a éprouvé quand la mort a frappé après huit ans de règne son fils et successeur François I^{er} qui n'avait pas plus de 38 ans :

« Si fus de deuil tellement entrepris,
Que mon ennui ne peut être compris », dit-il.

Il semble même que la mort de ce duc chevaleresque auprès duquel il avait vécu plusieurs années l'ait profondément atteint :

« un soir m'advint que plus ne me chaloit [importait]
De vie ou mort : mon sens se ravallait [s'abattait]
Mes yeux pleuraient, mon esprit se douloit [lamentait]. »

[209]

Cependant, cette profonde affliction ne se prolonge pas et de consolantes pensées religieuses l'aident à retrouver la paix de l'esprit.

Après François I^{er}, Pierre II gouverne la Bretagne. Moins admiré et affectionné que le précédent duc mais assurément très estimé par le soldat poète, ce prince, comme on l'a vu, très épaulé par son épouse, avait grand souci du peuple, Meschinot lui est fort reconnaissant des fonctions et des missions qu'il lui a confiées et de sa générosité à son égard. Le duc Pierre, qui n'a pas régné plus de sept ans, est mort jeune lui aussi. Les trois fils de Jean V disparus, Artus, frère de Jean et prestigieux connétable de France, devient duc de Bretagne. Le destin ne lui permettra pas de renouveler l'exploit de Guillaume le Conquérant, comme il le

rêvait, malgré ses 64 ans et il meurt après un règne bref : « quinze mois, c'est cas espovantable », dit Meschinot.

Cette succession funèbre bouleverse le poète :

« Et quand je vois et considère après
Que cette mort nous poursuit de si près
Pensez l'ennui et le mal où je suis
Je vais pleurant par chemins, bois et prés. »

Chaque fois cependant, avec l'avènement d'un nouveau duc, Meschinot voit ses fonctions maintenues autant que la confiance et même l'amitié du nouveau souverain. L'arrivée de François II va changer la donne. Comme il a été dit précédemment, Meschinot, jugé semble-t-il trop vieux, a été écarté de la garde ducale mais le fait qu'aucun autre emploi ne lui ait été procuré introduit un doute quant au motif véritable de son éviction. Lui-même nous met sur la voie d'une autre explication lorsqu'il évoque le « courroux » qui l'a frappé et le « coup d'une cruelle paume » qu'il a senti. Marié depuis 1455 avec sa cousine Marguerite, fille [210] du duc François I^{er}, François II filait le parfait amour avec Antoinette de Maignelais, dame de Villequier, chez laquelle il séjournait souvent à Cholet. Adeptes d'une morale exigeante, Meschinot a pu tenir des propos imprudents. La belle Antoinette était cette cousine d'Agnès Sorel à laquelle elle avait succédé auprès de Charles VII. Plus âgée que François, dont elle avait fait la conquête après la mort du roi, la favorite sera bientôt logée au château de Nantes.

D'une façon ou d'une autre, propos ou actes, Meschinot a déplu au nouveau maître, peut-on penser. Dès lors, on comprend mieux les regrets que lui inspire la mort prématurée des précédents ducs et comment leur souvenir vient douloureusement se présenter à sa mémoire. Pour faire comprendre l'état dans lequel il se trouve, Meschinot utilise, comme il le fait habituellement, des figures allégoriques. C'est ainsi que nous voyons défiler Faiblesse, Souvenir, qui brûle le poète, Déplaisir, Peine et Soucy, qui lui fendent le cœur, Langueur, Fureur et pour finir Désespoir, qui tous caractérisent son état présent tandis que Courroux est à l'origine de son angoisse et de la perte de toute joie, ce qui confirme ce qui a été précédemment avancé. Il s'agit d'un courroux ducal étroitement associé à la mort, celle des précédents ducs, et finalement

la mort tout court, dont le triomphe et la domination s'imposent partout et toujours. Les allégories citées plus haut sont évocatrices de symptômes dépressifs dont l'ensemble constitue un tableau qui va s'enrichir aux strophes suivantes et se compléter d'éléments somatiques. Il n'a pas plus de raison qu'une mouche, dit-il, son courage est en ruine comme une vieille souche, son éloquence a fait place à du mutisme, son regard est éteint et il insiste sur la perte de ses forces. Il se sent malade et triste. Il pleure facilement, se fait des reproches (en médecine mentale on dirait qu'il présente des idées de culpabilité) et souhaite enfin que la mort vienne le prendre. Il est convaincu [211] d'être né sous une mauvaise étoile, fuit la compagnie des hommes, pense que, moine ou paysan, il aurait été moins malheureux. C'est son orgueil de noble et son ambition qui l'ont perdu, assure-t-il. Il se revoit jeune quand il portait des vêtements de fourrure, dormait dans de bons lits, jouait aux dés, aux cartes, à la paume, chassait avec des chiens de race ou des oiseaux de proie, accompagnait les ducs à la cour de France et servait les dames.

Mais, au lieu de le réjouir, ces images d'un passé charmant le plongent dans un abîme d'accablement et de désolation. Qu'a-t-il rapporté de ce passé ? De la honte et toutes sortes d'incommodités : rides, toux, points de côté, mémoire défaillante, il se sent vieux.

Quand le sort s'est abattu sur lui, Meschinot a cru trouver une issue heureuse à ses malheurs hors de Bretagne, précisément en Anjou et dans le Perche. Hormis cette précision géographique, nous saurons seulement que son voyage fut catastrophique et que, dans une embuscade, il a reçu un grand coup qui l'a laissé sourd.

Être ou ne pas être

Aussi, plus que jamais, est-il « plein de mélancolie » et continue-t-il à égrener le chapelet de ses misères, « sa santé langoureuse, sa gaieté douloureuse, son anxiété peureuse », en un mot sa « folie », dit-il.

« Avisez donc si ma vie est jolie
Mais que la mort fust de moy amoureuse. »

Meschinot poursuit : il est un mort-vivant, n'éprouvant aucun plaisir, tremblant et transpirant : « J'ay corps entier dont la chair est hachée. » Il ne parvient pas à dépasser son deuil : « En deuil passé ay mal qui sans fin dure. » Trop c'est trop. Il veut mettre fin à sa vie devenue insupportable :

[212]

« Je vais aux champs sur ma petite hacque [haquenée],
La conviendra que la dague je sacque [je tire hors]
À cette fin que ma vie je défroque
Car la cause qui à ce me provoque
Trop cruel est... »

Toutefois avant de commettre l'irréparable, il se tourne vers Monseigneur saint Jacques puis s'agenouillant, ôtant son bonnet, il adresse une longue supplication à Dieu pour qu'il se souvienne de lui, lui fasse recouvrer la santé et lui accorde un éternel repos. Cette demande qui clôt la prière est équivoque et laisse planer un doute au sujet de ce que Meschinot désire et demande. Est-ce la guérison ou le repos éternel ? Peut-être demande-t-il la guérison sinon la mort. Heureusement la prière de Meschinot est entendue et, dit-il :

« Tantost que feu faicte mon oraison
Il me fut mieulx et sans comparaison. »

La suite du poème prend un caractère philosophique et moral. Dieu, après avoir accordé sa grâce à Meschinot, lui envoie un personnage féminin qui achèvera de l'apaiser. Il s'agit de Raison, qui est belle, bonne et loyale. Par d'impeccables raisonnements et par des conseils appropriés, elle apprendra au poète à surmonter son infortune en relativisant la gravité de ce qui lui arrive, en acceptant ce qui est inévitable, en suivant les commandements de Dieu et pour terminer en mettant les « lunettes des princes », composées de Force, Prudence, Justice et Tempérance, ainsi nommées non parce qu'elles ne concernaient que les princes, mais parce qu'elles conviennent à tous les hommes, chacun étant le prince, c'est-à-dire le souverain, le maître de son esprit. Le tombeau de François II, duc de Bretagne, et de Marguerite [213] de Foix, sa seconde femme, primitivement dans l'église des Carmes à Nantes et, depuis 1817, dans la cathédrale de Nantes, édifié et sculpté ²⁹ de 1502 à 1507, s'inspire du grand poème de Meschinot pour son ordonnance et ses symboles (quatre statues aux angles du tombeau).

Au tout début de 1461, trois ans environ après l'avènement du duc François II, Meschinot réintégrait la garde ducale. Des parents, des amis ont probablement intercédé en sa faveur, plaidé sa cause, fait valoir la fidélité des Meschinot à la dynastie ducale, et la tradition familiale militaire ainsi que les services rendus, la valeur, la loyauté parfaite et aussi l'expérience de l'écuyer des précédents ducs. C'est vraisemblablement au moment où l'espoir renaît et quand ses affaires vont mieux qu'il met en chantier son grand poème, la dépression grave n'ayant pas été compatible avec une quelconque activité créatrice. Il ne se contentera pas de revenir sur le profond malaise existentiel dont il a souffert mais il s'inspirera de Boèce, qui au vi^e siècle rédigeait sa « consolation philosophique » en prison avant de périr sous la hache du bourreau, ce qui ne sera pas son cas. Cependant, lorsqu'il attribue sa guérison au secours apporté par la sagesse philosophique, Meschinot fait davantage penser au poète latin Lucrèce, l'auteur du *De Natura rerum*. Atteint de troubles bipolaires, Lucrèce était hanté, lors de ses accès mélancoliques, par une anxiété religieuse qui se manifestait sous la forme d'idées de culpabilité, de damnations associées à la crainte de châtiements horribles qui l'attendaient aux enfers. Il découvre un jour la

²⁹ Plan d'ensemble du tombeau par Jehan Perréal et sculptures (de 1502 à 1507) de Michel Colombe.

philosophie d'Épicure au décours d'un accès dépressif à résolution spontanée, comme le sont ces troubles cycliques, et se persuade qu'elle est à l'origine de sa guérison pour [214] l'avoir convaincu que l'âme disparaît avec le corps et que les enfers n'existent pas. Il devient alors le chantre de cette philosophie et rédige son célèbre poème. Il se suicidera néanmoins au cours d'un accès ultérieur.

Meschinot, dont les troubles dépressifs paraissent avoir été, non pas bipolaires, mais plutôt susceptibles de surgir à l'occasion d'événements traumatisants ou vécus comme tels, trouve le chemin de la guérison quand s'éloignent les causes qui avaient provoqué la maladie. On peut cependant croire que ses profonds sentiments religieux l'ont préservé du suicide, au bord duquel il se trouvait, et que la prière l'a aidé à surmonter son épreuve. Sorti de sa dépression, revenu dans la garde, Meschinot y figure en tant que lance. Chaque lance comprenait un homme d'armes, gentilhomme écuyer du duc lourdement armé, monté sur un puissant cheval, deux archers, parfois un coustilleur (ou « coutillier »), cavalier légèrement armé. À partir de 1469, dans un contexte de relations avec la France chaque jour plus tendues, Meschinot est chargé de missions d'inspection, plus particulièrement dans le Léon (Nord-Finistère). Lors de « montres » ou revues, les nobles soumis à leurs obligations féodales doivent se présenter à cheval et en armes afin que soient vérifiées leur aptitude, préparation à combattre et leur équipement. Meschinot participe à de telles montres en 1469, 1474, 1475, 1479. Peut-être avait-il participé à la campagne bretonne en Normandie en 1467 quand les troupes bretonnes avaient à leur tête le duc François II.

En 1473 survient chez Meschinot une nouvelle alerte dépressive que rien ne laissait prévoir car à cette époque ses affaires allaient bien. Ses trois cents livres de solde par an étaient une fort belle somme mais sans doute pas excessive compte tenu du rang qu'il avait à soutenir et des frais auxquels il devait faire face. C'est pourquoi il améliorait ses revenus, sans cesser d'appartenir à la [215] garde, en y adjoignant d'autres fonctions auprès de la puissante maison de Vitré et de Laval. Cette haute protection lui avait permis d'obtenir pour son fils Jean, en 1471, la capitainerie du château-fort de Marcillé (actuel Marcillé-Robert) à l'est de Rennes, appartenant à la ligne de défense des frontières bretonnes de Fougères à Clisson. Le château était en fort mauvais état et la guerre menaçait. Avec les conseils de son dévoué père venu à plusieurs

reprises sur le terrain, le fils Meschinot s'était activement attelé à la tâche difficile de le remettre en état de défense, ce qui avait nécessité des travaux assez considérables. Dans des circonstances non définies, le capitaine était entré en conflit avec un certain Jean de Boisbrassu, qui avait jadis été trésorier de l'infortuné Gilles de Bretagne. Y avait-il un problème de finances à l'origine du différent ? Nous l'ignorons. Boisbrassu avait tenu à Meschinot fils des propos que Meschinot père avait jugés insultants. Boisbrassu fils avait embrassé la cause de son père. La querelle qui désormais opposait les deux Meschinot aux deux Boisbrassu s'était envenimée. Meschinot père avait entamé une procédure auprès du conseil ducal, qui avait renvoyé l'affaire devant le sénéchal de Ploërmel, lequel ne se décidait pas à statuer. Meschinot, notre poète, avait eu tort de s'emballer car, s'il faisait bonne figure sous les armes, il s'enlisait ici dans le marais d'une procédure qui commençait à lui coûter cher, lui faisait perdre le sommeil et lui donnait des idées noires.

En désespoir de cause, le plaignant prit la plume pour s'adresser, en 1473, au duc de Bretagne en personne. Cet écrit de quelques pages figure dans les œuvres de Meschinot en tant que « Supplication que fist ledit Meschinot au duc de Bretagne son souverain seigneur ». C'est l'un des deux seuls textes en prose de notre poète, le second étant la prière à la « glorieuse trinité » suivie du songe, qui constituent la seconde partie des *Lunettes des princes*.

[216]

Celui qui dans cette supplique au prince se présente à six reprises sous la dénomination de « Banny de Liesse », qui par la suite lui restera, n'expose en aucun cas l'origine du procès qui l'oppose à ses adversaires ni la justesse de sa cause. Il choisit de surprendre, de retenir l'attention et finalement d'emporter l'adhésion de celui auquel il adresse sa requête au moyen d'une pièce littéraire de forme allégorique, et donc solennelle, dont Denis Hüe a montré qu'elle avait une structure complexe et très étudiée. Pour commencer, ce Banny de Liesse rappelle que, demeurant à présent au diocèse d'infortune, paroissien d'Affliction et voisin prochain de Désespoir, il a continuellement servi quatre ducs de Bretagne, dont il précise les noms et, pour finir, le destinataire de sa supplique. Puis il désigne les principaux ennemis du suppliant qui sont Malheur et Pauvreté, auxquels il ne pourra résister sans les remèdes et secours du prince. Suit une longue procession de figures allégoriques, symboles

éloquents des maux qui accablent Meschinot et qui, comme l'a analysé Denis Hüe, se présentent sous la forme de sept groupes de quatre. Quant à la tonalité thématique, elle se situe tout entière dans un registre mélancolique. De cette gamme des passions tristes émergent, entre autres, Amertume, Faiblesse, Soucy, Lamentation, Vergogne, Ennuy, Ruine, Douleur, Misère, Opprobre, auxquels s'ajoutent la fumée de Ire, les soufflets de Soupirs et clameurs, l'enclume d'Angoisse, les ruisseaux de larmes, la meule de Tourment et bien d'autres encore. L'ensemble donne l'impression d'être une sarabande infernale qui tourne autour de Meschinot, étranglé par Indigente Austérité, si le Duc ne s'y oppose. Pour terminer, le Banny de Liesse, qui voit resurgir encore Malheur et Pauvreté, sollicite la bonne grâce et l'aide du souverain pour qu'il lui assure une vieillesse digne ou, mieux encore, lui permette de continuer à le servir en chassant tous ces ennemis qui, [217] rappelle-t-il, ont fondu sur lui quand il œuvrait sous la sauvegarde du prince et à son service.

Sensible au désarroi et à la souffrance de Meschinot, son vieux serviteur, ce qu'était aussi Boisbrassu, François II souhaitait l'apaisement et, par lettre du 9 février 1473, enterrait la procédure en recommandant le pardon et l'oubli des injures, ce qui eut lieu.

Rabelais, dans son *Pantagruel*, se serait inspiré du procès Meschinot-Boisbrassu pour les plaidoiries de Baisecul et Humevesne. Il n'aurait retenu que le côté comique, voire farce, de l'affaire. Une lecture plus sensible de la supplication peut aussi être proposée qui n'exclut pas forcément l'autre puisque, comme chacun sait, le tragi-comique existe.

Meschinot ne voit rien de drôle dans le guêpier procédurier dans lequel il s'est fourré et où il est maintenant, avec son fils, pris au piège. Il enrichit à ses dépens les avocats et les hommes de loi. Ses économies commencent à fondre. Son anxiété croît. Il se voit ruiné. Nous ne serons pas surpris de constater que ce sont bien les mêmes personnages allégoriques que ceux des *Lunettes des princes*, surgis dix ans auparavant, qui reviennent sous sa plume, Faiblesse, Soucy, Déplaisir, et qui donnent un habillement littéraire à la symptomatologie dépressive. Celle-ci paraît même plus accentuée car, si Langueur fait défaut, c'est tout un bataillon calamiteux que nous voyons défiler et qui enflent progressivement le ton. Vergogne, Scandale, Ruine sont suivies de Lamentation, Injure, Amertume, Fureur, Rage et bien d'autres. Ils s'abattent sur l'infortuné et affligé Meschinot, qui est proche du désespoir, nous dit-

il. Cette désespérance, associée à l'idée de suicide, le menaçait aussi dans les *Lunettes des princes*. Denis Hüe voit une confirmation de cette hantise chez le poète, dans ce passage de la supplication : « Et si lui ont signifié que au lieu de gorgerette, bavière ou barbutte, il aura seulement [218] autour de son cou un carcan d'indigente austérité. » La gorgerette est une partie d'armure qui protège le cou, la bavière est une pièce d'armure qui protège le menton et la barbutte est la visière du heaume. Si au temps de sa disgrâce Meschinot était tenté de se poignarder, au moment de l'affaire Boisbrassu, c'est semble-t-il l'idée de se pendre qui lui venait à l'esprit.

La tentation d'en finir avec la vie est devenue plus prégnante à certains moments de son existence, mais il semble bien, à voir les poèmes et les textes en prose de Meschinot, que tout au long de sa vie cette idée constamment sous-jacente ait affleuré dès que les circonstances s'y prêtaient. En dépit d'une existence active et socialement valorisée, ce sont bien souvent l'angoisse, l'humeur sombre et la pensée de la mort qui ont gouverné l'esprit du soldat poète, le « banny de Liesse ».

Les accès mélancoliques s'accompagnent chez certains d'idées de ruine. Le patient convaincu d'être ruiné ou en passe de l'être et très anxieux à ce sujet, multiplie les plaintes plus ou moins stéréotypées qui tournent autour de ce thème. Absentes dans *les Lunettes des princes*, les idées de ruine se manifestent clairement dans la supplication. Dès le second paragraphe, nous voyons Malheur accompagné d'une vieille maigre qui est Pauvreté guerroyer et poursuivre le suppliant. Ces deux « Malheur et Pauvreté » reviennent dès le paragraphe suivant traiter cruellement et assaillir le Banny de Liesse, qu'ils atteignent, prennent et ligotent de toute part. Plus loin, nous découvrons Misère parmi les quatre hideuses et épouvantables vieilles qui frappent sur l'enclume d'Angoisse. Ensuite, Ruine contribuera à faire tourner la grande meule de Tourment avant qu'indigente Austérité lui serre le cou, comme il a été vu précédemment.

Ce même thème revient dans deux ballades du poète, ce qui confirme l'importance qu'il avait pour lui et met à [219] nouveau en relief l'angoisse extrême que suscitait chez lui le manque d'argent ou peut-être seulement la crainte d'en manquer. Il appartenait à une classe sociale appauvrie, la petite noblesse, qui espérait beaucoup de la faveur du prince pour soutenir son état.

La première ballade, sans titre comme la plupart des œuvres de Meschinot, s'adresse au prince, auquel il demande discrètement de l'aider financièrement. Elle pourrait dater de l'époque où le soldat était en chômage forcé après l'avènement de François II et elle nous renseigne d'emblée sur le rôle primordial de l'argent dans la vie humaine en société, selon notre poète :

« Est-il douleur, desconfort ne outrage qui tant griefvre comme d'argent défaut ? Y'a-t-il une douleur, un découragement ou un affront qui fasse autant souffrir que le manque d'argent ? »

Chaque partie de la ballade se termine par ce refrain :

« C'est assez mal pour devenir martir
Ou pour jouer les peines Saint Guedas. »

Saint Guedas ou Gildas, en breton Gweltaz, était réputé pour guérir des rages de dent ou protéger de la rage ceux qui avaient été mordus par un chien suspect. Meschinot compare à ces maux le défaut d'argent qui martyrise.

Ensuite, il détaille les souffrances de l'impécunieux : le plaisir le fuit, le désespoir l'assaille, l'ennui le tient sans le quitter et, pour finir, il éprouve un tel sentiment de deuil qu'il souhaiterait partir [mourir] au point d'aller se pendre comme Judas.

La deuxième partie de la ballade précise les désagréments du manque d'argent dans la vie matérielle quotidienne, plus particulièrement quand on voyage, et la [220] troisième partie montre qu'un homme privé d'emploi connaît un repos forcé qui peut le faire mourir et une bonne santé qui le conduira bientôt au trépas, car, alors qu'il enrage, il doit baisser le ton et simuler la patience et la bonne volonté.

La seconde ballade date de la même époque ou peut-être celle, plus tardive, de son procès qui lui faisait craindre la ruine et lui faisait voir

la vie en noir. Le refrain qui termine chacune des parties est : « Gens sans argent ressemblent aux corps sans âme. »

Meschinot s'adresse encore au prince pour lui dire tout le mal qu'il pense de cette société où les pauvres vertueux ne sont rien, tandis que « qui a dequoy » peut être un renégat, un bavard, un voleur, un rapporteur, un blasphémateur, il sera toujours bien considéré. Les princes, depuis toujours, permettent tout aux riches, les pauvres sont exclus comme des lépreux. Pour conclure, Meschinot, las de porter ce pesant fardeau du manque d'argent, dévoile un désir de mort, qui, une nouvelle fois, est la marque d'une humeur profondément dépressive et même suicidaire.

« Prince ce n'est à porter pesant faix
Et désire être plus que jamais
Avec les bons qui gisent sous la lame puisqu'aujourd'hui entre
bons et mauvais
Gens sans argent ressemblent corps sans âme. »

Il existe entre la situation matérielle de Meschinot et la perception qu'il en a un contraste flagrant qui donne la mesure de sa dépression. En effet, non seulement il conservera et amplifiera les fonctions militaires qu'il occupe sans discontinuer depuis 1468, après une interruption de trois années, mais nous le verrons même, en 1486, bénéficier d'une promotion inattendue, puis d'une autre. S'il n'est pas aussi proche de François II qu'il l'était [221] des précédents ducs, il est à la cour un personnage connu et estimé. Il fait figure de poète officiel de la Bretagne et, à ce titre, célèbre les grands événements heureux ou malheureux qui se produisent dans ce pays et parfois au dehors. Ainsi accueille-t-il par une ballade, en 1471, l'arrivée à Nantes de la nouvelle duchesse de Bretagne, Marguerite de Foix, qui épouse François II, veuf d'une première épouse, et sera la mère d'Anne de Bretagne.

Danse macabre

La personnalité d'un être humain est largement conditionnée par le cadre social, culturel et civilisationnel qui l'a vu naître et dans lequel il a grandi puis vécu. Meschinot n'échappe pas à la règle, c'est pourquoi, pour mieux le comprendre, il faut prendre en compte le fait qu'il était un petit noble breton du XV^e siècle, chrétien fervent. Ce siècle est celui de l'automne ou du déclin du Moyen Âge pour reprendre le ou les titres du célèbre ouvrage du Néerlandais Huizinga, et ce déclin, qui peut aussi s'appréhender sous l'aspect d'une crise, ou moins dramatiquement d'une transition, n'incline pas particulièrement les contemporains à l'optimisme.

Si le constant rappel de la mort inéluctable avait toujours accompagné la religion chrétienne, le déclin du Moyen Âge, annoncé au XIV^e siècle et accentué au XV^e, allait donner à cette idée un exceptionnel relief et une présence quasi obsessionnelle. La prédication populaire des moines mendiants apparus avec le développement urbain donnait une place privilégiée à ce thème, associé à celui de la vie éphémère et périssable. Les fortes paroles des frères prêcheurs étaient relayées par les peintures murales de danses macabres et les gravures sur bois qui offraient des figures symboliques, peut-être issues de représentations scéniques, exprimant l'égalité devant la mort.

[222]

Cependant, le contemporain en bonne santé psychique ne se laisse pas envahir par la morosité ambiante. Au contraire, il réagit positivement aux images terrifiantes. Il trouve du réconfort dans la foi, l'amour, l'amitié, se réfugie dans l'action, dans l'art, dans l'étude ou fuit vers le plaisir. L'imagerie macabre, loin de le déstabiliser, le familiarise avec l'épouvante, le désensibilise progressivement et l'immunise. Avec elle, il joue à se faire peur comme l'enfant avec les histoires d'ogres et de sorcières. Meschinot, quant à lui, est gagné par le pessimisme et l'angoisse dans lesquels baigne le siècle finissant. Son œuvre poétique le prouve abondamment. La mort en est le thème central (Hüe). Son image insistante accompagne une vision angoissée du monde, un sentiment tragique de la vie, un pessimisme radical au sujet de l'homme et de sa destinée.

Pour Meschinot, le monde, c'est-à-dire la société, est sans vertu, sans morale, sans raison. L'homme se perd sans même que le diable s'en mêle. Les vices font aux vertus une guerre acharnée et victorieuse. Il faut désespérer du monde mais garder l'espérance de l'au-delà. L'homme doit penser sans cesse à la mort qui l'attend, à l'enfer qui le menace, à Dieu tout-puissant et juge sévère devant lequel il paraîtra. La catastrophe est à redouter individuellement mais aussi collectivement. Meschinot prend parfois un accent prophétique pour annoncer le jugement dernier. À n'en pas douter, on verra cet événement s'abattre sur cette société qui piétine les valeurs chrétiennes censées la fonder. À certains égards, le poète est un précurseur des réformateurs protestants du siècle suivant.

Il y a chez Meschinot une profonde conviction, une intense sincérité qui jaillissent de ses poèmes. Il est certes en phase avec son époque, mais il ne lui emprunte pas superficiellement des thèmes littéraires convenus, il s'en empare et les porte à incandescence.

[223]

Ce n'est pas l'atmosphère sombre du Moyen Âge finissant qui le rend anxieux, c'est son anxiété qui le rend plus apte qu'un autre à percevoir cette atmosphère ambiante, à en rendre compte et à proposer des remèdes. Paradoxalement, elle contribuerait même à calmer son angoisse qui, flottante et douloureuse, trouve matière où se poser et à y situer fictivement son origine.

Plus moraliste que politique

Chrétien de l'automne du Moyen Âge, Meschinot, seigneur des Mortiers, appartenait à la noblesse demeurée attachée aux solidarités féodales quand celles-ci s'effritaient chaque jour davantage. Au XV^e siècle, si la grande noblesse tient toujours le haut du pavé, la bourgeoisie est la force montante. Dans une Bretagne pourtant peu urbanisée, on verra un Pierre Landais, issu du milieu drapier de Vitré, occuper les plus hautes fonctions et devenir le principal ministre de François II. Meschinot ne se console pas de l'effacement des vertus chevaleresques. Il ne peut faire son deuil du recul des fidélités et loyautés vassaliques. Il idéalise le monde maintenant dévalué où jadis elles étaient censées régner,

comme on le voit dans les romans arthuriens et la quête du Graal. Elles n'existent plus qu'en trompe-l'œil dans l'étiquette, les fêtes et tournois des cours. Celle de Bourgogne éblouit l'Europe par son faste inouï et celle de Bretagne ne lui cède que de peu. En France, Louis XI tire toutes les conséquences de la naissance de l'État-nation, de la centralisation administrative qui l'accompagne, de la prévalence de l'économie, et il oriente le pouvoir monarchique vers l'absolutisme. Il enterre sans regret la chevalerie, gouverne cyniquement et s'apprête à engloutir la Bourgogne et la Bretagne. Adeptes de la *realpolitik*, il incarne tout ce qui fait horreur à ceux qui regrettent les liens interhumains [224] de vassalité de l'ancienne pyramide féodale quand le serment et l'honneur dictaient les conduites. Chastellain, l'ami bourguignon de Meschinot, est de ceux-là. Ce poète, totalement dévoué au puissant duc de Bourgogne et qui est en quelque sorte le prince des « rhétoriciens du Nord » adresse au Breton vingt-cinq cinquains (couplets de cinq vers), polémiques et politiques se rapportant aux vertus des princes et sur lesquels son correspondant va rebondir sous la forme de vingt-cinq ballades qui prendront le nom de *Ballades des princes*. L'ensemble brito-bourguignon cloue au pilori le tyran moderne, le prince diabolique, berger devenu loup, qui pour presque tous les commentateurs modernes ne peut être que Louis XI. Car s'il n'est pas nommé, il transparaît dans le portrait qui en est fait.

Meschinot moraliste intransigeant fustige ces princes sans pudeur qui, toute honte bue, perdent leur honneur par des paroles non suivies d'actes, des promesses non tenues, utilisent sans vergogne la ruse, la flatterie, la tromperie, sont sans respect pour autrui et sans gratitude, pratiquent sans scrupule le mensonge, donnent aux mots un sens qu'ils n'ont pas. Ils ont renoncé à la loyauté, première grande vertu chevaleresque. Ils renoncent aussi à la seconde de ces vertus qui est la largesse, autrement dit, la générosité. Ils ne pratiquent pas le don, mais l'achat, ils achètent les consciences, entretiennent la discorde. Ils se vengent inhumainement. Leur politique dispendieuse les conduit à piller le peuple. Ils suscitent divisions et querelles, provoquent des guerres. Ils tournent le dos à la loi divine et à la raison. Leur folie est satanique. Si Chastellain souhaite ouvertement que le peuple gouverné par un tel monarque s'en débarrasse, Meschinot estime que c'est à Dieu qu'appartient la décision. Il se fait une haute idée de la fonction monarchique et la personnalité du duc breton que Louis XI a en face de [225] lui n'est pas

de nature à le reconforter. Le duc, intelligent mais faible, s'entoure de conseillers douteux et il scandalise la pieuse Bretagne pour avoir installé près de lui sa favorite, l'intrigante Antoinette, et lui avoir fait trois bâtards (qui seront légitimés).

La mort du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en guerre contre les Lorrains, permettra à Louis XI de s'emparer de la Bourgogne, mais c'est, après la mort du roi, sa fille Anne de Beaujeu qui réglera le sort de la Bretagne.

Fin de carrière opulente dans une Bretagne ravagée

Alors que tout se conjugait pour que Meschinot fût accablé par les malheurs de son pays, associés à ceux du siècle, en revanche, un vent favorable gonflait les voiles de sa destinée et le favorisait en tant qu'individu. En 1486, il était nommé général maître des Monnaies, une « bien surprenante promotion » selon Jean Kerhervé (dans son ouvrage *L'État breton aux XIV^e et XV^e siècles*) rarement offerte à des courtisans peu ou pas concernés par l'aspect technique de la fonction mais en revanche sensibles à son caractère lucratif. Rétribué à deux cents livres par an, le maître des Monnaies était à la tête et théoriquement responsable suprême de l'administration et du personnel de la Monnaie. Dans la pratique, il devait collaborer étroitement avec la chambre des comptes dans le cadre d'une commission mixte. Il faut noter que cette promotion est intervenue peu après la mort de Pierre Landais, arrêté en présence du duc, impuissant à sauver son ministre, qui fut jugé sommairement et exécuté dans un contexte de révolte nobiliaire. Meschinot fut maître des Monnaies pendant la période la plus tragique de l'histoire de Bretagne en cette fin de XV^e siècle où elle perdit son indépendance. François II était épuisé, vieux et malade, le duché, envahi par les armées [226] françaises, l'armée bretonne, défaite ³⁰, le pays, exsangue, ses

³⁰ À Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 juillet 1488, ce fut une bataille des nations puisque du côté breton (12 000 hommes) il y avait aussi des Espagnols, des Gascons, des Allemands, des Flamands, des Anglais et du côté français (15 000 hommes) 5 600 Suisses, des Italiens. Au soir de la bataille, les Français avaient perdu de 1 200 à 1 500 hommes, les Bretons, 6 000.

finances, ruinées. Au duc mort le 9 septembre 1488 succédait sa fille aînée, Anne de Bretagne, qui n'avait pas 12 ans. Elle était solennellement couronnée en la cathédrale de Rennes le 10 février 1489 et devait faire face à une nouvelle invasion française à laquelle la Bretagne n'était plus en état de résister. Le mariage de la duchesse avec le roi de France, Charles VIII, le 6 décembre 1491, mettra fin au conflit. À la fonction de maître des Monnaies s'ajoutera pour Meschinot celle de maître d'hôtel de la jeune duchesse Anne. L'une et l'autre prendront fin en 1491, date qui paraît avoir été celle de son décès. Il avait alors environ 70 ans.

La poésie consolatrice

La mélancolie de Meschinot doit-elle être mise en relation avec son époque et sa position personnelle ? Assurément, il appartenait à une classe sociale en difficulté et souvent réduite à espérer pour survivre les faveurs du prince. Il est également vrai que l'ambiance de cette phase de déclin du Moyen Âge à l'horizon bouché, à tout le moins mal dégagé, d'induisait pas à l'optimisme. Enfin, la situation bretonne était particulièrement critique. En regard de ces aspects négatifs doit figurer l'aptitude de Meschinot à se maintenir à flot. Anxieux à l'idée de perdre la confiance et la protection du maître du duché, il a presque constamment vécu, et bien en cour, à l'exception de trois années, au service de six ducs et duchesse de Bretagne consécutifs, au total pendant un demi-siècle, [227] tandis que sa situation financière confortable devenait opulente lors des dernières années. De toute évidence, il bénéficiait de sérieux appuis.

Moins qu'à des conditions historiques et socioculturelles défavorables qui ont pu jouer un rôle adjuvant, l'anxiété de Meschinot apparaît pour l'essentiel liée à des facteurs de personnalité. Nous ignorons tout de la genèse de celle-ci. Nous notons cependant que les crises dépressives sont toutes à mettre en relation avec la perte de l'image paternelle incarnée par le duc de Bretagne, qui pour Meschinot est le berger qui doit prendre soin de ses brebis, le père nourricier de ses sujets et même le représentant de Dieu sur terre. La première crise dépressive, qui ne durera pas, survient à la mort du duc François I^{er}. L'amitié de Pierre II, le successeur, calmera vite les angoisses du soldat poète, la seconde

crise, la plus grave, se produira après la mort d'Artus III, à l'avènement de François II, à la suite de la disgrâce qui a suivi. La troisième est liée au conflit avec les Boisbrassu, l'abstention et le silence du duc étant interprétés par Meschinot comme un lâchage. L'accueil favorable du duc à la supplication lui permettra de sortir du conflit et en même temps de la dépression. C'est dans le secteur de la personnalité que les analystes nomment « relation d'objet » (l'objet pouvant être une personne, une communauté, un idéal, un lieu, un bien) que se situe la faille chez Meschinot. Le soldat poète souffrait d'un complexe abandonnique. Ici, l'objet c'est la personne sacrée du prince, auquel sa vie durant il a voué une fidélité sans défaut. Il en attendait anxieusement et sans doute un peu naïvement la réciprocité sous la forme de ce qui ressemblait à l'amour d'un père. Encore faut-il préciser que ce père était prié d'accomplir sans avarice une fonction nourricière de type maternel. Ce rôle, de père-mère ne fut-il pas le sien vis-à-vis de son fils dans l'affaire Boisbrassu [228] et auparavant de son épouse infanticide ? Dans ce rôle le soldat poète s'identifiait-il à son propre père ?

Retenons que Meschinot n'a pas été submergé par ses angoisses et ses crises dépressives. Elles ne l'ont pas empêché de faire une carrière tout à fait honorable dans la garde ducale pendant de longues années, ni de voir son parcours couronné par d'avantageuses dignités. Cette fin de carrière d'homme arrivé et fortuné peut paraître paradoxale chez un sujet si souvent poursuivi par la peur de la misère et de la ruine, à moins que précisément ce soit cette crainte, dont l'origine demeure inconnue, qui ait été le point de départ de son ascension sociale.

Si à plusieurs reprises une plus franche mélancolie s'est emparée de Meschinot, il semble bien que toute sa vie il ait été affligé d'une humeur dépressive qui transparaît dans son œuvre poétique. Certains ont avancé que le drame conjugal survenu après son mariage, sans doute courageusement surmonté, avait assombri l'ensemble de son existence. Il est permis de penser que son activité littéraire a joué un rôle psychothérapeutique et a contribué à canaliser ses angoisses. Christine Martineau-Genieys dit de lui que, sans être un homme de génie, il avait l'étoffe d'un poète. Dépourvu de cette hardiesse et originalité qui permettent de s'élever au-dessus de son époque ou de la précéder, il en a plutôt été le reflet, dit-elle. Le même auteur exprime sa sympathie « pour le caractère de l'homme, ce Breton opiniâtre dans ses idées et sur tous les plans farouchement féru d'indépendance ». Christine Martineau-Genieys nous dit

aussi que Meschinot « a su faire entendre la voix altière et humble du chrétien » à ceux qui n'écrivent pas mais guettent les mots qui délivrent et encouragent et que d'autres prononcent pour eux. En prononçant ces mots à l'intention d'autrui, Meschinot s'adressait aussi à lui-même, qu'il délivrait et encourageait. Assailli par les angoisses que suscitent [229] les fléaux, oppressions, injustices et calamités de toutes sortes s'abattant sur les pauvres hommes et menaçant à tout moment de les écraser, Meschinot, fermement attaché à sa foi chrétienne, s'est acharné à délivrer le même message, celui de la liberté souveraine de l'être humain de gouverner son âme comme font les princes de leurs États. Cette noble et consolante idée, répercutée tout au long de ses poèmes renommés lui aura permis de garder la tête haute et de ne pas se laisser emporter par les flots du désespoir.

Cependant, tandis que Françoise d'Amboise mettait ses pas dans ceux du Christ et conduisait sa vie en conformité avec la foi intense qui la guidait depuis son enfance, Jean Meschinot, son contemporain et compatriote breton, chrétien sans concession, était aux prises avec des contradictions redoutables et même insolubles. Il demeurait dans l'entourage du prince et se désolait de n'y voir que mensonge, intrigues, luxure. Malgré cela, il ne vivait, nous dit D. Hüe, que par la cour et pour la cour. Il était attaché à ce domaine curial de l'éphémère, de l'instant présent, alors que sa pensée se tournait sans cesse vers Dieu et l'éternité. Il maudissait cette société où le Veau d'or se substitue à Dieu, mais, écarté de la garde ducale, privé de sa principale source de revenus, il sombrait dans une dépression profonde, saisi par la tentation suicidaire. Que n'allait-il s'enfermer dans un cloître ou bien, réfugié sur ses terres du Mortiers, secourir les malheureux ? Sans doute s'était-il convaincu que, quoi qu'il fasse, la mélancolie dont il était depuis toujours affligé, continuerait à le couvrir de son ombre, prête à s'abattre sur lui. Il aurait pu dire, comme le fera quelques siècles plus tard Kierkegaard, le penseur solitaire de Copenhague « je me suis hasardé sur l'océan de la vie avec une voie d'eau dans la cale dès le début... », ajoutant que c'était grâce à l'effort pour se maintenir à flots qu'il avait développé une [230] existence spirituelle. Le philosophe existentialiste chrétien oubliait de dire que cette spiritualité s'entretenait par une activité littéraire intense. Cela avait été aussi le cas pour Jean Meschinot, acharné à produire une poésie le plus souvent triste et parfois superbe qui lui donnait la force d'avancer dans la vie malgré ses déchirures.

[231]

[232]

[233]

**Folies et déraisons
en Bretagne d'antan**

Folies et tradition

[Retour à la table des matières](#)

[233]

Les usages et coutumes de Bretagne ont été plus tardivement rédigés par écrit que ceux de la plupart des provinces de France septentrionale de droit coutumier. Les droits et devoirs conformes à ces us et coutumes, en partie variables d'un terroir à l'autre, reposaient sur la mémoire collective et la parole individuelle, dans des communautés de dimension réduite, cimentées par un commun système de valeurs. Ils n'ont emprunté le canal de l'écrit que dans la première moitié du XIV^e siècle sous la forme d'une œuvre privée, sans nom d'auteurs (la tradition donne cependant le nom de trois rédacteurs ³¹) et connue sous le nom de *Très Ancienne Coutume de Bretagne*.

Le statut féminin y apparaît beaucoup moins favorable qu'il ne l'était dans l'ancien droit celtique, dont on peut encore saisir certains aspects dans le *Cartulaire de Redon* du IX^e siècle. Cette régression aujourd'hui déplorée est généralement attribuée à l'influence de la religion chrétienne. Il faut pourtant admettre que si l'on compare la *Très Ancienne Coutume de Bretagne* avec les coutumiers [234] français des différentes provinces, la femme y est moins défavorisée alors que la société s'y révèle en même temps plus chrétienne, mais aussi très imprégnée de culture celtique. Cette particularité, c'est-à-dire les influences celtiques et chrétiennes manifestes, est étroitement associée à une autre, plus manifeste encore et qui confère un caractère exceptionnel, parmi les autres coutumiers, au coutumier de Bretagne. Les us et coutumes qu'il énonce, décrit et répertorie, sont associés à une éthique particulièrement exigeante, quand ils ne sont pas sous-tendus par elle, de telle sorte que la *Très Ancienne Coutume* se présente comme un traité de morale autant que de droit (Durtelle de Saint-Sauveur). Certains ont même pu dire

³¹ D'après une ancienne tradition, elle serait l'œuvre collective de Copu le Sage, Mahé le Léal et Tréal le Fier.

qu'un souffle mystique semble avoir passé sur cet ouvrage de droit (H. Poisson).

Sont plus spécialement prônés les devoirs de vérité - ne pas mentir - et de loyauté, ainsi que les vertus d'humilité, d'abstinence, de diligence - s'appliquer à sa tâche. Si leur substrat chrétien ne fait aucun doute (la loyauté, cependant, vertu vassalitique évoque plutôt l'éthique chevaleresque, qui imprègne aussi la société bretonne), ces exigences morales cependant ne sont pas tout le christianisme. Il faut y ajouter cette vertu théologique essentielle qu'est la charité, l'amour du prochain, le dévouement à autrui. Précisément, la *Très Ancienne Coutume* possède un caractère social marqué et les valeurs d'entraide mutuelle et de solidarités y sont très présentes.

Ces conduites altruistes doivent être inséparables des soins aux malades, notamment aux malades mentaux, qui exigent une grande disponibilité. La *Très Ancienne Coutume de Bretagne* ne nous renseigne pas sur ce sujet, cependant la haute valeur morale qui l'imprègne en entier donne à penser qu'une société soumise à ces principes n'a pu oublier ses devoirs envers les malades de l'esprit, même si chacun sait que les principes sont une [235] ligne d'horizon qui s'éloigne lorsqu'on cherche à s'en rapprocher. Si Yves Hélor, monsieur saint Yves, le saint national des Bretons qui vécut au XIII^e siècle fut un juriste redresseur de torts, il fut aussi l'avocat inlassable des pauvres, l'homme à l'inépuisable charité, celui qui ne gardait rien pour lui et donnait tout aux autres.

Anne Guillou ³² nous dit que l'Église, pour mieux bannir la sexualité féminine considérée comme dangereuse, a encouragé chez les femmes la composante maternelle qui a trouvé à s'investir dans les maternités multiples des épouses et dans les rôles sociaux des célibataires, religieuses infirmières et enseignantes, sages-femmes laïques. Il semble que cette fonction maternelle, ce soit l'ensemble de la société bretonne qui l'ait assumée, et avec une grande générosité, dans la façon dont elle s'est comportée et a secouru parmi les malades de l'esprit ceux qui étaient demeurés comme de petits enfants. Le miracle survenu près de Lesneven dans le Léon vers le milieu du XIV^e siècle glorifie la Vierge Marie mais également l'innocence des simples d'esprits. Un lys blanc d'une grande beauté et très odoriférant s'était mis à fleurir dans un bois. Les gens du pays s'étaient souvenus que jadis un innocent avait été

³² Dans *Pour en finir avec le matriarcat breton*, Skol Vreizh, Morlaix, 2007.

inhumé en ce lieu où il avait vécu, près d'une fontaine. On l'appelait Salaün, le fou du bois, *ar foll coat*. Il mendiait son pain et ne prononçait pas d'autre mot que « ô Maria ». Et voici que survenait maintenant un fait plus extraordinaire : « Les fleurs [de lys] représentaient en elles, ces mots inscrits en lettres d'or : Ave Maria ³³. » Ce qui avait mis les foules en émoi. Jean de Langoueznou, abbé de Landévennec, témoin [236] oculaire et narrateur, dit que la Vierge avait accompli ce miracle pour que « les habitants de la région prissent bon exemple d'innocence et simplicité suivie d'humblésse ennemie d'orgueil et d'arrogance ». Ce qui chez ces faibles d'esprit se présentait de prime abord comme insuffisance, manque, déficit, suscitait la condescendance, ou le rejet prenait, à la lumière de la foi, un aspect positif et se manifestait sous la forme de vertus offertes en modèle.

Là où avait vécu le pauvre Salaün le fou du bois et où était sa tombe sont venus de partout des pèlerins, rendre un culte à Notre-Dame de Folgoët. Parmi eux, il y a eu, au début du XV^e siècle, Jean V, duc de Bretagne, qui s'est joint à cette dévotion populaire. Grâce à son soutien et à sa générosité fut construit peu après, en style gothique flamboyant breton, le magnifique édifice, qui, six siècles plus tard, demeure un important lieu de pèlerinage en Bretagne et nul n'ignore que la Vierge mère dont on vient célébrer le culte est ici associée au souvenir de l'innocent qui ne savait rien dire d'autre que « ô Maria ». Cette particularité restée attachée au souvenir de Salaün, les temps troublés parmi les pires qu'ait connus la Bretagne — vingt-trois ans de guerre civile, de 1341 à 1364 — également les préoccupations politiques de Jean V, prince certainement pieux mais soucieux de réconcilier les Bretons en les réunissant dans une commune dévotion, tous ces éléments ont largement contribué à focaliser sur cet innocent la piété populaire et à maintenir vivant son souvenir, revenu à la mémoire à la suite du miracle. Cependant, l'histoire de Salaün et la légende qui l'accompagne sont une éloquente illustration de la sollicitude ancienne des populations bretonnes envers les handicapés mentaux.

Dans *Légendes traditionnelles de la Bretagne*, O.L. Aubert écrit que les mendiants, surtout quand ils sont simples d'esprit, ont toujours été

³³ Le lis (ou lys) était un symbole de pureté, de candeur, de droiture. Dans les scènes religieuses, la fleur de lys accompagnait presque toujours la figure de la Vierge.

considérés comme les messagers [237] de Dieu. « Ils portent, assure-t-on, bonheur aux villages qui les ont vu naître, qu'ils fréquentent ou habitent. »

La vie des humbles sains d'esprit ou malades n'intéressait guère les historiens, chroniqueurs et mémorialistes d'antan. Il en va différemment pour les conteurs. Dans les contes bretons, nous trouverons quelques personnages de rang modeste atteints de troubles psychiques et nous pourrons recueillir quelques informations sur les réactions et attitudes qu'ils suscitaient.

La plupart des contes bretons qui sont à notre disposition sont passés du domaine de l'oral à celui de l'écrit au cours du xix^e siècle, qui a été une période faste pour cette forme de littérature populaire. Les contes ont souvent reçu de la part des folkloristes qui les transcrivaient un habillage et parfois davantage, accordé à la sensibilité de l'époque romantique.

Toutefois, souvent ils reflètent bien les mentalités des populations qu'ils mettent en scène, qui sont des tendances lourdes et se maintiennent plus durablement que les modes littéraires.

Narcisse Quellien avait reçu mission du ministère de l'instruction publique en 1880 de recueillir en Bretagne les chansons populaires et il avait publié, en 1889 *Chansons et danses des Bretons*. En 1898, ce natif des Côtes du Nord (aujourd'hui Côtes d'Armor) publia les *Contes et nouvelles du pays de Tréguier*. L'un des contes s'intitule « Le fou de Perros ». Il s'agit encore d'un arriéré profond dont le langage comprenait en tout trois mots : son prénom « Yann », auquel fut rajouté « Marie » qu'il prononçait « Mai » et amen.

Surgi d'on ne sait où dans le pays de Perros (Guirec), curieusement vêtu d'une longue lévite, imberbe mais sans âge définissable, il restait sans voix quand on l'interrogeait. Habituellement calme et doux de visage, il était devenu, dit Quellien, le fou adoptif des paroisses [238] d'alentour. Avant de poursuivre son récit, l'auteur nous apporte des informations d'un grand intérêt. « En Bretagne, écrit-il, la folie n'est pas rigoureusement un cas de réclusion ; rarement elle est furieuse, c'est plutôt une sorte de mal sacré, et les infortunés qui en sont atteints étant touchés de Dieu sont l'objet de la pitié publique. » Notons au passage que la fureur des patients étant très souvent réactionnelle, son absence habituelle à l'époque concernée plaide en faveur de la bienveillance des

populations envers eux. Quellien ajoute que ces malheureux franchissent peu les limites de la paroisse, où on les voit « abandonnés au hasard », cheminant solitaires, paraissant absorbés ou disant des mots sans suite. Ils font partie des indigents « inscrits dans la classe des pauvres ». Dans les campagnes, chaque maison de ferme a ses indigents attirés qui chaque semaine ne manquent pas de s'y rendre « le jour d'aumône ».

Bien que calme, ce qui lui a évité l'enfermement à l'asile de Léhon, aux portes de Dinan, chez les frères de saint Jean de Dieu (les femmes allant chez les religieuses de Bégard), Yann-Maïe avait un caractère plus nomade. C'est pourquoi, nous dit-on, des gens du pays s'efforçaient de le fixer en lui confiant, entre autres tâches, celle de se rendre à Lannion (à 12 km de Perros) porter une missive, ce qui lui était payé un sou. Il refusait catégoriquement toute autre somme. Qu'il ait pu remplir ces missions peut faire douter du diagnostic d'arriération mentale profonde et orienterait plutôt vers une pathologie psychotique, éventuellement greffée d'ailleurs sur une débilité mentale modérée. Le texte de Quellien ne permet pas de préciser davantage.

Les termes qui reviennent le plus souvent à propos de Yann-Maïe sont ceux de « folie », de « fou », de « dément », ce qui ne nous éclaire pas puisque les arriérés profonds étaient confondus avec les « fous », semble-t-il. Par ailleurs nous ne tiendrons pas rigueur à Quellien [239] du terme « pauvre idiot » qu'il n'emploie qu'une fois quand « idiotie » était le terme officiel en médecine mentale de l'époque pour qualifier la grande arriération et idiot celui qui en était atteint. (L'imbécillité correspondait à la débilité moyenne.) En revanche nous regrettons vivement « ineptes songeries » et plus encore « cet autre débris, cette épave de l'humanité. » Le folkloriste, ami très proche d'Ernest Renan, avait dans ce conte un regard méprisant sur la folie, un jugement négatif. Les termes qu'il employait tournaient le dos à une approche humaniste du trouble mental et révélait un appauvrissement, presque un assèchement de la sensibilité, en regard de la compassion populaire et du statut favorable que leur accordait la tradition bretonne, ce que faisaient ainsi beaucoup de cultures archaïques. Les modestes habitants des campagnes bretonnes ne partageaient pas le point de vue dépréciatif de Quellien.

Dans la suite du récit, le « fou de Perros » devient plus sauvage, plus instable, hante le rivage, qu'il arpente en guettant l'arrivée des tempêtes. Une grotte ouverte dans le chaos des énormes rochers de granit rose qui

caractérisent le lieu abrite sa solitude. Une nuit, il apparaît comme un spectre à des hommes venus clandestinement marteler les mégalithes pour s'emparer de blocs de granit. Hurlant des « amen », il les met en fuite. Une autre fois, il dépose devant la chapelle de Saint-Guirec un nouveau-né qu'il a trouvé à demi noyé, abandonné sur la grève. D'autres événements vont aussi conduire les gens du pays à croire qu'il possède un don de voyance et des pouvoirs que les autres n'ont pas. Dès lors, il prend dans leur esprit une dimension mythique renforcée par son regard, plus inquiétant, sa conduite, plus imprévisible. Un jour, il disparaît à jamais, aussi mystérieusement qu'il était apparu autrefois. La vision de la folie plutôt scientifique au début du récit de Quellien puis littéraire à tonalité [240] romantique et fantastique ne masque cependant pas l'attitude bienveillante de la population envers le « fou de Perros », ce qui vient confirmer ce qui a été observé à propos de Salaün *ar foll*, cinq siècles auparavant.

Une soixantaine d'années avant Quellien, Emile Souvestre recueillait en Bretagne des contes qu'il allait réunir en 1844 dans un livre intitulé *Le Foyer breton*. Parmi eux se trouve « Peronnik l'idiot », conte du pays de Vannes, dont seule la première partie retiendra notre attention. En effet, si déjà, au début du conte, Peronnik se montre très futé bien qu'idiot, puisqu'à force de flatteries et de cajoleries il obtient un véritable festin de la part de la fermière un peu bourrue auprès de laquelle il venait mendier du pain, dans la suite du récit il rappelle beaucoup, nous dit Souvestre, le Peredur du récit médiéval gallois et n'a plus rien d'un demeuré. C'est pourquoi le lecteur est informé par l'auteur que, dans les contes populaires, l'idiot est la personnification de la faiblesse rusée l'emportant sur la force. Le conte cependant nous montre une nouvelle fois l'accueil favorable, quoique ici un peu réticent au début, fait à l'innocent venu mendier sa nourriture, « au nom du vrai Dieu », écrit Souvestre. « Peronnik, écrit-il encore, était un de ces pauvres idiots qui ont pour père et mère la charité des chrétiens. Il allait devant lui sans savoir où ; quand il avait soif, il buvait aux fontaines ; quand il avait faim, il demandait aux femmes qu'il voyait sur les seuils, les croûtes de rebut ; quand il avait sommeil, il cherchait une meule de paille et y creusait son lit comme un lézard. »

Il serait naïf d'avoir une vision angélique de la société bretonne d'autrefois ; il est cependant évident que l'arriéré mental y était dans

l'ensemble bien intégré. Il faisait, en quelque sorte, partie du paysage social.

Dans cette société rurale et chrétienne, il vivait parmi les autres sans ségrégation. Son sort n'était pas de connaître le triste enfermement qui était le lot de l'arriéré [241] mental urbain et auquel l'idéologie officielle voulait le contraindre (cf. Hautebourg).

Un autre récit d'Émile Souvestre s'intitule « *La folle d'Auray* ». Il y relate l'histoire d'une jeune fille de 19 ans qui perd l'esprit à la suite d'une mise en quarantaine par les gens de son pays pour une action qu'ils jugent indigne. L'affaire commence en 1815 pendant les Cent-Jours, qui suivent le retour de l'île d'Elbe de Napoléon I^{er}. Les cendres de la chouannerie sont mal refroidies. Un soulèvement se produit dans le Morbihan. Parmi les troupes que le gouvernement impérial envoie contre les Blancs, et dont on dit qu'elles manquèrent à Waterloo, se trouvent des jeunes marins de Brest, inscrits maritimes enrôlés. Un combat a lieu près d'Auray. Le lendemain de la rencontre, les Blancs, hommes et femmes sont venus chercher leurs morts et leurs blessés et aussi dépouiller les morts ennemis, dont les cadavres jonchent toujours le sol. Un peu à l'écart, un marin blessé a la jambe brisée. Il appelle à l'aide quand il aperçoit une jeune paysanne et la supplie d'aller prévenir son père et ses frères marins-pêcheurs à Locmariaquer. Cette fille, qui cherchait du butin sur le champ de bataille, ergote, exige en échange qu'il lui donne sa montre puis de l'argent. Alors qu'il cède à ses exigences, se penche sur son havresac qu'il avait détaché et y cherche ce qu'elle réclame, elle recule un peu pour mieux lui asséner un coup de faucille qui lui ouvre le crâne et le tue net. Puis elle s'empare de la montre, de l'argent, des vêtements du marin, lave dans une mare le sang qui recouvre ses pieds et s'en va aux champs finir son ouvrage avant de rentrer chez elle, où elle dit qu'elle a trouvé le corps d'un Bleu et ce qui était sur lui. On la félicite.

Mais quand la vérité, qui progressivement se fera jour, apparaîtra dans toute sa réalité crue, la population, pourtant totalement acquise aux Blancs, non seulement [242] n'approuvera pas le crime mais sera scandalisée et le lui fera savoir ; elle ne dénoncera pas la jeune fille mais manifesterà « une colère et une indignation excessives et sans frein ». Pour elle, si tuer un ennemi au cours du combat est un acte louable, achever un blessé le lendemain est déjà beaucoup moins glorieux, mais l'assassiner pour mieux le voler est une action ignominieuse et

impardonnable. C'est encore pire quand le malheureux est un gars du pays, un voisin, parlant ce même breton du vannetais, un jeune marin mobilisé par le gouvernement et envoyé bien malgré lui faire la guerre à ses compatriotes. À défaut de la justice des tribunaux, la justice populaire se chargea de la punition du crime. La jeune fille fut rejetée de la société des chrétiens, comme on disait alors, on s'écarta d'elle comme si la lèpre l'eût atteinte. Nul paysan ne voulut la prendre à son service et elle n'eut bientôt d'autre abri, dit Souvestre, que le porche de l'église. Sans doute n'avait-elle pas de famille qui put ou voulut l'accueillir. Partout où elle passait, on s'écartait d'elle vivement. Quand elle allait à la fontaine, les femmes retiraient leur cruche et s'éloignaient en disant « place à la tueuse ».

Avec le temps, l'opprobre grandissait au lieu de s'atténuer. Une chanson racontait, maintenant avec tous les détails, l'histoire du marin assassiné et, partout où elle allait l'un ou l'autre couplet de la chanson venait jusqu'à ses oreilles. Pour échapper au harcèlement qui la faisait de plus en plus souffrir et la déstabilisait, elle était partie vivre un peu plus loin. Elle croyait avoir retrouvé la tranquillité jusqu'au jour où un jeune enfant qu'elle avait pris sur ses genoux et à qui elle chantait une *gwerz*, lui a dit qu'il en connaissait une plus belle et s'est mis à chanter : « Soyez tous attentifs, chrétiens, voici le récit du crime. Marie Marker a tué un Bleu qui lui demandait miséricorde dans la langue de sa paroisse et qui était un pauvre conscrit du pays. » Elle a laissé choir l'enfant et s'est enfuie [243] en courant. C'est après cela qu'elle a perdu la raison.

Souvestre dit qu'il l'a vue quelques années plus tard, sans doute dans un lieu d'enfermement, tant elle apparaît perturbée dans la description qu'il en donne. Elle ne sortait d'un état habituel de quasi-stupeur que pour s'agiter si on lui faisait entendre des paroles de la chanson accusatrice. Alors elle poussait des cris, se tordait les bras, puis s'enfuyait en reprenant de plus en plus fort les couplets de la chanson qui la clouaient au pilori. Le tableau clinique sommairement brossé par Souvestre peut évoquer une pathologie hystéro-dépressive.

Il y a tout lieu de penser que les gens du pays estimaient qu'elle payait justement sa dette, pour une faute qu'ils jugeaient inexpiable. Elle-même probablement souffrait moins de se sentir coupable que d'avoir été stigmatisée et exclue. Elle n'évoquait le meurtre commis que dans les formes construites et réalisées par les autres, c'est-à-dire les

couplets de la chanson accusatrice, ce qui était une façon de se punir en même temps que de se distancier du forfait. Tandis qu'elle chantait, « elle pleurait et rugissait, dit Souvestre, demandait grâce et lançait des malédictions ». Quand elle se mettait à chanter, elle se rangeait à la loi du clan, qui la désignait comme tueuse horrible. Mais elle, la folle d'Auray, quand elle se replongeait dans son mutisme stuporeux, que ressentait-elle ?

« La folle de Suscinio » est un récit d'Ernest du Laurens de la Barre, rédigé en 1870 et publié en 1872. L'auteur avait recueilli l'histoire en 1851 dans le Morbihan, près des ruines du château de Suscinio, aujourd'hui superbement restauré. Une gamine, handicapée mentale selon le vocabulaire actuel, jouait parmi ces ruines. Sa mère dit à du Laurens qu'elle avait donné le jour à cette innocente trois jours après que son mari avait fait naufrage sous ses yeux. Du Laurens entend la petite dire *ti ar follez* (« la maison de la folle ») et interroge la veuve qui lui relate [244] l'histoire tragique de son amie, mal mariée au second du navire, le *Saint Gildas*, dont son mari était le capitaine. Après une longue absence, le navire était de retour quand une effroyable tempête l'avait drossé à la côte où il s'était fracassé sur les rochers. Le capitaine avait péri avec tout l'équipage. Seul le second s'était sauvé. Julie, son amie, dont l'humeur lui avait paru plus sombre après qu'une lettre de Lisbonne avait annoncé le proche retour du *Saint Gildas*, était plus triste que jamais et plus lasse ; son mari était lui-même de plus en plus sombre et sauvage. Sentant que ses visites n'étaient pas souhaitées par cet homme, elle les avait espacées avant de les interrompre. Alors qu'elle se débattait dans une presque misère, le second paraissait plutôt riche. Il avait acheté des terres. On disait qu'il avait dû trouver un trésor dans la cabine du *Saint Gildas*. Un jour, elle avait appris la mort de cet homme et un peu plus tard s'était rendue avec appréhension dans la maison de son amie. Une vieille femme la veillait. Assise sur sa couche, la malade ne l'avait pas reconnue : « Pâle et amaigrie, [elle] murmurait, joignait les mains, priait et gémissait. » Elle tenait des discours incohérents, s'adressait à des ombres invisibles, interpellait son mari : « Claude, Claude, rends lui son argent. » Puis : « À moi, Claude, sauve ton capitaine ! À moi, je vais périr. » La garde-malade dit à la visiteuse que Julie avait tout à fait perdu l'esprit quand son mari, habituellement si brusque et si désagréable avec elle, l'avait appelée un peu avant de

mourir et lui avait parlé à voix basse. Peu après, elle avait poussé un cri, était tombée à la renverse et s'était mise à divaguer.

La femme du capitaine était revenue une autre fois. La malade, plus lucide, lui avait révélé que son mari était bien en possession de l'argent du *Saint Gildas* que le capitaine avait tenté de sauver. Se sentant couler, il avait appelé son second à l'aide. Elle ignorait s'il aurait [245] pu sauver son capitaine. Voleur, il l'avait été sûrement, disait-elle, meurtrier peut-être pas. Peu après, Julie mourait de consommation en répétant « rends-lui son argent, rends-lui son argent ».

Ces deux histoires, « La folle d'Auray » et « La folle de Suscinio » ont plus d'un point commun. Dans chaque cas la « folie » est survenue après une faute très grave. Dans les deux cas également, il y a eu un vol d'argent, et la cupidité a été à l'origine de la mauvaise action. Chaque fois, la faute est aggravée pour avoir été commise au détriment d'un « pays » dans le premier cas, d'un proche et compagnon de travail dans le second. Dans « La folle d'Auray », c'est la malade elle-même qui est l'auteur du crime. Les crises anxieuses, non exemptes d'agressivité, surviennent quand le passé douloureux resurgit et alternent avec ce qui paraît être un état de stupeur mélancolique. Dans « La folle de Suscinio », la malade, d'un naturel plus fragile, n'est pas fautive. Elle se sent malgré elle l'épouse du coupable et, sans le vouloir, a partagé l'argent mal acquis. La mélancolie délirante dont elle est atteinte apparaît liée à un mélange de honte et de culpabilité. Dans les deux cas, des manifestations théâtrales destinées au spectateur mettent en scène la souffrance des patientes pour en souligner le caractère dramatique. Quant à la relative compassion qui entoure la patiente de Suscinio, elle est sans effet sur l'évolution de la maladie vers la mort, sans doute par refus d'aliments, qui accompagne ces états, curables aujourd'hui.

Ce chapitre prendra fin, comme il a commencé, par un exemple de sollicitude envers les malades de l'esprit qui paraît bien avoir été en Bretagne une constante liée à des conduites d'entraide communautaire associées à des sentiments religieux très forts.

Il est parfois possible de la débusquer ailleurs que dans les contes et légendes et dirigée vers d'autres [246] catégories que les handicapés mentaux, envers lesquels se manifeste plus naturellement la compassion. Dans *Les Bretons et la mer au Moyen Âge* de J.C. Cassard, nous trouvons un exemple qui mérite de retenir l'attention. Au XII^e siècle, les

équipages des navires bretons fréquentent les ports du Poitou et de l'Aquitaine, où ils vont chercher du vin. Un marin quimpérois d'un des navires en escale à Saint-Savinien (en Charente-Maritime actuelle et qui peut être atteint par voie fluviale en empruntant la Charente), présente un état d'agitation, de folie furieuse, qui nécessite une contention. On lui lie les mains et les pieds et, comme l'accès ne cède pas, ses compagnons du bord le conduisent à Saintes, par la voie fluviale, à 25 km de Saint-Savinien, et où se trouvent le tombeau et les reliques de saint-Eutrope dans l'église du même nom. Malgré neuf jours de présence sur le tombeau du saint réputé secourable aux malades furieux, le marin ne guérit pas. Désolés, ses compagnons le ramènent à Saint-Savinien et s'appêtent à faire voile vers la Bretagne. Pour un motif inconnu, ils changent d'avis et décident de retourner à Saintes, où ils ramènent leur compagnon, toujours agité et toujours maintenu sur le tombeau de saint-Eutrope. Sans doute commencent-ils à être fatigués et sont-ils moins vigilants car le marin agité réussi à se désentraver et à s'enfuir. Il erre hébété, demi nu, les vêtements déchirés, dans la campagne proche de la ville, où il est finalement retrouvé et ligoté non sans mal puis reconduit une fois encore à Saint-Eutrope. Il demande alors qu'on le maintienne plus solidement. Cette lucidité retrouvée est assurément de bon augure et le signe d'une amélioration qui va, en effet, se préciser puisque, apprenons-nous, une complète guérison ne tarde pas à survenir. Cassard souligne dans cette affaire « la solidarité des hommes du bord qui paraissent vraiment affligés du malheur frappant leur compagnon ». Ils manifestent [247] effectivement un dévouement à toute épreuve, une persévérance dans l'effort, y compris dans son aspect le plus physique, une suite dans les idées vraiment remarquable, peut-être ne serait-il pas excessif de dire assez extraordinaire, et, faut-il ajouter, une foi religieuse intense — ceci expliquant au moins en partie peut-être cela — qui fut heureusement récompensée. Il y a certes chez eux la solidarité active des gens de mer, mais il n'y a pas que cela. Leur conduite leur est dictée par une éthique exigeante, celle du peuple auquel ils appartiennent et pour lequel il existe des valeurs sacrées. Ceci nous renvoie à la *Très Ancienne Coutume de Bretagne* évoquée en début de chapitre. On a vu précédemment comment ces valeurs étaient quotidiennement à l'œuvre, notamment dans les attitudes envers les handicapés mentaux, considérés comme des frères dans la foi. Ce sont des valeurs chrétiennes greffées sur un fond celtique qui parfois prend le pas sur elles. C'est ce qu'on a pu voir dans l'histoire de « La folle d'Auray ». La

morale du clan ignore la charité chrétienne et s'exprime sans pitié dans un esprit avant tout communautaire.

Aujourd'hui, de grands progrès ont été réalisés dans le traitement des maladies mentales. Les soins aux malades et plus généralement leur prise en charge ont bien changé. Cependant, les améliorations ne doivent pas cacher le fait que les malades au long cours sont souvent moins intégrés à leur environnement social qu'ils l'étaient jadis et aussi qu'une certaine déshumanisation de la société semble gagner du terrain. Dans un monde presque totalement transformé comme l'est le nôtre, les exemples du passé dont il a été ici question ne peuvent plus être pris pour modèles. Il serait cependant bon de se référer à leurs meilleurs aspects pour que le présent n'en soit pas indigne.

[248]

[249]

Folies et déraisons
en Bretagne d'antan

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre 1

BÉDIER (Joseph), *Le Roman de Tristan et Iseut*, Paris, Éditions d'art, H. Piazza, 1946.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Yvain ou le Chevalier au lion*, Gallimard, 2002.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Lancelot ou le Chevalier de la charrette*, Gallimard, 1996.

DILLON (Myles), CHADWICK (Nora K.), *Les Royaumes celtiques*, Fayard, 1967.

FERLAMPIN-ACHER (Christine) ET HÜE (Denis), *Mythes et réalité, histoire du roi Arthur*, éditions Ouest-France.

LA CROIX (Arnaud de la), *Arthur, Merlin et le Graal*, éditions du Rocher, 2000.

LA LÉGENDE ARTHURIENNE, Robert Laffont, 1989.

LA VILLEMARQUÉ (Th. Hersart de), *Myrdhinn l'Enchanteur Merlin*, éditions Terre de Brume, 1989.

MARKALE (Jean), *L'Épopée celtique en Bretagne*, Payot, 1971.

MARKALE (Jean), *Merlin l'Enchanteur*, Retz, 1981.

MONMOUTH (Geoffroy de), *La Vie de Merlin*, Rennes, éditions La part commune, 2008.

[250]

POIRION (Daniel), *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1982.

Récits et poèmes celtiques, Stock, 1992.

ROUGEMONT (Denis de), *L'Amour et l'Occident*, Plon, 10/18, 1982.

Chapitre 2

BARTHELEMY (Dominique), *L'Ordre seigneurial X^e-XIII^e siècle*, Seuil, 1990.

BELLAMY (Félix), *La Forêt de Bréchéliant*, Rennes, 1896.

CARRER (Philippe), *Ermengarde, l'autre duchesse de Bretagne*, Coop Breizh, 2003.

CAMUS (Albert), *[L'Homme révolté](#)*, Gallimard, 1951.

CASSAGNES-BROUQUET (Sophie) et CHAMBARLHAC (Vincent), *L'Âge d'or de la forêt*, éditions du Rouergue, Rodez, 1995.

CASSARD (Jean-Christophe), *Éon de l'Étoile, ermite et hérésiarque breton du XII^e siècle. Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1980.

CHADWICK (Nora K.) *Early Brittany*, University of Wales press, 1969.

COHN (Norman), *Les Fanatiques de l'Apocalypse*, Julliard, 1962.

DELORT (Robert), *La Vie au Moyen Âge*, Points Histoire, Seuil, 1982.

DUBY (Georges), *Le Chevalier, la Femme et le Prêtre*, Hachette, 1980.

DUBY (Georges), *Mâle Moyen Âge*, Flammarion, 1988.

DUBY (Georges), *Dames du XII^e siècle*. T. II, le souvenir des aïeules, Gallimard, 1996.

DUFIEF (André), *Les Cisterciens en Bretagne, XII^e-XIII^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, 1997.

ELLENBERGER (Henri F.), *Histoire de la découverte de l'inconscient*, Fayard, 1991.

GOODRICH (Norma Lorre), *Le Roi Arthur*, Fayard, 1991.

GUYONVARCH (Christian-J.), *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Payot, 1997.

[251]

JOUET (Philippe) et DELORME (Kilian), *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, Skol Vreizh, 2007.

LE GOFF (Jacques), *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, 1964 ; Champ Flammarion, 1982.

MARKALE (Jean), *Histoire secrète de la Bretagne* (ch. 7), Albin Michel, 1977.

MAURY (Alfred), *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, Jean de Bonnot, Paris, 1994.

VAUCHEZ (André), *La Spiritualité du Moyen Âge occidental, VII^e siècle-XIII^e siècle*, Seuil, 1994.

Chapitre 3

BATAILLE (Michel), *Gilles de Rais*, Paris, éditions J'ai lu, 1966.

DUBU (Marc), *Gilles de Rays, magicien et sodomiste*, Paris, Les presses de la cité, 1945.

HEERS (Jacques), « L'abominable Gilles de Ray était bien un monstre », in *Historia* n° 574.

« L'alchimiste du diable », in *Histoire médiévale*, n° 58, octobre 2004.

HUYSMANS (J.-K.), *Là-bas*, Plon, 1908.

RIEUX (Jean) ET NÉDELEC (Lice), *Par le fer, le feu et le diable. Survivance du passé*, Lorient, éditions Jugant, 1977.

SUSINI (Marie-Laure), *L'Auteur du crime pervers*, Paris, Librairie Arthème, Fayard, 2004.

VILLENEUVE (Roland), *Gilles de Rays, une grande figure diabolique*, Bibliothèque Marabout, 1973.

Chapitre 4

DAIX (Anne), *La Merveilleuse Odyssée de Françoise d'Amboise*, éditions SPES, Paris, 1929.

DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR (E.), *Histoire de Bretagne*, T. I, Paris, Plon, 1935.

ERLANGER (Philippe), *Charles VII et son mystère*, Librairie académique Perrin. Paris, 1973 Gallimard, 1945.

[252]

GABORY (Émile), *Le Meurtre de Gilles de Bretagne, 1450*, Librairie académique Perrin, Paris, 1928.

GUEHENNEUC (Jean), « Françoise d'Amboise, une femme courageuse et loyale », *Bulletin de la société historique et archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique*, T. 2, 1985.

RICHARD (François), *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et carmélite*, T.2 Nantes - Paris, 1865.

TOUDOUZE (Georges-Gustave), *Les Trois Connétables*, éditions André Bonne, 1960 ; Librairie Floury, 1942.

Chapitre 5

BOECE, *Consolation de la philosophie*, éditions Guy Trédaniel, 1981.

CHASTEL (André), *Trésors de la poésie médiévale*, le Club français du livre, 1959.

HÜE (Denis), *Les Ballades des princes de Jean Meschinot et autres œuvres*, t. 1 et 2., thèse université de Paris-Sorbonne, 1984.

HUIZINGA (J.), *Le Déclin du Moyen Age*, le Club du meilleur livre, Paris, 1958.

KERHERVE (Jean), *L'État breton aux XIV^e et XV^e siècles*, t.1 et t.2, éditions Maloine, Paris, 1987.

MARTINEAU-GENIEYS (Christine), *Les Lunettes des princes de Jean Meschinot*, Librairie Droz, Genève, 1972.

TILLIER (Annick), *Des criminelles au village, Femmes infanticides 1825-1865*, P.U.R, Rennes, 2001.

Chapitre 6

AUBERT (O.L.), *Légendes traditionnelles de la Bretagne*, Coop Breizh, 2005.

CASSARD (Jean-Christophe), *Les Bretons et la mer au Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, 1998.

[253]

Contes populaires et légendes de Bretagne, Presses de la Renaissance, Paris, 1974.

HAUDEBOURG (Guy), *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 1998.

LAURENS DE LA BARRE (Ernest du), *Fantômes bretons*, Coop Breizh, 2001.

SOUVESTRE (Émile), *Le Foyer breton*, Marabout, 1975.

[254]

[255]

Folies et déraisons en Bretagne d'antan
Table des matières

Quatrième de couverture

Avant-propos [5]

Folies arthuriennes [9]

Requiem pour Éon de l'Étoile [39]

L'abominable Gilles de Retz [109]

Un couple à problèmes, Pierre de Bretagne et Françoise d'Amboise
[151]

Mélancolique Meschinot [189]

Folie et tradition [233]

Bibliographie [249]

[256]

Cet ouvrage a été imprimé en France par



à Saint-Amand-Montrond (Cher)
en avril 2012

N° d'impression : 121035
Dépôt légal : 2^e trimestre 2012